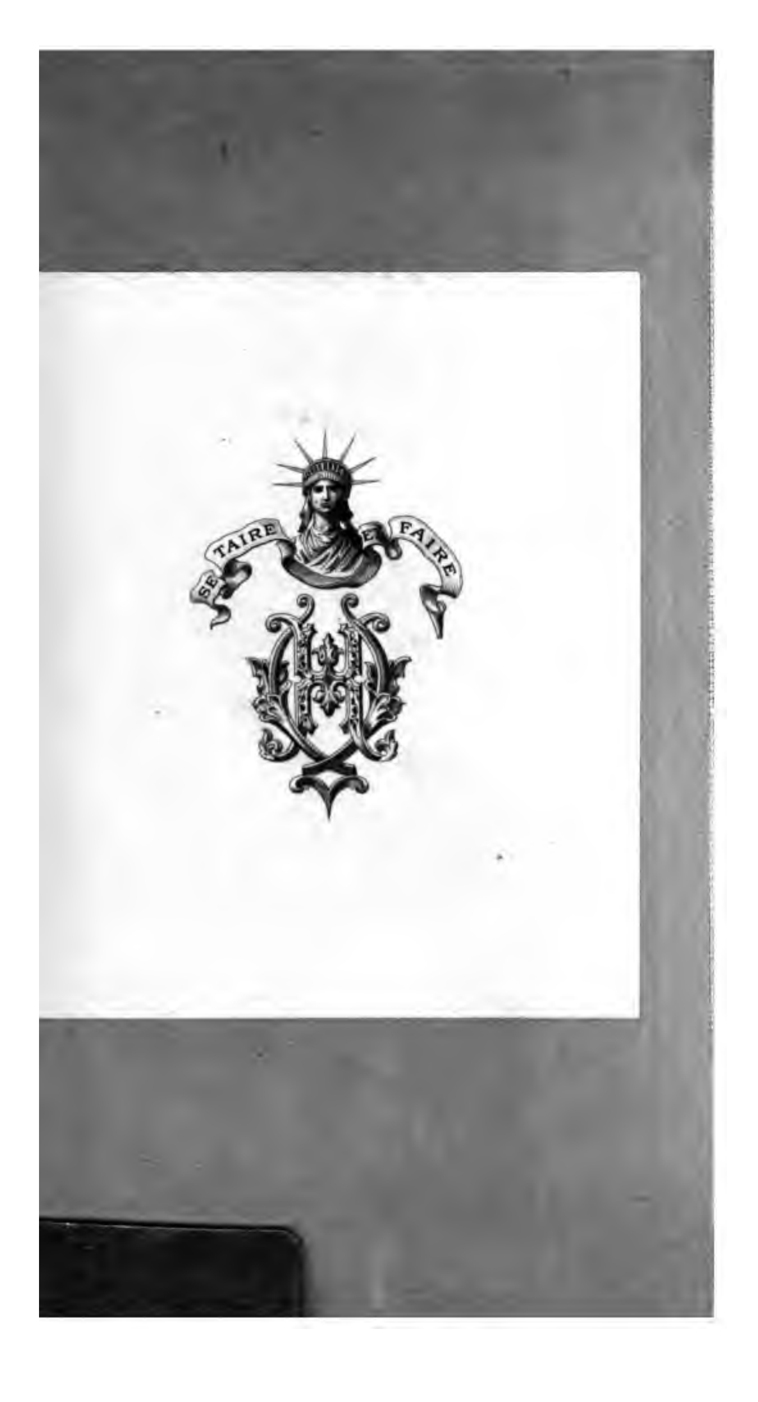



SE TAIRE ET FAIRE

HISTOIRE DU CARACTÈRE

ET DE

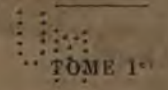
L'ESPRIT FRANÇAIS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA RENAISSANCE

PAR

CÉNAC MONCAUT

Progredi et honorare patres.



TOME Ier

LES BELGES ET LES BRETONS SÉPARÉS DES CELTES DU SUD-EST PAR LE CARACTÈRE, LA RELIGION ET LES MŒURS. — AGILITÉ, FACONDE ET GAIETÉ DES CELTES. — LUTTE DE L'ÉTAT PASTORAL CONTRE L'ÉTAT CIVILISÉ. — MŒURS ET ORGANISATION PASTORALE DES CIMBRO-TEUTONS. — LES CHRÉTIENS ABSOLUS ET LES CHRÉTIENS TOLÉRANTS DANS L'ÉGLISE GAULOISE. — INVASION DES SCANDINAVES ET DES GERMAINS; LEUR CARACTÈRE ET LEURS APTITUDES.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

1867

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE AMYOT, 8, RUE DE LA PAIX.

HISTOIRE DES PEUPLES ET DES ÉTATS PYRÉNÉENS. 5 forts vol. in-8.

HISTOIRE DE L'AMOUR DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES 2 vol. in-12.

L'ESPAGNE INCONNUE, voyage dans les Pyrénées espagnoles. 1 vol. in-12.

L'ÉGLISE ROMAINE ET LA LIBERTÉ, abrégé de l'histoire de l'Église, 1 vol. in-8.

L'EUROPE ET L'ORIENT, poëme en six chants. 1 vol. in-8.

LES CHRÉTIENS OU LA CHUTE DE ROME, poëme en douze chants.

JÉROME LAFRICHE OU LE PAYSAN GENTILHOMME. 1 vol. in-12.

LIBRAIRIE MAILLET, 15, RUE TRONCHET.

LA GAULE CHRÉTIENNE, étude sur le III[e] siècle. 1 vol. in-12.

ADELAÏDE DE MONTFORT OU LES ALBIGEOIS. 1 vol. in-12.

MARGUERITE, histoire du temps de saint Louis. 1 vol. in-12.

LE COLPORTEUR DES PYRÉNÉES, ouvrage d'éducation populaire, 1 vol. in-12.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

HISTOIRE DU CARACTÈRE

ET DE

L'ESPRIT FRANÇAIS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA RENAISSANCE

PAR

CÉNAC MONCAUT

Justin Édouard Mathieu

2 Saune

100

A 25 A

Progredi et honorare patres.

TOME Ier

LES BELGES ET LES BRETONS SÉPARÉS DES CELTES DU SUD-EST PAR LE CARACTÈRE, LA RELIGION ET LES MŒURS. — AGILITÉ, FACONDE ET GAIETÉ DES CELTES. — LUTTE DE L'ÉTAT PASTORAL CONTRE L'ÉTAT CIVILISÉ. — MŒURS ET ORGANISATION PASTORALE DES CIMBRO-TEUTONS. — LES CHRÉTIENS ABSOLUS ET LES CHRÉTIENS TOLÉRANTS DANS L'ÉGLISE GAULOISE. — INVASION DES SCANDINAVES ET DES GERMAINS; LEUR CARACTÈRE ET LEURS APTITUDES.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

1867

INTRODUCTION

Dans un siècle où la critique et la philosophie de l'histoire ont acquis une importance qu'elles n'avaient pas eue jusqu'à ce jour, nous avons cru devoir consacrer un examen approfondi à l'étude des éléments qui constituent une des grandes puissances de notre nationalité : le *caractère et l'esprit français.*

Nous ne revendiquons nullement l'honneur d'avoir mis les premiers cette formule à la mode ; nul n'ignore qu'elle jouit d'une faveur exceptionnelle dans le mouvement des idées du dix-neuvième siècle. Rien de plus fréquemment invoqué de nos jours, en effet, que ce grand mot : *l'esprit français.* La définition de ses qualités et de ses défauts, revient avec une persistance inouïe dans tous les livres qui traitent de politique, de morale, de philosophie ou de littérature : mais ce n'est jamais qu'incidemment que cette force intellectuelle, admirée par les uns, contestée par les autres, redoutée par un grand nombre, est l'objet de la controverse : ce n'est qu'après s'être aventurés à travers une infinité d'autres questions considérées comme bien plus importantes, que les écrivains se trouvent

en présence de *cet agent civilisateur*, et qu'ils lui prodiguent leur admiration ou leur blâme.

Notre façon de procéder sera plus directe. Au lieu de nous borner à le rencontrer par hasard, à le mentionner, par occasion, parmi les agents qui provoquent les révolutions ou hâtent le progrès, nous le montrerons en première ligne, exerçant le commandement là où il semblait n'avoir qu'un pouvoir secondaire... On en faisait un incident, il sera pour nous un point de départ... On le prenait pour un fait simple, un produit indigène et primitif, on se bornait à l'envisager dans son ensemble, sous son aspect le plus accusé, sans trop en rechercher la composition ou l'origine : nous allons l'examiner dans ses détails, remonter à ses sources, marquer les incidents de sa gestation, le décomposer, en définir chaque partie avec une scrupuleuse attention, en faire en quelque sorte la dissection psychologique.... Nous suivrons chacune de ses fibres; s'il est permis de parler ainsi, à travers les révolutions, jusque dans leurs ramifications les plus cachées, dévoilant avec impartialité leurs qualités et leurs défauts. Nous les montrerons, se rapprochant entre elles, luttant quelquefois, se juxtaposant enfin et formant l'agrégation qui compose aujourd'hui cet ensemble d'une incalculable force expansive, infiniment varié et cependant harmonieux qu'on appelle *le caractère et l'esprit français*.

Ce n'est pas sans raison que nous réunissons le mot *esprit* au mot *caractère*. Dans un travail aussi complexe que celui-ci, on ne saurait trop soigneusement prévenir l'équivoque : or, ces deux termes ne sont nullement synonymes. Séparés, leur valeur grammaticale est parfaitement dis-

tincte; réunis ils se complétent réciproquement, et s'élèvent à leur plus haute puissance.

Le caractère est le principe, le germe primitif; c'est la disposition naturelle qui porte l'homme à faire un certain genre d'actions : il constitue à proprement parler, l'existence *L'esprit* est ce qui donne le mouvement, l'activité à ce principe, ce qui l'anime et régularise son action. Le *caractère* c'est l'être; l'*esprit* c'est la vie, le mouvement de l'être. Le *caractère* est le résultat de la nature physique et morale, combinées et prises à leur point de départ : il est généreux ou vindicatif, vertueux ou vicieux, bon ou méchant, noble ou vil, grave ou léger, jovial ou taciturne, résolu ou faible : voilà le fonds humain, la matière première : l'esprit survient, il naît, se développe dans le cerveau, il compose l'agent et le modérateur de cette première fermentation de l'être. Il donne à chacune des qualités bonnes ou mauvaises du caractère quelque chose d'actif, de prompt, de souple, de subtil, de vivant qui leur manquait.... Sous l'action de l'esprit, la générosité acquiert le discernement et la délicatesse; la vertu substitue la grâce et le charme à la raideur; la bonté devient pleine de finesse et de tact; la noblesse a de l'éloquence, de l'amabilité et de l'abandon; la résolution est modérée par la politesse et l'urbanité; la gaieté s'embellit des qualités les plus exquises de l'observation et de l'à-propos. Les défauts eux-mêmes reçoivent une enveloppe, une harmonie de formes qui émoussent leurs aspérités, et les rendent plus tolérables : la fierté prend de la distinction, l'égoïsme, se donne le lustre de l'ambition et de l'honneur; quelquefois il est vrai, mais assez rarement, l'esprit rend plus dangereuses les mauvaises dispositions naturelles.

Le *caractère* se développe en l'homme dès le berceau; dans le peuple, dès l'état sauvage. L'*esprit* est l'apanage de l'homme devenu raisonnable par l'éducation; l'apanage du peuple, passant de l'état sauvage à l'état héroïque et civilisé. Empruntant enfin une image à la langue de notre époque, nous dirons que le *caractère* est la machine, que l'*esprit* en est le combustible et le moteur. Tel est le sujet de notre travail; voici quelle en sera l'économie.

De même que l'historien des événements raconte le choc des peuples divers, les défaites, les victoires successives des races, l'avènement des dynasties, la fusion des familles, les absorptions de provinces; de même *l'historien du caractère et de l'esprit français* doit étudier séparément les aptitudes de chacun des peuples qui ont occupé le sol national; il doit suivre les péripéties des luttes qui ont préparé la fusion des races nouvelles avec les races anciennes; examiner quels éléments religieux et moraux, politiques et littéraires, chaque nouveau venu a fournis pour apport social. La somme de ces éléments réunis, fusionnés, formera cette merveilleuse unité intellectuelle, morale et politique, qu'on appelle aujourd'hui la France; mais qui, avant d'être une fusion, fut une mêlée confuse de Gallois et de Celtes, de Grecs et de Romains, de Francs et de Normands, de Bourguignons et de Visigoths, de Provençaux et de Basques.

On comprend, à la complication de ces agents, tout ce qu'il faut apporter de patience et de soins dans cette étude analytique, pour faire ressortir la vérité de cette immense confusion de faits, ne pas prendre l'apparence pour la réalité, certains miroitements extérieurs pour la forme in-

trinsèque des objets; combien il faut de circonspection et de prudence pour obtenir des faits les renseignements qu'ils doivent donner, tout en évitant les conclusions erronées, ainsi que les conséquences excessives.

L'histoire est, de nos jours, bien plus exigeante qu'elle ne l'était au dix-septième et au dix-huitième siècle. Bossuet, Montesquieu, Grotius, Gravina prenaient les peuples par grandes masses; ils jugeaient les questions et les tranchaient par des formules *a priori*..., ramenant tout aux grandes théories philosophiques élaborées dans leurs cerveaux, ils plaçaient à la base de leur édifice une sorte de plan géométrique de l'humanité, dans lequel les révolutions politiques, les formes des gouvernements et les codes devaient nécessairement rentrer, en vertu de la puissance des principes supérieurs. Ils voyaient des généralités et ne voulaient guère voir autre chose. Négligeant les détails et les exceptions, ils considéraient les peuples, les gouvernements, les lois, comme les résultats logiques de l'action de corps simples; ils étudiaient, en un mot, les doctrines et non les faits; ils faisaient des œuvres de synthèse, et non point d'analyse.

Notre façon de procéder sera plus modeste; nous commencerons par étudier les faits, beaucoup de faits, et c'est de leur examen, base visible et palpable, que nous ferons descendre les conséquences. Nous nous éleverons des évènements aux doctrines, au lieu de descendre de la doctrine aux évènements.

L'*histoire du caractère et de l'esprit français* ne saurait faire double emploi avec l'histoire de la littérature, ou l'histoire de la politique et de la civilisation; elle est destinée tout au plus à servir de complément à ces deux sortes de

travaux, à former le point d'intersection qui doit les réunir.

La critique littéraire s'attache principalement aux progrès, aux modifications de la langue et du style ; elle examine les formes des œuvres, les qualités de l'écrivain ; elle monte graduellement des rudiments de la grammaire et de la syntaxe jusqu'aux questions de goût, d'éloquence et de poésie.

L'histoire politique étudie les causes et les résultats des révolutions, qu'elles soient dues au hasard ou à l'action de la Providence, aux développements de la nature humaine, ou à l'intervention des grands hommes, à des cataclysmes physiques, ou à d'aveugles fureurs populaires.

L'*histoire du caractère et de l'esprit* tient peu de compte de la forme littéraire proprement dite ; elle cherche la nature de la pensée, la tournure de l'intelligence sous le vêtement de la langue et de la période ; débarrassant l'essence intellectuelle de l'enveloppe souvent grossière qui l'obscurcit, elle découvre la délicatesse, la subtilité, la grâce, sous les épais haillons d'une langue en ébauche et d'une syntaxe à peine bégayée. Elle fait abstraction de la chose visible, pour s'attacher à la valeur intrinsèque, à la partie virtuelle et invisible : l'esprit..... Au point de vue moral et politique, elle relègue au second, au troisième rang les causes qui, dans l'histoire des événements, occupent le premier : coups de hasard, révélations providentielles, grands hommes inattendus, cataclysmes naturels et politiques. Elle place le caractère et le génie de la race, de la nation, de l'individu, en tête des agents sociaux. C'est en eux qu'elle met le point de départ de tout événement, de tout progrès ; elle ne dit pas l'Empire romain succomba

sous l'invasion des Barbares; la féodalité remplaça la royauté mérovingienne et carlovingienne, par suite de la faiblesse et des dissensions des fils de Charlemagne. Elle cherche les causes de l'établissement des Barbares dans les aptitudes du caractère germanique et du génie gaulois ; les causes de la chute des Carlovingiens dans les imperfections de l'esprit sicambre et la supériorité incontestable de l'esprit celtique. Elle trouve les motifs de la grande lutte des Albigeois dans l'antagonisme du caractère franc et de l'esprit provençal.

Ramenant la discussion aux principes élémentaires de la logique, nous trouverons l'origine de tous les événements dans une modification préalable du caractère et de l'esprit des peuples. Presque tous les faits étant des actes de l'homme, il n'est pas un de ces actes qui ne soient conçus dans une âme et dans un cerveau avant de passer dans la réalité. Analyser la nature de l'esprit, marquer les mouvements, les variations dont il est le théâtre, c'est donc remonter à la source nécessaire de tous les événements.

Nous nous trouverons souvent amenés, dans ces explorations, tout en rendant pleinement hommage aux hommes de génie qui passent, à juste titre, pour les phares de la vérité historique, à compléter leur travail en cherchant les causes premières des révolutions ailleurs qu'ils ne l'ont fait, et rétablir l'action du caractère et de l'esprit individuels ou publics dans les parties où ils s'étaient bornés à constater les résultats généraux des grands mouvements sociaux et politiques.

A mesure que nous poursuivrons nos recherches, que nous analyserons les innombrables agents historiques, lit-

téraires, artistiques qui, de tous les points du monde, viendront se réunir, se développer, se mêler sur le sol de la Gaule et de la France, nous serons, à l'exemple de M. Guizot, émerveillé de la variété des éléments qui constituent la civilisation ocidentale; nous reconnaîtrons que cette variété même nuit au développement de chacun d'eux et qu'elle les empêche d'acquérir chez nous la puissante homogénéité qu'ils montrèrent en Orient, dans la Grèce et à Rome.

Mais cet examen n'en sera pas moins rempli de compensation et d'espérance, car nous dirons : les agents sociaux des peuples de l'antiquité, durent leurs développement à leurs qualités exclusives, intolérantes, absolues; les races occidentales, au contraire, fondent leur action sur la souplesse de leurs principes, sur la variété de leurs aptitudes, ressources qui faisaient complétement défaut aux nations qui les précédèrent. Chacune d'elles possédait un levier social incontestablement plus énergique, plus puissant que les nôtres ; mais ce levier, réduit à un seule branche, constamment soumise à sa plus grande tension, finissait par s'user, par se rompre, et la nation, n'en ayant pas de rechange, tombait, ne pouvait plus se relever et disparaissait de la scène du monde.

L'humanité n'a plus à craindre le renouvellement de ces cataclysmes, depuis que les sociétés sont en possession de ressorts plus variés et plus nombreux. Les races occidentales ont recueilli, durant la longue formation de leur nationalité, tous les éléments intellectuels départis aux autres peuples du monde, et la race gallo-franque marche à leur tête; elle possède dans le vaste arsenal de ses traditions,

de son expérience, de son esprit, d'inépuisables provisions de leviers. Quand les uns s'usent et se brisent, il lui en reste toujours de nouveaux à mettre en place pour redonner le mouvement à la machine sociale et remonter les rouages de la civilisation. Grâce à cette élasticité, à ces réserves abondantes, tous les principes politiques, toutes les écoles littéraires, artistiques, peuvent, sans trop de danger, se développer successivement ; quelques-uns seulement ne brillent que d'un éclat passager, et remettent la direction définitive du balancier à ceux qui sont plus particulièrement en possession de la raison pratique et du bon sens. Mais dans ces variations brusques, souvent violentes, il n'y a pas brisement, rupture fatale, comme dans les révolutions du monde ancien ; il y a *évolution*, changement de front. La société peut éprouver des secousses, des temps d'arrêt dans ces substitutions de levier, mais le mécanisme lui-même ne se brise pas complétement : on peut, après quelques réparations, lui assurer la durée la plus longue qu'une société puisse atteindre ; cette durée, le monde occidental la devra principalement aux merveilleuses qualités du caractère et de l'esprit dont nous entreprenons l'histoire.

Pour établir solidement les bases de notre travail, il est indispensable de sonder tout d'abord les profondeurs de la société gauloise. Bien des historiens ont déjà traité ce sujet avec une grande autorité, depuis notre compatriote et trop peu connu Scipion Dupleix, jusqu'à MM. de la Villemarqué, Laferrière, Belloguet, Amédée Thierry surtout. Nous estimons néanmoins que le sujet n'est pas complétement

épuisé, qu'il reste des lacunes importantes à combler, des points obscurs à mettre en lumière, principalement à l'égard de la division des races. En constatant la différence qui séparait les Belges des Aquitains, les Celtes des Kimris, les Ligures des Bretons, on n'a pas suffisamment appuyé sur un point capital, la question des langues, la question des religions. Nous allons examiner ici ces deux parties d'un grand problème national, et nous espérons établir que, dès l'origine la plus reculée, la Gaule renferma deux familles principales occupant, l'une le sud-est, l'autre le nord-ouest; familles très-différentes de caractère, d'esprit, d'aptitudes, et dont l'antagonisme occupe l'histoire de la Gaule, toute entière et une bonne partie de l'histoire de France.

Cette distinction est tellement importante, elle doit avoir une action si directe sur les conclusions de cet ouvrage, qu'on nous permettra d'en bien établir l'exactitude, par une série de preuves qui ne laisseront survivre, nous en avons l'espérance, aucun doute.

Ce premier volume, consacré à l'examen des origines les plus reculées, paraîtra peut-être hérissé de recherches et de documents ; mais si l'on considère combien il est utile de bien fixer le point de départ et de répandre la lumière sur les époques les plus obscures, on nous pardonnera, facilement, des longueurs qui ne se représenteront pas dans les volumes suivants.

PREMIÈRE PARTIE

DIVISION DE LA GAULE
EN DEUX GRANDES ZONES, PROUVÉE PAR LES LANGUES,
LA RELIGION ET LES MŒURS

I

DES LANGUES DE LA GAULE A L'ÉPOQUE DE L'INVASION ROMAINE

Parmi les éclaircissements que des recherches nouvelles nous permettent d'ajouter à la description de la Gaule de César, les plus importants, sans contredit, sont ceux qui concernent les langues.

S'il reste encore à remplir bien des lacunes à cet égard, c'est que la plupart des critiques, très-versés dans la connaissance du latin et du grec, ont été portés à trop exagérer l'influence de ces deux langues. Des études assez étendues, faites dans ces derniers temps sur le *bas-breton* et le *gaélique* d'Angleterre, ont fait jaillir de grandes lumières de l'exploration de ces dialectes incontestablement gaulois : mais on a complétement négligé l'étude de nos patois méri-

dionaux, et c'est là cependant que résident, selon nous, des couches précieuses des anciens idiomes celtiques. Il serait indispensable de les consulter à fond avant de dire son dernier mot sur les langues diverses que parlaient nos ancêtres à l'époque du vainqueur de la Gaule. Les idées que nous allons émettre sur cette question feront comprendre, nous l'espérons, quelle serait l'importance d'un travail de cette nature s'il obtenait tous les développements dont il est susceptible.

LES BELGES ET LES AQUITAINS

L'auteur des Commentaires a placé cette phrase fondamentale en tête de son livre :

Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam, qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit.

César nous met donc en présence d'un vaste territoire divisé en trois parties : la Belgique, l'Aquitaine et la Gaule ; chacune de ces régions a sa langue particulière.

Nous dirons peu de choses de la Belgique. Ses limites sont parfaitement connues ; elle s'étendait entre la Marne, la Seine, l'Océan et le Rhin ; pour ce qui concerne sa langue, nous nous contenterons de faire observer que le *breton* et le *gaélique* ont laissé peu de traces dans cette région ; le *belge* devait être, par conséquent, tout à fait étranger à ces dialectes gaulois ; car ce n'est pas sous l'invasion latine que le belge

primitif put disparaître. La civilisation romaine n'avait pénétré que très-imparfaitement entre la Seine et le Rhin; peut-être trouverait-on des indications précieuses dans le patois *wallon* et le *flamand*. Nous nous bornons à cette observation, laissant aux érudits de Gand et de Bruxelles le soin de jeter sur la langue de leur pays une lumière dont nous ne pouvons qu'entrevoir la lueur.

Les limites de l'Aquitaine, la nature de l'idiome qu'on y parlait, seront l'occasion d'investigations plus développées.

L'Aquitaine est la province des Gaules que César connaît le moins et qu'il définit le plus incomplétement. Il commence par dire qu'elle est séparée de la Gaule par la Garonne: *Gallos, ab Aquitanis Garumna flumen... dividit ;* plus tard il ajoute qu'elle est « bornée par la Garonne, les Pyrénées et la partie de l'Océan qui baigne les côtes d'Espagne. » Le triangle ainsi limité, et qui devint dans la suite la *Novempopulanie*, forme à peine la vingtième partie de la Gaule, et cependant César ajoute que l'Aquitaine en représente le tiers, soit par son étendue, soit par sa population (1).

Evidemment César avait oublié sa première délimitation, ou, pour mieux dire, la reconnaissant erronée, il considérait l'Aquitaine comme se prolongeant au nord, bien au delà de la Garonne, et atteignant la Lyonnaise, conformément aux limites qu'elle reçut officiellement du temps d'Auguste.

Il résulte de cette contradiction qu'il y a deux Aqui-

---

(1) *Crassus quum in Aquitaniam pervernisset, quæ pars, ut ante dictum est, et regionum latitudine, et multitudine hominum ex tertia parte Galliæ est æstimanda...* (Liv. III, ch. XX.)

taines pour César, l'une qui s'arrête à la Garonne : c'est celle qui diffère du reste de la Gaule par sa langue et par ses lois; l'autre qui pénètre jusqu'à la Loire : celle-ci forme bien le tiers de la Gaule, mais dépend en partie de la Celtique proprement dite (1).

Les *Aquitains* parlaient une langue différente de celle des *Celtes*, nous dit César; pour savoir quel était l'idiome des Aquitains, il faut chercher l'origine de ce peuple.

Selon Pline (2), les Aquitains n'étaient autres que les Armoriques. « Toute la Gaule à laquelle on a donné le nom de *chevelue*, dit-il, comprend trois peuples différents : la Belgique s'étend de l'Escaut à la Seine; le pays qui vient ensuite entre la Seine et la Garonne est la Celtique, à laquelle on donne aussi le nom de

---

(1) Nous ne sommes pas les premiers à le dire : les *Commentaires* sont loin d'être une œuvre complète et bien étudiée : « Le texte, dit le général d'Allonville (*Dissertation sur les camps romains*), n'est, en général, point assez développé pour qu'il ne soit pas facile d'établir des hypothèses différentes relativement aux divers lieux que César a mentionnés plutôt que décrits : c'est au milieu des opérations de la guerre et des préoccupations de l'ambition que ce conquérant jeta rapidement sur ses tablettes les notions succinctes qui avaient été recueillies par lui seul sur ce pays. *Quam facile atque celeriter eos perfecerit scimus*, dit Hirtius dans sa préface. »

Le sens précis de *commentaires* est *souvenirs* : il se compose des mots *cum mens*, et exprime l'idée de notes prises dans le but de ne pas oublier les faits principaux; aussi Plutarque donne-t-il aux commentaires le nom d'*éphémérides* ἐφημερίς.

La guerre des Gaules n'est donc pas une œuvre après laquelle il ne reste rien à dire; elle renferme des notions très-précieuses, mais une infinité de points ont besoin d'être éclaircis et développés.

(2) *Histoire naturelle*, liv. IV, chap. XXXI.

Lyonnaise ; puis vient l'Aquitaine, auparavant nommée l'Armorique (*Aremorica*), qui s'étend de la Garonne aux Pyrénées. »

Ainsi Aquitains et Armoriques formeraient le même peuple ; mais nul n'ignore que le centre de la confédération armoricaine était placé au nord de la Loire : il faudrait donc conclure qu'à une époque plus ou moins reculée, elle s'étendait depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées, où elle confrontait aux Cantabres. Cette opinion ne manque pas de preuves ; il est incontestable, par exemple, qu'il fut un temps où le bas-breton, langue des Armoriques, était parlé au pied des Pyrénées. On retrouve trois cents mots de ce dialecte, pour le moins, dans le vocabulaire de la Gascogne moderne; et ces mots ne se reproduisent ni dans le provençal, ni dans le languedocien. De plus l'armoricain a fait également sentir son influence sur la prononciation gasconne, bien plus directement que sur la provençale : les sons *che*, *go*, *gar*, *ho*, *hec*, *ed*, principales intonations du bas-breton, figurent dans le patois gascon, tandis qu'il sont remplacés dans le provençal par des sons plus doux, tels que *fe*, *el*, *y*, et d'autres voyelles finales.

Un grand nombre de mots bretons se retrouvent dans la géographie romaine de l'Aquitaine (1) ; enfin

---

(1) Sos, capitale des Sociates, vient du breton *soc'h, souec'h, souez* : merveille, admiration, ce qui répond parfaitement à l'importance de cette ville et à sa vigoureuse résistance.

Tarusates, vient de *tarza*, rompre, darder, pointer, pétarder, et de *es*, terminaison donnant au mot la force d'un adjectif.

Tarbelli, de *tarza*, et de *belli*, pouvoir, autorité.

Preciani, de *preiza*, piller, butiner, ravager, faire le métier de pirate.

cette langue a fourni un contingent très-considérable de noms géographiques à des villages inconnus des Romains, et conservés jusqu'à nos jours. Nous en avons relevé trente-sept dans le département des Landes, onze dans le pays Basque, trente dans le Béarn, vingt-deux dans les Hautes-Pyrénées, trente-trois dans le Gers, vingt dans le Comminges (1). Tels sont les titres qui établissent une certaine parenté entre les Aquitains de la *Novempopulanie* et les Armoriques.

D'un autre côté, Strabon nous représente les Aqui-

ELUATZES, (capitale, *éouso, éause*), vient de *éouch*, élévation, vigilance.

AGINUM, (Agen), de *agen*, source d'eau vive.

CARANTONUS (la Charente), de *Karantez, Karantéziou*, agrément, abondance.

SEGORA (à l'ouest de Poitiers), de *sech'or*, sécheresse.

AGENATES (au sud de Nantes), de *aienen, agen*, source.

NAMNETES (Nantes) de *nannek*, affamé, avide, ardent.

HUNGUNUERO (entre Auch et Toulouse), de *heng*, aversion, répugnance et de *kunia*, fuir en sautant.

MONESI (Monein), dans le pays Basque, de *moanat*, grêle, menu, fin.

TORNATES (près de Tarbes, *Tournay*), de *torr*, anfractuosité ; de *ann*, le, et de *aot*, rivage : le rivage escarpé.

GARUMNA (la Garonne), de *gwar*, ou *war*, courbé, arqué (ce fleuve décrit un quart de cercle), et du basque *ona*, bonne.

LUGDUNUM CONVENARUM, de *lug*, corbeau, et de *dun*, montagne.

VULCHALO, de *bug*, houx, plante, et de *choalem*, sel : le houx de la fontaine salée.

Le chef ADCANTUANNUS portait un nom également breton, formé de *ad*, redoublement ; *kann*, bataille ; *tun*, colline : la colline des deux batailles, nom digne d'un guerrier gaulois.

(1) Voir notre *Hist. des Peuples pyrénéens*, t. I, p. 445 à 452.

tains comme des Ibères. « Il diffèrent par la langue et par l'extérieur des autres Gaulois, dit-il, et sont semblables aux Espagnols. » (Liv. VI.)

Il est positif, en effet, qu'on trouve dans la géographie romaine des traces du séjour des Ibères dans cette province, tout aussi nombreuses que celles du séjour des Armoriques (1).

On sait d'ailleurs que le haut Comminges fut

---

(1) Nous citerons les noms de villes qui suivent :

LAPURDUM (Bayonne), qui vient du basque *lapa*, lie, saleté, et de *urde* pourceau, lieu ou l'on enferme les pourceaux..... On n'ignore pas que le Béarn et le pays Basque furent renommés de tous temps pour la production de ces animaux.

BENEARNUM, vient de *béhia*, vache ; *arnoa*, vin... pays de ...es et de vin. Le Béarn portait des vaches dans ses ar...s, et les coteaux de Jurançon produisent du vin qui fut ...èbre à toutes les époques.

BERCORATES (aujourd'hui Biscarosse, dans les Landes), vient de *bisk*, colline ; *arran*, vallée ; *osse*, bonne.

BAZADATES (Bazas), de *baze*, pâturage abondant.

ATURENSES, ou *atures*, habitants de l'Adour, vient du basque *andi*, grande ; et de *our*, eau.

TURNASIUM, *tursan*, près d'Aire, dérive d'*aturenses*.

TARBELLI (Dax) de *lara*, pâturages : *belz*, noirs.

OSQUIDATES, de *osca*, entaille, gorge, mot auquel les Romains ajoutèrent la terminaison *ates*, c'est-à-dire habitants de la gorge.

OLORONENSIUM ou CIVITAS OLORONE, de *illi*, vile ; *uros*, eau. *Oloron* est à la jonction de deux gaves.

ASPALUCA (*Acous* d'après Danville) de *aspe*, derrière ; *lu*, pays.

BIGERRONES ou BEGERRI (Bigorrans), de *baya*, rivière, ou de *bi*, deux ; *gorra*, élevé, élévation.

SIBILLATES, de *subola*, pays couvert de forêts (aujourd'hui *Souletins*, pays de Soule).

GARRITES (pays de Gaure, dans le Gers), de *gari*, blé ; cette contrée est abondante en céréales.

peuplé, administrativement, par Pompée, qui transporta, aux sources de la Garonne, des tribus Cantabres vaincues dans la guerre de Sertorius. Il leur donna le nom de *Convenæ* (réunis) : *Lugdunum convenarum* fut leur capitale. Les environs de cette ancienne ville, aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges, ont fourni un grand nombre de cippes et d'autels votifs dont les inscriptions renferment des noms incontestablement basques. Leur étude ayant une grand importance historique, nous allons répondre au désir exprimé par M. Ampère, dans son *Histoire de la littérature française*, t. I, pag. 11, en traduisant ces noms.

Les *Convenæ*, ralliés aux Romains, avaient adopté les caractères de l'alphabet latin; leurs inscriptions sont d'ailleurs composées selon les formules en usage dans tout l'empire; mais, en acceptant les habitudes romaines, les *Convenæ* conservèrent les noms de leurs ancêtres et ceux de leurs dieux ; la grammaire imposa à ces mots des terminaisons, des cas latins; les racines restèrent cantabres. Il serait bien difficile, en effet, de découvrir des radicaux latins dans des noms aussi étranges que ceux de *lixo*, *erge*, *sornausi*, *artahé*,

---

Climberris, Eliberre (Auch), de *illi*, ville; *berry*, nouvelle.
Belzinum (Lombez), de *belz*, noir ; *ino*, tant que.
Callagurris (aujourd'hui Martres sur la Garonne), de *callaco*, roseau ; *uri*, village : village dans les roseaux.
On voit encore, dans cette localité, le quartier de *Calagans*.... La vallée de l'Ebre possédait une ville du même nom.
Nous trouvons un bien plus grand nombre de noms de lieux basques parmi les villages modernes de cette contrée. Nous en avons cité 79 dans le Béarn, 75 dans le Bigorre, 23 dans les Landes, 18 dans le Gers, 40 dans le Comminges. — (Voir *Histoire des Peuples pyrénéens*, t. I, p. 471 à 496.)

astoilunno, *baygorixo*, *bihoscin*, *ele*, *abellioni*, *leheren*, *aherbelstê*. Le basque, au contraire, les revendique et les explique sans effort (1).

Nous n'avons pas à chercher quelles sont les traces

---

(1) LIXO vient de *lizuna*, impudique. Ce dieu présidait aux eaux thermales de Bagnères-de-Luchon.

ERGE, de *erguella*, enjouée.

BIHOSCIN, de *bihotza*, cœur, courage : le dieu du courage.

SORNAUSI, de *zornéa*, matière; *osoa*, entière : le dieu de la nature.

ARTAHÉ, de *artha*, soin, protection.

HOROLATI, de *ohoréa*, honorée.

ABELLIONI, de *abéie*, troupeau; *on*, bon : Dieu protecteur des troupeaux.

BAYGORIXO, de *baya*, étang, rivière; *goria*, élevée.

ASTOILUNNO, de *asta*, rocher; *lu*, pays ou de *astoa*, âne; *illum*, des nuits... Etait-ce le Dieu des rochers, était-ce une divinité plus érotique? quelle que soit la traduction que l'on préfère, cet être adoré par les Convenæ n'en a pas moins un caractère cantabre incontestable.

MARTI LEHEREN de *lehercea*, écraser : Mars écraseur.

AHERBELSTE, de *aker*, bouc; *bels*, noir.

EXPROCINIO, de *ezporsatcéa*, animer.

CAMBARARUS, de *cambara*, chambre : qui s'occupe de la chambre.

HARBELLE de *harcea*, prendre; *belia*, corbeau.

BAEZERTE, de *baz*, sauvage; *baza*, forêt.

HARSI, de *harcea*, prendre.

SENHENNIS, de *sinhestea*, foi; croire : le croyant.

ANDOSSIC, ANDOSSO, de *andatcéa*, ou *andotcéa*, lever.

ANDOSTEN, *idem*.

BASCÉIA, de *bazcatcéa*, paître, repaître.

ARTHÉIDE de *arthé*, soin, soigneuse.

ANDERE, de *anderéa*, *andréa*, jeune fille.

HARSPI, de *haritz*, chêne; *pe*, au pied de.

BERHAXIS, de *aberatça*, riche en troupeaux.

HOTARRIS, de *otharre*, panier : faiseurs de paniers.

LAHÉ, de *lachoa*, libre, délivré; il faut remarquer que *lahé*

de la langue cantabre dans les arrondissements de Bayonne et de Mauléon ; tous les noms de lieux y sont basques, et cette langue est la seule en usage dans le peuple.

L'Aquitaine, comprise entre la Garonne et les Pyrénées, nous offre donc deux langues en usage du temps de César ; il en existait même, probablement, une troisième : le patois qu'on y parle de nos jours, qui fut un dialecte très-important, très-répandu, et dont nous allons nous occuper. Mais faut-il s'étonner de la présence de trois idiomes dans une province frontière que les Romains jugèrent à propos de désigner bientôt après sous le nom de *Novempopulanie ?*

Quoi qu'il en soit, comment expliquer la coexistence de ces trois langues ; comment concilier l'opinion de Pline, qui considère les Aquitains comme des Armoriques, avec celle de Strabon, qui voit en eux des Ibères ou Espagnols ?... Loin de combattre l'une pour adopter l'autre, il nous sera facile de prouver qu'elles sont conciliables toutes les deux, et qu'elles se complètent mutuellement.

Lorsque des pensées différentes sont émises par des hommes d'une grande autorité, la prudence conseille de ne repousser complétement aucune d'elles : il vaut mieux rechercher ce que toutes les deux renferment

---

est invoquée : *Pro salute dominorum*, pour le salut des maîtres.

ALARDOSSI, vient de *aldarea*, autel.

ARMASTONI, de *arima*, âme.

AVERANO, de *aberastea*, s'enrichir.

BULLUCA, de *bazcatcéa*, paître, repaître.

ARGESIS, de *arguitcéa*, éclairer.

ILLUMB... de *illumbeac*, ténèbres.

de vérité. Le mensonge n'est pas si facile à inventer que l'on pense, et le paradoxe lui-même cache souvent un fond vrai qu'il est utile de recueillir.

Quelles sont, par exemple, les preuves historiques qui s'opposent à ce que les Armoriques aient pénétré dans la région pyrénéenne trois ou quatre cents ans avant César ? Cette supposition admise, il est naturel qu'ils aient laissé dans cette contrée des noms bretons à des villes, à des villages.

Survient une nouvelle tribu : les Celtes (nous justifierons plus tard cette opinion), ils arrivent du côté de la Ligurie et du Languedoc, ils franchissent la Garonne au-dessus d'Agen et refoulent les Armoriques. Ces premiers occupants repassent le fleuve à leur tour au-dessous d'Agen, et rentrent dans la véritable Armorique. Le nouveau peuple apporte dans l'Aquitaine une langue dont le fondement est le patois moderne.

Ar mor, en bas-breton, signifie la mer ; or, la même idée s'exprime en patois méridional, par *agoua tenguen* ou *ayga tienen ;* qui tiennent l'eau, qui habitent les bords de l'eau. César arrive, trouve le mot *armor* traduit par *ayga tienen ;* il écrit *Aquitania, Aquitani* (1).

Les Aquitains avaient de grandes relations avec

---

(1) On nous objectera, peut-être, que les Romains ont pu former directement le mot Aquitani en traduisant en leur langue les mots *ar mor* par *aquam tenens*. Un pareil résultat est contraire à l'action grammaticale des Romains sur la géographie gauloise : ces conquérants se contentèrent de donner des désinences, une physionomie latine, aux noms de lieux gaulois, sans songer à les traduire ; s'ils avaient formé eux-mêmes les mots *aquam tenens* de *ar mor*, ils auraient appliqué la désignation d'*Aquitani* à tous les Armoriques, tandis qu'ils ne l'étendirent qu'à ceux du midi de la Ga-

les Basques, dont ils n'étaient séparés que par l'Adour et les Gaves. Crassus les trouva réunis, au nombre de 50,000, dans le pays des *Sociates* et des *Tarusates*. César nous raconte de la manière la plus précise que bon nombre de ces combattants arrivaient du pays des Ibères, de ces Pyrénées *d'Osca* (Huesca), dans lesquelles Sertorius avait lutté si longtemps contre les armées romaines; ils étaient donc de la même race que les *Convenæ*, transportés par Pompée près des sources de la Garonne... Après les victoires de Crassus sur les *Sociates* et les *Tarusates*, nous voyons très-clairement ces Ibères regagner les Pyrénées (1).

L'étroite alliance des *Ibères* et des *Aquitains*, la promptitude des premiers à voler au secours des seconds, dans les moments de danger, indiquent assez qu'ils fréquentaient l'Aquitaine, qu'ils y avaient des villes, des villages, des camps retranchés. Strabon, contemporain d'Auguste et de Tibère, était donc parfaitement autorisé à dire que les habitants de l'Aquitaine *ressemblaient plus aux Espagnols qu'aux autres Gaulois*. La langue basque ou ibérienne y étant parlée dans plusieurs cantons, comme elle l'est aujourd'hui dans deux arrondissements des Basses-Pyrénées, César avait également raison de dire: *Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt.*

Mais, à côté de la population basque, devait exister une population celtique, assez considérable ; sans cela

---

ronne, et respectèrent le nom primitif chez ceux du nord.

(1) *Ex millium L numero quæ ex Aquitania Cantabrisque convenisse constabat, vix quarta parte relicta, multa nocte se in castra recepit.* (L. III, ch. XXVI.)

comment expliquer la grande émotion que provoqua, peu de siècles plus tard, sous les rois de la première race, l'invasion cantabre, qui sillonna toute la Novempopulanie et franchit même la Garonne ? Cette irruption, racontée par Frédégaire, fut motivée par l'expédition que les Goths de Tolède dirigèrent contre les Ibères du nord de l'Espagne, et qu'ils refoulèrent vers les Pyrénées. Quoi qu'il en soit, il n'y aurait pas eu irruption, trouble, grande inquiétude dans le royaume de Charibert, si les Basques avaient, de tous les temps, occupé la Novempopulanie, et s'ils n'avaient pas poussé devant eux une autre population. Celle-ci était formée de tribus celtiques, qui se hâtèrent de rentrer en Novempopulanie aussitôt que les circonstances le leur permirent ; elles y formèrent les *Vascons*, c'est-à-dire les *petits Basques*, les *demi-Basques*, successeurs des Basques venus de l'Ibérie.

Ainsi se trouve expliquée l'existence d'un grand nombre de lieux, portant des noms cantabres, dans tout le triangle compris entre la Garonne et les Pyrénées, bien que la langue basque elle-même y ait été parlée à une époque indéterminée, et d'une manière très-passagère.

Nous avons dit un mot des Belges, nous connaissons les Aquitains, occupons-nous des Galls et des Celtes.

LES GALLS ET LES CELTES

Les Gaulois et les Celtes ne formaient-ils qu'un peuple, une race? César est-il complétement dans le vrai, en les confondant au fond, pour ne les distinguer que par cette phrase : *Qui ipsorum lingua Celtæ*,

nostra Galli appellantur? Rien ne nous paraît plus probable, au contraire, que la différence de langue et de contrée, qui séparait les deux peuples (1).

M. Amédée Thierry a parfaitement établi « que les Galls avaient précédé les Kimris sur le sol de la Bretagne, et probablement aussi sur celui de la Gaule, » (t. I, p. 21). Il ajoute ailleurs que le nom de *Celte* était celui, d'une tribu et non point celui du peuple gaulois tout entier (2).

Les *Galls* ou Gaulois, paraissent donc avoir été les premiers habitants de la Gaule. Nous établirons ailleurs que les *Celtes* différaient des *Galls* par la religion ; que le druidisme n'eut jamais, chez eux, le caractère absolu, dominateur, sanguinaire, qu'il montra chez les *Galls* de la Grande-Bretagne et de l'Armorique ; nous nous bornerons à montrer ici que la langue *celte* était tout autre que celle des *Galls*, et que cette tribu ne faisait partie de la grande confédération gauloise qu'au même titre que les *Belges* et les *Aquitains*.

S'il est un point positif, hors de doute aujourd'hui,

---

(1) Il reste à peu près établi dans l'état actuel de la science, que la race gauloise appartenait à la famille japétique ou indo-européenne, et qu'elle eut son berceau dans *l'Arie*, terre sainte des premiers âges, située vers *l'Oxus* et *l'Iaxarte*, c'est-à-dire dans le *Turkestan* et la *Grande-Boukharie*.

(2) Les Kimmerii, Kimri où Cimbri, de la même race asiatique que les premiers Gaëls, entrèrent dans la Germanie et dans la Gaule vers l'an 631 avant J.-C., chassés par une invasion Scythe. Ils pénétrèrent aussi dans le nord-ouest de la Gaule, et occupèrent la Belgique, la Bretagne, les îles d'Érin et d'Albion. Ils avaient pour chef le terrible *Hu-gadarn*, ou *Hu-le-puissant*, qui semble être venu réveiller dans toute la contrée qu'il parcourut le sombre et sanguinaire génie du druidisme.

dans l'histoire des Gaulois, c'est que les Bas-Bretons descendent des Armoriques et que les Gallois et les Gaëls d'Angleterre se confondent avec ces derniers; ils ont la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes chants; ils eurent les mêmes bardes et les mêmes druides ; les historiens et les philologues anglais sont unanimes à cet égard. Chez nous, MM. Edwards, de la Villemarqué, Amédée Thierry, Ampère et bien d'autres professent la même opinion.

Or, consultez les documents qu'ils ont réunis sur les origines de ces tribus de l'Angleterre, tous parlent de *Gaëls*, de *Gallois*, de *Gaélics*, ce qui évidemment répond au mot *Gaulois*; nulle part, le mot *Celte* ne figure comme synonyme.

Transportons-nous de la Grande-Bretagne et de l'ouest de la Gaule, vers le centre et le midi de cette seconde région. Nous trouvons un peuple auquel tous les historiens, tous les géographes, donnent, au contraire, avec la même unanimité, le nom de *Celtes*.

Strabon divise la Gaule en trois grands peuples, comme César : Αχυιτανους και Βελγας καλουντες, και Κελτος: les Aquitains, les Belges et les Celtes. Pourquoi passe-t-il les Gaulois sous silence? c'est que Strabon est Grec, et qu'à ce titre, il considère principalement la Gaule au point de vue des populations qui avoisinent la Méditerranée. Il nous dit ailleurs que les habitants de la Provence étaient Celtes, que les habitants de Narbonne l'étaient aussi, et il ajoute : *Le nom de Celtes, qui, dans l'origine, était particulier à ces peuples, fut étendu plus tard par les historiens grecs à toutes les populations de la Gaule.* Ce mot avait même une bien plus grande extension; car, d'après le même auteur (liv. I, ch. II), les habitants

de tout l'Occident portaient autrefois le nom de *Celtes*. Cette confusion était assez naturelle à cette époque : les Belges, les Aquitains, les Armoriques étaient inconnus ; les Romains, en remontant le Rhin, en franchissant les Cévennes, découvrirent ces nouveaux peuples ; ils leur donnèrent le nom de *Galli*, *Gaulois*, mais les habitants du sud restèrent toujours les *Celtes*.

Diodore de Sicile jette une vive lumière sur ce point ; il divise la Gaule en deux parties seulement, l'une habitée par les *Celtes ;* elle s'étend au nord de Marseille, entre les Alpes et les Pyrénées, l'autre occupée par les Gaulois, et située au-dessus, c'est-à-dire au nord-ouest de la Celtique jusqu'à l'Océan.

Après une assertion si rationnelle et si claire, il reste prouvé, avec la dernière évidence, que les *Gaulois* étaient les habitants du nord-ouest, et les *Celtes* les habitants du sud-est.

M. Amédée Thierry, auquel il faut toujours revenir lorsqu'on parle de la Gaule, car son livre est et restera la base historique de ces temps primitifs, fait parfaitement ressortir l'insuffisance du texte de César, et arrive à des conclusions semblables à celles de Diodore de Sicile.

« Le mot *Celte*, dit-il, était local et s'appliquait soit à une tribu, soit à une confédération de tribus occupant certains cantons. Il avait, par conséquent, un sens spécial et restreint.

« Le témoignage formel de Strabon vient confirmer cette hypothèse, il dit que les Gaulois de la province narbonnaise étaient autrefois appelés *Celtes*, et que les Grecs, principalement les Massaliotes, étant entrés en relation avec eux, avant de connaître les autres peuples de la Gaule, prirent, par erreur, leur nom pour le nom

commun à tous les Gaulois : Polybe les place autour de Narbonne, Aristote au-dessus de l'Ibérie, Denys de Périegète par delà les sources du Pô ; enfin, un savant commentateur grec de Denis, Eustache, relève l'erreur vulgaire qui attribuait à toute la Gaule le nom d'un seul canton... Plutarque place, en outre, entre les Alpes et les Pyrénées, dans les siècles les plus reculés, un peuple appelé *Celtorii.*

« Les historiens nous disent unanimement que ce furent les *Celtes* qui conquirent l'ouest et le centre de l'Espagne, et, en effet, leur nom se trouve attaché à de grandes masses de populations ibériennes, telles que les *Celtibères*, mélange de *Celtes* et d'*Ibères*, qui occupaient le centre de l'Espagne, et les *Celtici* qui s'étaient emparés de l'extrémité sud-ouest.

« Pour la Haute-Italie, quoique inondée deux fois par les peuples transalpins, elle ne présente aucune trace du nom de *Celte ;* aucune tribu, aucun territoire, aucun fleuve ne le rappelle, c'est toujours et partout le nom de *Galls.* Le mot *Celtæ* ne fut connu des Romains que plus tard (1).

« Il me semble résulter de ce qui précède, poursuit M. Amédée Thierry, 1° que le mot *Celte* avait, chez

---

(1) Il est facile de comprendre pourquoi Tite-Live et les autres historiens ne donnent jamais la dénomination de *Celtes* aux Gaulois qui envahirent l'Italie : ces auteurs, fidèles à la distinction de César : *qui nostra lingua Galli appellantur,* n'appliquaient jamais le mot *Celte* aux peuples qui venaient d'au delà des Alpes. Mais rien ne prouve que les conquérants du bassin du Pô ne fussent pas de véritables Celtes; tout porte à croire, au contraire, qu'ils arrivaient de cette partie méridionale de la Gaule, où Diodore de Sicile place cette vaste confédération.

les Galls, une acception bornée et locale; 2° que la confédération des tribus celtiques habitait en partie parmi les Ligures, en partie entre les Cévennes et la Garonne, le plâteau des Arvernes et l'Océan. »

L'opinion de M. Amédée Thierry est aussi la nôtre; nous chercherons seulement à la bien fixer sur certains points.

D'abord nous ne voyons pas de raison pour étendre le territoire des Celtes jusqu'à l'Océan, car il ne faut pas oublier que les bords de cette mer appartiennent aux *Galls* et aux *Armoriques*, d'après Pline et Diodore de Sicile.

En second lieu, nous nous demandons sur quelles preuves peuvent se fonder M. Edwards et tous les philologues qui ont écrit sur les langues *gauloises* et *galloises*, pour donner le nom de *celtiques* aux dialectes parlés dans la Bretagne et en Angleterre, contrées qui furent occupées par les Galls, et dans lesquelles il est indubitable aujourd'hui que n'habitèrent jamais les Celtes.

Nous voilà naturellement amenés à chercher quelle était la langue des *Celtes;* nous espérons établir qu'elle n'était ni le *bas-breton*, ni le *gallois*, ni le *gaélique*, mais une langue toute particulière, sur laquelle nous allons essayer quelques recherches.

Sulpice Sévère, qui écrivait la vie de saint Martin de Tours, au quatrième siècle, fait dire à un de ses personnages : « Parle-nous gaulois ou parle-nous celtique, pourvu que tu nous parles de Martin. »

Ces paroles naïves, mais caractéristiques, ne permettent pas de douter que le *gaulois* et le *celtique* ne fussent deux langues très-distinctes, parlées concurremment dans les Gaules.

Plus tard, Sidoine Apollinaire écrivait à un de ses
ɔis que la noblesse d'Auvergne commençait à dépo-
r la croûte de l'élocution *celtique* (*squamas celtici*
rmonis) et à parler latin. Or, les Arvernes habitaient
partie de la Gaule où Strabon et Diodore de Sicile
acent les *Celtes*, ce qui justifie pleinement le mot
ltici employé par Apollinaire.

Nous sommes donc en présence de deux peuples et
deux langues. Nous connaissons la langue des Gau-
du nord-ouest, c'est le bas-breton, c'est le gal-
idiomes populaires des pays habités par les *Galls*.
devrons-nous chercher la langue celte ? dans les
ois de la Gascogne, du Languedoc, de la Provence,
ı Limousin et de l'Auvergne, ancienne patrie de la
nfédération celtique.

Vous tombez dans une véritable hérésie, diront un
and nombre de philologues. Au lieu de rencontrer
des langues *celtiques*, vous ne trouverez que des
ois *romans*, c'est-à-dire venant des Romains, et for-
d'un latin dégénéré.

Voilà votre objection, voici notre réponse.

D'abord les critiques modernes les plus attachés au
tème qui voudrait étendre l'usage du *bas-breton* et
gaélique à la Gaule entière, sont obligés de recon-
ltre « que la différence si tranchée entre la pronon-
on du nord et du midi de la France, correspond,
u'à un certain point, à une différence analogue des
ɔmes primitifs des Gaulois. Par exemple, l'idiome
n, alors parlé dans les provinces du nord, emploie
quemment l'*u* nasal, qu'on ne trouve pas dans le
ialecte des Gaulois du midi. » (Demogeot, *littér.*
anc., p. 5 et 6.) M. Demogeot et M. Edwards ne
oient dans cette différence de prononciation qu'un fait

peu important, digne à peine d'être ‹ ; ıs y voyons, nous, le point de départ de tout I o r- vations que nous allons présenter. Il y avait là r qu'une différence de voyelles, il y avait une d rence de langue. Arrivons aux preuves.

Les Gaulois qui franchirent les Alpes, vers avant Jésus-Christ, et qui s'établirent dans le du Pô, appartenaient indubitablement à la confédéri tion *celtique ;* car c'étaient des *Arvernes*, des *Ambar* des *Bituriges* et des *Éduens* (1). Or, les noms de peuples, ceux des chefs qui les conduisirent au d des Alpes, ceux des villes qu'ils y fondèrent, n'ont de commun avec la langue bretonne, et appartien au contraire aux patois dits *romans* (2).

---

(1) Les premiers Gaulois descendus en Italie antê ment à cette invasion, portaient le nom d'*Ambra* ou ‹ (les vaillants), ils chassèrent du bassin du Pô les peu *cules*, et franchirent même les Apennins (Alpenino, Alpe petites Alpes). Ce mouvement avait eu lieu environ 150 avant J.-C. Plus tard, les Ombres furent expulsés de l'*O* et du bassin de l'Arno, par un nouveau peuple, les *Etru* ou *Tyrrhéniens*, race pélasgique, originaire de l' neure, à peu près onze siècles avant notre ère; les G Ombres se réfugièrent alors dans les Alpes et les h vallées du Pô.

(2) D'après ces patois, en effet, Ambarrii vient de *emb* lieu enfermé, clos de murs, de palissades ou de dé naturelles.

Bituriges vient de *bits*, *rix*, riches, abondant en vi

Le nom du chef biturige, *Bellovèse*, est encore ıre dans le midi de la France, où il est devenu *betbeze*, *bel* signifie *beau voir*.

Ambigat, nom d'un roi biturige, vient de *en-bigat*; signifie : qui a une grande perche devant sa porte; un ma qu'on a planté pour lui faire honneur. Ce mai était inconte- tablement une expression du langage druidique des *Runes* q

De l'Italie, suivons les Celtes en Espagne. Ici nous rouvons le mot *Celtes*, et non pas le mot *Galls*, par raison que ce ne sont pas les Romains qui, les premiers, nous signalent leur arrivée, mais les peuples digènes eux-mêmes, qui se mêlent à eux sous le m de *Celtibères*. Quelles sont les langues populaires i se conservent dans la partie nord-est de l'Espagne,

---

ıt les plantes et les fleurs pour signes hiérogliphiques. s ce vocabulaire, le bouleau, le chêne, étaient l'image de ιorce et de la durée. Quel honneur plus grand pouvait-on e à un guerrier que de placer devant la porte de son ιbitation une inscription *runique* qui glorifiait son courage et sa puissance?

Milan, *Mediolanum*, ville fondée par Bellovèse, rappelle la te ville de Mielan, dans le midi de la France, et signifie ıeu de la lande, de la plaine non boisée.

Vérone, fondée bientôt après, vient de *bero*, jolie, belle; *ouno*, jolie, petite, belle.

Brescia, autre fondation de la même époque, de *bres*, *ıo*, berceau, corbeille.

Cô , sur le lac de ce nom, vient évidemment de *coumo*, e ıite, resserrée entre deux montagnes.

ga , enfin, de *bergo*, latte, gaule, jalon (Pau, dans les re es, doit également son nom aux piquets ou jalons qui 'irent à tracer son enciente).

P tard, en 521, les Boïens, *Boii*, peuple des sources de la , franchissent les Alpes à leur tour, traversent le Pô près de son embouchure et construisent *Bononia* (Bologne) qui pourrait bien venir de *bougno*, grosseur, boursouflure *bougnounio*, petite boursouflure ou élévation du sol.

Boï en patois méridional, veut dire bois; *Boïes*, hommes habitués aux bois, habitant les bois. Cette étymologie paraîtra plus simple, pensons-nous, que celle qui fait venir *boii* du gallois *bw*, la peur, *bwg* et *bug* terrible. Voilà, d'ailleurs, des syllabes bien sourdes pour un peuple du midi de la France, qui va s'installer en Italie.

occupée par ces derniers ? c'est le catalan et le valencien, deux dialectes très-importants des langues dites romanes, et tout à fait semblables au limousin et au provençal.

L'Espagne reçut d'autres émigrés de la Gaule, à l'extrémité sud des Pyrénées cantabres : mais ceux-ci venaient du véritable pays des *Galls*, c'est-à-dire de la Gaule du nord-ouest, et non point de la *Celtique*. Ils conservèrent fidèlement leur nom patronymique et le donnèrent à la *Galice*.

Transportons-nous enfin dans la partie orientale de l'Europe, entre la Suisse et les bouches du Danube; de nouveaux mystères historiques nous attendent dans cette contrée.

D'abord, deux faits étranges ne peuvent man de frapper les philologues, c'est qu'au milieu de c contrée immense, que se partagent aujourd'hui langue allemande et la langue slave, existent et p pèrent, depuis des temps inconnus, deux populati très-éloignées l'une de l'autre, et parlant des d tes de la langue qui s'étend tout le long de la terranée, depuis Valence jusqu'à Venise; ces dialectes sont le patois *Grison* et le *rouman* du bas Danube.

On a bien essayé d'expliquer l'existence de ce dernier par le cantonnement prolongé de légions romaines, sous Trajan. Mais les légions occupaient l'Europe entière, alors ; il n'y avait pas plus de raison pour qu'elles transportassent le *rouman* dans le bas Danube, que sur le Rhin ou sur le Nil, en Afrique ou dans l'Asie-Mineure.

D'ailleurs, une armée ne saurait propager une langue autre que celle qu'elle possède ; les soldats ro-

mains parlaient latin, et non point provençal ou gascon.

L'intervention des légions impériales nous paraît d'autant plus inutile dans cette affaire, que l'histoire nous fournit un moyen infiniment plus simple et plus direct d'attribuer à des populations, arrivées du midi de la Gaule, le transport d'un dialecte semblable à ceux du Limousin et du Languedoc.

« Quelques années avant l'invasion de Bellovèse, dans le nord de l'Italie, dit M. Amédée Thierry, les tribus accumulées au nord-est, dans la Séquanie et l'Helvétie, envoyèrent au dehors une horde de guerriers, de femmes et d'enfants, sous la conduite de Sigovèse (1) ; elle sortit de la Gaule par la forêt *Hercynie,* et se fixa sur la rive droite du Danube et dans les Alpes illyriennes. » (t. I, p. 39.)

Plus tard, 281 ans avant J.-C., les Volsques Tectosages de la vallée de la Garonne, envoient une colonie très-nombreuse traverser également la forêt Hercynie et s'établir dans la plaine du bas Danube ; ce fut là qu'Alexandre le Grand la trouva en 340. Les députés de la tribu gauloise se rendirent dans son camp ; il les reçut avec courtoisie, et les rattacha à ses intérêts par un traité d'alliance. (*Voir* Thierry, t. I, p. 132.)

N'est-il pas digne de remarque, qu'un patois fort semblable au languedocien, soit encore la langue de cette *Roumanie,* où Alexandre le Grand rencontra des Gaulois originaires des rives de la Garonne, et qu'un dialecte de la même langue soit parlé dans cette vallée

(1) Sigovèse, en patois méridional *Sicaoubesé, Sicobesé;* il faut s'y voir ; c'est-à-dire il faut prendre garde ; homme avec lequel il ne faut pas plaisanter.

des Grisons, qui confrontait à l'Helvétie, province gauloise, faisant partie de ce que les Grecs et les Massaliotes appelaient le pays des *Celtes?*

Après ces témoignages concluants des relations de la Roumanie et du pays des Grisons avec la Gaule méridionale, il est assez superflu, on en conviendra, de faire intervenir des légions romaines pour expliquer l'existence de dialectes romans, dans ces contrées éloignées. Il fut une époque assurément, où ces dialectes régnèrent dans tout le bassin du Danube; on serait étonné de ne plus les voir s'étendre depuis la Suisse jusqu'à Bucharest, si l'on ne tenait compte de l'invasion torrentueuse des Huns, des Goths et des Germains, qui durent les y détruire, au quatrième et au cinquième siècle, pour n'y laisser survivre que les deux débris que nous venons de citer (1).

Il est temps de rejoindre les *Celtes* dans leur patrie, dans le midi de la Gaule; examinons les traces, les documents linguistiques qu'ils y ont laissés.

Quand on étudie la géographie latine de l'époque de César, on rencontre bien çà et là, dans le sud-est, quelques mots d'origine *gallique;* leur existence ne doit pas surprendre; car des tribus, des *clans*

---

(1) La race gauloise occupait, vers le troisième siècle avant notre ère, une partie du monde aussi étendue que l'Europe moderne. Elle se déployait « depuis *Érin* jusqu'à *Lestonie* (à quelques marches de Saint-Pétersbourg); depuis la pointe septentrionale de la *presqu'île Cimbrique* (Danemark) jusqu'aux Apennins; depuis les trois *finisterre*, de Bretagne, de Gaule, et d'Espagne, jusqu'aux frontières du *Pont* et de *la Cappadoce*; en passant par le Danube quelle occupait jusqu'à son confluent avec la Save, par les Carpathes, les Alpes illyriennes l'Hémus et la Thrace. » HENRI MARTIN, t. I, p. 29.

de cette confédération s'y établirent, soit avant l'arrivée des *Celtes,* soit pendant leur domination. *Celtes* et *Galls*, bien que différents de langue et de mœurs, étaient de la même race, après tout ; ils appartenaient, comme les Aquitains et les Belges, à la grande famille gauloise. Ce qu'il est plus important de remarquer, c'est que l'immense majorité des noms de lieux appartient aux patois méridionaux (1).

(1) On peut s'en convaincre par les citations suivantes :

Turonis, Tours, vient de *turon*, camp retranché. Mot encore en usage dans le Béarn et dans le Bigorre.

Cadurci, vient de *cap durs,* opiniâtre, persévérant, inébranlable.

Avaricum, de *asbaricaous*, dans les fondrières, ville entourée de précipices.

Segusiani de *segus siam;* soyons fermes, courageux. Une foule de châteaux et de bourgs du moyen âge portaient le nom de *Segu, Segur, Puy-Segu, Mont-Segu.*

Autun, vient de *haouto*, hauteur, et de *tun, dun,* montagne. *Tun* est bas-breton et gallique; il est passé dans les langues du Midi et même dans le français, avec la modification *dune.*

Santoni, vient de *saoutoun,* cascade, petit barrage.

Vesontio (Besançon) *besoun sio,* lieu dont on a besoin, utile, avantageux.

Noviodunum, vient de *nobio*, jeune mariée, montagne de la jeune mariée. Peut-on s'étonner de cette étymologie lorsqu'une des principales montagnes de la Suisse allemande porte le nom de *Junfraw*, la jeune femme.

Nantua, vient de *n'an tuats*, où l'on a tué, lieu où s'est livrée une grande bataille. (Morlaas, dans le Béarn, a la même étymologie : *Mort laas*, tu l'as tué ; tu l'as mis à mort là).

Segodunum, de *sego,* haie, montagne de la haie.

Ceretani, de *cerre, serre,* coteau, et de la terminaison *an,* indiquant l'habitation. Ceretans, qui habitent les hauteurs.

Arecomici, de *arre coumos*, derrière les vallées, au delà des vallées ; *arre coumès,* hommes qui habitent après les vallées.

L'existence, dans le centre et le midi de la Gaule, d'une langue gauloise tout autre que le *bas-breton* et le *gaélique* ressort plus évidemment encore de ce fait incontestable que les dialectes *romans* ne renferment que bien peu de traces des langues *gaéliques*. N'est-il pas indispensable d'admettre que si le *bas-breton*

Carpentoracte (Carpentras), de *carpou entras*, à côté des bois de charmes, au milieu des charmes.

Sostomagus, de *souste,* souche, tronc ; *mage,* grand.

Casino magus, de *casino,* maison, case ; *mage,* grande.

Redæ, redenæ, ou redensis, de *redes,* forts, courageux, robustes.

Verodunenses, de *bero,* belle ; *dun* montagne ; habitants de la belle montagne.

Velocasis ou belocases, de *bètz,* beaux ; *casses,* chênes.

Cabali, de *cabalès,* cavaliers, hommes habitués aux chevaux, élevant des chevaux.

Lemanus (lac de Genève), de *le man, le mage,* le grand.

Burdigala, de *burg,* bourg ; *Aygalado,* grande étendue d'eau.

Allobroges, de *als* aux ; *brocs,* buissons ; ceux qui habitent les plaines boisées, couvertes d'épines.

Cularo (Culoz), de *gular*, grande gueule, large ouverture, nom justifié par le passage que le Rhône s'ouvre sur ce point à travers les montagnes.

Cebenna (les Cévennes) vient de *cebenes*, furoncle, boursouflure enflammée. On sait que les montagnes de l'Auvergne contiguës aux Cévennes renferment de nombreuses traces de volcans.

Matisco, de *mato, matis,* buissons, et de *cos,* montagne : montagne couverte de buissons.

Alesia, de *aleida*, prendre haleine, respirer ; lieu ou l'on respire un air agréable et salubre.

Aballo (près d'Alesia) vient d'*abali,* détruire ; lieu qui a été ruiné, détruit.

Amageto-briga, de *amaga, abriga,* ramasser et mettre à l'abri, entrepôt d'objets utiles.

se fût étendu, à l'époque de César, sur la Gaule tout entière, nous trouverions encore une bonne partie du vocabulaire de la Basse-Bretagne dans les patois du Limousin et de l'Auvergne, du Languedoc et de la Provence. Le mélange de quelques mots latins avec le langage indigène aurait produit un bas-breton la-

---

Parmi les noms d'hommes nous citerons comme rentrant dans les patois méridionaux :

Orgetorix, qui vient de *horo jeto,* qui jette dehors, qui expulse les étrangers; *rix,* chef, riche, puissant.

Divitiac pourrait bien venir de *debisia, debisa,* parler, deviser, homme éloquent, beau diseur.

Lisc, de *lis,* poli, agréable, courtois, sans aspérités.

L'étymologie du mot *sénat* est plus caractéristique. Le verbe patois *senu,* faire un signe de la tête pour affirmer ou repousser, est si justement applicable à une assemblée délibérante qu'il est bien difficile de ne pas le considérer comme l'origine de *sénat.* Chez nous, le mot *parlement* ne vient-il pas de parler, discuter; *parlement,* lieu où l'on discute. Or, il est incontestable que César trouva le mot *sénat* en usage dans la Gaule, et qu'il ne l'y apporta pas de Rome. Le conquérant emploie cette expression dès le début des Commentaires, pour désigner les assemblées officielles des Gaulois, qu'il parle soit du *sénat* de Reims, soit de celui des Éduens. Cependant, quand il s'occupe des institutions gauloises, il ne manque pas de les désigner par leur nom indigène, qu'il s'agisse des *druides* ou des *bardes,* des *solduriens* ou des *vergobrets* (juges, magistrats). Si les réunions politiques avaient porté un autre nom que celui de *sénat,* César se serait bien gardé de le supprimer, pour le plaisir de confondre ces réunions de Barbares sous le même nom que l'auguste *sénat* qui siégeait au Capitole.

Le mot *bagaude,* qui joue un si grand rôle dans l'histoire, est d'une origine tout aussi nettement patoise. Il vient de *baga,* n'avoir rien à faire, courir, *vagabonder, baguenauder,* deux verbes devenus français, dans lesquels le radical *baga* se retrouve tout entier.

tinisé, au lieu de former ces langues romanes qui s'étendent depuis le royaume de Valence jusqu'à la Vénétie.

Nous ne contestons pas, assurément, que la longue domination des Romains dans la Gaule, dans le midi surtout, ait exercé une certaine influence sur notre langue *celtique*; qu'elle ait fait passer un grand nombre de mots latins dans les patois; mais ce mélange a-t-il produit une langue tout entière et fait disparaître complétement la primitive? C'est l'opinion de M. Fauriel (*Histoire de la Gaule méridionale*); il assure que le gaulois est complétement perdu et qu'il n'en reste pas de traces (t. I, p. 433). Une pareille révolution serait bien inexplicable, bien contraire à ce qui s'est passé partout ailleurs. Dans le midi de l'Italie, le latin ne put parvenir à détruire la langue *osque* qui se parlait encore à Pompéia au moment de la destruction de cette ville. Dans la Grèce, la domination romaine, la domination turque ont respecté la langue d'Homère et d'Aristophane, qui n'a reçu d'autre atteinte que celle que le temps fait subir à toutes les créations de l'homme. Toutes les invasions dont la Grande-Bretagne a été le théâtre n'ont pas réussi à anéantir les débris des langues galloises, qui sont devenues l'objet de tant de précieuses recherches. Le midi celtique de la Gaule seul aurait perdu jusqu'à la dernière trace de sa langue primitive, et cela depuis le troisième siècle de notre ère, où Sulpice Sévère nous assure, de la manière la plus catégorique, que l'on parlait encore soit celtique, soit gaulois! Ce résultat serait d'autant plus étrange que le sud de la Gaule a été la partie de l'Europe la moins troublée par les invasions: les Francs y ont à peine paru deux ou trois fois, les

Arabes n'y ont eu que des établissements éphémères. A l'époque de la guerre des Albigeois, toute l'autorité politique appartenait encore aux anciennes familles gallo-romaines.

Dans le cinquième siècle, prétend M. Fauriel, l'usage du latin était général. « Cet idiome était dès lors celui de la masse de la population gauloise ; » il appuie cette opinion sur les sermons et les homélies de plusieurs évêques, dont un grand nombre « portent en eux-mêmes la démonstration qu'ils furent composés pour être récités, non devant la classe lettrée, mais devant la masse du public chrétien, comprenant sans distinction tous les rangs de la société. Il y a plus, ajoute-t-il, plusieurs de ces allocutions chrétiennes, faites pour être adressées au gros de la population des villes, sont des opuscules fort travaillés, où l'on sent que l'auteur a voulu faire parade d'élégance et d'érudition, et qui, pour être compris à l'audition, exigeaient une intelligence assez étendue du latin et une grande habitude de l'entendre. »

Il ne manquait plus que cela ! on va faire de tous les Gaulois de cette époque un peuple de rhéteurs et de grammairiens. M. Fauriel ne voit-il pas que l'élégance même de ces discours prouve incontestablement qu'ils étaient destinés à un auditoire d'élite, à la partie la plus instruite de la population. Il cite un sermon de Sidoine Apollinaire prononcé à Bourges ; mais Bourges était une ville importante qui pouvait fournir un nombreux concours de littérateurs et de clercs. Si tous les Gaulois du cinquième siècle avaient compris et parlé élégamment le latin, le Concile de Tours, de l'an 813, aurait-il prescrit à chaque évêque de faire traduire ses homélies en langue *tudesque* ou

2.

en langue *romaine rustique*, afin de les mettre à la portée du peuple (1) ? Sidoine Apollinaire nous dirait-il dans une de ses lettres que la noblesse d'Auvergne, la noblesse seule, commence à déposer la croûte du langage celtique (lettre III, livre III) ? Ausone lui-même avouerait-il naïvement que son père, médecin à Bazas, *parlait très-mal le latin?* Si le latin avait été la langue générale, usuelle, des Gaules ; enfin, la loi romaine aurait-elle admis, comme le rapporte Ulpien, que le gaulois pouvait être employé dans les testaments (2) ? Que dirons-nous encore !

Dans le sixième siècle, un médecin de Bordeaux, Marcellus, conservait dans ses formules médicales leurs noms gaulois à plusieurs plantes, dit M. Roger de Belloguet dans son ethnogénie gauloise. Le poëte Prudence rapporte qu'au cinquième siècle, les chants des bardes étaient encore en lutte avec les chants chrétiens; saint Jérôme comparait l'idiome des Galates d'Asie à celui des habitants de Trèves : *Galatas propriam linguam eamdemque pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperint.* Fortunatus et Grégoire de Tours citent de vieux mots gaulois qu'on n'avait pas cessé de parler. Saint Irénée de Lyon se plaint de l'idiome barbare qui retentit autour de lui. Nous devons indubitablement conclure de ces documents divers : que le latin fut la langue savante, la langue officielle de la Gaule, depuis César

(1) Nous appelons l'attention du lecteur sur cette langue romaine rustique, qui ne peut être que la langue patoise du midi et nullement le bas-breton, car celui-ci n'a jamais fait parti des langues dites romanes.

(2) Fideicommissa quoque sermone relinqui possunt non solum latina vel greca, sed etiam punica, vel gallicana (Digest).

jusqu'au cinquième siècle, comme le Français l'est devenu depuis le seizième siècle dans la France entière... Chaque jour des prédicateurs prononcent des sermons français dans les villes situées entre Bayonne et Nice, entre Perigueux et Saint-Flour; concluera-t-on de ce fait que la langue de l'Académie est seule en usage dans le midi, que les patois n'y existent plus?... Le Père Hyacinthe et le Père Félix font incontestablement à Toulouse et à Marseille ce que faisait Sidoine Apollinaire à Bourges, ils prêchent dans la langue savante de leur temps, devant un auditoire choisi, pendant que les prêtres des faubourgs et des villages prêchent en patois devant l'immense population ouvrière et agricole.

Le dernier argument que M. Fauriel puise en faveur de l'universalité de la langue latine dans l'usage et la popularité du théâtre, n'est pas moins frivole. Pourquoi donc le peuple aurait-il eu besoin d'entendre le latin et de le parler pour aimer des jeux scéniques qui se bornaient à des *farces*, à des *bouffonneries dramatiques*, *toujours très-libres* et souvent *indécentes outre mesure?...* ajoutons qu'elles étaient généralement mimées et que rien n'indique enfin qu'elles fussent dites en latin plutôt qu'en langue vulgaire. M. Fauriel oublie qu'il a constaté lui-même, dans le provençal, l'existence de trois mille mots complétement étrangers au latin. Trois mille mots! c'est un contingent sérieux, et dont il faut tenir compte. Il y a là de quoi former une langue élémentaire assez complète; que sera-ce lorsqu'on y ajoutera quatre cents mots puisés dans le gascon, quatre cents dans l'auvergnat, quatre cents dans le languedocien et le limousin !...

Que serait devenu ce latin d'un usage si universel,

dont parle M. Fauriel? comment aurait-il disparu complétement du midi de l'Europe? pourquoi ne serait-il pas resté la langue populaire aux septième, huitième, dixième siècles, comme on prétend qu'il l'était au troisième et au quatrième! il fallait bien qu'on parlât une langue enfin dans ce midi de l'Europe, dont la population est moins disposée que toute autre à observer un silence absolu. On reconnaît cependant que le latin cessa d'être la langue parlée, dès les cinquième et sixième siècles; il ne fut plus que la langue officielle des jurisconsultes et des savants. Quand les poésies provençales, italiennes, catalanes se réveillèrent elles eurent à leur disposition une langue toute différente; d'où serait sortie cette langue, si ce n'est du sol national lui-même, des entrailles de la population gauloise, où elle s'était conservée à travers l'invasion romaine?

Un fait si général, si capital, n'est-il pas la condamnation du système de M. Fauriel? ne nous conduit-il pas à conclure, 1° que le latin ne fut jamais en usage en dehors des hautes classes gallo-romaines; 2° que le peuple le connut très-peu dans les villes, pas du tout dans les campagnes, et qu'il ne cessa jamais de parler celtique; 3° qu'à la chute de l'empire romain, les lettrés finirent à leur tour par en perdre l'usage, et que, de cet oubli du latin, naquit pour eux la nécessité de reprendre l'ancien idiome celtique, et de parler comme avait toujours parlé le peuple? la renaissance et la prospérité des langues romanes n'eurent pas d'autre cause.

Il existe, d'après M. Fauriel lui-même, dans les patois méridionaux, une couche linguistique n'ayant rien de commun avec ce latin qu'il prétendait être la

ıgue universelle de toute la Gaule. De là découle
ıı : distinction, faute de laquelle les romanistes de
'école de M. Reynouard sont tombés dans la plus
:heuse des confusions : c'est qu'il y a deux dialectes
»:en différents et d'origine tout opposée dans les lan-
ı romanes : l'un formé de mots latins complets
modifiés; l'autre formé de mots étrangers à cette
gue, mots évidemment indigènes et celtiques; si
ı que toute pensée peut être exprimée de deux
ıières : en patois latinisé, et en patois celtique pri-
ıf. Ainsi, nous pouvons bien dire avec Reynouard
le patois *prengue* (saisir), vient du latin prehen-
·e, que *dents* vient de *dens*, *dentis*, dent; *cage* de
dere, tomber, *gracious* de *graciosus*, gracieux; mais
à quelle langue fera-t-on remonter *hapa*, *arrapa*, sai-
sir, *gaougnos*, dents, *espatarna*, tomber, *esmerit*,
beziat, agréable, gracieux? incontestablement à la
langue originelle, à la langue véritablement *celtique*.

---

(1) A l'appui de notre opinion, nous allons donner deux fragments de ce qui nous paraît avoir été un dialecte celtique primitif. Nous prierons les successeurs de M. Raynouard de les traduire à l'aide d'étymologies latines.

Aquet mahutre de hacou, aquet manarrou échareat s'en tournec d'arbaja lou heromey et lous aoujames dous bareits et dous ahoureches; que s'ataoulec d'aouant un payro de frapo et de tripaillo, et se boutec a galapia, coumo uo landarro aganido. La souo noro, hélécadeto, que se bouto aou guigna et à l'escarni en sarrougagna las urpos, coumo l'aoute s'empifraouo la garlamèro : lou mahutre, raoujous coumo uo sernaillo escouado, que hourupo un moussec tout de traoués, sen ahico, et de bijarre s'arringo lous peous, s'esgarraoupio las machèros, s'esperreco las garramachos et la biaoulo; que arrémoulio ataou madich que uo turano, brounich ataou madich que uo hourouno; machuco et batano lou sousté à cop de bibalos et de toucadéros; gaho lous quate-

Si les considérations que nous venons de prése
ne sont pas assez concluantes pour faire adopter (
et déjà notre opinion sur l'existence de deux la
gauloises, nous espérons du moins qu'elles
tront assez sérieuses pour que les amis de nos antiq
nationales appellent de tout leur pouvoir le mo
où les philologues français ne se borneront plus
étudier les langues celtiques dans les savantes re
ches faites par les Anglais sur les patois de leur p
mais où ils entreprendront à leur tour l'étude des
tois romans. Il est regrettable et peut-être hon
pour la France, qu'elle ne puisse pas placer à côté
travaux d'Owen, de Malmesbury, de Myvyrian,
Walter sur le *gallois* et le *gaélique* de la Grande-Bre-

---

pé-jus, et ba s'esparna coumo un matchou, et un pipaout, aou bet mieitan d'un chacarné de licher, aoun s'enlimparet de bardo coumo un esgripi amourrou.

Essayons de raconter une expédition de Vercingétorix dans le même idiome, il se rapproche beaucoup plus assurément de celui que parlait le héros arverne que le dialecte de Vannes ou du pays de Galles.

Hèro chinglous de lugras piroucaouon per las hemerclos dous crums. Lou perigle que rounaouo per las coumos ataos madich qu'un taouan enraoucat, lous eslambres qu'aclarejaouon las serrados et lous artigaous. Vercingetorix, esmerit coumo un pout, qu'apero uo magagno de goujats cabiholes et de capcasales, per maniganca caouco desbarratadero d'enemics, en lous tene escrepets et matolos. Sous coumpays gahon sengles muls : tapè qu'y soun acraouats, se hicon per uo camirato, mes rosto qu'uo paret guerlo de biellumi; traouesson pelegagnèros usclados peou caoumas, et baricaous encrumados de broumos, et s'alargon loui dous barats de Gergovia.

En caoucos camados, atteignen un bosc de bers, de carpous et de taousis, tout enlinparrat de geyros, et d'agreous, de broc et de bidaouguéros, coumo un caneba de bragadis,

ıe, des études analogues concernant les dialectes de provinces centrales et méridionales; c'est de la mparaison de ces diverses recherches que pourrait ;ir, nous en avons la conviction, le jugement en nier ressort de la grande question des langues gau-ı. Tant que ce travail ne sera pas complété, on tra un des côtés de la question, on ne les contra pas tous.

Nous faisons donc les vœux les plus ardents pour que nos compatriotes se décident à vouloir sérieusement connaître les documents qui existent chez eux, au lieu d'étudier avec une admiration exclusive ceux

---

lalaouas de delaje, qu, aouo heit chumi touts lous mouracs: ıbranas que chistraouon d'aigo coumo uo semaou esbrelo, lous hangassas, queron touts caoumits de petits ız, que lous péricaouon las camos.

vercingetorix tiro tout lis dret aou turoun dous Roumis, ucats sou tepè, coumo un matoc de tachous seou souste cassoulère querado. Arribats aou houn de las baricaous ıu turoun, et detras lous taps de las moutassos, lous coumpays ın d'aoubardo et se bouton a minja d'eou chou, a puja ʒ , ataou madich que sengles gats arrapats decountro trouch de haï. Lous roumis, orbs coumo bouhos, et, oumits coumo landarros n'aougichen arres, et ne se tourpas mès que se lou hourouhou chioulaouo.

vercingetorix, et sous coumpays gahon sengles maillucs, sengles marransans et garrots, hounen coumo l'estouret, ou lou perigle, sous Roumis touts espalandrats. Trucon praci, trucon praqui, esglachon caps et muscles, dessouquon bentrescos et ancassés, écharréon laün, escouéchon l'aouté; taillucon car, esbricaillon osses, esparricon cerbets, embesson mes de sang qu'un quillard, toutos las canèros alandadados, n'enbesso biu; et tournon, touts emerits, de glorio s'ontuta deguens lou turoun de Gergovia, coumo haginats sadouts d'aoué escanat uo cloucado de perrotz et de guits.

que les nations voisines ont le bon esprit de reci
chez elles. Que chacune de nos provinces ait so
gonidec, son de la Villemarqué, et l'on sera b
convaincu que toute la sève de la vieille Gaule ne
pas retirée dans les rochers de la Basse-Bretagı
l'Irlande et de l'Ecosse, mais qu'elle circule e
dans chaque département, dans chaque cant
l'Empire.

II

LA RELIGION, LES DRUIDES, LES MŒURS

La différence des deux langues parlées dans l
est et dans le nord-ouest de la Gaule, ne tranch
complétement la question de race, de nationa
de caractère. On aurait pu, jusqu'à un certain
parler à *Lugdunum* et à *Tolosa* autrement que ch
Namnètes et les *Trévires*, sans que l'esprit et les
tutions de ces contrées eussent présenté de no
variétés. La religion et les mœurs ont sur l'état
une action bien plus directe; examinons do
quelles parties essentielles de leur législation ci
religieuse les régions de la Gaule que nous v
de désigner montraient des contrastes dign
remarque.

Il est impossible de jeter les yeux sur les histo
sans être frappé de l'opposition qui éclate ent
lois civiles, les principes druidiques, les usa

dit-il dans sa préface, si je voulais rapporter tout ce que les auteurs disent des bonnes et des mauvaises qualités des Gaulois. » A cet égard « les auteurs se contredisent souvent.... ils parlent des Gaulois en bien ou en mal, selon les circonstances ou selon les impressions du moment..... Ainsi, presque tous les dépeignent comme une nation inhumaine, cruelle, barbare ; car, outre qu'ils immolaient des victimes humaines, ils pendaient au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils avaient tués..... Cependant, quand ils s'emparèrent de Rome, ils ne coupèrent la tête à aucun Romain, ils ne firent point d'insulte aux corps de ceux qu'ils avaient tués, ils ne poursuivirent les autres ni dans leur retraite ni dans leur fuite..... Les Gaulois, dit Florus, n'étaient pas seulement barbares, mais ils se servaient de ruses ; selon Polybe ils choisissaient les lieux embarrassés de bois pour y dresser des embûches ; néanmoins Tercius Pensa nous les donne comme des gens ouverts, incapables de dresser des embuscades, et qui faisaient la guerre en gens d'honneur, sans fraude ni artifice..... La plupart des auteurs conviennent qu'ils étaient braves et courageux ; un grand nombre, toutefois, voulant faire la cour aux Romains, ne laissent échapper aucune occasion de diminuer leur réputation ; à les entendre, ils ne pouvaient supporter ni le travail, ni la soif, ni le chaud.... l'ardeur du soleil les faisait fondre comme la neige : au premier choc c'étaient des lions et non des hommes, au second ils étaient pires que des femmes. » (Polybe, 46 à 48.)

Dom Bouquet attribue les inconséquences de Polybe « à ce qu'il étendait le nom de Gaulois à des peuples qui certainement appartenaient à une autre race. »

C'est cette observation très-judicieuse de l'illustre critique que nous allons essayer de préciser : il nous suffira de revenir à la division des Gaulois en *Galls* du nord-ouest, et en *Celtes* du sud-est, pour jeter une vive clarté sur ces contradictions apparentes.

D'abord rien de plus différent que le caractère des *Celtes* et le caractère des *Galls*; les premiers sont vifs, légers, d'une gaieté intarissable, beaux diseurs, un peu vaniteux, disposés à l'exagération et à la prodigalité, mobiles dans leurs opinions, ambitieux, querelleurs, mais hospitaliers; c'est ainsi que nous les présentent Posidonius et César; c'est ainsi que nous apparaissent les orateurs et les grammairiens dont nous possédons la biographie. D'après Strabon et Posidonius, les *Celtes*, Κελτοὶ, sont amis des étrangers et curieux; ils rapportent à cet égard des traits de naïveté caractéristique. Dès qu'un voyageur se présentait chez un Celte, il était accueilli avec empressement; on se faisait scrupule de lui demander son nom et son origine, avant de l'avoir fait asseoir à table; mais, après le repas, on lui imposait un interrogatoire minutieux, on le contraignait à donner toutes sortes de détails sur sa personne et sur les incidents de sa pérégrination.

Les Gaulois poussaient l'importunité, ajoute César, jusqu'à se poster sur les grands chemins, à l'affut des étrangers et des marchands, pour les obliger, au besoin par la menace, à leur raconter leurs aventures, et l'histoire des pays qu'ils avaient parcourus. (*De Bello gallico*, l. IV, c. v.)

Les *Galls* du nord-ouest, au contraire, sont taciturnes, avares et pillards; ils rient peu, sont opiniâtres dans leurs principes, et poussent jusqu'à la cruauté les moyens de les faire triompher.

Les *Bretons*, par exemple, placés à l'extrémité du monde (*finis terræ*) se montrent soupçonneux et jaloux ; pour eux tout étranger est un homme suspect : Malheur au navigueur qui fait naufrage sur leurs côtes inhospitalières : une population, assez semblable aux sauvages de l'Océanie ou aux Marocains du *Riff*, met l'équipage à mort, pille le vaisseau et livre la charpente aux flammes (1).

La condition des femmes est le sujet qui présente les plus graves contradictions. Dans le Midi, elles jouaient un rôle considérable et jugaient en dernier ressort les grandes questions politiques : dans l'*Armorique*, la *Bretagne* et le pays des *Kimris*, au contraire, elles vivaient dans un état d'infériorité assez voisin de l'esclavage.

Chez les Celtes, la dignité et l'autorité du sexe sont fondées sur la loi civile elle-même ; en entrant dans la maison de son mari, l'épouse apporte une dot d'un caractère inaliénable ; le mari doit joindre cet apport à sa propre fortune et l'administrer de compte à demi avec sa femme. (César, l. VI, ch. XIX.)

La jeune Celte a d'ailleurs toute liberté pour choisir un époux. *Nann*, roi des environs de *Marseille*, donnait un festin à plusieurs jeunes gens du pays, qui aspiraient à la main de sa fille ; mais la coutume voulait que *Gyptis* fit elle-même son choix, sans con-

---

(1) Pitre Chevalier, qui connaît si bien la Bretagne, rapporte que ce fut dans le Bas-Léon et dans les îles occidentales du Finistère que se perpétua le plus longtemps le *droit de bris*, l'usage de dépouiller les morts et d'immoler les naufragés : habitude sauvage, qu'Homère attribue aux Cimmériens. (*La Bretagne*, p. 69.)

trainte, en offrant au dernier service un vase d'eau pure au jeune homme préféré. Au moment de se mettre à table, *Nann* avait reçu la visite de deux voyageurs grecs : *Simos* et *Protis;* il les invite à prendre part au festin avec la cordiale hospitalité antique (1). A la fin du repas, *Gyptis* paraît tenant à la main le vase consacré ; à la grande surprise des concurrents Celtes, ce ne fut pas à l'un d'eux qu'elle le présenta, mais à l'étranger *Protis* qu'elle voyait pour la première fois. Le Grec l'accepta avec empressement ; *Nann* lui remit les terres qui formaient la dot de sa fille, et Marseille fut construite sur la propriété des époux. (Justin, l. XLIII, ch. XVII.)

La femme n'est donc pas achetée chez les *Celtes* comme chez une foule de peuples contemporains ; elle est libre, elle dispose de sa main selon son cœur ; mariée, elle exerce une certaine autorité civile ; elle partage les périls et les travaux de son mari ; elle combat sur les remparts qui entourent la bourgade, se donne la mort plutôt que de tomber en esclavage, tient enfin la conduite courageuse des femmes qui sanctifient la fidélité conjugale, et confondent leurs joies et leurs douleurs avec la gloire et les revers de leur époux.

« Au moment de franchir les Alpes, raconte Plutar-

---

(1) Vers le treizième siècle avant notre ère, les Phéniciens avaient fondé quelques colonies sur les bords de la Méditerranée. Mais la civilisation orgiaque et mercantile de la Phénicie n'eut pas le temps de pousser de profondes racines dans le sol de la Gaule ; le génie grec, si sympathique au génie gaulois, vint bientôt, apporté par les Phocéens, effacer les faibles traces de la religion sanguinaire et dissolue de Tyr la matérialiste.

que, les *Celtes,* c'est-à-dire les Gaulois du sud-est, étaient divisés par des discordes qui menaçaient de compromettre le succès de l'expédition : les femmes se jettent entre les armées, prêtes à se battre, et proposent une transaction si équitable, que les deux partis l'accueillirent avec un égal empressement. A dater de ce moment, ajoute l'historien, les *Celtes* ne négligèrent jamais de consulter les femmes dans les circonstances graves et dans leurs différends avec les peuples étrangers. »

L'invasion d'Annibal en fournit un autre exemple; à l'arrivée des Carthaginois dans les Pyrénées orientales, les *Ruscinionenses* (Roussillonnais) firent avec eux un traité par lequel les plaintes des indigènes contre les envahisseurs devaient être portées *devant le tribunal des femmes* et jugées en dernier ressort par cette magistrature de nouvelle espèce. (Plutarque, *De Virt. mulier.*, p. 246.)

Si nous passons dans le nord-ouest, le rôle de la femme présente des modifications profondes. « Chez les *Galls* et les *Kimris*, dit M. Amédée Thierry, elle était réduite à la plus complète servitude. »

D'après César, Dion Cassius, Strabon, Diodore de Sicile, les *Gaëls* de la Grande-Bretagne, semblables sous plusieurs rapports aux habitants de l'ouest de la Gaule, ne voyaient dans la femme qu'un être sans dignité, uniquement destiné à mettre des enfants au monde.... Des groupes d'hommes se réunissaient pour vivre avec un certain nombre de femmes, dans une triste promiscuité; la provenance des enfants restait un mystère; une étrange subtilité légale les attribuait à l'homme qui avait connu la femme à sa virginité.

Les historiens avancent, il est vrai, cette opinion,

avec les réserves qui s'attachent à un *on dit,* dont on n'a pu vérifier l'exactitude. Quelque vague que soit cette supposition, elle n'en prouve pas moins que, dans l'opinion des contemporains, l'état social de la femme *bretonne* était très-inférieur à celui de la femme *celte.*

César rapporte avec plus de confiance un fait qui n'est pas moins contraire à la liberté, à la dignité du sexe; il représente le *Gaulois* comme possédant le droit de vie et de mort sur ses enfants, sur leur mère, et sur tous les membres de sa famille (liv. VI, ch. XIX). Or, ce fait est tellement contraire à ce que les historiens disent de l'autorité des femmes dans le sud-est, qu'on ne peut appliquer cette assertion de César qu'aux habitants du nord-ouest. Nous avons plus d'un motif pour adopter cette manière de voir.

César n'a consacré quelques chapitres aux mœurs des Gaulois que dans son sixième livre, après avoir fait la guerre dans la *Belgique,* dans l'*Armorique,* et avoir pris des renseignements sur *l'île de Bretagne,* qu'il se disposait à conquérir. Il est donc certain, qu'à ce moment, il se préoccupait en première ligne des peuples de race *galloise*, et très-peu des tribus de race *celtique*. Les mœurs des *Bretons* étaient d'ailleurs une véritable nouveauté pour les Romains et les Grecs; César était le premier qui pénétrait dans cette région lointaine; les mœurs des *Celtes,* au contraire, étaient parfaitement connues, depuis la conquête de la Narbonnaise; César n'avait pas à s'en occuper. En effet, le récit de la guerre des Gaules renferme plusieurs passages qui semblent indiquer que César applique généralement ses récits aux Gaulois du nord-ouest, et qu'il laisse ceux du midi en dehors. Quand il parle

de l'*île de Bretagne,* il fait observer que son climat est plus doux que celui de la *Gaule* (1). Nous savons très-bien que le ciel de l'Angleterre, malgré ses brouillards, est moins froid que celui de Paris, de Bruxelles et de Trèves; mais nous savons également qu'il est infiniment moins chaud que celui d'Agen et de Cahors, de Marseille et de Béziers. Cependant les Romains connaissaient la beauté du climat de la Narbonnaise tout aussi bien que nous, puisqu'ils appelaient cette province une *seconde Italie.* Par conséquent, lorsque César dit que la température de la Grande-Bretagne est plus douce que celle *des Gaules*, il est évident qu'il n'applique le mot Gaule qu'à la Belgique et à l'Armorique, et nullement à la Celtique du sud-est.

Ce fait nous paraît dès ce moment incontestable : il deviendra évident pour tous, lorsque César nous parlera des Druides. S'il est un principe dans lequel s'affirme une nationalité, c'est assurément la religion ; et l'on peut poser hardiment ce prolégomène : unité de religion, unité nationale; différence de religion, différence d'usages et de nationalité. Rien de plus nettement établi que la grande distance qui sépare le druidisme du nord-ouest du polythéisme du sud-est. Pour mieux dire, le druidisme est une religion *galloise* et *kimrique*, qui règne dans la Grande-Bretagne, dans l'ouest de la Gaule, mais dont on ne trouve que peu de traces chez les Celtes.

César commence par dire : « que la doctrine des Druides a pris naissance dans la *Bretagne,* d'où elle

---

(1) *Loca sunt temperatiora quam in Gallia remissioribus frigoribus* (liv. V, chap. XII).

fut transportée dans la *Gaule*. Aujourd'hui même, ajoute-t-il, ceux qui désirent en avoir une connaissance approfondie, se rendent dans cette île pour y compléter leur instruction. » (liv. VI, ch. XIII.) Le point de départ est donc bien établi ; le druidisme est d'origine *galloise* et non point *celtique;* il est venu du nord et non pas du midi (1).

« A une époque fixe de l'année, poursuit l'auteur des *Commentaires*, les Druides s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des *Carnutes*, qui *passe pour le point central de la Gaule;* là se rendent, de toutes parts, ceux qui ont des différends à soumettre au jugement de ces prêtres. »

Mais le pays des *Carnutes* répond au pays *Chartrain,* et il est impossible de supposer à César une ignorance assez profonde de la carte routière des Gaules, à César qui en avait si fréquemment parcouru

(1) Aussi, de même que le Musulman tourne au moment de la mort ses derniers regards vers *La Mecque,* de même le Gaulois dirigeait les siens vers l'île de Bretagne, terre sacrée qui se confondait avec le *Gwinfyd,* cercle du bonheur dans le monde lumineux. C'était là que siégeait le juge suprême, *Sanhan,* là que les âmes devaient aller le trouver. Mais celles de la Gaule, arrivées sur les bords de l'Océan, se sentaient trop lourdes pour traverser le détroit au vol ; elles se réunissaient le 1er novembre, en face de l'île de *Sena,* au pied du promontoire de *Plagoff.* « Le peuple de ce rivage, dit Claudien, entend leur gémissement et voit passer les pâles fantômes. » A minuit, ajoute la tradition, elles frappaient à la porte des marins du rivage, montaient sur leurs barques ; les bateliers ramaient vers *Albion.* Arrivés à la côte, ils sentaient leurs navires devenir plus légers ; les âmes étaient parties ; elles se dirigeaient vers le tribunal de *Sanhan.* (Voir Henri Martin, t. Ier, p. 73.)

es étapes, pour croire qu'il pût prendre Chartres :omme le point central entre Trèves et Bayonne, entre 'Océan et la Méditerranée. Si nous revenons, au conraire, à la division de cette vaste région entre les *Celtes* et les *Galls,* si nous traçons une ligne de Borleaux à Cologne, les *Carnutes* se trouveront juste au :entre de la zone occidentale.

D'après ces rapprochements de textes, la *Celtique* lu sud-est resterait en dehors de la Gaule des Druides lont César nous décrit les mœurs dans son VI[e] livre. Rappelons-nous encore que César écrit cette étude orsqu'il a pris ses quartiers d'hiver dans la Belgique et l'Armorique ; lorsque son armée, destinée à opérer lans la Grande-Bretagne, s'étend de Trèves aux bords le la Loire.

Dans cette contrée, tout lui parle des Druides, de eur superstition et de leur puissance. C'est là que ces prêtres distribuent, et peut-être fabriquent, le talisnan célèbre appelé *œuf de serpent ;* ces reptiles sont supposés le former de leur salive dans les cavernes où ils se réfugient pendant l'été. (Thierry, *Histoire des Gaules*, t. I[er], p. 85.) César n'est pas loin de cette plage le *Bretagne,* où les Druidesses avaient établi leur aboratoire magique et d'où les navigateurs étaient repoussés par les tempêtes qui se soulevaient à la voix le ces sibylles (*ibid.*, p. 88). Il sait qu'à la pointe le l'*Armorique* s'élève l'île de *Sena,* sanctuaire des neuf vierges qui connaissent l'avenir, guérissent les maux incurables, se transforment en toutes sortes l'animaux, et que les marins seuls ont le droit de consulter. Il sait également qu'à l'embouchure de la Loire, existe une île où résident les Druidesses de la nation les *Namnètes ;* bien qu'elles soient mariées, elles vi-

3.

vent séparées de leurs maris, et ce n'est qu'à certaine époque de l'année qu'elles peuvent venir les joindre sur la terre ferme. Elles partent le soir sur de petites embarcations, passent auprès d'eux une nuit de volupté, et rentrent dans leur île avant que le jour commence à paraître. (*Ibid.*, p. 89.)

César est donc parfaitement en position de constater le caractère sacerdotal, mystérieux, sanguinaire du druidisme, et de nous parler de la superstition des Gaulois.

« Ceux qui sont atteints d'infirmités graves, dit-il; ceux qui vivent dans les hasards des combats, immolent des victimes humaines, ou font vœu d'en immoler. Les Druides sont les ministres de ces sacrifices; ils pensent que la vie d'un homme ne peut être rachetée que par la vie d'un autre, et que les dieux immortels ne sauraient être apaisés qu'à ce prix. Ces sortes de sacrifices sont même d'institution publique; quelquefois on remplit d'hommes vivants des espèces de mannequins, d'une hauteur colossale, formés de chêneteaux entrelacés (1); on y met le feu et les victimes périssent étouffées dans les flammes. »

L'extrême sévérité de ces lois religieuses et civiles convenait au sombre génie du druidisme *gallois;* mais, hâtons-nous de faire observer que pas un fait historique n'autorise à les appliquer aux populations

---

(1) *Contexta viminibus membra.* On traduit presque toujours le mot *viminibus* par osiers. Ce mot veut dire cependant tout bois pliant; et comme il est impossible de supposer à un mannequin de simple osier la force de se tenir debout s'il était rempli d'hommes, nous pensons qu'il est plus exact d'employer le mot chêneteaux, ou jeunes arbres.

du sud-est, incontestablement plus civilisées, plus humaines que celles de la *Bretagne* et de l'*Armorique*. Loin de trouver chez elles des traces de ce fanatisme farouche, nous voyons dans tous les historiens que les Celtes étonnèrent l'ancien monde par leur indifférence religieuse, par l'absence de prêtres et de cérémonies.

Nous savons d'où partaient les *Bren*, qui conduisirent de grandes armées expéditionnaires en Italie, sur le Danube, en Grèce et en Asie-Mineure ; ils appartenaient, presque tous, à la confédération celte : les voyons-nous accompagnés de Druides? Voyons-nous les prêtres de la lune et des chênes, faire des sacrifices à la tête des troupes pour implorer l'assistance de Hésus et de Teutatès? Loin de là, le Bren et ses soldats ne professent aucun culte apparent ; aussi les Romains et les Grecs les représentent-ils comme des Titans sans religion, qui, dans leur témérité, déclarent la guerre aux dieux, à la nature et aux hommes ; ils prennent les armes contre la foudre et les tempêtes, pour obliger le tonnerre à se taire et les flots de la mer à rentrer dans leur lit. (Aristote, l. III, c. 1er.)

Lorsque Cicéron prit la défense de Fonteius, il appuya ses arguments en faveur de son client sur cette impiété des Gaulois, et accusa d'être ennemis de toute religion ces mêmes hommes, que César déclarait être au contraire les plus superstitieux des mortels (1).

Il serait bien difficile de concilier les opinions contraires de ces deux hommes célèbres, si l'on ne pensait que César appliquait son observation aux Gaulois du nord-ouest, et que Cicéron adressait la sienne à ceux de la province romaine.

(1) *Natio est omnis gallorum admodum dedita religionibus.*

L'étude des divinités et des monuments religieux de la Gaule rend cette distinction irréfutable. Les dieux véritablement druidiques, tels que : Teutatès, Hésus, Taran, appartiennent à la région armoricaine et bretonne; ils conservent la sombre physionomie des puissances sacerdotales aux pieds desquelles les hommes tremblants aimaient à verser le sang humain. Les divinités du sud-est, au contraire, semblent nées au souffle d'une autre civilisation, et sous l'influence du voisinage de Marseille la Grecque. Vénus a un temple à *Port-Vendres*, Apollon de Delphes et Diane d'Ephèse reçoivent l'adoration des *Massaliotes;* Belen, cet Apollon celtique, a un temple à *Tolosa*. Le polythéisme indigène déifie les principaux objets de la nature bienveillante et génératrice, il nous offre le dieu *Pennin* (ou des Alpes), le dieu des *Arvernes* (*Genius Arvernorum*), la déesse *Bibracte* (*deæ Bibractæ*), le dieu *Nemausus,* la déesse *Aventia* (*deæ Aventiæ*), protectrice des Helvètes. (Thierry, t. Ier, p. 69.) Nous y ajouterons cette infinité de génies topiques, dont on a trouvé les autels votifs dans les Pyrénées, et qui présidaient aux arbres, aux fontaines, aux montagnes et aux eaux thermales.

Les recherches archéologiques apportent enfin leur témoignage palpable, dans cette distinction du nord-ouest et du sud-est. Les monuments du culte druidique les plus caractérisés, appartiennent à la première région; ceux de la seconde sont peu nombreux et peu considérables (1).

---

(1) Dans le nord-ouest, en effet, nous trouvons le *temenos* de la forêt des Carnutes, le *menhir* de la forêt de Montargis, la *Grotte des fées* de Dessé, dans la forêt de Teil, la *Pierre du*

Un ancien cartulaire de Châlons rapportait que les habitants du pays, ayant demandé un Druide aux prêtres des Carnutes, ceux-ci leur avaient envoyé un d'entre eux nommé Lavius, qui établit un collége à l'endroit où s'éleva plus tard l'église de Châlons (1). Il semble résulter de ce fait que le druidisme fut apporté du pays *Chartrain* dans la *Champagne*, où il n'existait pas dans les temps antérieurs, ce qui confirme le récit de César sur l'origine bretonne du druidisme. (*Mémoires* lus à la Sorbonne par M. Boitel, 1864.)

Au sud de la ligne qui va de Bordeaux à Cologne, au contraire, les monuments druidiques sont d'une rareté extrême; d'abord pas de *menhirs*, pas de *cromlechs*, pas de *peulvans*, nous n'y trouvons que la *Roche tremblante* des environs de Castres, qui n'est peut-être qu'un phénomène d'équilibre produit par le hasard.

Trésor dans la forêt de Fougeré, le *dolmen* de la forêt de Duault, les nombreux *dolmens* du Blaisois, du Vendômois, du Loiret, du pays Chartrain et de la Tourraine, l'*Allée couverte* de Saint-Antoine-du-Rocher, les *dolmens* de Beaumont-la-Ronce, de Vaujours, de Restigné, de Chansay, de Bourgueuil, de Neuilli-le-Lierre, de Marcilly-sur-Maulne, et surtout les nombreux *menhirs* et *dolmens* de la plaine de Carnac. (*Bulletin monumental*, t. X, 3e série, p. 432, 433.) Nous y ajouterons le *dolmen*, le *menhir*, la *grotte de Pierre-au-diable* de Congy et de Potangis, dans la Champagne. Les monuments de Duault ont disparu, mais ils sont cités dans les anciens documents; le dernier porte le nom de *la Pierre du gros Vilain*. (Maury, *Histoire des forêts*, p, 162.)

(1) L'église de Châlons possédait autrefois, à côté du chevet, une ancienne construction appelée le Temple des Sibylles; on sait qu'on a également trouvé un autel druidique sous le chœur de Notre-Dame de Paris.

M. Alex. Bertrand, dans son travail sur les *dolmens,* arrive à des conclusions analogues ; il assure « qu'il n'en existe presque pas dans l'est de la France, qu'ils sont également rares dans le centre, et qu'ils paraissent ne pas pouvoir être attribués au groupe de populations qui ont fait les grandes expéditions d'Italie, de Grèce et d'Asie-Mineure (1), » groupe qui comprend « les Eduens, les Senons, les Lingons, les Bituriges, les Arvernes, les Ambarres et les Boïens. »

Pour dernière preuve enfin, toutes les fois que l'histoire s'occupe des Druides, c'est aux provinces du nord-ouest que les faits se rapportent. Au quatrième siècle, Ausone parle du grammairien de Bordeaux, Phebeius, né à Bayeux, dans une famille *druidique ;* Phebeius avait été lui-même sacristain ou trésorier d'un temple de *Belenus.* Or, Bayeux était près du pays des Carnutes, au centre de la véritable Gaule armorique.

Quand les Gaulois coururent aux armes, à l'instigation des bardes et des prêtres, pendant la lutte de Vespasien et de Vitellius, le mouvement éclata dans le nord et dans l'ouest, chez les *Belges,* les *Trevires* et les *Lingons;* il ne se propagea pas vers le sud. Les

---

(1) Il n'en existe aucun dans les Ardennes, la Meuse, la Moselle, la Meurthe, la Haute-Marne, les Vosges, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, la Côte-d'Or, le Doubs, la Saône, la Loire, le Jura, l'Oise, la Drôme, Vaucluse, les Hautes et Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Haute et Basse-Savoie, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Gers. M. Bertrand n'en compte pas moins de 1367 dans la zone du nord-ouest.

Eduens eux-mêmes refusèrent de se séparer de Rome et de se rallier à *l'empire Gaulois.* (Thierry, t. III, p. 405.)

C'est donc chez les gallo-bretons, dans le nord-ouest, que les druides jouissent de toute leur autorité, exercent la plénitude de leur puissance... Nous ne chercherons pas s'ils formaient une caste héréditaire proprement dite, ou un ordre qui se recrutait lui-même dans les divers rangs de la société; il nous suffit de démêler ce fait positif, au milieu des diverses assertions des historiens : c'est que le druidisme offre tous les caractères des théocraties de l'Orient, soit par les mystères qui dominent sa théologie et se joignent à ses rites, soit par la métempsychose qui résume à ses yeux le dogme de l'immortalité de l'âme.

Chargés de ménager les relations officielles entre les hommes et la divinité, les Druides trouvent dans ce rôle une supériorité intellectuelle et morale qui les place au-dessus des sentiments ordinaires et des faiblesses des mortels. Dès que le prêtre des chênes (1) a reçu l'initiation, il semble oublier qu'il est homme, pour mieux réaliser le caractère constitutif du pontife. Il se fait des lois toutes particulières sur la vie humaine et sur les liens des sexes; prodiguant le sang pour satisfaire le créateur; violant les lois de la génération des êtres, tantôt dans le sens d'une continence exagérée, tantôt dans celui d'une licence contre

---

(1) *Derw, deru, dero, dair, dear* signifie chêne en kimro-gallois, kimro-breton et kimro-gaélique; *druidh, derwidd, derwiddou, drouiz,* druide. Diodore de Sicile traduit ce mot par *saronide,* du mot grec *saron*, chêne.

nature. Prêtre avant d'être citoyen, il s'impose des devoirs et des mœurs tout conventionnels, dans l'intérêt exclusif de l'autorité de sa caste : solennel dans son attitude, dominateur dans ses prétentions, implacable dans l'exécution de ses arrêts, il se renferme dans son temple, se prodigue peu aux regards des hommes, parle par sentences, comme les brahmanes et les oracles orientaux, dont il est le successeur direct.

Tout porte à croire que les bases du druidisme, son organisation sacerdotale, remontent à l'époque où la Gaule et toute la partie occidentale de l'Europe reçurent de l'Asie leurs premiers habitants. Si, bien avant l'invasion romaine, nous trouvons cette croyance plus fortement organisée dans le nord-ouest de la Gaule que dans le sud et le centre, ce résultat paraît se rattacher à l'arrivée de *Hu-Gandard,* ce Gin Gis Khan, cet Attila kimri, qui vint restaurer chez les Gallo-Bretons la religion primitive ; tandis que l'influence des colonies grecques et le génie bienveillant et gracieux des races gallo-celtes faisaient disparaître, au sud-est, la sanguinaire religion de Teutatès (1)..... Mais

(1) Les sacrifices humains, sur lesquels les druides et les ovates fondaient l'autorité de la terreur, étaient incontestablement un souvenir des traditions asiatiques. A peu près inconnues des Gallo-Celtes, ils restèrent en usage chez les Gallo-Bretons jusque dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'histoire galloise de Merlin parle d'une ville que le roi *Vortigern* voulait bâtir, et dont les murs s'écroulaient sans cesse; on ne put les consolider qu'en les arrosant avec du sang humain. Une tradition irlandaise rapporte aussi que saint Patrice ne put construire une église dans l'île d'*yona,* qu'après avoir sacrifié une victime humaine. (Janiesson, *History of Culdees,* p. 203.)

un dogme que les Celtes conservèrent soigneusement, qui resta commun à tous les peuples gaulois, ce fut celui de l'immortalité de l'âme. De lui découlèrent trois principes éminemment sociaux, qui firent de la race gauloise la première race civilisatrice du monde : — récompense éternelle des bons et punition des méchants; — nécessité, pour être récompensé, de faire *le bien*, c'est-à-dire d'aimer ses semblables et de les secourir en tout; — mépris souverain de la mort, qui n'est que l'aurore de la vie heureuse (1).

---

(1) « Il y a trois cercles de l'existence, dit la deuxième triade bardique : le cercle de la région vide, ou de l'infini, dans lequel, Dieu excepté, il n'y a rien de vivant ni de mort. Nul être que Dieu ne peut le traverser ; le cercle de la migration, où tout être animé procède de la mort, l'homme le traverse; le cercle de félicité, où tout être animé procède de la vie, l'homme le traversera dans le Ciel. (Mystères, les bardes de l'île de Bretagne.)

Sans la délivrance accomplie par la mort, et sans la perte de la mémoire, à la mort, le mal dominerait toujours l'être qui l'a commis. La mort nous délivre du mal même, mais non de l'effet du mal; le mal est une diminution de l'être; celui qui a diminué son être retombe après la mort dans une vie moindre, renait homme inférieur ou animal sans raison ; il existe même une transgression qui plonge la créature au fond de l'abîme, dans le chaos des germes, d'où elle doit recommencer tout le cours de la transmigration : cette transgression est l'orgueil. (Triades 20 à 26)

Si, au contraire, l'homme a *augmenté son être* par des progrès vers la science et vers le bien, il mérite les degrés supérieurs, et peut même échapper au cercle de la transmigration et du mal; s'il atteint enfin au plus haut degré de science et de force, par la fermeté dans la douleur et l'attachement inébranlable au bien, il atteint du premier coup le cercle du bonheur dans le monde lumineux. (Triades, *passim.*)

Les bardes, chantres officiels des hymnes sacrés et des poëmes nationaux, complétaient l'organisation sacerdotale des Druides; comme eux ils étaient d'origine bretonne et non pas celtique. Leur établissement remontait, dans l'histoire de la Grande-Bretagne, à des époques inconnues; *Tydan,* leur fondateur, fut aussi, dit-on, l'inventeur de l'art du chant et de la musique. (Owen Cambrian, *Biographiy* 334.) C'est chez les Gaulois du nord-ouest qu'ils exercent leur prestige poétique (1) : c'est là qu'ils marchent avec les Druides à la tête de la nation et possèdent l'autorité que les femmes exerçaient dans la race *celtique* et *ligurienne;* aussi tous les souvenirs littéraires qu'ils nous ont laissés répondent-ils au caractère sombre, mélancolique et pompeux de la religion druidique; on dirait un écho des chants sauvages de la Scandinavie, et cet écho s'est perpétué jusqu'aux temps modernes. « Il a rassasié les aigles noirs, il a apprêté un festin aux oiseaux de proie, disait le barde Aneurin... La chair était préparée pour les loups plutôt que pour le banquet nuptial. » (*Evan's sonc specimens*, p. 72, 75.) (2).

---

(1) Les bardes comme les druides ne prenaient jamais les armes; ils ne paraissaient dans les armées que pour célébrer la gloire et les combats des guerriers. (Owen Cambrian, *biography* 334.)

(2) M. Ampère fait très-judicieusement ressortir la ressemblance de ces accents avec ceux des chants scandinaves. « Nous avons apprêté un festin abondant aux corbeaux, s'écrie Ragnar Lodbrok, au milieu des serpents qui le dévorent; et nous avons rassasié les oiseaux de proie..... quand j'étais au milieu des lances, j'éprouvais une joie aussi vive que si j'avais serré dans mes bras une jeune fille éclatante de beauté. »

Les bardes, ou plutôt les chanteurs populaires, prennent des allures toutes différentes chez les *Celtes méridionaux ;* leur littérature est diamétralement opposée à celle des bardes *gallois.* D'abord leur position sociale n'a rien de considérable et de sacré ; ils sont attachés à la classe des guerriers et non à celle des Druides. Il n'en saurait être autrement ! Si le druidisme existe au sud-est de *Bordeaux,* de *Nevers* et de *Sens,* il n'est qu'un pâle reflet de celui de la *Bretagne* et de l'*Armorique;* c'est un barde méridional que Posidonius nous représente comme un serviteur à gages qui suit les grands à la guerre, mange à leur table et reçoit un salaire pour chanter leurs louanges et accabler leurs adversaires d'outrages ; c'est à ce poëte badin et léger, que doivent s'appliquer les paroles de M. Amédée Thierry : « Son ministère était tout d'instruction et de plaisir ; il distribuait à tous le blâme et l'éloge. »

Nous trouvons le type complet de cet ancêtre des troubadours dans le barde arverne du roi *Luern,* dont Posidonius nous raconte la mésaventure (liv. IV, ch. XIII). Ce parasite arrive un jour chez le roi, au moment où il sortait de table ; désolé de ce contre-temps, il se met à courir à pied à la suite du char royal, exprimant en vers pleins de tristesse le malheur de son estomac à jeun ; exaltant la gloire et la richesse du monarque. Luern a pitié du pauvre diable, et, prenant une bourse, il la lui jette. Le chanteur la ramasse, et, passant de la complainte à l'action de grâce, il célèbre gaiement la générosité du prince qui répand sur son passage les éléments de la félicité et fait germer l'or sous les roues des charriots.

Les bardes ayant été les représentants de toute

Celtes se laissaient influencer par celui des Grecs (1).

Si nous sommes réduits à tirer de simples inductions des renseignements très-bornés que nous possédons sur les Gallo-Bretons, nous pouvons nous livrer à une étude plus approfondie au sujet des Gallo-Celtes, car presque tous les récits des historiens se rapportent à ces derniers. C'étaient les populations du sud-est, en effet, qui avaient formé les armées des *bren*, parcouru plusieurs fois l'Italie, la Grèce et l'Asie-Mineure. César lui-même, exécuta ses plus brillantes et ses plus longues expéditions dans le sud et dans le centre de la Gaule, en Aquitaine, à Gergovia, à Alesia, à Uxellodunum.

La pompe conventionnelle des Druides, le langage

---

(1) Ces observations peuvent s'appliquer également à la classe agricole et ouvrière; les lois, les usages qui la régissaient étaient les mêmes dans toute l'étendue de la Gaule, soit qu'elle travaillât la terre et soignât les troupeaux, soit qu'elle préparât les métaux, les étoffes, le bois; mais, observation très-importante, elle s'élevait, dès l'époque la plus reculée, par le bien-être et par la liberté relative dont elle jouissait, bien au-dessus des esclaves de Rome et des ilotes de Sparte. Le paysan, attaché à la culture du sol, aux soins du troupeau et non à la personne du maître, n'était tenu qu'à lui payer une redevance comme le fermier et le serf du moyen âge; il n'avait pas à subir les caprices sans frein, les fantaisies absurdes du despote à la merci duquel l'esclave des sociétés antiques était livré de la manière la plus absolue. Il est incontestable enfin que le climat, la latitude, l'influence des Druides produisaient sur le paysan et sur l'ouvrier les mêmes modifications quo sur les hommes de guerre : nous aurons l'occasion de revenir plus d'une fois sur la population des champs; poursuivons l'examen de la classe guerrière.

sententieux et sanguinaire des bardes gallois, leurs menaces hyperboliques répandent une lueur de sombre cruauté parfaitement adaptée au ciel obscur, au paysage sévère des bords de l'Océan ; tout ce que nous connaissons de la fougue entraînante, de l'intelligence vive, de l'enjouement expansif des Gallo-Celtes, jette des éclairs de gaieté bruyante, d'héroïsme chevaleresque, de bravoure aventureuse qui s'harmonisent avec le brillant soleil, l'horizon gracieux, la nature embaumée de la zone méridionale. Nous pouvons blâmer l'étourderie vaniteuse de guerriers qui s'élancent contre les vagues pour contraindre, à grands coups d'épée, la mer à rentrer dans son lit ; mais quelques exagérations mises à part, nous ne pouvons refuser notre sympathie à un peuple qui se fait un jeu des plus graves périls, prodigue sa vie pour couvrir son pays de gloire, honorer ceux qu'il aime, protéger les faibles même quand ils lui sont peu connus ; à un peuple qui ne verse jamais le sang par plaisir, fait succéder la clémence à l'ivresse des combats, et ne tire d'autre vengeance de ses adversaires que celle de leur décocher quelques traits satiriques.

Toutes les qualités des Gallo-Celtes aussi bien que leurs défauts peuvent êtres rapportés à trois éléments primitifs : dans la constitution physique, à la promptitude du coup d'œil ; dans la constitution intellectuelle, à la promptitude de la conception ; dans la foi religieuse et morale, au dogme de l'immortalité de l'âme.

La rapidité du coup d'œil mesurant au vol les distances et les obstacles donne la force et la hardiesse de les affronter sans hésitation. Le Gallo-Celte franchit les difficultés matérielles avec la rapidité du cerf et du

lion, courant en avant, retournant en arrière, se livrant aux évolutions les plus rapides et les plus variées; mais aussi quand il pousse cette hardiesse à l'excès, il arrive à la témérité, ne calcule plus les périls, dédaigne de les regarder, et malgré des prodiges de valeur vient se briser contre eux.

La promptitude de la conception lui inspire le désir de voir sans cesse de nouveaux objets, de développer ses connaissances, d'expérimenter de nouveaux perfectionnements, de résoudre de nouveaux problèmes; elle alimente l'abondance du discours, la profusion des images; par contre, son exagération enfante la mobilité des opinions, le mépris de ce qu'on possède, l'engouement de ce qu'on n'a pas, et cet esprit de dénigrement aux assauts duquel si peu de choses sérieuses peuvent résister.

Le dogme de l'immortalité de l'âme porte l'homme à rire de la mort, à prodiguer sa vie pour tout ce qui est juste et bien, pour tout ce qui peut augmenter ses droits à la récompense éternelle. Sous le stimulant de ce principe, le dévouement à nos semblables devient la vertu fondamentale du code gaulois; il paraît d'autant plus étrange aux philosophes et aux peuples contemporains que les sociétés antiques ne l'avaient jamais compris.

Mais les vertus elles-mêmes peuvent dépasser les limites du vrai chez une race impressionnable; nous voyons le mépris de la mort et la certitude d'une seconde vie provoquer chez les Gaulois la passion du duel, inconnue aux autres nations, porter même ces hommes exaltés à vendre leur existence pour une faible somme d'argent, pour une gageure. On en vit se tuer de leurs propres mains, dans le seul but de montrer

avec quelle fierté sereine ils s'enfonçaient un poignard dans la gorge (1).

Le dogme de l'immortalité ayant été commun à tous les Gaulois, c'est dans la Gaule entière qu'il faut en examiner le développement et les conséquences; les deux premières qualités, au contraire, la rapidité du coup d'œil, la promptitude de l'intelligence s'élevèrent au degré le plus éminent chez les Gallo-Celtes : c'est parmi les guerriers de cette race que nous allons les étudier.

IV

RAPIDITÉ DU COUP D'OEIL ET AGILITÉ DES GALLO-CELTES

Fondre sur l'ennemi comme un ouragan, grimper à l'assaut des villes et des montagnes avec la légèreté du

---

(1) Posidonius, Athen. l. III, ch. XIII.

Non paventis funera Galliæ. (Horace IV. od XIV, v. 49.)

Ce mépris de la mort les conduit parfois à ne pas enterrer les cadavres après les grandes batailles. Les Grecs, dont le dogme philosophique n'a pas dépassé le cercle terrestre de l'homme, et qui concentrent toute leur affection sur le corps, ne peuvent pas comprendre ce mépris de notre enveloppe périssable; ils restent saisis d'épouvante devant cet acte d'impiété, notamment après la bataille des Thermopiles, en 279, lorsque le chef Belg battit en retraite sans songer à ensevelir ses morts. Il ne tarda pas à donner une preuve plus éclatante de son mépris de l'existence : gêné dans sa marche par les malades qu'il traînait à sa suite, et souffrant lui-même de ses blessures; il ordonna d'égorger tous les invalides et donna l'exemple de ce dévouement sublime en se plongeant lui-même son épée dans le cœur.

lion, ne pas laisser à l'adversaire le temps de se reconnaître et de se remettre en ligne, le terrifier par une attaque torrentueuse, tels étaient les principes stratégiques des Gallo-Celtes. Les Romains eux-mêmes furent souvent déconcertés par cette fougue étourdissante; leurs historiens ne cherchent pas à cacher l'effroi que les soldats des *bren* leur inspiraient. Fallait-il traverser un fleuve? le Gaulois se lançait à l'eau appuyé du bras gauche sur son bouclier d'osier ou d'écorce d'arbre, ramait de la main droite avec sa lance et passait sur l'autre rive avec la facilité du taureau ou du chien. S'agissait-il de franchir les montagnes au milieu de l'hiver? loin de chercher les sentiers abrités, les gorges privées de neige, il attaquait les glaciers de front, les gravissait en droite ligne; arrivé au sommet, il s'asseyait sur son bouclier transformé en raquette et, les pieds en avant, tenant à la main la lance qu'il maniait comme un balancier, il se laissait gliser à pic sur les pentes couvertes de neige. Il mettait pour descendre du Mont-Cenis ou du Simplon dans la plaine du Pô, le temps que l'alouette aurait employé à parcourir la même distance en sens inverse.

On sait avec quelle agilité surprenante les premiers vainqueurs de Rome escaladèrent les rochers du Capitole; c'était pendant la nuit; ils grimpèrent par un sentier de chat, par une corniche jugée tellement impraticable, que les sentinelles avaient cru pouvoir abandonner ce poste et s'endormir : le Capitole était pris si les oies sacrées n'avaient attiré l'attention de Manlius.

Les Gaulois furent dans le monde ancien ce que les Cantabres sont restés dans le moderne; si nous disons : *agile comme un basque,* jadis les Romains

devaient dire : *agile comme un Gaulois.* Peu de forces humaines pouvaient résister à l'impétuosité d'une armée Celte ; les Romains en firent la cruelle expérience dans plusieurs batailles, aucune nation ne leur infligea de plus grands désastres. Les Macédoniens, qui possédaient néanmoins la fameuse phalange inventée par Alexandre, ne furent pas mieux traités par les guerriers de Belg. Cependant ces fougueux soldats trouvèrent qu'ils ne couraient pas assez vite : désireux de perfectionner cette partie fondamentale de l'art de la guerre, ils inventèrent la voltige du char. Durant la campagne de Fabius contre les Cisalpins, en 291, nous les voyons, à la bataille de Sentinum appuyer leur infanterie d'une cavalerie nombreuse et d'un millier de chars. Chacun de ces véhicules, traîné par des chevaux fougueux, quinteux, véritables casse-cou, portaient plusieurs combattants qui, du haut de ces forteresses roulantes, lançaient des traits couraient au milieu de la mêlée, abattaient deux ou trois ennemis et allaient porter ailleurs le désordre et la mort. Les Romains restaient confondus en voyant les roues glisser sur les bords des précipices, les hommes courir sur le timon comme des équilibristes, se tenant debout sur le joug, revenant en arrière, descendant, remontant avec la rapidité de l'écureuil. César eut l'occasion de s'en convaincre pendant la conquête des Gaules (1) ; il fut émerveillé de ces prodiges de vélocité.

(1) Mobilitatem equitum, stabilitatem peditum... in declivi, ac præcipiti loco incitatos equos sustinere, et brevi moderari ac flectere et per temonem percurrere, et in jugo insistere, et inde se in currus citissime recipere consuerant. (Cæsar, l. IV, ch. XXXIII)

Les Gaulois, bien convaincus des chances de victoire que leur procurait cette fougue à nulle autre pareille, eurent le bon esprit de se donner l'équipement le plus propre à la favoriser. C'est un objet important que le costume dans la vie d'un peuple, et l'on peut entrevoir le caractère et les penchants d'une race à la manière de le porter. Les Orientaux, toujours pompeux et compassés dans leurs mouvements, se drapent dans la robe longue et le manteau roulé autour du corps; les Romains, fermes, inébranlables dans leur tactique militaire, évitant l'agilité comme une cause de désordre, transformaient l'homme en rocher plutôt qu'en lion impétueux; ils n'endossaient pas la robe orientale, mais la toge et le manteau, vêtements peu favorables à l'élasticité et à la manœuvre des membres. Les Gaulois adoptèrent seuls dans l'antiquité des habits admirablement ajustés au corps, et propres à le mettre à l'abri d'un froid souvent rigoureux, sans causer de gêne au jeu des articulations. Ils portaient des *braies* (1) ou pantalons plus ou moins amples; une chemise à manches, descendant jusqu'aux genoux, une *saie* ou casaque qui couvrait le dos et les épaules, s'agrafait sous le menton et pouvait facilement être quittée quand la chaleur l'exigeait ou, qu'au moment du combat, le soldat désirait se débarrasser d'un poids inutile. Le Gaulois possédait par conséquent, à peu de chose près, le costume européen de nos jours. C'est lui et non le Romain ou le Grec qui, réalisant le problème du vêtement le plus commode, à eu la gloire de le léguer à plus des deux tiers du monde moderne.

---

(1) Kimrique *bragon, brikau,* en patois meridional *Bragos.*

Toutefois il y eut des circonstances où ce vêtement ne lui parut pas assez léger; il eut recours pour le simplifier à des moyens qui provoquèrent la raillerie d'historiens qui ne se donnaient pas la peine de réfléchir suffisamment.

« Lors de la dernière invasion des Gaulois en Italie, l'an 225 de Rome, les *Insubres* et les *Boïens*, raconte Polybe, portaient des braies et des saies légères; mais les Gésates, cédant par bravade à un point d'honneur ridicule, se dépouillèrent de tous leurs habits au commencement du combat, se mirent aux premières lignes complétement nus, ne conservant que leurs bracelets, leur collier d'or, leurs chaînes et leurs armes; puis, se livrant à mille gambades, contorsions et balancements de corps, ils mêlaient leurs cris au bruit des trompettes et semblaient vouloir effrayer les dieux et les hommes. »

Ne nous hâtons pas de crier : au fanfaronnage, à l'extravagance! sur la foi de Polybe, lorsque nous voyons les Gaulois se permettre ces privautés insolites au moment de se battre. S'il est regrettable qu'ils se livrent à des mouvements, à des simagrées burlesques, ils sont plus excusables de se débarrasser de leurs braies, car ils obéissent en cela à des motifs sérieux, D'abord, nous ne les voyons prendre cette licence qu'en Italie, par les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines brûlantes de la Lombardie ou du Latium; quand on réfléchit que l'agilité du.corps, la rapidité de la course étaient les premiers éléments de leur succès, on comprend à merveille qu'ils cherchent à les porter à leur plus haut degré en se réduisant à l'état de nudité que les Grecs et les Romains eux-mêmes adoptaient dans les luttes de la course et du pugilat. Si les

peuples les plus civilisés ne trouvaient rien de ridicule à favoriser ainsi les exercices du corps lorsqu'ils n'avaient pour but que la satisfaction de l'amour-propre, pourquoi se montrerait-on plus difficile envers les Gaulois, quand ils poursuivent un résultat aussi glorieux que celui de remporter la victoire dans des batailles décisives? L'armement des Gaulois répondait parfaitement à la commodité du costume; il secondait la rapidité de l'attaque et facilitait les mouvements de conversion dans tous les sens. Préoccupés de frapper l'ennemi bien plus que de se protéger contre ses coups, ils ne portaient que le *gaïs* ou javelot (1), le matras ou massue, le *catéis* ou petite lance, enfin le sabre long, large et sans pointe qui favorisait si bien la vanité personnelle; il permettait de donner ces grands coups de taille qui se voient de loin, produisent un grand bruit, et que l'on peut accompagner du moulinet, si cher à la coquetterie du *beau* militaire. (1)

---

(1) Le *gaïn*, au pluriel *gais*, *gahis*, signifie encore en patois gascon, une barre armée d'une tige de fer, formant à la fois pointe et crochet. — Le *matras* ou *cap matras* est une forte tige de bois ressemblant à une massue.

(1) Ce désir chevaleresque de faire le beau fut le côté faible des Gaulois; pendant qu'ils se découvraient le corps pour lever haut leur sabre et donner ces grands coups de taille qui plus tard firent l'orgueil des chevaliers du onzième et du quinzième siècle, le Romain, calme et mesurant bien son coup de pointe, leur enfonçait l'épée-poignard dans la gorge ou la poitrine, et les renversait morts avant qu'ils eussent le temps d'abaisser leur longue épée sur lui. On a prétendu que les succès des Romains dans la Gaule avaient été dus en grande partie à cette science de l'escrime, et à cette différence des armes; cette opinion n'est peut-être pas sans fondement.

Quant aux armes défensives, cuirasses, plastrons, brassards, qui ne protégent le corps qu'en le surchargeant d'un poids énorme, ils en ignoraient complétement l'usage dans les temps primitifs; ils ne les adoptèrent en partie, et tout individuellement, qu'après de longues relations avec les Italiens et les Grecs. A cette époque le caractère primitif de la Gaule éprouvait des modifications.

Le Gaulois, fondant toute sa tactique sur la rapidité, sur l'irruption, revenait naturellement en arrière, quand l'ennemi ne s'était pas laissé ébranler dès la première charge; il se ralliait à quelques pas et renouvélait son attaque à deux ou à plusieurs reprises. Cette manière de combattre, tout à fait opposée à celle des Romains, qui ne marchaient pas vite, mais sûrement, opiniâtrément, sans se laisser ébranler, sans reculer d'un pas, donna le change aux historiens de Rome et les fit tomber dans une étrange méprise. Dion Cassius désigna les Gaulois comme une nation légère qui passait d'une hardiesse extrême à une timidité excessive (liv. XVII, ch. VI). Il serait resté dans le vrai s'il les avait présentés comme une race fougueuse, toujours brave, qui ne battait en retraite que pour lancer une nouvelle attaque de plus loin, et se donner le plaisir d'avoir, dans le même instant, deux, trois, quatre batailles au lieu d'une.

Les Gallo-Celtes, les plus civilisés et les plus chevaleresques des Gaulois, dédaignaient d'employer les piéges et les embûches. Ils repoussaient tout moyen de succès qui n'était pas fondé sur la bravoure, et obtenu à la vive clarté du soleil; ils se faisaient même un point d'honneur d'avertir l'ennemi avant de marcher à sa rencontre; aussi César n'eut-il jamais à se plain-

dre de leurs ruses de guerre; cependant il leur eût été bien facile de lui tendre des embuscades, dans un pays couvert de bois, de marais et sillonné par de grandes et nombreuses rivières (1).

---

(1) Quelques peuplades moins civilisées, il est vrai, et n'habitant pas l'intérieur de la Gaule, bien que de race gallo-celte, n'avaient pas les mêmes scrupules; elles employaient leur esprit inventif à préparer des piéges, et elles les appliquaient avec un succès qui témoignait de leur aptitude. Un an après la bataille de Cannes, le prêteur Posthumius marcha vers le territoire boïen, entre le Danube et l'Oder, pour punir cette peuplade celte. Avant d'atteindre l'ennemi, il devait traverser l'immense forêt de Titan, ou Titana (la grande). Les Boïens s'y placent en embuscade, scient tous les arbres sur pied des deux côtés de la route, laissant le bois intact sur l'épaisseur d'un pouce, tout juste assez pour permettre aux arbres de se tenir debout jusqu'au moment où une impulsion leur serait donnée. Le traquenard tendu, les légions de Posthumius se présentent et s'engagent dans le sentier; aussitôt les Boïens, cachés dans les buissons, ébranlent quelques chênes qui s'abattent sur leurs voisins et les entraînent dans leur chute; la débâcle gagnant de proche en proche, tous les arbres sciés tombent successivement, reproduisant sur une grande échelle le jeu des capucins de cartes. Cette fois la combinaison eut de terribles résultats, vingt mille hommes renversés, écrasés sous les arbres ou serrés dans l'inextricable réseau des branches entrelacées, ne purent offrir la moindre résistance. Les Boïens les exterminèrent. (Tite-Live, l. XXIII, ch. XXXIV.)

Parfois même certaines peuplades se montrent aussi subtiles dans les questions d'intérêt que dans les ruses de guerre.

Antigone, successeur d'Alexandre, avait pris à sa solde une bande de Gaulois du Danube, à raison d'une pièce d'or par tête; ces derniers amenèrent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et, quand il fallut payer la solde, Antigone établit le compte d'après le nombre d'hommes qui portaient les armes. Les Gaulois prirent une base bien différente; ils portèrent les

V

DE LA PROMPTITUDE DE CONCEPTION, DE LA FACONDE ET DE LA GAIETÉ DES GALLO-CELTES

Ce n'était pas dans les mouvements du corps seulement que les Gaulois montraient une souplesse merveilleuse; ces qualités se reproduisaient dans le domaine de l'esprit; l'élasticité des membres se combinait avec la subtilité, la pénétration de l'intelligence, et ces éléments fondamentaux s'embellissaient d'une intarissable gaieté et du plus aimable caractère.

Tous les historiens s'accordent à présenter les Gaulois comme de beaux diseurs, doués d'une habileté sans égale, dans les luttes de parole. Aussi Justin a-t-il pu dire : que la civilisation et les études grecques jetaient un si grand éclat sur les hommes et sur les choses de la Gaule, qu'on aurait cru, non pas que la Grèce avait émigré dans cette région, mais que la Gaule avait été transportée dans la Grèce. Ce résultat

---

enfants et les femmes sur la colonne des parties prenantes. Antigone se récria. « De quoi vous plaignez-vous, repartirent les mercenaires, ces individus ne sont-ils pas aussi des Gaulois. » La délicatesse aurait lieu de se croire offensée de cette façon d'interpréter les contrats si les nations modernes les plus civilisées ne donnaient un verdict d'acquittement aux barbares d'il y a vingt siècles, en se permettant de nos jours des licences tout aussi hardies. La jurisprudence des Gaulois du Bas-Danube a remonté peu à peu le cours de ce grand fleuve, et l'on pourrait citer mainte circonstance où les diplomates chrétiens ont mis en pratique des interprétations d'une moralité tout aussi contestable.

ie doit pas nous étonner; le goût du barreau, des comıats de tribune était une suite directe de l'humeur [uerelleuse de cette race guerrière et agitée. Les ıxpéditions terminées, elle employait aux escarmou;hes de parole, l'agilité d'esprit qu'elle avait monrée dans les batailles sous forme de rapidité et d'aion musculaires. La nation gauloise aimait pasınnément deux choses, dit Caton l'ancien; bien comtre et finement parler (*argute loqui*); elle se laissait ément persuader de l'utilité des études, ajoute rabon, et y appliquait attentivement ses facul,és (1).

Le Gaulois ne consacre pas tout son esprit ob'vateur et pratique à hérisser de subtilités ora;oires les questions litigieuses, il fait servir l'ana;yse et l'investigation à étudier les phénomènes de ,a nature; il découvre des procédés chimiques et physiques de la plus grande portée. Les Bituriges inventèrent l'art d'étamer; les Eduens celui de plaquer, procédé que les ouvriers d'Alesia employèrent plus particulièrement à orner les chars et les harnais. Ils perfectionnèrent le tissage et le brochage des étoffes; en agriculture, ils firent usage les premiers de la charrue à roues, du crible de crin (2) et du marnage des terres; ils fabriquèrent de la bière d'orge, appelée cervoise (Cervisia), de l'hydromel, et, chose plus importante, des vins de qualités aussi variées que supérieures. (Pline, l. XI ch. XLIX; l. XVIII, ch. VI, VII, VIII.)

---

(1) Cette appréciation concerne les Celtes des environs de la Méditerranée et non point les Gals des rives de l'Océan.

(2) En Gascon *Sedas*.

La bière appartenait à l'Armorique et à la Belgique; le vin était le produit privilégié de la zone méridionale. Prenons acte de cet usage du vin remontant aux époques les plus anciennes. Si la consommation de la bière convient aux caractères froids et un peu lents, aux mœurs grossières et violentes des Galls du nord-ouest, celle du vin s'harmonise à ravir avec l'esprit pétulant et satirique, fanfaron et léger, avec le caractère impressionnable, ardent, sans rancune des Gallo-Celtes. Tous les traits que les moralistes leur attribuent, tous les événements que l'histoire leur applique semblent une conséquence naturelle de l'action de cet aliment capiteux, subtil, pétillant, qui circule dans les veines avec la rapidité de l'étincelle, pénètre dans les ressorts les plus secrets du cerveau, dans les fibres les plus délicates, et assure le jeu de cette double activité que nous avons signalée tout d'abord : *agilité du corps, agilité de l'intelligence.*

Quand on considère cette audace poussée jusqu'à la témérité, cette soif de périls qui présente la mort environnée de gloire comme un avant-coureur du triomphe du ciel; ce besoin irrésistible d'aller loin du pays natal, de remplir le monde du bruit de sa renommée, encore plus que de le conquérir; quand on examine cette insatiable curiosité de voir et d'apprendre, de rencontrer des difficultés et de les résoudre; cette fierté envers les égaux et même envers les dieux; ce désir de briller dans les grandes assemblées et de gouverner les masses par le prestige de la parole; cette promptitude à étudier les choses et les hommes sous des aspects opposés, méprisant aujourd'hui ce qu'on admirait hier, redressant demain le piédestal

qu'on renversait naguère, on est disposé à voir, dans tous ces phénomènes, les conséquences d'un climat capricieux quoique tempéré, fertile en variations rapides et en orages; mais on songe également à l'action irrésistible du vin. C'est à lui qu'on demande compte de cette mobilité des impressions, de ces soubresauts des pensées et des croyances, de cette fermentation cérébrale qui se traduit par les chants, par la gaieté semée d'éclats de rire; c'est lui qui donne aux caprices et aux passions, cette puissance expansive qu'ils n'atteignent jamais chez les races privées de cette boisson privilégiée.

Les Gaulois commencent tous les actes de la vie, même les plus solennels, au bruit des chansons : ils cueillent le gui sacré, ils fondent sur l'ennemi en répétant le bardit particulier à la circonstance.

Nous ignorons si les Druides eux-mêmes psalmodiaient en coupant de leur faucille d'or la plante mystérieuse; mais il est incontestable que la cérémonie populaire s'accomplissait aux chants de la foule; nous pouvons ajouter que ce chant respirait l'allégresse, et mesurait probablement le pas cadencé des spectateurs. On ne peut guère le mettre en doute quand on songe au gai refrain du *Gui l'an neuf* que les enfants du Vendômois faisaient encore entendre il y a peu d'années, et plus encore au rondeau gascon de la même famille, que nous ont légué nos ancêtres (1). Le vieux refrain de nos chansons ô gué! ô gué! n'a pas certainement d'autre origine que l'exclamation primitive :

(1) *La Gui louné*, publiée d'abord dans la *Revue d'Aquitaine*, année 1857, l'a été de nouveau dans nos *Chants populaires de la Gascogne* en 1866

ô gui! ô gui (1)! invocation à la plante céleste dont la découverte était un gage de bonheur, de belle récolte et de prospérité (2). Aussi la cueillette du gui était-elle l'époque des réjouissances publiques, des danses, de l'échange des étrennes (3)... Des chants fredonnés à la gloire de la création et de la nature, passons à ceux qui retentissaient en face de la destruction et de la mort.

Les peuples de l'âge héroïque ou barbare, tombent ordinairement sur l'ennemi en poussant des cris et des hurlements, pour élever leur valeur jusqu'à la férocité ; les Germains qui envahirent l'empire criaient aussi ; les Cosaques modernes crient et hurlent. Les peuples civilisés : Grecs, Égyptiens, Romains, avaient une tout autre manière d'envisager les terribles chances des combats. La perspective de la mort n'est jamais rassurante ; l'homme éprouve le besoin de s'exciter un peu avant de la regarder de près ; l'encouragement que les barbares cherchaient dans les cris, dans le bruit, les Romains et les Grecs

---

(1) Nous sommes bien tentés de croire aussi que les refrains qui ornent les couplets de nos vieilles chansons, et dont la signification ne correspond à aucun mot de nos dictionnaires, ont également une origine gauloise. Comment supposer, en effet, que des poëtes eussent été assez insensés pour inventer des mots qui n'auraient jamais eu de sens dans aucune langue.

(2) Le gui paraît tenir sa valeur symbolique de ce qu'il naît et se nourrit sur le chêne, sans rien emprunter au sol. Il est le produit direct de l'arbre qui représente la force et ne doit rien qu'à lui.

(3) Les étrennes données à l'époque de la cueillette du gui, dit Ampère, portaient, dans le Perche, le nom d'*éguilas;* dans le Chartrain, celui d'*éguitables;* dans la Normandie, celui d'*équinètes*, ou *aguinètes*; à Dreux, celui d'*éguy la neuf*.

le demandaient à l'invocation des dieux ; ils offraient des sacrifices, ils consultaient les augures ; ces devoirs accomplis, ils mettaient leur fierté à observer un silence solennel au moment de se lancer dans la mêlée. Les Gaulois au contraire, ceux du sud-est tout au moins, n'avaient pas recours à ces actes religieux ; ils ne demandaient d'appui qu'à leur courage, ce qui jetait dans la plus grande surprise les historiens de l'antiquité (1).

Un moyen de se préparer au combat, qui n'appartient qu'à cette race, c'est de chanter. Les auteurs grecs et romains ne racontent jamais une de leurs batailles sans le constater avec surprise. Durant la première expédition des Gaulois contre Rome, lorsqu'ils rencontrent l'armée romaine à l'embouchure du Tibre et de l'Allia, Tite-Live nous dit qu'ils entonnèrent leurs *chants de querre* (2). Plus tard, lorsqu'ils sont campés sous les murs du Capitole, et que la ville redoute un assaut immédiat, une nouvelle terreur saisit les romains : « ils ont entendu leurs cris et leurs *chants de querre* (3).

---

(1) Lorsqu'ils envahirent la Grèce, sous le général athénien Callipe, Pausanias fait observer qu'ils attaquèrent les défilés des Thermopiles au lever du soleil, sans avoir consulté les prêtres Gaulois, ou les devins grecs, sur le succès de la bataille. (Pausanias, X. p. 648.)

(2) Jam omnia contra circaque hostium plena erant, et nata in vanos tumultus gens, truci cantu clamoribusque variis horrendo cantu compleverant sono. (L. V, ch. XXVII.

(3) Ululatus cantusque, dissonos, vagantibus circa mœnia turmatim barbaris, audiebant. (Tite-Liv. l. V, ch. XXIX.)

Ne soyons pas étonnés si les Romains trouvent ce chant peu harmonieux, *ululatus ;* il devait naturellement surprendre

Quand les Romains marchaient contre les Cisalpins, en 195, les Gaulois sortirent de leur camp pendant deux jours consécutifs ; ils appelaient l'ennemi à grands cris et l'accablaient de railleries provocantes (Thierry, p. 328).

La satire, la dérision marchaient donc de pair avec l'orgueil national dans ces chants de bivouac qui devaient singulièrement ressembler à ces milliers de refrains que nos soldats ont promenés dans l'Europe entière, depuis la campagne où se distingua Malborough jusqu'à celle de Solferino.

« Les bardes animaient les guerriers sur le champ de bataille, dit Amédée Thierry, ils célébraient leur gloire après le succès et distribuaient à tous *le blâme et l'éloge* avec une liberté que pouvait seul donner un caractère inviolable. » Si les poëtes officiels, faisaient un si grand usage de la satire et de la flatterie, dans les simples rapports de Gaulois à Gaulois, quelle hardiesse ne devait pas acquérir la chanson guerrière dans la bouche des soldats qui bravaient l'ennemi de race étrangère avec l'orgueil d'une exaltation héroïqne !... Ce n'est pas l'armée seulement qui chante en chœur, c'est le Gaulois pris isolément lorsqu'il provoque l'ennemi en combat singulier ; il ajoute même la danse et la pantomime au chant, et se livre à des gestes qui rappellent les *gamineries* de nos enfants de troupe. Le Gaulois géant qui défia Manlius sur le pont de l'Anio possédait le goût de la plaisanterie à un degré peu ordinaire ; bien qu'il fût d'une naissance illustre, comme l'indiquaient

---

un peuple habitué à observer le plus grand silence au moment d'en venir aux mains.

son collier d'or et ses bracelets, il s'était mis complétement nu, brandissant deux sabres au-dessus de sa tête, riait, dansait, et se livrait aux contorsions les plus excentriques; pour dernier signe de mépris enfin, « c'est un trait que les anciens ont cru digne de mémoire, dit Tite Live, il tirait la langue par raillerie. » Manlius se promet de montrer à cette brute, qui gambade insolemment (1) devant les enseignes, ce que c'est qu'un descendant du héros qui renversa les Gaulois de la roche tarpéienne; il marche vers le provocateur qui devait chanter aussi, car l'historien romain faisant l'éloge de Manlius, met son calme en opposition avec l'agitation du barbare, en disant: « point de chant, point de bonds, point de vaine agitation de ses armes. » La gaieté celtique ne fut pas cette fois un gage de victoire; le Romain, ferme et mesuré dans son calme, renversa le guerrier sautillant et badin; il lui plongea sa courte épée dans le ventre.

Peu de temps après, nouveau duel, dans des circonstances analogues! Au moment où les deux armées étaient en présence, un Volsque provoqua les Romains (2). Valérius répondit au défi. Ce combat offrit une particularité singulière : un corbeau, se perchant sur le casque du Volsque, lui déchirait les yeux, les mains et le visage; ce qui favorisa si bien l'attaque de Valérius qu'il eut bientôt terrassé son adversaire. Ne

---

(1) Quando adeo ferox præsultat hostium signis. (Tite-Live, l. VII, ch. x.)

(2) Tite-Live fait observer que c'était toujours à cette tribu incorrigible que les Romains avaient affaire. Les Volsques sont devenus les Languedociens.

crions pas au prodige, comme l'historien de Rome, à la vue de cet oiseau.... Ce prétendu messager des dieux, n'était-il pas un corbeau privé que le Gaulois avait, par surcroît de bravade, attaché par la patte au cimier de son casque, et qui, tracassé, surexcité par le bruit du combat, oubliait son calme naturel et frappait son maître à coups de bec, pour l'obliger à rompre la corde qui le retenait sur un perchoir aussi désagréable que dangereux? N'a-t-on pas vu de nos jours les descendants des soldats des *bren* marcher à l'attaque de Malakoff et de Solferino, en portant un singe, un chat, un petit chien attaché sur leur sac de campagne? Les habitudes sont vivaces parmi les hommes du peuple; la mode ne les atteint pas de ses caprices aussi rapidement que celles des hautes classes de la société : tel mot d'argot, tel usage excentrique du gamin ou du petit berger, remonte parfois en droite ligne, par les voies séculaires de la tradition, aux époques les plus reculées de notre histoire; on trouverait d'intimes ressemblances entre les manies des Gaulois primitifs, et les plaisanteries des bourgeois, des ribauds et des mercenaires du moyen âge.

Quels hommes étranges que les Celtes! ils font tout en riant!... La guerre, la danse, la mort, les jeux sont pour eux un même sujet de plaisanteries; l'éclat de rire est leur moyen oratoire par excellence; il accentue leur péroraison comme leur exorde, et peu d'adversaires peuvent y résister.

Lorsque l'armée de *Belg* pénétra dans la Grèce, le bren fit sommer le roi Ptolémée de lui payer une forte rançon, s'il voulait racheter ses états du pillage et des autres conséquences de la guerre.

Les Macédoniens furent assez étonnés de l'audace de ce langage; le roi, s'abandonnant à toute sa colère, déclara aux ambassadeurs Gallo-Celtes que, s'ils voulaient obtenir quelque concession, ils devaient d'abord déposer les armes. Ce discours royal n'avait rien de singulier en lui-même, cependant les Gaulois étaient si disposés à prendre les choses les plus graves du côté plaisant qu'ils se mirent tous à rire (1) et déclarèrent à Ptolémée qu'il ne tarderait pas à reconnaître si c'était la crainte ou la pitié qui leur avait inspiré ces propositions pacifiques. Cet éclat de rire fut leur déclaration de guerre ; ils envahirent la Macédoine, enfoncèrent la terrible phalange, et Ptolémée lui-même périt dans le combat. *Belg* avait l'humeur tout aussi rieuse que ses officiers; de retour dans la Gaule, après cette première expédition, il recrute d'autres volontaires et va les chercher jusque dans le pays des Boïens. Pour mieux réussir dans son entreprise il mit en usage un moyen assez original, qui devait séduire les Gaulois par l'attrait de la raillerie : il leur montra plusieurs prisonniers macédoniens dont la laideur, les difformités et la tête complétement rasée contrastaient avec la longue chevelure, la taille élégante et svelte des Gaulois ducentre : « voilà ce que nous sommes, disait-il, grands, forts, nombreux ; voilà ce que sont nos ennemis. » Et le bren peignait en termes expressifs accompagnés de gestes de mépris, la chétive population grecque qu'ils auraient à combattre. (Thierry, t. I, p. 144.)

---

(1) Renunciata legatione risere Galli-Justin L. XXIV, ch. v.

Quant Annibal quittait l'Espagne et se dirigeait vers l'Italie avec l'intention de détruire la puissance romaine, la République envoya des députés chez les Gaulois du Roussillon pour leur proposer un traité d'alliance. Admis dans le Sénat indigène, les ambassadeurs vantèrent la puissance et la gloire de Rome, et engagèrent ces sénateurs aux longs cheveux à prendre les armes, afin d'arrêter les Carthaginois au passage. La proposition parut si étrange aux auditeurs qu'ils poussèrent un grand éclat de rire, et toute discussion fut interrompue. Les Gaulois se tordaient sur leurs bancs ; les vieillards qui les présidaient eurent beaucoup de peine à ramener le calme et le silence.

Plus tard enfin, lorsque les Ambro-Teutons passaient devant le camp de Marius, dans les environs d'Arles, ils plaisantaient les Romains sur leur inaction et demandaient gaiement s'ils n'avaient rien à faire dire à leurs femmes. Ils allaient à Rome, ajoutaient-ils, et se chargeraient volontiers de leurs commissions pour elles (1). Or ces Ambrons étaient des Gaulois de l'Helvétie, et les Teutons comptaient dans leurs rangs beaucoup d'autres hommes de la même race qui s'étaient joints à eux pendant leur séjour dans la Gaule.

La bruyante gaieté des Gallo-Celtes n'avait-elle d'autre résultat que de leur procurer des moments agréables et de provoquer parmi les philosophes de l'antiquité des doutes sérieux sur leur bon sens ? cette disposition naturelle n'exerça-t-elle pas au contraire une influence sérieuse sur leur organisation, leur destinée sociales ? C'est ce que nous allons examiner.

---

(1) Plutarque, *in Mario*.

VI

DU DÉVOUEMENT ET DE LA GÉNÉROSITÉ DES GALLO-CELTES.

C'est un fait considérable dans l'histoire politique et morale d'un peuple, que le culte de la gaieté! L'expansion rapide, éclatante, de la satisfaction intérieure joue un si grand rôle dans la nature du caractère et de l'esprit français, qu'il est utile de chercher dès l'origine d'où venait cet élément, de quelle manière il s'est développé et modifié aux différentes époques de nos annales.

Il y aurait un traité complet et fort sérieux à écrire sur la puissance du rire, sur ses rapports avec l'état de l'âme et la santé du corps, sur la place qu'il devrait occuper dans les études psychologiques. Toutefois, nous n'irons pas, à la suite de certains philosophes allemands, nous égarer dans des abstractiens métaphysiques qui n'aboutiraient peut-être qu'à provoquer chez nos lecteurs ce que nous voudrions nous borner à définir. La matière est délicate et le sentier obscur. Aristote lui-même ne nous paraît pas très-concluant quand il ne voit dans le rire « qu'une sorte de laid ou d'incomplet qui n'est ni douloureux ni destructif.» Nous avons beaucoup plus d'estime pour l'opinion de l'humoriste anglais Zeïsing qui trouve « dans l'univers le rire de Dieu. »

La formule ne répond pas complétement à notre pensée; mais elle en contient le germe, et nous dirons : si le rire de Dieu manifeste son contentement d'avoir fait l'univers et de le voir fonctionner dans une par-

faite harmonie ; le rire de l'homme exprime la satisfaction de ce dernier de voir que son existence se meut dans un équilibre exempt de douleur, exempt d'inquiétude, et que tout, auprès de lui, se trouve dans un état satisfaisant qui assure la durée de son bonheur actuel.

L'origine de la gaieté dans l'individu remonte au rire naïf et béat de l'enfant au berceau ; lorsque, robuste, exempt de souffrance, les mains libres, les yeux ouverts, l'estomac repu de bon lait, il commence à se sentir vivre et à détacher sa personnalité du milieu confus qui l'environne. Rien de plus délicieux, de plus suave dans la nature, que la physionomie de ce petit être, dilatée par le rire, poussant des éclats de bonheur vers la lumière qu'il admire, vers les mille objets qu'il essaye de distinguer, vers sa mère enfin, plus heureuse encore que lui de pouvoir lui appliquer le vers du poëte :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

Il obéira à la même loi pendant toute son existence ; chacun de ses sourires accompagnera un succès, un développement nouveau de son être ; soit qu'il applaudisse à ses triomphes scolaires, à l'éclosion de ses premiers sentiments et à la réciprocité qu'il provoque dans un autre cœur ; soit que, plus âgé, il sourie à la naissance de ses enfants, à leur prospérité, à leur bonheur.

La joie intérieure, qui se peint sur les traits par certains mouvements des muscles faciaux et qu'accompagne une crépitation intraduisible de la voix, est donc l'expression de l'état d'un corps et d'une âme exempts de souffrance, et jouissant de la plénitude de leur harmonie physique et morale.

Le rire accidentel, provoqué par la vue d'un objet comique, d'un incident ridicule, participe de la même disposition d'esprit; car le *vis comica* du théâtre a toujours pour base la punition d'une opinion absurde, d'un sentiment contraire à la loi de convenance, de justice, d'harmonie.

Soyons témoins d'un acte de probité, de délicatesse, de sensibilité exquise, notre visage et notre âme s'épanouiront dans un sourire d'approbation.....

Ayons sous les yeux une action burlesque, un personnage absurde, nous éprouverons une contraction pénible, une sorte de souffrance accompagnée du désir de voir la situation s'améliorer. Que le fourbe soit puni, le bourgeois-gentilhomme ridiculisé, le malade imaginaire berné, nous passons de l'impression fâcheuse à la sensation agréable, du mécontentement à la satisfaction.

Ce phénomène a des conséquences considérables au point de vue politique et moral : c'est que la gaieté satirique, le rire qu'elle provoque, nous paraissent suffire à la punition des coupables. Du moment que nous avons ri aux dépens de l'accusé mis en cause, notre sévérité s'envole, notre esprit de justice ne demande pas que le bras séculier vienne aggraver la flagellation publique du rire.

Consultez l'histoire de tous les peuples, surtout celle des rois, qui nous est mieux connue; elle vous apprendra que l'homme taciturne se montre cruel, implacable dans ses rigueurs : l'homme prompt à sourire, au contraire, est plein de mansuétude, de magnanimité, de charité. Néron, Louis XI, Philippe II font un contraste bien tranché avec Henri IV. La phrase de Tacite *eo asperior quia toleraverat* s'applique

à un centurion qui n'avait jamais ri, et le proverbe d'une comédie célèbre vient mettre le couronnement à cette union de la gaieté et de la bonté généreuse.

J'ai ri, me voilà désarmé !

L'histoire des Gaulois est une éclatante justification de ce principe : le culte de la gaieté et de la raillerie exerça la plus heureuse influence sur leur politique, sur leurs habitudes belliqueuses. Les compagnons des *bren* oublient la fureur du combat aussitôt que la résistance de l'ennemi cesse : ils ne se livrent jamais à des carnages, à des destructions inutiles ; ils n'ont pour l'ennemi défait que pardon et magnanimité.... Prenons quelques traits au hasard : lorsque les Phocéens *Simos* et *Protis* se présentent chez *Nan*, le roi des *Ségobriges*, ils ne sont pas repoussés du rivage avec la haine misanthropique familière aux peuples de l'antiquité ; ils sont accueillis, au contraire, avec la cordialité la plus généreuse. *Gyptis*, fille du roi, met le comble au principe de la fraternité des peuples, en accordant sa main à l'un des étrangers.

A l'époque où Bellovèse conduisait 150 ou 200 mille Gallo-Celtes en Italie, il apprend, en arrivant sur les bords de la Durance, que les Phocéens de Marseille sont assiégés par les Ligures. Il se détourne de sa route et marche au secours de la nouvelle ville, sans autre désir que celui d'empêcher un acte d'oppression et d'injustice : il expulse les Ligures des environs de Marseille et remet les Phocéens en possession de leur territoire primitif. Après cette expédition, il franchit les Alpes, bat les Etrusques sur le Tésin, les chasse de tout le bassin du Pô et rétablit

la race des Gaulois-Ombriens dans ces belles contrées d'où elle avait été repoussée par les Etrusques. L'expédition de Bellovèse eut par conséquent tous les caractères d'une entreprise chevaleresque, destinée à réparer deux injustices, à exécuter une double restauration.

La gloire impérissable de la Gaule sera d'avoir compris et mis en pratique la charité sociale, la fraternité politique, à une époque où elles étaient inconnues chez les Grecs eux-mêmes, chez les Romains surtout, et plusieurs siècles avant que l'Evangile n'en eût révélé le principe.

Ces sentiments, considérés alors comme diamétralement opposés au patriotisme, déconcertaient les plus grands philosophes : ils ne reconnaissaient plus les instincts de la nature humaine ; Strabon avoue avec surprise que les Gaulois, si terribles dans la mêlée, étaient toujours portés à compatir aux maux des opprimés et à prendre la défense du faible contre le fort (l. IV, p. 195).

La modération après la victoire est une vertu si rare dans l'antiquité, qu'il est important, croyons-nous, d'en établir l'existence chez les Gallo-Celtes, par des preuves qui ne laissent subsister aucun doute. Quand ce peuple marchait sur Rome, à l'époque de la première invasion (390), les populations de l'Etrurie prenaient la fuite à leur approche et fermaient avec effroi les portes de leurs villes. Loin de justifier cette défiance par la poursuite des fuyards, ou le siége des forteresses, les Gallo-Celtes cherchaient à les rassurer en leur disant qu'ils marchaient sur Rome, qu'ils n'en voulaient qu'aux Romains et que tous les autres peuples étaient

leurs amis et n'avaient aucun dommage à craindre (1).

Maîtres de Rome après la bataille d'*Allia*, les soldats du bren pénètrent dans la ville, sans colère, sans violence; l'un d'eux seulement s'abandonne à une de ces espiègleries naturelles à sa race et qu'un conscrit de nos jours serait heureux de répéter : il passe doucement la main sur la longue barbe d'un sénateur assis dans son *atrium* et immobile comme une statue (2). Le vieux Papirius goûte peu la familiarité, il frappe le jeune Gaulois de son bâton d'ivoire ; celui-ci, indigné du traitement brutal par lequel on répond à un simple badinage, punit le taciturne sénateur un peu trop cruellement, il est vrai. Les autres Gaulois prennent le parti de leur compatriote et commettent quelques actes de carnage ; mais ils furent de courte durée ; les Gallo-Celtes reprirent leur bonté et leur générosité naturelles. « Soit que le désir de détruire Rome ne fût pas général parmi eux, soit que les chefs voulussent se borner à effrayer les habitants par la vue d'un commencement d'incendie, dit Tite-Live, la marche du feu le

(1) Nous ajouterons, comme preuve de l'esprit équitable des Gaulois, que leur ressentiment contre les Romains était pleinement justifié par la conduite de ce peuple. Les ambassadeurs de la ville éternelle, envoyés en mission auprès des Gaulois occupés à faire le siége de *Clusium*, avaient pris ostensiblement les armes contre les assiégeants, et, se lançant à cheval sur les Gaulois, au mépris de leur caractère, en avaient tué un certain nombre et s'étaient même emparés des dépouilles des morts (Tite-Live, l. V, ch. XXXVI.—Plutarque, *in Camillo* p. 137.)

(2) Papirius unus ex his dicitur Gallo barbam suam, ut tum omnibus promissa erat, permulcendi (Tite-Live l. V, ch. VL).

premier jour ne fut ni aussi générale ni aussi rapide qu'on le remarque ordinairement dans une ville conquise » (l. V. ch. XLII) (1).

Les Gaulois ne frappent donc l'ennemi que pour s'assurer la victoire ; la bataille terminée, point d'égorgement par calcul comme le pratiquaient les Romains, pas de massacre, d'extermination dans les transports d'une fureur aveugle ; point de combats de gladiateurs pour célébrer la victoire, mais de simples jeux d'adresse, des danses, des chansons, des festins. Parfois ces amusements ne laissent pas que de leur être funestes ; l'ennemi profite de ces moments de confiance exagérée pour les attaquer dans leur camp et leur faire payer cher l'entrain d'une imprudente gaieté (2).

Quels sont donc les intérêts et les pensées qui arment les Gaulois et les poussent à ces expéditions lointaines, puisqu'ils n'obéissent ni à l'ambition des conquêtes, ni à la fureur de la destruction ?.... Ils

---

(1) Sine ira, sine ardore animorum, ingressi postero die, urbem patente Collina Porta in forum perveniunt (Tite Live L. V, chap. XLI). Il y a mieux encore ! Pendant que les Gaulois étaient campés sur le Mont-Palatin et dans le forum, ils virent un jour descendre du Capitole un jeune Romain vêtu du costume des pontifes et portant des objets sacrés ; il s'avance au milieu d'eux, traverse le camp et se dirige en silence vers le Quirinal pour y remplir certaines cérémonies religieuses ; puis il revient par le même chemin et dans la même attitude vers le Capitole..... Les Gaulois le regardaient passer sans essayer de lui faire le moindre mal, sans même chercher à troubler le recueillement de cet acte pieux.

(2) Voir Tite-Live, liv. V, ch. XLV.

suivent deux nobles impulsions, celle d'une vertu sociale que nous avons déjà signalée: la générosité, le dévouement envers ceux qui souffrent; celle d'une qualité plus personnelle : le point d'honneur, l'attrait de ces brillantes actions qui procurent la renommée; la gloire....

« L'honneur, ce ressort fondamental de l'héroïsme gaulois, a cela de particulier, comme le dit Montesquieu, qu'il fait mouvoir toutes les parties du corps politique, qu'il les lie par son action même; et il se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers. » Dans les anciennes républiques, fait observer Henri Martin, la vertu par excellence est le sacrifice absolu du citoyen à l'état; chez le Gaulois, les principes fondamentaux sont le dévouement de l'homme à l'homme, le désir de poser l'individualité, le moi, d'une manière honorable. De là cette recherche du combat singulier et du duel; de là cet attachement à un chef illustre qui répand le reflet de son nom sur tous ceux qui l'entourent; de là enfin une disposition de la plus haute importance politique, et que nous appellerons *l'éblouissement*, c'est-à-dire la facilité à se laisser subjuguer par la gloire d'un chef, à l'élévation et à la puissance duquel on veut tout sacrifier.

Or, générosité, susceptibilité du point d'honneur, haute estime de sa valeur personnelle, dévouement sous toutes les formes, ne sont-ils pas tous les sentiments, tous les principes qui feront la grandeur de la chevalerie? Eh bien! nous le déclarons! il n'est pas d'actions sublimes, de vertus surhumaines, de prodiges dans tous les genres, qu'on ne puisse obtenir d'une race qui a pour éléments de la force individuelle, la

rapidité du coup d'œil, la promptitude de la conception.

Pour principe social, dans les rapports de l'homme avec ses semblables, le dévouement, la fraternité militaire portée jusqu'à l'admiration aveugle de celui que l'on sert.

Pour dogme spirituel, dans les rapports de la créature avec le Créateur, la croyance en l'immortalité de l'âme, gage de la récompense des justes et de la punition des méchants.

La générosité, la fraternité des peuples, ces doctrines diamétralement opposées à l'égoïsme de la nationalité antique, devaient recevoir de la part des Gaulois une application éclatante dans deux circonstances célèbres : durant l'invasion des *Cimbro-Teutons,* sous le consulat de Marius, et pendant l'émigration des *Helvétiens*, sous le consulat de César.

Nous allons étudier ces deux grands événements avec une attention particulière; si la recherche de la vérité nous entraîne parfois à des détails un peu longs, nous espérons que le lecteur nous les pardonnera, en considération des éclaircissements inattendus qui doivent en être la conséquence. L'état social des Cimbro-Teutons, peuples germains, fut d'ailleurs celui des Francs, des Visigoths, des Burgondes. Examiner leur caractère et leurs mœurs, n'est-ce pas jeter quelque lumière sur des éléments qui doivent entrer plus tard dans la formation de la nationalité française?

SECONDE PARTIE

LUTTE DE L'ÉTAT PASTORAL CONTRE L'ÉTAT CIVILISÉ, DE LA SOCIÉTÉ GAULOISE CONTRE LA SOCIÉTÉ ROMAINE

Nous avons toujours élevé des doutes sur le ca tère que les historiens attribuent aux invasions Barbares. Les peuples qui pénétrèrent en Occident nous semblent avoir été fort calomniés par les Grecs et les Romains, envers lesquels ils avaient commis le crime impardonnable de leur inspirer une terreur extrême; aussi furent-ils jugés par eux, non pas au point de vue de l'équité et de la vérité, mais à celui des craintes et des intérêts d'un état social dont les Germains venaient troubler l'économie.

Si les Romains étaient mal placés pour rendre justice aux Barbares, nous sommes assez éloignés de cette époque de luttes et assez désintéressés dans la question, pour intervenir en juges impartiaux, examiner froidement les pièces du procès et rendre un jugement équitable. Et d'abord, pour comprendre les causes et les conséquences des invasions des peuples germains, il faut commencer par se bien pénétrer de l'état social et de la division de la propriété, soit dans la Germanie, soit dans les Gaules.

I

UPLES PASTEURS ET PEUPLES AGRICULTEURS DE L'ANCIEN MONDE

A l'époque de la république romaine, le monde se ouvait divisé en deux grandes sociétés : la société vi ée et la société barbare. La première était fondée la propriété individuelle et l'agriculture, sur l'é- dissement de villes considérables, de villages cons- uits solidement et à demeure fixe : c'était l'organi- ion des rives de la Méditerranée, de l'Asie-Mineure, de l'Inde, c'est-à-dire de la vaste zone parcourue Alexandre ou conquise par les Romains. La so- é barbare avait pour bases la vie nomade, la opriété commune et non pas individuelle ; elle s'é- dait sur toutes les contrées qui n'avaient pas été lorées par les Romains ou par Alexandre, princi- alement dans les immenses régions situées au nord la mer Noire, du Danube et désignées sous les de Scythie et de Germanie.

Venues du plateau de l'Asie et s'y recrutant sans e, par l'arrivée de nouvelles tribus, ces popu- ions étaient dans une ignorance complète de l'état ivilisé. Propriétaires de troupeaux innombrables, ne iquant guère l'art de labourer, elles ne se nourris- nt que de lait et de viande, de cidre et de bière, i ent sous des tentes de peau de bœuf et dans des ba s de bois, *campaient* au milieu des steppes et s forêts plutôt qu'elles n'y *habitaient*, changeaient lieu à mesure que leurs troupeaux se trouvaient à

l'étroit ou avaient dévoré les herbages, et se t portaient pacifiquement d'une région dans une au sans ambition de conquête, sans colère contre pers(n'obéissant qu'aux lois de l'habitude et de la néces

Quand on ne tient pas compte de cet état de ch on est trop porté à considérer tous les mouvem ces peuplades, tous leurs changements de comme des expéditions ayant pour but l'exterminat et le pillage.... L'esprit s'égare alors dans la c sion, dans le vagabondage universel de ces ho sans patrie, qui courent au hasard, avec leurs f et leurs enfants, à la recherche d'un asile.... voyant, par exemple, dans les temps les plus re les tribus germaniques pénétrer dans les Gaules, *Kimris* succéder aux *Gaëls*, les *Belges* aux *Kim* voyant les *Celtes* traverser l'Espagne, les *Tecto* percer la Germanie d'outre en outre et s'installer l'Asie-Mineure, les *Gallo-Celtes* peupler le b Pô et du Rubicon, on frémit en songeant au choc rible, aux guerres atroces que devaient provoquer migrations et ces invasions continuelles.

Qu'on nous permette de le dire ! ces craintes fondées sur une erreur. Les moindres luttes pren un caractère implacable chez les peuples civilisés, la raison qu'ils ne peuvent pénétrer les uns chez autres qu'en détruisant les villes et les villag exterminant les vaincus ou en les réduisant en es vage. On sait de quelles calamités était suivi ch mouvement des Perses et des Assyriens, des Égyp et des Mèdes, des Romains et des Carthaginois.

Les déplacements des peuples nomades n'offrent rien de comparable à ces drames retentissants. D'où vient ce contraste, qui semble déshonorer la civilisation et

e regretter l'âge barbare? De la simple constitu-
la propriété. Les peuples pasteurs n'ayant ni
;, ni propriétés individuelles, ni rien de ce qui
:he l'homme à un point limité du sol, ne sauraient
: aux peuples qui les entourent la résistance
et désespérée, de ceux qui sont retranchés dans
villes fortifiées, dans des maisons dont la posses-
:onstitue la richesse et l'honneur....

nomade n'a qu'une patrie : le monde; qu'une
de biens, les troupeaux et les pâturages qui
nourrissent. C'est en vain qu'il se fixe pendant
[ues années dans une région qui semble lui
ire, il est de la nature de l'oiseau, il ne pose son
sur une arbre, qu'avec le projet de le quitter au
temps, au plus léger caprice, au premier désir de
:r d'air et de courir... Le véritable domicile, le
r du pasteur ne sont pas ces villages d'un jour,
de cabanes de bois ou de tentes; ce sont les
iots traînés par des chevaux ou par des bœufs,
r lesquels il transporte ses meubles, ses denrées, sa
ille; aussi sa première industrie est-elle le travail
bois...Tout Barbare est charpentier et charron; son
il de prédilection, la hache, est aussi son arme
vorite : demandez aux Francs et aux Burgondes.

Tout en faisant paître ses troupeaux, le Barbare dé-
bien quelques champs pour semer du blé, du
e, de l'orge; mais il le fait en quantité si petite
le produit n'entre pas en ligne de compte dans sa
riture; il n'est guère qu'un moyen de varier la
iration de la viande et du lait. Le moment de
itter un cantonnement arrivé, il attelle ses cha-
ts, et voilà le peuple entier qui se met en marche;
emporte sa fortune, sa patrie!... Où va-t-il? lui-

même l'ignore! Sa route sera la ligne de forêt, d pâturage, la moins battue par les autres peupl celle où il ne verra pas de cabanes fumer, où il n'e tendra pas de troupeaux mugir, où pas un br ne lui révèlera la présence de l'homme. Le paste est loin de rechercher les querelles; il n'a rien à g gner à la guerre : elle compromet ses animaux, s chariots et tout ce qu'il transporte. Il évitera don pendant ces longues courses de sept à huit cents lieu de se heurter à d'autres tribus; si le passage n'est p libre sur un point, il l'achètera par des conventio pacifiques; le droit de continuer sa route lui sera d'a tant moins refusé que les voisins auront intérêt à l faciliter le moyen de gagner le large.

Arrivé dans un canton favorable, ce peuple de bû cherons et de charpentiers prend la hache, abat d arbres et se construit en très-peu de jours de nouvell cabanes, dans lesquelles il traversera la saison rigou reuse.

Cette facilité extrême de voyager, de s'installe visoirement et de repartir, nous explique l'arri cessive de peuples inconnus, partis du centre de l' et qui, d'étape en étape, marchant les uns à la des autres, se transportaient des vallées du (et de l'Himalaya jusqu'aux plaines du Rhin, jusq bassin de l'Èbre; puis revenaient sans façon rives de la Garonne à celles du Danube et des de la Bretagne à celles de la Méditerranée. Les toriens modernes se sont épuisés en vain re ches pour découvrir les causes de ces m ils ont cru les trouver dans les révolutions p ques des grands empires de l'Asie, dans les pe cutions que les Chinois, les Tartares ou les Mo

auraient exercées contre leurs ennemis vaincus. Les Romains et les Grecs, qui ne connaissaient pas ces peuples lointains, s'en étaient pris à l'Océan ; ils l'accusèrent de se mettre en fureur, de sortir de son lit, d'envahir les plaines de la Baltique et de contraindre les habitants de ses rivages à prendre la fuite vers la Méditerranée.

C'est aller chercher bien loin l'explication du fait le plus simple du monde, le plus inhérent à la constitution de la société barbare.... Les peuples pasteurs se meuvent, courent, parce qu'ils ne sauraient subsister sans se mouvoir et sans courir. Ils ne partent pas, ils continuent à marcher; ils ne quittent pas leur patrie, ils l'emportent avec eux et la promènent.

Cet instinct du Barbare se lie d'ailleurs à un ordre de choses plus élevé que l'habitude et l'intérêt d'une race ; il forme un des plus admirables agents civilisateurs que la Providence ait employés à répandre l'homme sur la surface entière du globe, à peupler les régions les plus inhospitalières, les plus stériles.

Les premiers hommes trouvèrent toutes sortes de facilités à s'établir dans les contrées heureuses de l'Inde, de l'Asie-Mineure, des bords de la Méditerranée ; ils y formèrent de bonne heure les peuples civilisés dont nous avons d'abord constaté l'existence. Tout favorisait leurs migrations : la douceur du climat, l'abondance des arbres à fruits, la fertilité du sol, qui récompense le travail le moins pénible par des produits aussi abondants que variés. En quelque contrée du Midi que l'étranger arrive par terre ou par mer, il s'y procure sans fatigue le vivre, le couvert et toutes les nécessités de l'existence.

Dans les pays du Nord, au contraire, l'émigrant est obligé de s'abriter contre les frimas, de se couvrir de vêtements épais, de contraindre la terre par un travail opiniâtre à lui fournir des subsistances.

Les pays méridionaux purent donc être peuplés par des navigateurs, des commerçants, des aventuriers, des peuplades guerrières qui n'avaient d'autres resources que leur courage et leurs bras ; les pays septentrionaux ne purent l'être que par des peuples pasteurs, qui emportaient avec eux le vivre et le couvert, c'est-à-dire ces nombreux troupeaux qui leur fournissent le vêtement et la nourriture. Mais si les nations civilisées et agricoles sont essentiellement sédentaires, les peuples pasteurs sont nécessairement nomades ; tels ils nous apparaissent dans la Bible, du temps d'Abraham, tels nous les retrouvons dans la Scythie et dans la Germanie, à la fin de la république romaine.... Quand nous en rencontrerons un à cette époque errant à travers le monde, nous pourrons dire avec conviction : il vient de l'Asie ; son origine remonte aux premiers âges ; il est resté ce qu'il était lors de la première dispersion des hommes ; s'il continue à voyager, ce n'est pas qu'il soit expulsé de son pays par des cataclysmes naturels ou politiques ; il marche parce qu'il a toujours marché; il change de lieu parce qu'il est condamné à voyager sans relâche afin de nourrir les troupeaux, qui forment ses seuls moyens d'existence. Il ne cessera de courir, d'émigrer, que lorsque la civilisation, l'arrêtant au passage, lui aura révélé la grande loi de la propriété individuelle, l'art de bâtir des villes stables, et qu'elle l'aura attaché au sol par les liens de l'agriculture, de l'architecture et de l'industrie.

II

VOYAGE DES CIMBRO-TEUTONS A TRAVERS LA GERMANIE, LA NORIQUE ET L'ILLYRIE

Les Cimbres et les Teutons, qui causèrent tant d'effroi au peuple romain, dans les dernières années de la république, allaient-ils du Nord vers le Midi en peuples guerriers, n'ayant d'autre but que le pillage, l'incendie des villes et l'extermination des habitants? Etaient-ils des monstres vomis par les forêts du Nord, pour détruire le monde romain et noyer dans le sang la civilisation occidentale? C'est l'opinion que voudraient nous en donner les historiens de Rome. N'étaient-ils, au contraire, que de simples bûcherons, des pâtres assez pacifiques, se nourrissant de lait, de fromage et de viande, voyageant avec leurs immenses troupeaux, campant chaque nuit près de leurs chariots, ne prenant les armes que dans les cas de nécessité, contre les peuples qui voulaient les empêcher d'exercer le droit primordial de vaine pâture? C'est ce que nous sommes portés à croire, en examinant avec attention l'ensemble des faits qui les concernent, et en les suivant pas à pas, depuis leur apparition jusqu'à leur anéantissement par l'implacable Marius dans les plaines de l'Arc et du Pô.

Il résulte de toutes les conjectures réunies par Plutarque et par Strabon sur les Teutons et sur les Cimbres (Kimris ou Cimmeri), qu'on ne savait pas au juste quelle était leur patrie originelle; mais qu'ils faisaient probablement partie de cette vaste confédéra-

tion scythe qu'Homère désigne sous le nom caractéristique de nomades (1).

Plutarque pense qu'au moment de se diriger vers l'empire romain, ils venaient d'au delà de la forêt Hyrcinie, d'un pays près du Pôle, dit-il, couvert de forêts si épaisses, de brouillards si persistants, que le soleil n'y brille presque jamais.

Tacite enfin place les Cimbres près de l'Océan, à côté des Chérusques (2).

D'ailleurs qu'ils soient Scythes ou qu'ils soient Germains, il est incontestable qu'ils mènent la vie pastorale, qu'ils n'ont d'autres ressources que les troupeaux. Les Germains, dit César, de la manière la plus positive, s'adonnent peu à l'agriculture; ils ne vivent que de lait, de fromage et de viande; nul n'a de champ limité ni de terrain qui lui appartienne. Tous les ans, les magistrats et les principaux chefs assignent des terres en telle quantité et en tel lieu qu'ils jugent convenable à chaque famille de la communauté, et l'année suivante ils l'obligent à se transporter sur un autre point (3).

---

(1) Notæ versus septentrionem gentes uno prius nomine Scytæ, vel nomades, ut ab Homero appellantur; postea, cognitis regionibus occiduis, Celtœ-Iberi aut mixto nomine Celtiberi et Celto-Scythæ dici ceperunt, cum prius ab ignoratione singulæ gentes uno omnes nomine efficerentur..... Ephorus ait in oratione de Europa cœli ac terræ locis in quatuor deductis partes, eamquæ est versus subsolanum habitari ab Indis: quæ versus austrum ab Œthiopibus, quæ versus occasum a Celtis; aquiloni objectam a Scythis. (Don Bouquet. Strab. t. I., p. 1.)

(2) Eumdem Germani sinum proximi oceano Cimbri tenent parva nunc civitas sed gloria ingens (ch. XXXVII.)

Agriculturæ non student majorque pars victus eorum in

Mille faits viennent corroborer ces premières preuves. Le plus beau titre de gloire de chaque cité germanique, dit César, est d'être entourée de déserts et de pays ravagés (1). Les Suèves, notamment, se font gloire d'avoir pour frontières de vastes solitudes ; aussi le désert s'étend-il à six cent mille pas autour d'eux (2).

La surface de la Germanie, ajoute Tacite, est généralement hérissée de forêts, ou infectée de marais. Le sol est assez favorable aux grains (3), mais contraire

---

lacte caseo, carne consistit : neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios (César, l. VI, ch. XXII.—Tacite, ch. XVI). César répète la même observation à l'endroit des Suèves; « bien qu'ils soient les plus belliqueux des Germains, dit-il, ils ne connaissent pas la propriété privée: toutes leurs terres sont communes: ils ne restent jamais plus d'un an dans le même canton ; ils consomment peu de blé et vivent généralement de laitage, de la chair des troupeaux, et surtout de la chasse, *sed privati ac separati agri apud eos nihil est, neque longius anno remanere uno in loco incolendi causa licet* (livre IV, ch. I). Leurs terres, poursuit Tacite, sont successivement occupées suivant le nombre des bras de chaque tribu, puis partagées selon les rangs..... L'étendue de leur territoire facilite ces partages; ils ont beau changer de localité chaque année, ils ont toujours à parcourir de nouveaux espaces..... ils ne s'occupent ni de planter des vergers, ni d'enclore des prairies, ni d'arroser des jardins (Tacite, ch. XXVI).

(1) Civitatibus maxima laus est quam latissimas circum se vastatis finibus solitudines habere (L. VI, ch. XXIII.)

(2)... Publice maximam putant esse laudem quam latissime a suis finibus vacare agros... itaque una ex parte a Suevis circiter millia passuum d. c. agri vacare dicuntur (Tacite, liv. IV, ch. III).

(3) *Satis ferax*, ce qui ne veut pas dire que le sol fournit beaucoup de grain, mais qu'il pourrait en produire en abondance.

aux arbres fruitiers; les troupeaux y abondent; mais la race en est petite; le gros bétail est privé de ce qui fait ailleurs l'ornement de son front. Les Germains s'appliquent d'autant plus à le multiplier qu'il forme leur unique richesse (1). Maîtres, enfants, esclaves, vivent au *milieu des mêmes* troupeaux, sur la même terre (2).

Dans la punition des délits, les coupables ne payent pas l'amende en argent ou en denrées, mais en chevaux ou en bétail (3).

On ne saurait donner des preuves plus positives de l'organisation pastorale et nomade des peuples de la Germanie. Quant aux inductions politiques et morales que César et Tacite se permettent de tirer de cet état social, nous les croyons très-discutables... Ces historiens philosophes voient dans la communauté des biens une habile combinaison des législateurs, attentifs à éviter «que la longue habitude des travaux agricoles ne fasse perdre aux populations le goût de la guerre. Avec

---

(1) Numero gaudent, eæque solæ et gratissimæ opes sunt (ch. v). Cette estime des troupeaux était consacrée par les usages religieux eux-mêmes. Tacite raconte qu'on nourrit dans les bois sacrés, sur les fonds de la communauté, des chevaux blancs exemptés de tout travail. On les attelle au char du Dieu, le prêtre ou le chef de la cité les accompagne dans les pâturages, observe avec respect le moindre de leurs mouvements, et cherche dans leur hennissement les signes de la volonté céleste (ch. x). Nous verrons plus tard les Cimbres jurer l'observation de la capitulation du pont de l'Athesis sur leur taureau d'airain. (Plutarque, *vie de Marius.*) Un taureau pour divinité, des chevaux sacrés pour interprètes des dieux, tout cela ne constitue-t-il pas une religion pastorale?

(2) Inter eadem pecora in eodem humo degunt (ch. xx).

(3) Pro modo pœna equorum, pecorumque numero convicti multantur (ch. xii).

la propriété privée, chacun songe à étendre ses possessions, et les plus forts dépouillent les plus faibles. Avec l'amour des richesses naissent les factions et les discordes : le sentiment de l'égalité, au contraire, maintient la paix parmi le peuple, qui se voit avec plaisir aussi riche que les puissants » (César, l. VI, ch. XXXIII).

Pourquoi chercher, dans les régions spéculatives, l'explication du fait le plus simple et le plus naturel.

Les Germains ne connaissent que la propriété commune, par la raison que, n'ayant que des troupeaux, ils n'ont que faire de champs clos, de prairies limitées ou de vergers. Ils n'ont besoin que de vastes pâturages dans lesquels il y ait place pour tout le monde; aussi chaque peuplade ménage-t-elle de vastes solitudes autour d'elle, non point en haine de ses voisines, mais par sollicitude pour ses troupeaux. Si chaque année elle change de cantonnement, ce n'est pas le moins du monde pour éviter l'ambition et la jalousie que peut inspirer la propriété particulière; mais afin de procurer à son bétail des pâturages nouveaux, une herbe à la fois plus fraîche et plus nourrissante. Si les Germains habitent des maisons incommodes, mal construites, c'est par la raison qu'ils changent de résidence à tout instant et qu'ils n'ont pas le temps de s'installer d'une manière convenable dans des habitations définitives et solides. Les Cimbro-Teutons, peuples du nord de la Germanie, ont incontestablement tous les caractères de peuples nomades ; lorsqu'ils abandonnent leur cantonnement des bords de la Baltique et se mettent en marche vers le Sud, ils amènent avec eux femmes, enfants, vieillards, cha-

6.

riots, ustensiles, tout ce qui constitue en un mot leur fortune et leur existence. Ces départs loin de présenter quelque chose d'étrange, étaient familiers au contraire à tous les peuples germains : César nous montre les *Usipèdes* et les *Teuchthères* s'éloignant du voisinage des Suèves et errant trois années consécutives à travers la Germanie (1). Le voyage d'une tribu nomade dans cette contrée était d'autant plus facile que chacune, avons-nous dit, était séparée de ses voisines par de vastes landes n'appartenant à personne. Mais cet état de choses imposait, par voie de suite, l'impérieuse nécessité d'amener une quantité suffisante de troupeaux pour assurer la subsistance des émigrants ; le pillage ne pouvait rien procurer dans un pays privé de villes et de récolte ; il était donc impossible de compter sur lui pour nourrir une tribu de huit à neuf cent mille personnes (2). Nous pouvons nous en convaincre par les difficultés qu'éprouvait alors une simple armée de 25 à 30,000 hommes à s'aventurer dans les forêts de la Germanie. Quand les soldats romains, établis à *Vesoncio* (Besançon), apprennent que César veut les conduire dans cette contrée, ils gémissent sur leur destinée, déplorent avec leurs amis le danger commun

---

(1) Agris expulsis et multis Germaniæ locis triennium vagati (liv. X, ch. III.)

(2) Plutarque élève le nombre des Cimbro-Teutons à 300,000 combattants ; mais on prenait les armes jeune alors, à quinze ans à peu près, et on les conservait jusqu'à ce que les infirmités ne permissent plus d'en faire usage. En portant le nombre des femmes à 300,000 aussi, et celui des enfants et des vieillards à 200, on ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité, total 800,000.

et font leur testament..... Ceux qui affectent le plus de fermeté n'attribuent pas leur tristesse à la crainte de l'ennemi, mais à la difficulté des chemins, à l'immense profondeur des forêts et au manque de vivres, car l'armée doit tout transporter avec elle (1) l. I, ch. XXXIX.

Si le pillage, les contributions de guerre, que les Romains organisaient avec une si grande habileté, étaient incapables d'alimenter une armée de quelques milliers d'hommes, comment le maraudage aurait-il pu nourrir une horde de huit cent mille individus !... Il est donc positif que les Cimbro-Teutons n'avaient d'autre moyen de traverser les steppes et les forêts que de porter leurs vivres avec eux, et ces vivres étaient leurs troupeaux.

Après quelques jours de marche, les Cimbro-teutons rencontrent les *Boïens* sur le plateau des monts *Sudètes* (Bohême), preuve évidente qu'ils se dirigeaient vers le bas du Danube et l'Orient, et ne pensaient nullement à attaquer les Romains dont ils ignoraient sans doute l'existence.

Mais les Boïens étaient une tribu d'origine gauloise, établie au milieu de la Germanie depuis l'époque des bren ; ces Gaulois, bien que vivant du produit du bétail infiniment plus que de la culture des terres, étaient toutefois moins exclusivement pasteurs, moins nomades que les Scythes et les Germains ; l'approche d'une

---

(1) Plus tard, César marchant contre les *Suèves*, apprend que ce peuple s'est retiré dans ses forêts ; aussitôt il s'arrête, nous dit-il lui-même, et se décide à ne pas aller plus avant, de peur de manquer de vivres. « Inopiam frumenti veritus quod ut supra demonstravimus minime, constituit non progredi, longius » (liv. VI, ch. XXIX.)

tribu nouvelle et nombreuse les inquiéta, ils ne voulurent pas la laisser pénétrer dans leurs pâturages, où elle n'aurait peut-être nourri ses troupeaux qu'en affamant les leurs ; ils lui interdirent l'entrée de leurs territoire.

Les Cimbro-Teutons qui voyageaient avec des idées pacifiques et nullement avec des projets belliqueux, s'arrêtent devant cet obstacle ; se tournent vers le sud-ouest, traversent la forêt *Hyrcinie*, pays inhabité, ouvert à tout le monde, passent le Danube et pénètrent dans la *Norique* (Archiduché d'Autriche).

Les historiens nous disent qu'ils dévastèrent la campagne et mirent tout à feu et à sang ; mais ce récit est un peu vague et nous préfèrerions un fait particulier et précis à cette assertion tellement générale, qu'elle échappe à toute investigation. Il était impossible assurément qu'une horde aussi nombreuse traversât une province avec ses immenses troupeaux, qu'elle campât des semaines entières dans un canton sans y couper des arbres, épuiser les pâturages et causer quelque préjudice aux indigènes ; quant à une dévastation proprement dite, à la mise de tout le pays à feu et à sang, on nous permettra de demander ce qu'ils pouvaient brûler dans une contrée sans villes et sans récoltes, ce qu'ils pouvaient massacrer dans des forêts où la population était libre de fuir à leur approche avec ses troupeaux ? Des faits très-positifs ne se chargent-ils pas d'ailleurs de combattre ces exagérations malveillantes ? Quand les Cimbres s'approchent de *Noreia*, capitale de la Norique, voilà que ce peuple, représenté comme un fléau ravageur, *ne sait pas faire le siége* d'une bicoque ; il se contente de camper à l'entour !......

Ce fut là que le consul Papirius Carbon vint, avec ses légions, leur barrer le passage des Alpes ; le général romain dut trouver à ce peuple de 300,000 combattants un aspect peu redoutable, car il osa lui dire du ton le plus impérieux : « Je vous ordonne de vous retirer et de respecter un pays allié du peuple romain, » et ces *terribles* Teutons, ces barbares *qui mettent tout à feu et à sang,* au lieu de se montrer indignés de ce langage et de tomber sur la petite armée romaine, répondent avec la modération d'hommes qui ne cherchent qu'à éviter toute querelle : « Notre intention n'est pas de nous établir en Norique ; si les Romains ont des droits sur ce pays, nous porterons ailleurs nos pas. »

Cette facilité à céder aux Romains ne se comprendrait pas si les Cimbro-Teutons avaient eu, comme on les en accuse, l'intention d'attaquer l'Italie et de détruire Rome. Cette partie des Alpes était la plus abordable de toutes ; la horde se trouvait dans toute sa force ; l'armée romaine était peu capable de résister à 300,000 combattants. Mais, nous le répétons : ce peuple nomade ne prétendait s'établir ni en Italie, ni ailleurs ; il voyageait, il cherchait des pâturages frais et non pas des conquêtes. Il avait d'excellentes raisons d'éviter les combats... il n'est pas de peuple assez barbare, soyons-en sûrs, pour vouloir exposer étourdiment la vie de ce qu'il possède de plus cher, l'existence de ce qui constitue sa fortune, pour le plaisir de faire du bruit.

Quand nous voyons les Germains conduire leurs femmes et leurs enfants avec eux, c'est qu'ils changent de cantonnement et qu'ils ne songent pas à revenir dans celui qu'ils abandonnent ; ils emportent avec

eux tout ce qu'ils possèdent. Nous sommes profondément surpris d'entendre donner à la présence des femmes et des enfants dans leur camp un motif qui prouve que les Romains ne comprenaient rien à l'organisation de la société pastorale. Tacite prétend, en effet, que les Germains se font toujours accompagner de leur famille, afin d'être mieux excités à combattre par la nécessité de soustraire aux dangers ce qu'ils aiment le plus. « Ce qui enflamme particulièrement leur valeur, dit-il, c'est que le hasard ne préside pas à la formation de leurs bandes; elles sont au contraire une agrégation de parents et de familles. Les combattants ont auprès d'eux les objets de leur affection ; ils peuvent entendre les cris de leurs femmes, les vagissements de leurs enfants; ces êtres chéris sont pour chacun d'eux les témoins les plus sacrés et les panégyristes qu'ils estiment le plus. »

« C'est àdes mères, c'est à des épouses qu'ils viennent montrer leurs blessures; elles ne craignent pas de compter et de sucer leurs plaies, et, durant le combat, elles leur apportent à la fois des exhortations et des vivres. » (1) (chap. VII).

Nous en demandons bien pardon au génie de Tacite, mais autant d'explications, autant d'erreurs !

La vérité simple est beaucoup moins dramatique. Les Germains emmenaient leurs femmes avec eux lors-

(1) Et in proximo pignora, unde feminarum ullulatus audiri, unde vagitus infantium. Ili cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores; ad matres, ad conjuges vulnera ferunt: nec illa numerare, aut exigere plagas pavent (Tacite, liv. VII et VIII).

qu'ils voyageaient en masse ; par la raison que les peuples pasteurs n'ont d'autre patrie que leurs chariots et leurs tentes et que partout où sont les troupeaux se trouve nécessairement la nation entière.

Lorsqu'ils faisaient une expédition purement guerrière, ils se gardaient bien d'entraîner à leur suite les objets qu'ils affectionnaient pour se donner du cœur : ils les cachaient loin du théâtre du combat, dans les forêts, dans les îles entourées de lacs, pour les soustraire au péril ; les guerriers seuls couraient aux armes. Quand les Suèves apprirent l'approche des Romains, nous dit César, ils quittèrent leurs retraites ordinaires et déposèrent dans les bois leurs femmes, leurs enfants, leurs objets précieux (1) ; puis les hommes en état de porter les armes se réunirent dans un lieu situé vers le centre de la région, et y attendirent les Romains pour les combattre (2),

Un historien réfléchi comme Tacite aurait dû ne pas oublier que si les lois civiles et religieuses sont variables selon les latitudes et les degrés de civilisation, les sentiments du cœur restent immuables dans toutes les

---

(1) Uti de oppidis demigrarent, liberos uxores suaque omnia in silvas deponerent (liv. IV, ch. XIX.

(2) Les Belges, originaires de la Germanie, avaient les mêmes usages ; quand les Romains attaquèrent les *Nerviens ;* les *Atuatures* (Namur) allèrent à leur secours, et loin de conduire avec eux les enfants et les femmes, ils placèrent tous ceux que leur sexe ou leur âge rendaient impropres à combattre, dans un lieu défendu par des marais inaccessibles à une armée.

Mulieres cuique per ætatem ad pugnam inutiles viderentur, in eum locum conjecisse quo propter paludes exercitu aditus non esset (liv. II, ch. XVI).

Le simple bon sens ne fait-il pas comprendre que près d'un million d'âmes ne pouvait rester pendant un si long intervalle dans une seule province, qu'à la condition de se nourrir du produit des troupeaux; les Cimbres rencontraient là le même état de choses que dans la Germanie, s'ils n'avaient eu d'autres ressources que celles du pillage, ils n'auraient pu prolonger leur expédition au delà de trois ou quatre mois, sous peine de mourir de faim, après avoir dévoré les dernières ressources de la contrée (1).

D'ailleurs, si les Cimbro-Teutons n'avaient vécu que de vol, les populations de la Germanie et des provinces du Danube ne se seraient-elles pas liguées pour exterminer une horde qui menaçait de les affamer elles-mêmes? Au lieu de cela, nous les voyons, à de très-rares exceptions près, accueillir les Cimbro-Teutons avec bienveillance, leur donner accès dans leurs pâturages et dans leurs bois, en vertu du droit de vaine pâture.

Les Cimbro-Teutons ont longtemps exploité les pâturages de la rive droite du Danube; ils reviennent sur leurs pas, entrent dans la vallée du haut Rhin et pénètrent chez les Helvétiens, peuples régis comme eux par les coutumes pastorales (2) et parfaitement à même

(1) De nos jours encore, lorsqu'une armée russe fait une expédition, elle emporte sur des chariots pour trois ou quatre mois de vivres. A mesure que les véhicules sont moins chargés de seigle et de blé, par suite de la consommation journalière, les soldats mangent les bœufs de trait devenus inutiles.

(2) M. Amédée Thierry a très-fidèlement décrit l'état social de ces montagnards. « Les tribus composant le peuple helvétien,

de comprendre les habitudes et les projets des Germains. Loin de profiter des forêts et des torrents, qui protégeaient leurs vallées pour en interdire l'accès, ils les accueillirent en frères, et trois de leurs tribus, les *Tigurins,* les *Tugènes* et les *Ambrons* se réunirent à eux et les suivirent dans les Gaules. Il est même très-probable que ces peuplades helvétiques amenèrent leur bétail avec elles, et le mêlèrent à celui des Cimbro-Teutons. Le pasteur est trop attaché à cette sorte de richesses pour s'en séparer.

---

dit-il, étaient presque totalement étrangères au mouvement de civilisation qui se faisait sentir dans les plaines transjuranes. Cet isolement et la vie pastorale à laquelle la nature du sol les condamnait, perpétuaient chez elles les vieilles habitudes gauloises, de guerre et de vagabondage. »

Nous nous permettons seulement de modifier les deux dernières lignes, et de dire que des contestations de pâturage pouvaient bien amener certaines querelles, mais qu'elles n'avaient rien de commun avec la guerre proprement dite, qui ne fut certainement à aucune époque le système général des peuples pasteurs.

Il ne faut pas oublier que la propriété commune et la vaine pâture, fondement de l'état pastoral, se maintient encore dans les pays de montagnes de nos États les plus civilisés. C'est en vain que le morcellement et la propriété privée pénètrent dans les basses vallées, autour des villages des Alpes et des Pyrénées, des Landes et de l'Auvergne; quand on s'élève dans les hautes régions, on retrouve le sol soumis au régime communal. Le seul moyen d'exploiter ces pâturages, c'est de le livrer au bétail; ce bétail constitue la propriété des individus, le sol constitue la propriété commune : ce double élément servit de base aux peuples pasteurs de toutes les contrées, à toutes les époques. Si tel est, de nos jours, l'état de la haute Suisse, comment n'aurait-il pas été celui de l'Helvétie du temps de la république romaine ?...

Eæque solæ et gratissimæ opes sunt, dit Tacite (1). Il est trop prudent pour se priver d'un élément de fortune qui assure ses subsistances, et s'exposer à mourir de faim dans les forêts étrangères, où il ne trouverait que des bêtes fauves et des glands. Les Cimbro-Teutons ne pouvaient guère, d'ailleurs, admettre dans leurs rangs des tribus qui n'auraient pas fourni à l'émigration leur contingent de ressources alimentaires.

Au moment de s'aventurer à travers la Gaule, les Cimbro-Teutons, mêlés aux Helvétiens, avaient assurément la conviction qu'ils seraient libres de faire pacager leurs troupeaux dans les bois et les landes qui couvraient plus des trois quarts de cette région, comme ils l'avaient été dans les plaines du Danube et de la Germanie. Ils pensaient que ce continent était sous le régime de la propriété commune et de la vaine pâture et non point sous celui de la propriété particulière et clôturée, dont ils ne soupçonnaient peut-être pas l'existence. La communauté du sol était bien en effet l'état social de l'ancienne Gaule; nous en trouvons la preuve, non-seulement dans l'ensemble des faits rapportés par les historiens, mais encore dans certaines lois druidiques.

---

(1) Ces mêmes Helvétiens nous en fourniront l'exemple du temps de César.

III

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ DANS LA GAULE ; SES RAPPORTS AVEC L'INVASION DES CIMBRO-TEUTONS

« Homme, tu es libre, sois sans propriété, » disait un article du code druidique. Sans propriété, c'est-à-dire sans patrimoine personnel, sans enclos ; l'individu ne devant posséder d'autres objets que ses armes, les meubles qu'il emporte avec lui, le bétail qu'il emmène en voyage.

Un regard jeté sur la topographie de la Gaule nous donnera une idée très-exacte de la question, et justifiera pleinement l'opinion que les Cimbro-Teutons se faisaient de la facilité qu'ils trouveraient à vivre dans les pâturages de cette contrée sans causer de préjudice à personne. Toute la partie comprise entre le Rhin et les Pyrénées, l'Océan, la Montagne-Noire et les Cévennes n'était qu'une immense forêt, du milieu de laquelle se détachaient çà et là quelques plateaux rocheux et dénudés ou quelques clairières occupées par des bourgades. La Gaule méridionale seule, entre l'Aude, la Montagne-Noire, les Cévennes, la Durance et la Méditerranée, desséchée par un climat chaud, défrichée par des populations que les Grecs et les Romains avaient façonnées à l'agriculture, commençait à connaître le régime de la propriété particulière.

Pour répandre un certain ordre dans la description de la vaste région boisée, il faut diviser par groupes les forêts qui la couvrent. Chaque groupe est un centre

d'où partent des ramifications qui relient la forêt centrale, la forêt mère, aux groupes voisins, sans laisser entre eux de solution très-appréciable.

Le premier groupe occupait la Belgique et s'étentendait du Rhin à la Seine, de Trèves à l'Océan : sur les territoires des *Atrebates*, des *Ambiaviri*, des *Morini*, des *Nervii*, des *Veromandui* (1).

La forêt des Ardennes formait le *second groupe;* elle s'étendait entre Trèves, Paris, le Jura, dans le pays des *Carnutes*, des *Vaugiones*, des *Nemeti*, des *Rauraci*, des *Treviri*, des *Mediomatrici*, des *Caresi*, des *Remi* et des *Catalauni* (2).

---

(1) Provinces de Boulogne, Santerre, Artois, Flandre, Hainaut; (Voir César, *de bello*, l. III. ch. XXVIII, liv. V, ch. III.—Strabon, liv. IV, ch. IV. — Tacite, *Annales*, liv. III, ch. XLII). Ce premier groupe renfermait principalement les forêts de *Theoracia* et *d'Arvisia*, sur les limites du Cambrésis et du Vermandois; celle de la *Fosse Boulonnaise*, qui couvrait les collines de ce nom, près de Boulogne; la *Tristiacenssis*, diocèse de Thérouanne; le bois de *Beyla* (Bailleul). — César y pratiqua des abattis considérables pour en chasser les Ménapiens et les Morins, qui s'y étaient réfugiés.

Nous citerons encore les forêts de *Compiègne* et de *Senlis*, (Silvacum) qui se prolongeaient jusqu'aux marais tourbeux de Ponthieu.

Voir, pour tout ce qui concerne les forêts, l'excellent ouvrage de M. Maury : *Histoire des forêts de la Gaule*, 1 vol. in-8°.

(2) Provinces de Champagne, de Lorraine et d'Alsace. Ces forêts atteignaient d'un côté *Basilia* (Bâle) à l'entrée de l'Helvétie, et de l'autre *Lutèce*. La forêt de *Silva Bieria* (Fontainebleau), celle de *Senar*, de *Moret* et de *Vincennes*, n'étaient que les ramifications méridionales des Ardennes. L'*Argonne* séparait la Lorraine de la Champagne.

Les hauteurs de la Brie étaient encore couvertes de bois,

Un troisième groupe couvrait les six à huit chaînes parallèles du Jura, depuis Basilia jusqu'au fond du pays des Allobroges. Des bois, descendant de leurs cimes dans les vallées profondes, entouraient Besançon (Vesoncio) occupaient toute la Séquanaise (Franche-Comté) et se reliaient à Trèves par une suite à peu près interrompue de forêts. (1)

Le groupe du pays des *Lingones* tapissait le plateau de la haute Seine et s'étendait jusqu'à Lyon (2).

Les forêts de l'Arvernia (Auvergne) formaient un *cinquième groupe ;* on croit même que le nom de cette province gauloise venait du mot *vern* (aulne), essence d'arbre qui aurait particulièrement couvert cette région. Quoi qu'il en soit, les forêts des monts

---

lorsque le solitaire saint Fiacre s'y retira ; ils se joignaient à la vaste forêt de *Jouarre* (Juranum). André Thevel, dans sa *Géographie universelle,* dit que la forêt des Ardennes s'étendait de Trèves au pays des Nerviens (comté de Hainaut et d'Artois) ; elle a plus de cent lieues de longueur, et embrassait jadis les pays de Hainaut, de Luxembourg, de Bouillon, de Bar, de Lorraine, de Limbourg, de Metz, de Namur, de Mayence, de Coblentz, de Cologne, et la majeure partie de la province de Liège. La forêt *de la Reine* réunissait les Vosges aux Ardennes.

(1) Les forêts de *la Chaux* et celle de *la Serre,* près de Dôle, en sont les derniers vestiges. Nous ne parlerons pas de la Forêt-Noire, sur la rive droite du Rhin, *Silva Marciana,* qui touchait, au Nord, à la fameuse forêt *Hyrcinie,* dont les ramifications occupaient une si grande partie du pays des Germains (Maury, p. 180 à 190.).

(2) Les bois y laissaient si peu de place à la culture, même à la fin du moyen âge, dit Collut, que les peuples voisins s'en *mouquaient.* On connait les dates des défrichements que les moines exécutèrent dans ceux qui environnaient Lyon (Maury. p. 215 à 238.).

arvernes s'étendaient jusqu'à Bibracte (1), qui se trouvait perdue au milieu des chênes; puis elles gagnaient le pays *de Lemovices* (Limousin).

La contrée des *Carnutes* (Chartres), sanctuaire du druidisme, était ombragée de forêts séculaires. La majeure partie disparut au moyen âge (2).

Elles se réunissaient à celles du Maine, de l'Anjou (3), pénétraient dans le Bocage normand et la Bretagne (4). Se rapprochant enfin de Paris, elles entouraient la vieille Lutèce d'une ceinture, dont quelques forêts encore célèbres forment les imposants débris (5).

---

(1) On lui donnait dans les anciennes chartes le nom de *Forêt de la Montagne.*

(2) Cette contrée renferme encore les forêts de *Dreux,* d'*Iveline,* de *Château-Neuf,* de *Lorges,* d'*Orléans*, de *Montargis,* de *Pluvier,* de *Neuvy*, de *Dieuville,* de *Nemours* (autrefois de *Nemore*) et de *Beaugency* (Maury, p. 207).

Le Gâtinais paraît avoir pris son nom de *Gastine* ou terre dévastée ; elle l'avait été, sans doute, par les Romains, ou par quelque horde barbare. Ce territoire séparait le pays des *Carnutes* de celui des *Sénonais* (*Statistique de la Marne,* t. II, p. 195.— Maury, ibid).

(3) *Pagus sylviacensis, Sylva carnuta.* On citait au moyen âge celles de *Beaufort,* de *Niviseau,* de *Craon,* de *Douvereau*, du *Prince,* de *Percigni,* d'*Andaine,* de *Langounar* et du *Mans.* Angers s'élevait au centre de *la forêt de la Belle-Poule.*

(4) Ces provinces renfermaient encore au moyen âge les vastes forêts de *Brotonne* (*Arelaunium sylva*), de *Roumart,* d'*Andain,* de *Breteuil,* de *Gouffren,* de *Conches*, de *Bray,* de *Lions* (entre Argueil et Buchy), celles de *Grandis Sylva*, près d'Évreux, de *Nantes*, de *Landeau,* de *Lamballe,* de *Huandaye,* de*L ammor,* de *Rennes,* de *Brocellian*, de *Barenton* et de *Lorge.*

(5) Celle de Saint-Germain-en-Laye, qui touchait à celles d'Iveline, celles de Boulogne, Chatou, Montmorency, Bondy,

Au sud de la Loire, d'immenses étendues disparaissaient sous les marais et les essences forestières, notamment la *Sologne* (1), le *Bocage poitevin,* le *Bocage percheron,* anciennement *Sylva pertica,* et le Berri, au centre duquel s'élevait, dans le moyen âge, la vaste forêt de Robert ; elle s'étendait vers l'Angoumois et la Saintonge (2), si bien que, de Bordeaux à Orléans, le voyageur ne quittait presque jamais l'ombre des futaies.

A l'extrémité sud-ouest, enfin, les Pyrénées entièrement couvertes de pins et de chênes, de hêtres et d'érables, prolongeaient leurs ramifications dans les bassins de la Garonne et de l'Adour. Le Bordelais et le Bazadais étaient couverts de la noire chevelure des pins (3) (festus avienus, ora maritima, p. 271).

Il n'y avait pas jusqu'aux montagnes calcaires de la Provence qui ne fussent tapissées de feuillage : la Sainte-Baume était ombragée d'érables, de hêtres et de tilleuls qui ont depuis longtemps disparu ; la forêt Viennoise commençait à la rive droite de la Durance (*Druentia*), couvrait le Dauphiné, le Briançon-

---

Arches, la Haye, Quernelle, Vismes, Guise, Retz, l'Aigle, Neuville.

(1) Les forêts de Chinon et d'Amboise, de Chambord et de Loches, de Boulogne et de Russi près de Montils en sont les derniers vestiges.

(2) On y remarque les forêts de Royan, d'Aulnay, de Cognac et des Ombrets.

(3) On trouvera d'amples détails sur tout ce qui reste des forêts du groupe Pyrénéen, dans le travail que nous avons consacré à cet objet (*Les richesses des Pyrénées françaises et espagnoles,* 1 vol. in-8°)

nais et enveloppait Vienne de ses lisières, puis, franchissant le Rhône, elle gagnait les Cévennes dont les pentes ne formaient qu'une immense *ardenne.*

Ne soyons donc pas étonnés, si du temps de Jules César, les villages, les maisons isolées des indigènes s'élevaient au milieu des bois. Ambiorix, vaincu par César, se retire dans sa maison située dans les forêts; poursuivi dans cette retraite, il monte à cheval et les futaies protégent sa fuite (1).

Il résulte de cet état de choses que les Cimbro-Teutons étaient assez excusables de penser que leurs troupeaux trouveraient à se nourrir dans les pâturages des Gaules; ils ignoraient que la propriété éprouvait à ce moment des modifications assez considérables; l'état pastoral, le régime de la propriété commune étaient attaqués sur certains points. Les Celtes du midi (province Romaine), et même ceux du centre,

(1) Ædificio circumdato silva, ut sunt fere domicilia Gallorum, qui vitandi æstus causa, plerumque silvarum ac fluminum petunt propinquitates.... fugientem silvæ texerunt (liv. VI, ch. XXIX).

Cette explication de César est évidemment erronée. De nos jours, les habitants du Languedoc, de la Provence et de la majeure partie des départements méridionaux qui sont exposés à des rayons de soleil tout aussi ardents que les Gaulois, leurs ancêtres, loin de rechercher l'ombre des arbres, ne savent assez couper, arracher défricher, par la raison que la vigne et les céréales sont devenues leurs principales richesses. Si les Gaulois montraient plus de prédilection pour les arbres, ce n'était pas afin de se procurer de l'ombre, mais pour assurer à leurs troupeaux les herbes, les glands, a ramée dont ils avaient besoin.

commençaient à défricher et à labourer sous l'influence de la civilisation ; les historiens nous disent qu'ils cultivaient la vigne, le seigle, le froment, qu'ils avaient inventé le marnage des terres et la charrue à roue (1).

Nous devons donc nous représenter un village gaulois comme établi dans une clairière entourée de landes et de forêts immenses ; il est formé de vingt, de cent habitations ayant chacune son jardin, son petit champ (2). A l'exception de ces défrichements bien restreints, tout le reste du sol, les neuf dixièmes, pour le moins, reste à l'état primitif de terre communale : chacun y conduit ses porcs et ses brebis, ses chevaux et ses bêtes à corne. Or, il est positif que ces bois et ces landes, renfermaient des pâturages d'une production bien supérieure aux besoins des troupeaux indigènes ; la moitié de l'herbe peut-être restait sans emploi..... Un peuple pasteur comme les Cimbro-Teutons, pouvait donc trouver à nourrir ses animaux dans ces vastes surfaces sans causer de préjudice appréciable. D'un autre côté, l'existence de bourgades entourées de jardins, de vignes, d'enclos cultivés, principalement dans le Midi, devait provoquer certaines inquiétudes chez les propriétaires et causer quelques difficultés à la peuplade voyageuse. Aussi

---

(1) Strabon, Possidonius, Pline.

(2) Les patois du Midi renferment des mots qui nous semblent indiquer cet état primitif : la *caso* est la cabane, l'habitation. Le *casal* est le jardin attenant à la maison ; la *casalero* est le développement du casal, le champ ajouté au jardin et dans lequel on a essayé la culture des légumes et des céréales,

verrons-nous cette dernière chercher à rassurer les Gaulois sur ses intentions pacifiques et leur donner des garanties pour les dommages qu'elle pourrait involontairement occasionner.

Sortis de l'Helvétie, probablement par le défilé de Bâle, entre le Jura et le Rhin, les Cimbro-Teutons remontent d'abord vers la Belgique à travers les forêts qui s'étendaient sans solution de continuité de Besançon jusqu'à Trèves. César et Strabon nous disent bien que les Belges s'opposèrent d'abord à leur passage; mais i's ajoutent qu'ils furent *seuls* parmi les Gaulois à mal accueillir les étrangers (1).

D'après cet aveu, on peut donc considérer tous les autres peuples comme les ayant laissés librement circuler sur leur territoire. Mais de quelle nature est la résistance des Belges? elle ne paraît pas très-inquiétante. Loin de courir sur les nouveaux venus, les armes à la main, l'histoire nous dit qu'à peine en relations avec eux, ils s'aperçoivent qu'ils ont une même origine et qu'ils parlent la même langue. Aussitôt ils signent un traité de bonnes relations, si bien que les Cimbro-Teutons, pleins de confiance, demandent aux Belges l'autorisation de déposer chez eux les bagages qui les embarrassent dans leur marche : les Belges leur désignent *Aduat* un des lieux les plus sûrs de leur pays; les Cimbro-Teutons y placent ces richesses sous la garde de six mille Kimris (2).

---

(1) Solosque esse qui patrum nostrorum memoria, omni Gallia vexata Teutones Cimbrosque intra fines suos ingredi prohibuerint. » (Livre II, ch. IV, Strab., livre IV, p. 196.)

(2) Leurs descendants y étaient encore lorsque César pénétra dans la Belgique.

Tout porte à croire d'ailleurs que les Belges vivaient dans un état pastoral, analogue à celui des Teutons. César ne manque pas de nous faire observer qu'ils étaient plus semblables aux Germains que les autres Gaulois et qu'ils avaient avec les premiers des relations très-fréquentes. Les Belges, en effet, pouvaient-ils être autre chose que des pasteurs dans un pays généralement couvert de forêts?

Ce dépôt de bagages fait par les Cimbro-Teutons nous paraît une circonstance concluante.

S'ils avaient été des pillards et des ravageurs, est-il possible de croire qu'ils se fussent dessaisis de leurs richesses pour les laisser à la merci d'un peuple étranger, qui aurait pu si facilement égorger ou affamer les six mille hommes commis à leur garde? Ces objets mis en gage, n'étaient-ils pas une garantie sérieuse de leurs dispositions pacifiques, une sorte de caution qu'ils offraient à la Gaule entière? Dès ce moment, quoi qu'il en soit, ils ne trouvent plus de difficultés à parcourir les forêts, à faire pacager leurs immenses troupeaux, du moins dans le nord-ouest et dans l'est; ils ne rencontrent des embarras que chez les Arvernes. Il est vrai que César est seul à nous l'apprendre: « quel est mon avis? fait-il dire à Critogat, lorsqu'il organise la résistance contre les Romains; de faire ce que firent nos ancêtres, dans la guerre *bien moins dangereuse* des Cimbres et des Teutons; renfermés dans leurs places, également pressés par la disette, ils soutinrent leur existence avec les corps de ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre, et ils ne se soumirent point » (1).

---

(1) Les pays de montagnes sont toujours plus peuplés que les

Nous sommes fort tentés d'attribuer à la rhétorique de César l'éloquence évidemment exagérée dont il fait honneur au compagnon de Vercingétorix; si les Cimbro-Teutons avaient contraint les Arvernes à se dévorer les uns les autres, comment expliquerait-on le passage des *Commentaires* où il est dit que ces barbares ne rencontrèrent quelque résistance que chez les Belges? Si les attaques des Cimbres réduisirent les Arvernes à l'extrémité inouïe de devenir cannibales, comment Critogat se permettait-il d'ajouter que cette guerre était *moins dangereuse* que celle des Romains? Nous voulons bien croire que les nomades eurent quelques difficultés avec les montagnards de la haute Loire; mais elles n'étaient certainement pas de nature à justifier la première partie de la harangue de Critogat; nous avons plus de confiance en la seconde, où il fait ressortir combien les Gaulois préféraient l'invasion germanique à l'invasion romaine. « Les Cimbres, du moins, ajoute-t-il, quand ils eurent ravagé la Gaule et désolé notre pays, s'éloignèrent enfin de nos frontières et nous laissèrent nos droits, nos champs, notre liberté » (liv. VII, ch. LXXVII). Quoi qu'il en soit, n'oublions pas de faire

---

autres; la présence des neiges sur les hauteurs diminue l'étendue des pâturages pendant plusieurs mois de l'année; aussi les ressources des herbages excèdent-elles rarement les besoins des troupeaux. Cette circonstance explique l'antagonisme des Arvernes et des Teutons. Ces étrangers venaient diminuer leurs ressources : ils devaient naturellement chercher à les éloigner de leur pays: les historiens ne disent pas d'ailleurs qu'ils en soient venus aux mains; les Arvernes se bornèrent à se renfermer dans leurs villages, dans leurs camps des montagnes, ce qui dut naturellement causer quelque famine.

peler un principe dont ils ne savaient pas tenir compte.

Si la mobilité du pasteur est favorable à sa fierté, en lui assurant la facilité d'échapper au joug du vainqueur, la fixité de l'état agricole fonde seule la liberté vraie. L'indépendance du nomade, qui a pour garantie la promptitude de la fuite, tient un peu de l'état sauvage. La liberté de l'homme civilisé a de plus nobles sauvegardes : c'est le courage de la résistance, le patriotisme et le dévouement. La première, qu'on nous passe l'expression, a son siége dans les jambes; la seconde l'a dans le cœur... Dieu, dans sa vigilance protectrice, a donc voulu que le vainqueur, qui attache l'homme au sol pour le mieux dominer, lui inspire, par cela même , un courage inconnu qui grandit avec le malheur, un amour de la patrie, de la famille qui décuple ses forces. Cette patrie, ce foyer que le conquérant a voulu transformer en chaîne d'esclavage, le patriotisme les change en levier d'héroïsme, en boulevard de liberté.

Mais les populations n'ont pas toujours le don de prescience; tout changement social les inquiète : il amène, il est vrai, des perturbations momentanées qu'elles ne peuvent traverser sans douleurs et sans désastres. Les Gaulois s'alarmaient de la lutte soulevée entre les deux modes de propriété; ils exprimèrent leur mécontentement en se liguant avec les Cimbro-Teutons. Rome comprit le péril; le consul Cépion conduisit ses légions contre les Tectosages; il réussit à s'emparer de Tolosa (Toulouse) par la trahison, et ses soldats, bien plus cruels que les Barbares, réduisirent la ville en cendres et ne laissèrent pas survivre un seul habitant.

Les Cimbro-Teutons, furieux de l'atroce punition infligée à un peuple ami, cherchèrent l'occasion de le venger... Des légions se réunissaient près du Rhône; les Germains les attaquent, forcent les camps de Cépion et de Manlius, et appliquent cette fois aux Romains la peine du talion; ils les exterminent sans pitié et livrent aux flammes leurs armes et leurs bagages. Le contact des Romains semblait modifier le caractère des nomades. A force d'assister aux trahisons, aux vengeances des consuls, ils se mettaient au niveau de leur système de destruction.

Néanmoins ils ne marchent pas sur l'Italie, ils se dirigent au contraire vers l'Espagne. Dans cette nouvelle excursion, ils traitent un peu rudement peut-être les villes romaines du littoral; mais ils n'ont que d'excellents procédés pour la population gauloise, qui ne voit en eux que des libérateurs (1).

Ils arrivent en Espagne, et n'y restent pas moins de deux ans; tout fait penser qu'ils n'y rencontrèrent pas beaucoup de résistance. Tite-Live dit « qu'ayant été repoussés par les Celtibères, ils repassèrent les monts et vinrent se rallier à leurs confédérés des plaines de la Gaule. » Mais la phrase est bien laconique (2). Comme ils séjournèrent deux ans au delà des Pyrénées, presque autant qu'ils étaient restés sur les bords du Danube ou dans la Gaule, il est permis de penser qu'ils revinrent sur leurs pas quand

---

(1) Marius découvrit les intelligences qu'ils avaient nouées dans la province, à l'aide d'un stratagème fort ingénieux, dont Plutarque nous a conservé le souvenir.

(2) Ibi multa loca populati à Celtiberiis fugati sunt, reversique in Galliam bellicosis se Teutonis conjunxerunt (l. II).

ils eurent épuisé les pâturages du nord-est de la Péninsule, et sans y être contraints par les revers de la guerre (1).

Quoi qu'il en soit, après avoir promené leurs troupeaux de la Baltique à l'Illyrie, de l'Helvétie à la Belgique et de la Gaule à l'Espagne, les Cimbro-Teutons finirent par s'enhardir au point qu'ils voulurent aussi connaître l'Italie ; et voici ce qui leur donna le courage de tenter cette entreprise.

IV

EXTERMINATION DES CIMBRO-TEUTONS DANS LES PLAINES DE L'ARC ET DANS CELLES DE L'ADIGE

Nous avons vu les Tigurins et les Ambrons, tribus assez considérables de l'Helvétie, se joindre aux Germains pour explorer la Gaule et l'Espagne. Les Ambrons descendaient des premiers Gaulois qui avaient conquis la Cisalpine, et en avaient été expulsés plus

(1) L'Espagne est tellement desséchée de nos jours, que les bêtes à cornes y sont extrêmement rares ; les vastes solitudes de l'Aragon et de la Navarre, de la Manche et de la Nouvelle-Castille suffisent à peine à la nourriture de quelques troupeaux vivant à l'état nomade. Le gros bétail des Cimbro-Teutons devait, par conséquent, s'y trouver fort mal à l'aise; le manque d'herbe et d'eau obligea ce peuple à rentrer dans la Gaule, où il trouvait infiniment plus de pâturages.

tard par les Étrusques. Les Tigurins avaient de fréquentes relations avec les habitants des Alpes italiennes ; Ambrons et Tigurins durent engager les Cimbro-Teutons à pénétrer dans la vallée du Pô, dont ils offraient de leur indiquer le chemin, et sur laquelle ils pensaient, non sans motifs, avoir des droits mieux fondés que ceux de Rome.

Les Barbares se divisent en deux corps : les Cimbres, guidés par les Tigurins, entrent dans l'Helvétie, afin de descendre en Italie par le Simplon ou le Splugen ; les Teutons, guidés par les Ambrons, qui avaient laissé dans la Ligurie quelques débris de leur race, se dirigent vers le Rhône, pour le traverser du côté de la Camargue et suivre la route du col de Tende, tracée, dit-on, par les Phéniciens.

Marius fut chargé de leur barrer le chemin ; il établit son camp près d'Arles, au-dessus du point où le Rhône se divise en plusieurs branches, et employa toutes les ressources du génie militaire à s'y fortifier.

Les Barbares ne tardent pas à franchir le Rhône (1), et se présentent devant les retranchements; mais ils ont

---

(1) Comment les *Ambro-Teutons* purent-ils traverser une rivière aussi considérable que le Rhône, alors que Marius se trouvait si près d'eux ? comment le général romain ne profita-t-il pas de cette difficile opération pour les attaquer et les culbuter dans le fleuve ? Il est probable que les Barbares opérèrent ce mouvement dans la Camargue, immense dépôt de cailloux et d'alluvions à travers lequel le fleuve se divise de nos jours en sept branches, et se divisait peut-être alors en un plus grand nombre... Quoi qu'il en soit, cette disposition des lieux facilitait singulièrement leur passage, en permettant aux chariots chargés d'enfants et de vieillards de passer à gué, et d'éviter ainsi la construction si difficile et si lente de radeaux et de barques.

beau provoquer les soldats romains par des plaisanteries et des satires, Marius, qui n'a pas oublié les défaites de Carbon, de Silanus et de Manlius, laisse les portes du camp fermées et se borne à surveiller les Barbares; il espère pouvoir les éloigner du Rhône et les contraindre à remonter vers la Germanie, sans exposer ses légions aux chances d'une bataille.... Les Germains, accoutumés au succès, attaquent le camp; ils sont repoussés, et se décident alors à continuer leur marche.... Plutarque donne ici une nouvelle preuve de l'organisation nomade de ces bandes, et grand nombre de troupeaux qu'elles menaient avec elles : « Leur défilé dura huit jours, dit-il. » Or, à leur départ des bords de la Baltique, ils n'étaient pas plus de huit à neuf cent mille individus, avons-nous dit; la moitié venait de se diriger vers l'Helvétie; le nombre des Ambro-Teutons restés en face de Marius ne devait donc pas dépasser quatre cent cinquante mille. Ajoutons qu'ils marchaient nécessairement aussi rapprochés que possible les uns des autres, afin d'être en mesure de repousser les sorties des Romains et de ne pas se laisser écraser en détail. Une horde guerrière de cette importance, qui n'aurait pas possédé de troupeaux, quelques bagages, d'ailleurs, qu'elle traînât à sa suite, n'avait pas besoin de plus de quinze heures, surtout dans les longs jours d'été, pour passer tout entière devant l'ennemi. Par conséquent, si nous la voyons employer huit jours à exécuter ce mouvement, nous devons en conclure qu'elle se trouvait gênée dans sa marche par la présence d'un nombre très-considérable de bestiaux.

Les Barbares s'éloignent et Marius les suit en queue, campant chaque soir sur les points les mieux

fortifiés par la nature. Les Ambro-Teutons arrivent enfin à *Aquæ Sextiæ* (Aix); Marius s'établit à côté d'eux. La rivière d'Arc est le seul obstacle qui les sépare. Ici, même confiance, même tranquillité du côté des Ambro-Teutons ; ils finissent par être persuadés que les Romains ne songent pas à les arrêter, qu'ils se bornent à les surveiller, afin qu'ils ne ravagent pas la province (1). La contrée leur paraît agréable ; ils ont de l'herbe fraîche pour nourrir leurs troupeaux, la rivière pour les abreuver ; ils s'y installent. *Aquæ Sextiæ* devient leur Capoue ; ils se baignent dans l'Arc et dans les piscines d'eau tiède, mangent à leur aise et copieusement, se reposent tout à loisir, et embellissent leur halte par le sommeil et la bonne chère.

Les Romains, au contraire, ont placé leur camp sur une éminence privée d'eau (2) ; comme ils ne

(1) Rien n'indique, dans Plutarque lui-même, qu'ils aient causé de grave dégâts.

(2) On est surpris que Marius ait violé la règle fondamentale de la castramétation romaine, qui voulait que tout camp fût assis à côté d'eaux vives et abondantes. Quelques historiens ont vu dans ce fait anormal une tactique de ce chef, qui voulait exciter les Romains à combattre par la nécessité même de se procurer à boire... Ne pourrait-on pas se borner à chercher les motifs des actions des hommes dans la loi impérieuse des circonstances, au lieu d'échafauder des suppositions sur des hypothèses qui violent les premières règles du bon sens ? Marius se résigna à placer mal son camp, dans un lieu privé d'eau, par la raison que tout ce pays est complétement desséché et que les Barbares, marchant les premiers, avaient eu le bon esprit d'occuper les bords de la rivière d'Arc et les environs des sources d'Aix. Ils n'avaient donc laissé à Marius que la plaine aride; il dut se contenter de prendre ce qu'il trouvait.

peuvent se passer de boire, ils envoient leurs esclaves remplir des amphores à la rivière. Ceux-ci prennent des armes afin de repousser les Ambrons qui chercheraient à les inquiéter ; quelques-uns tentent en effet de leur jouer pièce, en les empêchant de puiser de l'eau : les Romains accourent au secours de leurs valets ; d'autres Germains viennent appuyer leurs camarades ; on se lance des traits des deux côtés de l'Arc... Au bruit de ce combat d'avant-poste, Marius ne peut retenir ses soldats, ils arrivent en foule ; trente mille Ambrons excités par les vins capiteux de la Provence, chargent les Romains avec vigueur, aux cris de : *ambra ! ambra !...* Chose étonnante, les auxiliaires de l'armée romaine, sortis des côtes de la Ligurie, répondent également au cri des Ambrons par le cri de ralliement : *ambra ! ambra !...* Preuve évidente que la même race gauloise peuplait l'Helvétie et les rives de la Méditerranée (1).

La bataille fut sérieuse, et les Barbares cette fois cédèrent à la tactique romaine ; ils durent rentrer dans leurs retranchements.... A cette vue, les femmes courent aux armes pour défendre la patrie, l'enceinte sacrée en péril ; elles montent sur les cha-

---

(1) Le mot *ambra* ne serait-il pas le même que l'espagnol *hombre* homme, légèrement modifié par la prononciation ; *hombre* est encore de nos jours le premier cri de surprise et de protestation de tout Espagnol qui veut en arrêter un autre, l'empêcher de faire quelque chose à son préjudice. Supposez des bergers aragonais se disputant un pâturage, une source ; les uns crieront « *hombre, hombre !* laissez donc cela, retirez-vous, ou nous vous battrons. » Les autres répondront de même « *hombre, hombre !* nous ne faisons qu'user de notre droit : laissez-nous en repos.

riots qui forment les barrières et se battent avec un héroïsme que les Romains sont contraints d'admirer. La nuit survint et mit un terme au combat : mais de lugubres clameurs succédaient au bruit de la mêlée : femmes, enfants, vieillards remplissaient les airs de leurs gémissements, ensevelissaient les morts, prodiguaient leurs soins aux blessés... C'était le premier échec que les Teutons eussent éprouvé depuis leur départ de la Baltique. Furieux, exaspérés, ne songeant qu'à reprendre une éclatante revanche, ils attaquent les légions le surlendemain. Les siècles n'ont cessé de retentir du tumulte, de l'acharnement, du massacre de cette lutte à nulle autre pareille. La civilisation et la barbarie étaient en présence ; le peuple qui représentait les lumières, la science, la gloire, extermina froidement cent cinquante mille bouviers, cent cinquante mille femmes, autant d'enfants et de vieillards ; puis les égorgeurs se partagèrent les bœufs, les chevaux, les brebis des victimes, leurs vêtements et leurs haches. Quant aux ustensiles et aux chariots, trop rustiques pour avoir quelque valeur, ils en firent un bûcher et y mirent le feu. La race des Ambrons et celle des Teutons avaient cessé d'exister !

Pendant ce temps, les Cimbres et les Tigurins avaient traversé l'Helvétie et franchi les Alpes. Le général Catulus, ne pouvant défendre les défilés des montagnes, était descendu dans la plaine du Pô et s'y retranchait. Il construit un pont sur l'Athesis (l'Adige), afin de mettre les deux rives en communication. Les Cimbres l'attaquent, forcent le passage et font prisonniers les Romains qui le défendent. Les Barbares donnèrent un grand exemple de générosité et opposèrent à la conduite de Marius un contraste qui sera

la honte éternelle du nom romain. Ils accordent aux légionnaires vaincus une capitulation honorable, en jurent l'observation sur *leur taureau d'airain,* et les renvoient sains et saufs à Catulus.

Les Cimbro-Tigurins sont maîtres de toute la vallée du Pô ; les historiens intéressés à les noircir, nous disent qu'ils la livrent au pillage. Mais aucun fait un peu précis ne vient confirmer cette allégation, ce qui en amoindrit considérablement la valeur ; s'ils avaient ravagé des villes comme *Verona, Brescia, Côme* ou *Mediolanum,* Plutarque n'aurait pas manqué de le dire. Nous sommes disposés à croire au contraire qu'ils se montrèrent dans la Gaule cisalpine, tout aussi modérés qu'ils l'avaient été dans la transalpine et qu'ils ne furent pas plus rigoureux envers la population désarmée qu'envers les soldats du pont de l'Athesis. N'avaient-ils pas intérêt à ménager les indigènes qu'ils venaient délivrer du joug des Romains, et sur les biens desquels ils devaient faire pacager leurs troupeaux ? Tout leur faisait espérer qu'ils trouveraient à vivre en peuples nomades dans la vallée du Pô, comme ils l'avaient fait ailleurs, sans avoir recours au pillage. Bien que cette région fût mieux cultivée, plus morcelée que la Gaule et la Germanie, elle ne laissait pas de renfermer des landes, des forêts considérables, où les troupeaux pouvaient longtemps pacager sans préjudice notable pour personne. Les torrents qui descendent des Alpes n'étaient pas encore emprisonnés par les digues admirables qui mettent aujourd'hui cette contrée à l'abri des inondations (1) :

(1) Voir le travail très-complet de M. Nadaud de Buffon, sur les irrigations de la Lombardie, 2 vol. in-8.

de vastes espaces, remplis d'oseraies et de bruyères, occupaient les bassins des rivières vagabondes (1).

Marius arrive au secours de Catulus et prend le commandement général de l'armée. Les Barbares envoient des ambassadeurs lui demander naïvement ce qu'ils avaient trouvé chez tous les peuples durant leur long voyage : c'est-à-dire des terres pour faire vivre leur bétail. Plutarque et Tite-Live ajoutent bien qu'ils demandaient *aussi des villes suffisantes pour y loger eux et leurs frères ;* mais un pareil désir serait si opposé à l'existence d'une tribu nomade qu'on nous permettra de le mettre en doute. On ne comprend guère qu'une population habituée à vivre sous des tentes et des cabanes, qui avait parcouru l'Europe pendant huit ans, sans se fixer nulle part, fût saisie tout à coup d'une belle envie de se renfermer dans des prisons de pierre, justement quand elle arrivait dans le climat le plus doux et le plus hospitalier (2).

Que les Germains aient réclamé des terres et des villes, ou seulement des pâturages, toujours est-il qu'ils ont parlé *de peuples frères,* avec lesquels ils se proposent de les partager. Marius veut savoir qui sont ces *frères ;* on lui répond qu'il s'agit des Ambro-

---

(1) Le nom de Mediolanum (Milan), indique une ville placée au milieu d'une lande.

(2) Nous avons dit combien les peuples pasteurs détestent le séjour des villes ;nous verrons bientôt les Francs eux-mêmes, à leur arrivée dans la Belgique, ravager les cités romaines, telles que Trèves, Cologne et les abandonner aussitôt, sans que les Romains aient besoin de les en chasser. L'attrait irrésistible du grand air, de l'espace, de la vie pastorale, les ramène toujours dans les forêts et dans les simples villages qu'ils s'y sont construits. (Voir Grégoire de Tours.)

Teutons, restés de l'autre côté des Alpes, sur les bords du Rhône. A ces mots, les Romains se mettent à rire; ils assurent aux Cimbres qu'ils n'ont plus à s'occuper de ces compatriotes, attendu qu'ils possèdent pour l'éternité toute la terre dont ils ont besoin.

Cette plaisanterie, accompagnée d'éclats de rire, était assez déplacée, après l'horrible massacre d'*Aquæ Sextiæ*. Les Cimbres ne peuvent se figurer qu'un peuple pasteur qui s'est borné à faire pacager ses troupeaux à travers la Gaule, d'après le droit que lui en donnait la loi germanique, ait été exterminé avec ses enfants, avec ses femmes; ils répondent aux plaisanteries des Romains par des menaces, et promettent d'en tirer vengeance aussitôt que les Ambro-Teutons les auront rejoints. Alors Marius leur montre tout ce qui reste de la puissante tribu : quelques chefs échappés au massacre et que l'on vient d'arrêter au moment où ils traversaient les Alpes pour rejoindre les Cimbres dans l'Helvétie.

A cette vue, les Cimbro-Tigurins, saisis de la plus légitime fureur, courent aux armes et le jour de la bataille est fixé au surlendemain. La lutte est terrible; les Cimbres, contrariés par le vent et par la poussière, sont bientôt harassés et fondent en eau; les Romains, bien que très-pesamment armés, ne versent pas une goutte de sueur. Plutarque explique cette circonstance par *l'action du soleil, auquel les hommes du Nord n'étaient pas habitués*. N'y avait-il pas une autre cause? Si la fatigue atteignait les Cimbres plus facilement que les Romains, c'est que ces derniers étaient rompus aux travaux de la guerre, leur constante occupation; tandis que les Germains, vivant dans le repos de pasteurs qui n'ont qu'à garder leurs troupeaux, à traire leurs

vaches, ne prenaient les armes qu'accidentellement et ne portaient jamais sur eux de bagages; leurs chariots renfermaient tout ce qui leur était nécessaire. Les longues marches leur étaient même inconnues, puisqu'ils suivaient toujours le pas lent de leurs troupeaux. Ne soyons donc pas étonnés si le peuple pasteur ne put résister au peuple exclusivement guerrier, et s'il subit une seconde et dernière défaite (1).

On connaît le sort des femmes et leur héroïque désespoir. On les voyait se soustraire au joug des Romains en se pendant aux timons des charriots, en se faisant écraser sous les pieds des Bœufs excités à coups d'aiguillons; elles jetaient leurs enfants sous les roues ou les brisaient contre terre. 120,000 Cimbres périrent dans ce massacre, 60,000 furent réduits en esclavage (2). Nous avons essayé de dégager l'invasion

---

(1) Le courage et la force, d'après Montesquieu, vont en augmentant à mesure que l'on se dirige du Midi vers le Nord; « il ne faut donc pas être étonné, dit-il, que la lâcheté des peuples des climats chauds les aient presque toujours rendus esclaves, et que le courage des peuples des climats froids les aient maintenus libres; c'est un effet qui dérive de sa cause naturelle » (*Esprit des Lois*, t. II, p. 125).

Cette espèce de prolégomène ne s'accorde guère avec l'opinion de Plutarque, lequel, s'appuyant sur un raisonnement tout opposé, attribue la défaite des Cimbres à ce qu'ils étaient du Nord, et qu'ils avaient à lutter contre les Romains, hommes du Midi. Ces deux jugements nous paraissent également erronés : ce sont les habitudes, les mœurs, les lois, et non point le climat qui font la force et le courage de l'homme.

(2) Les derniers détails de Plutarque peignent admirablement l'organisation d'un camp entouré de ses chariots... Pour que les femmes désespérées pussent se pendre aux timons, il fallait qu'ils fussent dressés verticalement en

des Cimbro-Teutons des erreurs commises par les historiens; mais, tout en rendant à ces peuples le caractère pastoral commun à tous les Germains, en cherchant la justification de leur long voyage à travers l'Europe (1) dans la simple vérité des faits, nous n'en

---

forme de perche; ils se trouvaient nécessairement dans cette position par suite de l'extrême rapprochement des chars... De nos jours encore, les timons des chariots à quatre roues du midi de la France, où l'on se sert de bœufs, peuvent jouer facilement dans l'avant-train et être dressés en forme de mâts. On ne manque pas de les placer ainsi, quand on veut accoler des chars à la suite les uns des autres, afin qu'ils tiennent moins de place, soit sous un hangar, soit dans une rue...; alors le timon, debout, permet aux roues de devant du premier char de toucher aux roues de derrière du second, et ainsi de suite... Telle devait être la disposition des chariots cimbro-teutons quand ils formaient une enceinte de remparts mobiles, sans solution de continuité... Si chaque timon avait conservé sa position horizontale ordinaire, et qu'il se fût appuyé sur l'arrière du char suivant, l'ennemi aurait trop facilement enjambé cette simple barre, placée à la hauteur des genoux. Les timons étaient donc dressés et les chariots étroitement liés les uns aux autres, par conséquent les bœufs dételés se trouvaient enfermés dans l'intérieur avec les autres animaux. Les enfants et les femmes vaquaient en sûreté, dans ce vaste parc, aux soins des troupeaux et aux occupations du ménage. Le camp était à la fois une étable, un village et une forteresse... Fallait-il se battre? les hommes franchissaient les chariots et couraient sur l'ennemi..; étaient-ils repoussés? ils remontaient sur ces parapets mobiles.

(1) L'itinéraire des Cimbro-Teutons à travers la Germanie, l'Illyrie, les plaines du Danube, la Gaule et l'Espagne présente une particularité géographique digne de remarque; elle s'accorde parfaitement avec les précautions que devait prendre une horde, gênée dans sa marche par un nombre immense de chariots et d'animaux domestiques. Dans cette longue

mes pas moins obligés de reconnaître qu'ils com-
aient une erreur grave à l'endroit de la marche
la civilisation. Leur tort, et ils l'expièrent beaucoup
cher, fut de ne pas savoir distinguer les sociétés
ricoles du Midi, des sociétés pastorales du Nord, et
vouloir appliquer les usages de la famille nomade
des régions où régnaient l'agriculture et la propriété
ivée.

---

r ination de deux mille lieues, ils évitèrent soigneuse-
t tout fleuve, toute rivière un peu considérable; ils n'eu-
t à franchir que des cours d'eau près de leur source, où
fs et chariots pouvaient facilement passer à gué.
tis des bords de l'Océan, entre l'embouchure de l'Elbe
celle de l'Oder, ils remontent le cours de ces deux rivières,
n'ont, pour arriver dans le bassin du haut Danube, qu'à
erser les affluents de l'Elbe, chez les Boïens (Bohème),
droit où ils ne sont que de faibles cours d'eau... ils
h nt le Danube au-dessus de Vienne, où il est aisément
e, et atteignent les Alpes Noriques : de *Noreia*, ils des-
ent la plaine du Danube, en se tenant sur la rive droite,
reviennent sur leurs pas, sans avoir rencontré une seule
ière importante. Rentrés dans la vallée du haut Danube,
traversent les sources du Rhin, du côté de *Brigantia* ou de
ia (Cicré), et se trouvent en Helvétie. Là, ils rencontrent
torrents des Alpes, rapides mais étroits, sur lesquels il est
de jeter des ponts, improvisés à l'aide de quelques fûts
sapin. Ils sortent de l'Helvétie par Bâle, pénètrent chez
Belges vers les sources de la Moselle et de la Meuse, qui,
ce point, ne sont que des ruisseaux; ils remontent aux
urces de la Seine, passent en Arvernie, où la Loire et l'Al-
sont presque à sec en été et en automme; ils descendent
la Provence, parcourent les bords de la Méditerranée,
Rhône à l'Èbre; ne rencontrant sur leurs pas que des lits
torrents sans eau; ce ne fut qu'à leur retour qu'ils eurent
franchir le Rhône. Nous avons fait connaître les circons-
ices qui en rendaient le passage facile et peu dangereux.

V

CÉSAR ET LES HELVÉTIENS

Un siècle ne s'était pas écoulé depuis l'invasion Cimbro-Teutons, lorsque un autre peuple, égal pasteur, osa faire une tentative analogue : quitte patrie originelle pour aller chercher de nouveaux tonnements. Bien que son déplacement ne fût préj ciable à aucun peuple voisin, il n'en fut pas m arrêté dans sa marche par ces mêmes Romains sous le commandement de César, se montrèrent aussi cruels, du moins aussi inexorables que leurs cêtres l'avaient été sous les ordres de Marius.

Les Helvétiens, que nous avons vus partager l' tence aventureuse et la triste destinée des Cim Teutons, avaient-ils l'intention de se réunir Eduens pour dominer la Gaule entière (1)? C les en accuse au début de ses *Commentaires;* les témoignages qu'il invoque à l'appui de cette nion nous paraissent bien légers. Il nous est dif de croire que de pauvres montagnards, obligé quitter leur pays, faute de pouvoir y nourrir troupeaux, aient conçu le projet insensé de mettre les Gaulois sous le joug... Cette prétention est conforme aux principes de la politique romaine que nous ne soyons pas disposés à la considérer co

(1) Perfacile esse quum virtute omnibus præstarent, Galliæ imperio potiri. Id hoc facilius eis persuasit, quo dique loci natura Helvetii continentur (l. I, ch. II).

simple invention de César. Le futur conquérant ait grand intérêt à exciter la jalousie du peuple gau- ; il voulait l'irriter contre les Helvétiens, afin d'al- ıer entre eux une discorde qu'il devait habilement ploiter.

Remarquons la marche singulière de la prétendue spiration des Helvètes. A peine ont-ils chargé leur f Orgétorix de faire des traités d'alliance avec les ples des environs, notamment avec les Éduens et Séquanais, qu'ils accusent ce malheureux d'aspirer tyrannie; ils le jettent en prison et le contraignent donner la mort. Tout cela est tellement étrange et adictoire qu'on sent l'action des espions romains, ıffiant partout la trahison et le trouble, dénonçant gétorix aux yeux des Helvétiens, comme coupable de ıloir leur imposer un maître, et accusant ces der- devant les Gaulois, de méditer la conquête de .trie. Double ruse! double calomnie! tout à conforme à la politique dont César ne cessa de faire ;e dans la Gaule.

La supercherie réussit au gré de l'ambition romaine; na la désunion et la haîne parmi des peuples de ıme race, qui auraient dû s'unir, se protéger ré- roquement; elle inaugura ces expéditions de César, n moins funestes à la Gaule que glorieuses pour la publique romaine. Ces supercheries diplomatiques es à part, les vrais motifs et le but de l'émi- gration des montagnards, paraissent aussi simples que légitimes à celui qui veut les examiner sans pré- vention. La première cause était évidemment le ımbre toujours croissant de leur population et l'in- ıffisance des pâturages. Emprisonnés entre le Rhin et le Rhône, les Alpes et le Jura, les Helvétiens de-

vaient nécessairement chercher le moyen de franchir ces obstacles et de mener leurs animaux pacager au delà.

Le second motif de leur émigration était les empiétements des Romains, qui gagnaient incessamment du terrain vers les Alpes et les assiégeaient en quelque sorte dans ces montagnes. Ce n'était pas sans raison qu'ils redoutaient le voisinage des légions : les Allobroges ne venaient-ils pas d'être conquis (1) ?

L'élévation de César au consulat des Gaules menta leurs craintes et ne leur permit plus de tergiver ser. César avait une double vengeance à exercer c eux : vengeance nationale, vengeance personnelle. Tigurins, habitants d'un des quatre cantons, s' joints autrefois aux Cimbres ; ils avaient traversé la Gaule, pris part à la mort du général Cassius et à la défaite de ses troupes. La honte avait mis le comble à leur désastre ; elles avaient dû passer sous le joug. L. Pison enfin, lieutenant de Cassius et aïeul du beau-père de César, avait péri dans le combat (*De bello gallico,* l. I, ch. II).

Les Helvètes avaient donc bien des motifs pour redouter le ressentiment du nouveau consul ; ils voulurent prévenir le péril dont ils se sentaient menacés, et battre en retraite devant lui. Ils tournèrent naturellement leurs regards vers la Gaule et non point vers la Germanie, par la raison qu'ils étaient de race gauloise et qu'ils parlaient la langue celte. La résolution d'abandonner leur pays pour nourrir leurs bestiaux et s'éloigner des Romains, est à nos yeux la preuve incontestable de leurs dispositions pacifiques : s'ils

(1) Qui super pacati erant (*De bello,* l. I, ch. VI).

nt eu les projets dominateurs que leur prête César,
se seraient retranchés dans leurs montagnes, comme
une forteresse inexpugnable, afin de diriger
 haut de ce boulevard des expéditions militaires
tre les Séquanais, les Ambares, les Eduens et leur
oser leurs exigences. Au lieu d'adopter cette poli-
ue, ils ne songent qu'à mettre de longues distances
tre les Romains et eux et se livrent précisément à
merci des Gaulois, que César représente comme
rs ennemis ; ils exécutent, à travers leur territoire,
promenade analogue à celle que leurs ancêtres
nt accomplie à la suite des Cimbro-Teutons.
Leur expédition présentait toutefois cette particu-
i qu'elle devait avoir un terme prochain et fixé
ance ; ils allaient s'établir près des *Santones* (1)
ntongeois), peuple avec lequel ils avaient noué
des relations, afin d'occuper probablement les
 espaces abandonnés par la mer, entre l'embou-
ure des deux Sèvres et celle de l'Adour ; principale-
nt aux Sables d'Olonne, à La Rochelle, dans le Mé-
et les landes de Gascogne.
Les Helvétiens étaient d'autant mieux inspirés en se
geant vers cette extrémité sud-ouest de la Gaule,
elle était le seul point des côtes d'où la mer se re-
t la t d'immenses espaces dont les habitants
n'avaient pas encore pris possession (2). Ils

(1) Iter in Santonum fines facere (*De bello*, l. I, ch. 10).

(2) Sur le littoral de la Bretagne et de l'Armorique, en effet,
ntre la Somme et la Loire, l'Océan ne cessait de ronger les
ords, de saper les falaises. La Méditerranée reculait à la vé-
ité devant les atérissements de la Tet, de l'Hérault, du Rhône
t du Var ; mais ce vaste littoral se trouvait occupé par les

pouvaient par conséquent s'y établir sans soulever de contestations, sans léser d'intérêts sérieux ; on en voit la preuve dans l'émigration d'une peuplade de *Boïens* qui réussit à s'y fixer vers cette époque. Rien n'est donc plus évident que le projet des Helvétiens de traverser la Gaule, non en ravageurs, mais en simples bergers; d'irréfutables témoignages échappent à la plume de César lui-même.

D'abord chaque émigrant reçut ordre, de la part des chefs, de prendre pour trois mois de vivres (1). Trois mois ! bien au delà du temps nécessaire pour que la peuplade se transportât, à petites étapes, au pas des bœufs et des brebis, du Jura à l'embouchure de la Gironde ; il devait même lui rester des denrées pour les premières semaines de l'installation (2). Quant à la destruction de ses villages, qu'elle livra aux flammes avant de quitter l'Helvétie, nous sommes loin d'attribuer cet acte « au désir de rendre son retour impossible et de se mettre dans la nécessité absolue de braver tous les dangers (3) ; » nous n'y trouvons qu'une conséquence du culte du foyer, qui ne per-

---

Romains, et ce n'était pas vers les *champs putrides* où Marius avait exterminé les Cimbres, que les Helvétiens pouvaient chercher une nouvelle patrie.

(1) Trium mensium molita cibaria quemque domo efferre (jubent, l. I, ch. v).

(2) Les armées des temps modernes n'emportent des provisions que lorsqu'elles doivent traverser des Etats amis, qu'elles se proposent de respecter ; quand elles veulent vivre aux dépens des pays étrangers, elles ne se chargent pas d'approvisionnements inutiles.

(3) Ut domum reditionis spe sublata, paratiores ad omnia pericula subeunda essent (l. I, ch. v).

,tait pas aux peuples antiques de laisser leur berceau, maison de leurs aïeux devenir la proie d'une horde 'angère; ils aimaient mieux les réduire en cendres; ɔyen que plus d'un peuple moderne et plus civilisé ettrait encore en pratique dans des circonstances ogues. Les Russes ne brûlaient-ils pas leurs villes 1812 pour les soustraire au pouvoir des Français ? C'est connaître bien mal les habitudes des peuples eurs que de supposer l'incendie de quelques bourgs ıable de les empêcher de rentrer dans leurs pays !... ıe sont les habitations d'une population de ber-? de grossiers abris que l'on détruit en un jour, : facilement on reconstruit en une semaine, surtout ıs une contrée abondamment fournie de bois comme Suisse. La cabane est une tente que l'on ne trans-rte pas, mais dont la nature se charge de fournir les ériaux partout où le pasteur veut installer son rouac pendant quelques mois, pendant quelques maines.

César nous dit aussi que les Helvétiens amenaient rec eux un nombre immense de chariots pour rter leurs meubles, leurs denrées, leurs familles !... Qu'on ne s'y trompe pas ! la présence de ces véhicules st la preuve la plus évidente de l'état pastoral et des ›itudes pacifiques d'une race; nous l'avons prouvé parlant des Cimbro-Teutons... (1).

Deux routes pouvaient conduire les Helvétiens de eurs montagnes dans les plaines de la Gaule; l'une

---

(1) César nous parle plusieurs fois des chariots des Helvé-lens. D'abord, quand il raconte leurs préparatifs de départ, l nous les montre « rassemblant une multitude de chariots d'attelages. » Jumentorum et carrorum quam maximum

par la Séquanie, fort étroite et assez dangereuse; l'autre, plus courte et plus facile, à travers un angle de la province romaine. Enhardis par leurs intentions inoffensives, ils crurent pouvoir traverser sans inconvénient ce coin de terre avant même que les Romains connussent leur départ; ils se réunissent près de Genève et font leurs préparatifs... Tout partait à la fois, femmes, enfants, vieillards, troupeaux. César accourt en toute hâte du fond de l'Italie; il arrive à Genève et concentre toutes les troupes des cantonnements voisins, comme s'il s'agissait d'arrêter l'armée de Pyrrhus ou celle d'Annibal. Les Helvétiens, avertis de son arrivée, députent vers lui les plus nobles d'entre eux, notamment Nameius et Verudoctius, pour le prier de ne pas mettre obstacle à leur passage, prenant l'engagement de ne commettre aucun dégât (liv. I, ch. VII).

Il était impossible de donner une assurance plus formelle de leurs dispositions pacifiques; leur demande ne fut pas moins repoussée. Ce n'était pas des garan-

---

numerum coemere (l. I, ch. III). Puis, quand il nous repré laroute de la Séquanaise tellement resserrée entre le Rhône le Jura, que les chariots ne peuvent y passer que difficile un à un. Vix qua singuli carri ducerentur (l. I, ch. VI). Ai dans la description d'un combat, nous voyons les Helvét se replier vers leurs chariots: « ils s'en étaient fait un r part, dit-il; de là ils lançaient sur les Romains une grêle traits, ou, se glissant entre les roues, les blessaient avec javelots et des flèches (l. I, ch. XXVI). Alteri ad imp et carros suos se contulerunt...... propterea quod pro v carros objecerant, et e loco superiore in nostros veni tela conjiciebant, et nonnulli inter carros rotasque ac tragulas subjiciebant nostrosque vulnerabant (l. I, ch. XXVI).

de paix que César désirait, c'était des prétextes guerre. Quelques malheureux bergers qu'il ne uvait pas même accuser de marcher contre Rome, uisqu'ils prenaient une direction opposée, devaient payer le premier enjeu de ses vastes combinaisons. Avant de donner aux Helvétiens une réponse défini-e, il demande quelques jours de réflexion (1), il ut se ménager le temps, il nous l'avoue lui-même, réunir les troupes dont il a besoin pour pouvoir ter ses exigences avec l'autorité de la force. Les ntagnards reçoivent bientôt un refus catégorique. gré leur désappointement, ils ne font pas une seule ıtative de lutte; ils se décident à prendre la route la Séquanie, province indépendante, sur laquelle me n'avait aucun droit à revendiquer, et que les bitants les autorisaient à traverser, en vertu d'une 'ention négociée par Dumnorix et ratifiée par un ıange d'ôtages (2).

Ce rôle d'intermédiaire appartenait naturellement à Dumnorix, époux d'une Helvétienne et allié aux tres peuples du voisinage, notamment aux *Bituriges* urges). Il comprenait d'ailleurs mieux que tout re les intérêts des Gaulois, et devinait la politique bitieuse de César. Aussi ces deux hommes s'étaient-voué une haine réciproque. Dumnorix ne se borna à faciliter le passage des Helvètes à travers le ritoire des Séquanais, il disposa les autres peuples

(1) Tamen ut spatium intercedere posset, dum milites, s imperaverat convenirent, legatis respondit diem se ad iberandum sumpturum (l. 1, ch. VII).

(2) « Quod per fines Sequanorum Helvetios traduxisset » l. 1, ch. XIX).

de la région à les accueillir en frères. Il leur fit comprendre que les émigrants étaient bien moins à craindre que les Romains qui, s'ils venaient à pénétrer dans la Gaule, ne manqueraient pas de la traiter comme les provinces des rives de la Méditerranée et le pays des Allobroges (1).

Le départ des Helvètes par la Séquanie, à la suite d'une convention parfaitement régulière, menaçait de faire perdre à César le bénéfice de ses combinaisons. Mais il ne se laisse pas déconcerter; prenant une résolution audacieuse, il leur défend de s'éloigner de leur pays. La prétention était si étrange, que les émigrants ne purent pas la considérer comme sérieuse; ils continuèrent leur marche à travers la Séquanie. César, foulant aux pieds le droit des gens le plus élémentaire, a résolu d'avoir le dernier mot dans ce débat. Audacieux, comme un brouillon qui fonde toutes ses espérances sur la guerre, il se met à la poursuite des émigrants sur un territoire étranger à la domination romaine; il les attaque, il les bat et les disperse en plusieurs rencontres, sous prétexte de prendre la défense des Ambares et des Allobroges, qui les ont accusés de ravager leurs campagnes et de ne leur laisser « que le sol de leurs champs. »

Que devons-nous penser de ces plaintes! partaient-elles de la généralité des habitants, ou seulement de quelques aventuriers intéressés à flatter César et à se-

(1) « Si jam principatum Galliæ obtinere non possint, Gallorum, quam Romanorum imperia perferre satius esse; neque dubitare debere, quin, si Helvetios superaverint Romani, una cum reliqua Gallia Æduis libertatem sint erepturi » (L. I, ch. XVII).

conder ses projets? Cette dernière version nous paraît la plus vraisemblable. Nous avons rappelé les circonstances qui montrent l'émigration des Helvètes comme entièrement pacifique; les soins avec lesquels ils ont cherché à traiter avec les Gaulois pour les conditions de leur passage en est la preuve concluante. Or, les *Ambares* et les *Allobroges* pouvaient concevoir certaines inquiétudes au moment où les émigrants traversaient un angle de leur territoire, la continuation de ces craintes était-elle admissible alors qu'ils s'étaient éloignés et qu'ils atteignaient la Séquanie dont population les accueillait avec empressement? Pourquoi César poursuivait-il dans cette dernière province et au nom des *Allobroges*, des voyageurs qui ne devaient plus se représenter dans le pays des plaignants? Un fait général, et qui domine tous les autres, c'est que, durant la longue poursuite des montagnards, César, qui se tenait toujours à quelques milles de distance, de manière à les avoir en vue, n'a pas à nous raconter un seul acte de pillage ou de violence. Ils paraissent au contraire suivre pacifiquement leur route, comme un peuple abondamment pourvu de vivres, et qui tratraverse une contrée amie dans laquelle il se garde bien de commettre la moindre exaction. Les Gaulois se plaignent si peu des Helvètes que lorsque César veut employer les auxiliaires à les arrêter, ces indigènes tournent le dos pour favoriser la marche des émigrants (1). Toutefois, malgré l'appui sympathique des Gaulois,

(1) Initium ejus fugæ factum a Dumnorige atque ejus equitibus eorum fuga reliquum esse equitatum perterritum (l. II, ch. XVIII.)

les Helvètes ne purent résister à la tactique romaine; après plusieurs défaites, ils furent réduits à la triste nécessité de mettre bas les armes et de rentrer dans leurs montagnes poussés l'épée dans les reins.

Ils ne devaient plus craindre cette fois l'insuffisance des pâturages. La tribu, partie au nombre de 368,000 individus, n'en comptait plus que 110,000 au retour. 258,000 avaient perdu la vie ou s'étaient dispersés dans les forêts.

Nous avons lieu de croire que plusieurs de ces derniers réussirent à atteindre l'embouchure de la Gironde, où la peuplade entière s'était proposé de s'établir. Ces émigrants, plus heureux que les autres, appartenaient à la tribu des *Boïens*, qui, fixés depuis de longues années dans la Norique, s'étaient joints aux Helvètes à leur départ de Genève (1).

C'est donc vainement que César cherche à justifier sa conduite envers ces derniers, en les accusant de vou-

(1) Boiosque, qui trans Rhenum incoluerant, et in agrum noricum transierant, Noreiamque oppugnarant, receptos ad se socios sibi adsciscunt. (Livre I, ch. v.)

Nous trouvons, en effet, une tribu de ce nom, les *Boiates*, établis quelques années après les conquêtes de César, entre la Gironde et le bassin d'Arcachon. Or, cette tribu ne fut pas mentionnée dans la liste de celles qui firent acte de soumission à Crassus, après sa victoire sur les Sociates. Il cite en effet les *Vasates* (Bazas), les *Tarusates* (Tartas), les *Tarbellii* (Dax), les *Cocosates* (Arcachon); César ne nomme pas les *Boiates*, placés cependant entre Bazas et la mer. Il est probable qu'arrivés depuis peu dans ces parages, ils profitèrent de leur petit nombre et de leur obscurité pour se cacher dans les *Pignadas*, dans les *Dunes*, et se soustraire aux recherches de Crassus. Ils ne figurèrent dans la géographie romaine, qu'après l'ère de la pacification impériale.

loir imposer leur joug aux Gaulois ; le bon accueil qu'ils rencontrèrent parmi ces indigènes renverse complétement les allégations du vainqueur de la Gaule. L'explication qu'il puise dans l'intérêt des Romains n'est pas moins contestable. Il s'opposait à l'éloignement de ce peuple, dit-il, pour que les Germains ne fussent pas tentés de s'établir dans ses vallées devenues désertes ; « il voulait que les Helvètes restassent dans leur pays, afin qu'ils tinssent tête à ces étrangers et qu'ils les empêchassent de se rapprocher des possessions romaines » (1). L'exigence était excessive et contraire aux principes les plus élémentaires du droit des gens. Si les Romains voulaient que les peuples d'outre-Rhin ne s'emparassent pas des vallées de l'Aar et du Rhône, ils n'avaient qu'à les occuper eux-mêmes après le départ des montagnards.

César prétendait enfin interdire aux Helvètes de s'établir chez les *Santones*, sous prétexte qu'ils auraient été trop rapprochés de Toulouse, ville de la province romaine; cet argument porte sur une erreur géographique qu'il n'était pas permis à César de commettre. Saintes n'était nullement voisine de Toulouse ; la présence des Helvètes était bien plus dangereuse à côté des *Allobroges*, très-disposés à secouer le joug romain, qu'elle ne l'aurait été dans la Saintonge.

Mais pourquoi s'égarer dans ces controverses à la suite du conquérant ; la véritable cause de l'irritation

---

(1) Id ea maxime ratione fecit, quod noluit eum locum, unde Helvetii discesserant vacare ; ne propter bonitatem agrorum Germani, qui trans Rhenum incolunt, e suis finibus in Helvetianum fines transirent, et finitimi Galliæ provinciæ Allobrogibusque essent (liv. I, ch, XXVIII).

de César contre les émigrants fut, comme le révèle la plus simple intuition politique, le désir de trouver une occasion de s'immiscer dans les affaires de la Gaule, et d'exercer contre les Helvètes une vengeance depuis longtemps méditée... Aussi, après leur défaite, quelques Gaulois, gagnés par César, ne craignaient-ils pas de dire au vainqueur : « nous savons bien que le peuple romain, en faisant la guerre à l'Helvétie, *a voulu venger d'anciennes injures;* mais sa victoire n'a pas été moins favorable aux intérêts de la Gaule qu'à ceux de Rome » (1).

La vérité faisait un devoir à César d'ajouter que lui-même y avait gagné plus que personne, car il s'était ménagé l'occasion d'agrandir son rôle, d'inaugurer l'ère de la conquête et de s'ouvrir la route de la dictature. Rome pouvait y trouver son intérêt; c'est une question que nous n'avons pas à examiner dans un ouvrage étranger à cette république; la Gaule, à coup sûr, y perdait la première richesse : l'indépendance! César n'en déclara pas moins que tout allait pour le mieux au point de vue des Gaulois eux-mêmes.

C'est ainsi que nous sommes toujours prêts à justifier ce qui nous est utile, à glorifier ce qui nous élève, à mettre sur le compte de l'intérêt public ce que la postérité a bien de la peine à séparer de l'égoïsme et de l'ambition personnelle.

---

(1) Intelligere sese, tametsi, pro veteribus Helvetiorum injuriis populi romani, ab iis pœnas bello repetisset, tamen eam rem non minus ex usu terræ Galliæ quam populi romani accidisse (liv. I, ch. xxx).

VI

ORGANISATION POLITIQUE DE LA GAULE

Si l'émigration des Cimbres et celle des Helvétiens nous ont donné la preuve que toutes les tribus germaniques étaient plus ou moins nomades, elles nous ont permis de reconnaître également que les Gaulois appartenaient à un état pastoral un peu mitigé, et qu'ils exécutaient un premier pas vers la propriété individuelle. Bien qu'ils fussent peu adonnés à l'agriculture et n'eussent guère d'autre produit que celui du bétail, ils avaient toutefois renoncé aux habitudes aventureuses et aux grandes émigrations; chaque peuplade ne quittait pas sa province; celles des bords de la Méditerranée, plus sédentaires encore, avaient adopté les principes agronomiques des Romains, et s'occupaient de labourage tout autant que de troupeaux.

Il était indispensable de constater cet état de la Gaule et de la Germanie, d'en faire ressortir les analogies et les différences, pour apprécier l'influence que les événements exerceront sur le caractère et sur l'esprit, soit des Gaulois, soit des Romains, soit des Germains qui vont pénétrer dans la Gaule. Il est facile de comprendre combien l'organisation de la propriété réagit sur les gouvernements qui règlent les rapports de l'homme avec le sol et avec ses concitoyens. Chez toutes les races gauloises, le premier degré d'association a pour base la terre communale d'une

vallée, d'un canton. Les hommes qui habitent ce canton forment le clan, reproduction de la famille patriarcale primitive. Nous avons déjà dit tout ce que le pasteur doit d'indépendance politique et de liberté personnelle à la facilité de changer de lieu, d'emporter ailleurs sa famille et ses richesses.

La tribu gauloise, tout en ne franchissant plus les frontières de sa province natale, conservait toutefois une certaine latitude pour quitter, selon les circonstances, son village, sa vallée, et circuler à la recherche de pâturages plus frais, dans un rayon de vingt à trente lieues. Une famille, un clan belge, par exemple, pouvait, sous l'influence de certaines nécessités, se transporter des bords de la Seine à ceux de l'Escaut, des rives de la Somme à celles de la Meuse : le Gaulois exerçait cet acte d'indépendance, non-seulement à l'occasion des ennemis d'une autre race qui venaient le troubler dans son canton, mais lorsqu'uu clan voisin, lui cherchait querelle pour des questions de prédominance politique ou de jouissance de forêts.

La Gaule, comme la Germanie, renfermait deux classes de citoyens : le noble ou chevalier, et le simple homme libre (nous n'avons pas à revenir sur les prêtres et sur les esclaves, qui restaient en dehors de cette division). Quelles particularités offrait l'état des citoyens chez les peuples pasteurs, comparés aux droits des citoyens des nations civilisées ?

Le Romain, attaché d'une manière indissoluble à sa maison, à sa propriété, voyait constamment mille dangers amoncelés sur sa tête. En butte à des compatriotes aloux qui convoitaient ce champ, cette maison, à des usuriers qui voulaient l'expulser de son patrimoine, à des esclaves nombreux qui ne retiraient aucun bénéfice

de leur travail et cherchaient sans relâche à se défaire de leur tyran, le Romain, disons-nous, était, avant toute chose, le défenseur vigilant d'une petite place de guerre constamment assiégée; un despote qui, pour les besoins de la résistance, devait, comme le commandant d'un navire, tout faire plier devant lui par la force et la terreur... Maître absolu de tout ce qui formait sa famille, il était seul juge du foyer. Le droit de vie et de mort sur sa femme, sur ses enfants, sur ses esclaves, était la consécration d'un pouvoir qui ne connaissait pas de bornes.

Cet héritage, si laborieusement défendu, il en avait la possession entière : femme, enfants ne pouvaient exercer aucune revendication sur lui ; il en disposait à son gré et sans contrôle d'aucune sorte : la propriété romaine s'affirmait dans cette formule implacable : *Jus uti et abuti.*

Toute idée de pouvoir découlait de cette propriété de la maison, du domaine..... *Domus*, *dominium* donnaient pour corollaire *dominus, dominatio* : le maître, la domination.

Le citoyen gaulois, au contraire, celui des premiers temps surtout, moins attaché au sol, n'ayant à défendre ni maison patrimoniale, ni propriété fixe, ne connaissait pas les craintes et les dangers du Romain. La mobilité de son domicile, de sa fortune pastorale, l'absence d'esclaves, lui assuraient une tranquillité d'esprit singulièrement favorable à sa gaieté pleine de confiance... Point de crainte, point de jalousie ; par conséquent, point de colère, point de despotisme !... Nos sentiments personnels sont ordinairement le reflet de ceux que nous voulons inspirer aux autres, et une sorte de punition des excès que

nous nous permettons envers eux; cette terreur que nous prétendons causer à nos semblables, nous en éprouvons le contre-coup; cette tyrannie dont nous les menaçons : la peur, l'insomnie, nous en rendent les premières victimes.

Le père gaulois partage d'autant plus volontiers sa fortune avec ses enfants, que la division du bétail par tête n'a pas les inconvénients de la division du patrimoine. Introduisez deux, trois maîtres dans la maison romaine, vous y allumez la guerre civile; formez plusieurs lots du bétail du Gaulois, vous améliorez les soins du troupeau en multipliant les bergers intéressés à leur prospérité. A Rome, la loi n'assure aucune fraction d'héritage au fils; dans la Gaule, l'enfant, dès sa naissance, a droit à une partie de la fortune de son père, et ce droit a pour principe l'égalité des partages.

Qui ne reconnaît dans cette disposition une source de liberté, de dignité individuelle, bien supérieure à celle que la loi garantissait au Romain, véritable esclave du père, tant qu'il n'avait pas obtenu lui-même le titre de *pater familias*.

On ne peut mettre en doute que la bonté, la générosité, cette joyeuse insouciance du Gaulois, n'aient eu pour principale origine l'existence pleine de loisir, et d'abandon, de l'état pastoral; que le caractère tout opposé du Romain n'eût pour cause première les préoccupations incessantes du propriétaire, du chef de manoir toujours en armes.

A côté de la famille et du clan vient se placer la société guerrière; elle a pour base l'association et le dévouement. En Aquitaine, le frère d'armes porte le nom de *soldule;* il s'attache par sympathie personnelle

›u par patriotisme à la destinée d'un chef volontaire-nent choisi; il lui consacre sans réserve ses biens, son :ourage, son existence. Dans le reste de la Gaule, il ·eçoit le nom de *brodeurde*. La réunion de plusieurs ıommes, de plusieurs clans sur le pied de l'égalité a ›our base le serment.

L'association civile, ou *clientèle*, est l'union de 'homme riche et fort avec l'homme pauvre et faible. Le *ric*, le *rix* protége le client de sa fortune, de son ıutorité; le client seconde le *rix* de son concours per-sonnel et de son travail. Cette *clientèle* se con-'ond souvent avec l'association du *soldule* et du *bro-deurde*.

Passant de ces premiers éléments sociaux à ceux l'un ordre plus élevé, nous atteignons l'association politique; elle est toujours volontaire et se manifeste par l'élection... De même que le *soldule* et le *dévoué* se donnent un maître, de même les citoyens élisent les chefs de clan, les chefs de canton, les magistrats et les chefs d'armée... Ces choix se font par acclamation, sur la place publique, au grand jour, et, le plus sou-vent, les armes à la main.

Le chef, une fois nommé, n'exerce pas un pouvoir absolu. Tous ses actes sont soumis au contrôle des anciens, au *henadouriaid* ou au *sénat*, conseils per-manents et ordinaires, et surtout aux *gorseds*, *Etats généraux* armés, convoqués dans les occasions su-prêmes; aussi les *triades* posent-elles comme principe que, « d'après le droit primordial, la nation est au-dessus du chef. »

Le Gaulois ne paraît pas avoir connu d'autre loi politique, d'autre constitution, que cet acte spontané de confiance et de volonté individuelle; d'autre droit

d'hérédité que celui du renouvellement du mandat.

Ce gouvernement offrait donc les conditions essentielles de la république : élection des chefs, surveillance constante de leur conduite par des délégués également élus ; absence de pouvoir politique héréditaire, absence de peuplade prépondérante... Ces mêmes circonstances se reproduisant dans les diverses contrées, il s'ensuivait que la Gaule présentait une réunion de petites républiques, indépendantes les unes des autres, qui faisaient toutefois certaines tentatives de fédération dans les circonstances difficiles.

Mais si le gouvernement gaulois était fondé sur les principes généraux de celui de Rome, il ne présentait pas moins, dans son organisation, des différences tranchées. Rome était une véritable république oligarchique ; elle fonctionnait avec force et régularité, par la raison que les citoyens, membres de cette oligarchie, étaient peu nombreux réduits aux seuls pères de familles (1).

La Gaule fut toujours une république démocratique, égalitaire ; elle fonctionnait avec difficulté et sans force, par la raison que tous les citoyens, égaux en droits, en autorité, étaient aussi nombreux que les hommes en état de porter les armes ; et les jeunes Gaulois recevaient la lance et le bouclier dès l'âge de quinze ans. Dans la vieille Rome, un petit nombre de pères, inattaquables dans leurs priviléges, commandaient à la masse de la nation. Dans la Gaule, la foule

(1) Nous parlons ici des premiers siècles da la république romaine, et non des derniers, pendant lesquels l'augmentation du nombre des citoyens jeta le trouble dans l'État, amena les proscriptions et prépara l'empire.

devait commander à la foule, le tumulte permanent devait gouverner le tumulte.

Bien que l'histoire de l'ancienne Gaule présente de vastes lacunes, on peut assurer que la royauté ne se cache dans aucun de ses replis mystérieux..... Toute monarchie, dans les temps antiques, était inséparable de l'idée d'agrandissement et d'absorption ; il était impossible alors de concevoir un roi, tout au moins une série de rois dépourvus d'ambition personnelle ou nationale ; or, la Gaule ne nous montre pas une seule époque où elle ait été troublée par des conquêtes intérieures ou de grandes tentatives d'annexion, preuve évidente de l'égalité et de l'indépendance des divers gouvernements républicains qui en occupaient la vaste surface. L'existence, la constitution de ces petits Etats se rapprochaient donc beaucoup plus de celles des républiques de la Grèce que de celles des monarchies des Mèdes ou des Perses, des Assyriens ou des Egyptiens. Quand le nombre grandissant d'une jeunesse turbulente menaçait de troubler l'Etat, les *bren* conduisaient à l'extérieur cet élément de force qui pouvait devenir un ferment de discorde, et l'équilibre se trouvait momentanément rétabli.

L'état pastoral, la communauté du sol étaient d'ailleurs peu favorables à la monarchie ; s'il est des principes qui s'accordent avec l'incertitude, la mobilité du domicile et de la propriété, c'est assurément l'indépendance, la fluctuation d'une république, où tout varie périodiquement au gré du suffrage public. S'il est une organisation, au contraire, dont la nature réponde à la fixité, à la permanence de la propriété individuelle des populations agricoles, c'est celle de la royauté... Rien ne saurait se soustraire ici-

bas à l'enchaînement des effets et des causes ; le pasteur, habitué à changer constamment d'habitation et de lieu, se trouve conduit à vouloir également changer de chef et de manière d'être ; le propriétaire agriculteur, attaché définitivement au même point du sol, et fondant son droit de possession sur l'hérédité, ne saurait résister au désir de se donner un gouvernement conforme au principe de la famille et de la propriété agricole.

Ce n'était pas sans raison que Tacite et les républicains de son époque, allaient chercher l'âge d'or de la liberté parmi les bergers de la Germanie : ils savaient que rien ne favorise les idées d'indépendance comme l'état pastoral, et le droit indéfini de chacun à la jouissance du sol public ; ils opposaient la simplicité rustique, la communauté des biens des Barbares, à l'avidité, à la soif d'enrichissement, au faste de ces patriciens de Rome qui avaient fini par accaparer les champs de leurs concitoyens pauvres. Ils comprenaient avec une merveilleuse intuition, que l'égalité républicaine ne pouvait guère se maintenir que dans l'état primitif des peuples pasteurs ; les progrès de la civilisation, basés sur la propriété individuelle et sur l'agronomie lui étaient inévitablement funestes. Or, nous avons déjà fait connaître la crise sociale que traversait la Gaule, à l'époque de l'invasion des Cimbro-Teutons ; plus tard, la conquête de César, le triomphe des armes, des lois, de l'agriculture romaines devaient singulièrement hâter la division des terres. Cette transformation, en sapant la république gauloise, soulevait des regrets, des discordes, dont César sut tirer un parti avantageux à ses intérêts. Cette république, privée de l'élément de force et d'unité que celle de Rome

trouvait dans le pouvoir paternel, n'avait qu'une garantie de sécurité, l'état pastoral; dès qu'elle perdit ce fondement, elle eut tous les inconvénients des démocraties sans conserver un seul de leurs avantages; elle fut vaincue, elle fut subjuguée.

Le caractère gaulois présentait, il faut bien le dire, à l'époque où les historiens commencent à nous le faire connaître, des éléments favorables à la monarchie; notamment le goût du faste, le dévouement personnel porté jusqu'à l'*éblouissement*. Le point d'*honneur* enfin que Montesquieu présente comme le ressort vital de cette nature de gouvernement.

Si Tacite était conséquent avec ses doctrines en célébrant les vertus incivilisées des Germains, s'il entreprenait une mission analogue à celle des Cimbro-Teutons, qui étaient venus protéger contre les Romains la communauté des terres et la vaine pâture, César, défenseur des idées unitaires et monarchiques, n'était pas moins conséquent avec lui-même, en combattant l'indépendance pastorale des Helvétiens et des Gaulois, en voulant enchaîner au sol, renfermer dans des villes, des populations encore à moitié nomades. Seulement, ses moyens de succès étaient injustes, sanguinaires : il imposait aux Gaulois les idées qu'il se proposait d'appliquer à Rome elle-même, et, pour y réussir, il noyait leur indépendance dans le sang.

La conquête de César fut un temps d'épreuve terrible : nous savons, par les *Commentaires*, avec quel mélange de prudence et de ruse le vainqueur profita de l'antagonisme des chefs gaulois, pour faire tourner à son profit ces divers motifs de discorde. Ces factions intestines, sans cesse renaissantes et toujours armées, avaient une origine plus profonde que celle de ces

jalousies personnelles qui, chez tous les peuples, agitent certains ambitieux et entraînent à leur suite la foule des mécontents. Elles se reliaient aux deux grandes sociétés qui se partageaient la Gaule : celle des *Gallo-Bretons* du nord-ouest, celle des *Gallo-Celtes* du sud-est ; la première, essentiellement druidique ; la seconde, plus particulièrement guerrière et chevaleresque.

Ces deux éléments étant donnés, il est probable que César rencontra dans chaque tribu des traces plus ou moins vivantes de leurs querelles. Sur lequel chercha-t-il à s'appuyer ? sur l'un et sur l'autre, alternativement, selon les circonstances ? Dumnorix au début de la guerre, Vercingétorix à la fin, représentés comme des ambitieux qui rêvaient l'oppression de leur patrie, furent les plus illustres victimes de la tactique du conquérant. Prenant toujours un point d'appui dans ces malheureuses dissensions, César pénétrait dans les Gaules, les sillonnant en tous sens, le fer et la torche à la main, incendiant les villes et les forêts, massacrant les populations, mutilant même les vaincus sans défense. Il est difficile que le caractère d'un peuple, quelque nettement tranché qu'il puisse être, n'éprouve pas certaines modifications sous l'influence de semblables calamités. Le Gallo-Celte, qui, dès les temps les plus reculés, nous est apparu sous un aspect si franc, si joyeux, si sympathique, perd tout à coup cet entrain irrésistible ; il semble vouloir imiter le Romain, si froidement cruel et inexorable... Le Gaulois des premiers temps volait au combat au bruit des chansons ; il traitait les plus hautes questions politiques, le rire et la plaisanterie aux lèvres ; c'est qu'alors il parcourait le monde en vainqueur ; combattant sans crainte

et mourant avec une orgueilleuse insouciance. Il ne connaissait aucune des tortures qui bouleversent les peuples : l'invasion du sol natal, la destruction du foyer, le viol et le massacre des faibles ; la servitude enfin, cette plaie vive qui aigrit les meilleures natures et les exaspère... Maintenant qu'il a subi toutes les colères de César, comment se livrerait-il à la joie, se permettrait-il la fine raillerie...? il a vu Vercingétorix ordonner l'incendie des villages, pour les soustraire à la fureur des Romains ; il a vu César faire égorger les femmes, les enfants, les vieillards après la prise d'*Avaricum;* couper les pieds et les mains à tous les défenseurs d'*Uxellodunum* (Hirtius, ch. XLIV) ; il a entendu Critogat proposer, pendant le siége d'Alesia, de soutenir les forces des combattants en mangeant les vieillards et les femmes (1) !

Aussi, parcourez les *Commentaires*, nulle part l'historien ne montre les Gaulois entonnant ces *chants de guerre* qui retentirent jadis autour du Capitole et sur les bords de l'Allia. Les émissaires romains n'entendent jamais les membres des *Henadouriaid* et des *Gorsed* accueillir leurs propositions par des railleries ou des éclats de rire. Alesia étant prise, Vercingétorix mis à mort, l'armée nationale réduite en esclavage, les Celtes pouvaient-ils conserver les vives allures des temps de bonheur et de prospérité.

« Qu'on se représente, dit Paul Orose, un malade

---

(1) Un avis plus humain avait, il est vrai, prévalu ; on s'était contenté d'expulser de la ville les habitants incapables de porter les armes ; mais César les avait fait repousser vers les remparts à coups de flèches, et les malheureux étaient morts de misère et de faim. (César, livre VII, ch. LXXVII.)

livide et amaigri, défiguré par une longue fièvre brûlante qui a épuisé son sang, ses forces et ne lui a laissé qu'une soif dévorante qu'il lui est impossible de satisfaire; telle était l'image de la Gaule épuisée, domptée par César, et d'autant plus avide de liberté que ce bien lui avait été pour toujours ravi » (liv. VI, ch. XII).

Par quelles luttes opiniâtres, acharnées, César avait-il obtenu ces résultats? « Il avait pris de force plus de huit cents villes, dit Plutarque, soumis plus de trois cents nations, combattu contre trois millions d'hommes, parmi lesquels un avait péri en bataille rangée, un autre, plus malheureux, avait été réduit en esclavage. »

Après de tels désastres, le Gaulois ne pouvait conserver l'inspiration qui soutenait son courage et son ardeur; il avait perdu plus encore : la conviction de son invincibilité..... Si quelqu'un essayait de fredonner et de rire, d'aiguiser l'épigramme, de combiner les jeux de mots, c'était le vieux parasite abruti; le barde dégénéré, misérable jongleur, qui vendait les produits de son métier au consul vainqueur, comme aux transfuges que l'ambition rattachait à la fortune des maîtres.

Rassurons-nous, toutefois! cet état d'abattement et de tristesse est trop antipathique à l'essence du caractère gaulois, pour amener une transformation définitive; le vieil esprit celtique fermente dans la sombre prison que lui imposent les Romains; il ne tardera pas à faire explosion, à s'échapper par le plus petit soupirail, par la plus étroite fissure.

TROISIÈME PARTIE

MÉLANGE DES CIVILISATIONS GRECQUE, ROMAINE ET GAULOISE

I

INFLUENCE DE LA GAULE SUR L'ITALIE ET DE L'ITALIE SUR LA GAULE

Le Gallo-Celte, d'une nature essentiellement impressionnable, ne se fit jamais remarquer par la ténacité des opinions et des regrets : nous avons déjà constaté ses dispositions à se laisser éblouir et enivrer ; il oubliait aisément les désastres dont il était victime, pour admirer certains événements à l'aspect théâtral ; les grandes mises en scène gagnaient son esprit et lui donnaient une sorte de vertige. Les victoires de César produisirent particulièrement cet effet. Elles le frappèrent d'étonnement encore plus que de douleur. Cédant à l'empire de ce mirage, il jeta un voile sur les violences, sur la cruauté de l'homme politique, pour admirer le génie du conquérant à qui rien ne résistait. Bien des siècles après la mort du dictateur, la Gaule ne possédait pas un travail considérable ; route, pont,

campement, qui ne prît son nom aux yeux d'un peuple enthousiaste.

César avait mis en œuvre, il est vrai, la tactique la plus habile de l'homme d'état, pour cicatriser les blessures de la conquête, ramener les esprits à lui et changer la haine des vaincus en estime. Dans ce but, il exploitait, avec une habileté peu commune, une fâcheuse disposition du caractère gaulois : la vanité, l'amour du faste et de l'ostentation. Le Gaulois, généralement bel homme, attachait le plus haut prix à ses qualités physiques ; esprit aimable et brillant, il n'avait de goût prononcé ni pour la méditation, ni pour le calme de la vie de famille ; il aimait le grand jour, la place publique, les rôles d'apparat. Chaque citoyen prônait fort l'égalité, mais dans le but de n'être dominé par personne, et se montrait disposé à adopter des exceptions qui le placeraient lui-même au-dessus de ses compatriotes. Aussi recherchait-il toutes les occasions qui devaient l'élever sur un piédestal et le placer avantageusement aux yeux de la foule.

La personnalité joue donc un rôle considérable dans son existence... Les hauts faits du patriotisme ne lui semblent satisfaire complétement les intérêts de la patrie, qu'à la condition de sauvegarder ceux de sa propre gloire, et ce que Montesquieu appelle *l'honneur*. Il meurt volontiers en héros, pourvu que la mort le frappe avec un certain éclat, qu'il tombe d'une manière convenable aux applaudissements de ses compagnons et obtienne une mention honorable dans les poésies des bardes. L'institution des *Soldules* elle-même, cette inféodation sublime à la vie d'un chef aimé, n'est-elle pas entachée de certain orgueil ? Les dévoués mourant pour leur *rix* dans un combat, ou

sur un bûcher, ne cèdent-ils pas au désir de partager sa gloire posthume et la pompe de ses funérailles ?....

Grands seigneurs et simples *clients* obéissent donc au même sentiment de vanité, soit qu'ils fassent des folies pour acheter de brillantes armures, donner des festins qui feront parler d'eux, soit qu'ils prodiguent leur sang, exécutent mille extravagances pour obtenir les honneurs d'un brillant panégyrique (1).

César flatta ces instincts et ces ambitions; il combla ceux qu'il voulait séduire, de louanges, de riches vêtements, d'armures brillantes, de fonctions publiques ; il ne leur refusa pas même la dignité de sénateurs (2). Ces Gaulois privilégiés, transformés en grands hommes officiels, accueillirent avec orgueil les titres de *Compagnons* de César (3) et de *citoyens romains;* ils se persuadèrent que ces désignations les plaçaient au-dessus des hommes qui s'obstinaient à rester Gaulois dans la simplicité du terme : leur *éblouissement* fut

---

(1) Luern, le prince arverne, entre autres, ne se contente pas de payer largement ses bardes et d'héberger ses convives, il répand des pluies d'or et d'argent sur la foule accourue autour de son char, et met à l'usage de ses hôtes et des voyageurs, des citernes de vin, de bière et d'hydromel. (Possidonius apud Athe, l. V, ch. XIII,—Strabon, l. IV p. 191). Ce genre d'ostentation fut imité sur la plus grande échelle par les seigneurs du moyen âge ; ils jetaient des pièces d'or aux spectateurs des tournois et faisaient couler le vin à plein bord dans les vasques des fontaines publiques.

(2) Hirtius est obligé de reconnaître leur intelligence exceptionnelle et la facilité extraordinaire avec laquelle ils remplissaient successivement les fonctions les plus diverses. (*De bello africano*, ch. XX et XXX).

(3) Titre familier que César aimait à donner à ses soldats. (Suétone, chap. LXVI).

tel qu'ils finirent par considérer César franchissant les Alpes, comme un *bren* qui les conduisait à la conquête de Rome (1).

Le dictateur n'eut pas de plus fidèles, de plus dévoués soldats ; on connaît le rôle que joua la fameuse légion de l'*Alauda* (l'alouette) ; il l'équipa, la solda à l'instar d'une légion romaine, et gratifia jusqu'au plus obscur *vélite* du droit de cité. Il introduisit aussi des Gaulois dans toutes les cohortes, parmi les cavaliers surtout, comme s'il eût chargé ces étrangers, devenus ses *soldules*, de surveiller le dévouement des vieux légionnaires. De même enfin que l'ancien gouvernement avait rattaché la *Cisalpine* à la République, en lui accordant le droit de porter la toge ; de même César subjugua la majeure partie de la *Transalpine*, en lui faisant adopter, à l'aide de la flatterie, les lois, les usages et les idées romaines.

Grâce à cette tactique de la captation, qui s'adressait à toutes leurs qualités bonnes et mauvaises, les Gaulois du sud-est furent si bien séduits, que Marc-Antoine pouvait dire avec raison, dans son panégyrique de César : « Voyez cette Gaule qui nous envoya

---

(1) Lucain, ch. II.—Cicéron, *Philippiques*.

(2) Les Gaulois étaient les premiers cavaliers du monde; nous n'en voulons pour preuve que la merveilleuse habileté avec laquelle ils conduisaient leurs chars de guerre (voir page 64 ci-dessus). Ils devaient incontestablement cette supériorité hippique à leur agilité naturelle et à leur existence pastorale. Elevé dès sa naissance au milieu des chevaux, le Gaulois jouait avec les jeunes poulains indomptés, les montait à poil et sans bride, s'élançant sur leur dos, ou retombant à terre au milieu de leur course; se livrait avec eux enfin à toutes sortes de luttes et de jeux.

les Ambrons et les Cimbres, la voilà maintenant cultivée comme l'Italie ; ses fleuves sont navigables, de la Méditerranée à l'Océan : le Rhône, la Saône, la Loire et la Meuse sont les artères de notre commerce. » (Dion. Cassius, l. XLIX, p. 262.)

La conduite d'Antoine fut conforme à ses paroles ; après la mort de César, il prit à son service des soldats et des fonctionnaires gaulois qui témoignèrent de leur fidélité au dictateur mort, en exécutant aveuglément les ordres des triumvirs. Ceux-ci firent même à certains d'entre eux un honneur assez étrange ; ils les offrirent en cadeau à la voluptueuse Cléopâtre comme un échantillon de la plus belle race de l'Occident. (Josèphe, *De bello judaico*, l. I, ch. xv.)

Dans la situation nouvelle que les vainqueurs faisaient à la Gaule, celle-ci ne pouvait guère conserver les ressentiments et les douleurs qui avaient suivi les premiers moments de la conquête. Le Celte n'était pas moins porté à l'illusion, que mobile dans ses sentiments ; il se figura que sa patrie avait retrouvé sa liberté, parce que Rome avait perdu la sienne ; il crut avoir conquis la capitale du monde, parce qu'il y entrait sous les aigles du dictateur et des triumvirs. Un long sabre traînant à la ceinture, un grand plumet au casque, il parcourait la ville éternelle dans une attitude victorieuse et provoquante, parlait au Forum de sa voix la plus accentuée, paradait dans les portiques et montrait dans les bains publics la vivacité d'esprit, la gaieté railleuse, le rire bruyant de ses ancêtres.

Les faveurs prodiguées à ces étrangers, le triomphe de leur amour-propre froissèrent les vieux Romains (1).

---

(1) Suétone, *De bello civili*. — Hirtius.

Ils accusèrent César d'avoir offert à ces instruments de son ambition le pillage de Rome (1) ; « d'avoir placé dans le Sénat des Barbares qui se dépouillaient de leurs braies, pour se vêtir gauchement de la noble laticlave (2). »

Cicéron, le plus acerbe de leurs accusateurs, osa les qualifier « d'égout de la République, de réceptacle de tous les crimes, » parce qu'ils vengaient un peu leur patrie du mal affreux que Rome lui avait fait. « Adieu l'urbanité ! ajoutait-il avec tristesse ; adieu la fine et l'élégante plaisanterie ; la braie transalpine a envahi nos tribunes (3). »

Ces inquiétudes étaient évidemment exagérées. Le grand orateur avait le droit assurément de préférer la poésie d'Aristophane et de Pindare à celle des bardes ; la philosophie de Socrate et de Platon à celle des Druides ; il n'avait pas toutefois à s'effrayer de l'introduction de l'élément gaulois, car depuis des siècles il régnait en maître dans tout le bassin du Pô, et exerçait sur l'esprit italien une influence dont la civilisation n'avait pas à se plaindre.

---

(1) S'il ne porta pas jusque-là sa bienveillance pour des *dévoués* ou des mercenaires dont il avait appris à connaître les grandes qualités, il est positif du moins qu'il leur promit d'abondantes largesses et qu'il pilla le trésor public pour remplir ses obligations. Lorsque le tribun Metellus voulut s'opposer à ce sacrilége, César lui répondit : « Rome n'a plus rien à craindre des Gaulois, car il n'y a que des Romains, depuis l'Océan jusqu'au Tibre. (Appian, *De bello civili*, l. II, p. 453.)

(2) Gallos Cæsar in triumphum ducit; iidem in curia Galli braccas deposuerunt, latumclavum sumpserunt. (Suétone, C. J, Cesar, ch. 80).

(3) *Philippique* XIII, p. 663, — lettre IX, *ad Varronem*.

Rome ne devait donc pas redouter de voir le cynisme, le mauvais goût, la corruption, lui arriver du côté des Alpes ; elle portait ces germes de dissolution dans ses propres flancs ; elle en avait reçu le virus de la Grèce en décadence. Si la Gaule avait une mission à remplir en Italie, c'était celle d'opposer à la décrépitude sociale, à la dépravation du goût, la vigueur et la clarté de son esprit plein de jeunesse, d'arracher au naufrage les épaves de la civilisation et de la littérature latine... Le génie grec éteint depuis longtemps, celui de Rome condamné à partager son sort, ouvraient dans le monde une immense lacune ; pour la combler, il fallait l'intervention d'un élément nouveau, plus actif, plus vivace.... Quel peuple pouvait le fournir mieux que le Gaulois uni par tant de liens à l'ancienne race grecque.

Cicéron aurait dû calmer ces craintes en se rappelant que rien n'avait été brutal et grossier comme l'esprit romain à son origine, et qu'il n'avait perdu les rudes écailles de la barbarie, que dans la seconde moitié de la république ; on peut s'en convaincre par ce que nous connaissons des chants *arvales,* des vers *fescinnins* et des *Atellanes.* Or, la sombre rudesse latine avait été attaquée de deux côtés à la fois, par des peuples d'une vivacité d'intelligence, d'une gaieté bienveillante et gracieuse qui, après de séculaires efforts, avaient eu raison des premiers instincts de la vieille Rome. Ces deux peuples étaient les Grecs et les Gallo-Celtes. Par un de ces mystérieux contre-poids de la Providence, pendant que l'implacable Rome soumettait le monde à la puissance de ses armes et de ses lois, ces deux nations, vaincues en apparence, la subjuguaient elle-même par l'irrésistible ascendant de leur caractère et de leur esprit.

Il serait impossible de suivre dans ses détails la marche de la civilisation gauloise sans dire un mot de celle de l'Italie; de même que la Gaule nous est apparue divisée en deux zônes, occupées par deux sociétés différentes, de même l'Italie se montre à nous divisée en trois régions habitées par trois races bien caractérisées : au midi et dans la Sicile, la race grecque; dans le centre, les races étrusque et latine confondues dans une sorte d'unité mystérieuse et sévère ; au nord enfin, les races gauloises de la Cisalpine ; les Grecs et les Gaulois possédaient, nous l'avons déjà dit, les mêmes éléments intellectuels et moraux : la promptitude de la conception et de l'exécution, la vivacité de la raillerie, la verve de l'enjouement, la netteté de l'expression et celle du bon sens. Seulement les Grecs avaient porté ces qualités sociales au plus haut degré de perfection : les Gallo-Celtes n'en possédaient que les rudiments à l'état de simplicité un peu barbare. Races gauloises et races grecques étaient essentiellement expansives ; les Romains, placés entre les deux et serrés de près, reçurent de bonne heure les émanations de leurs qualités, soit par la Grande-Grèce et la Sicile, soit par la Cisalpine et les rives de la Méditerranée.

Nous avons déjà parlé de l'émigration des Gallo-Celtes dans le bassin du Pô ; leur influence dans cette partie de l'Italie ne s'exerça pas d'une manière lente, successive, mais par une occupation complète, par le transport en masse d'une population considérable.

Il en fut tout différemment de l'introduction des mœurs et de la littérature grecques, dans le midi. Ici le mouvement ayant eu lieu par influence latente, par petites émigrations successives de commerçants,

de voyageurs, d'aventuriers, il est utile de donner quelques détails sur ses procédés de civilisation, car la France y puisera plus tard de nombreux exemples d'expansion et de propagande.

On nous permettra toutefois de ne pas reproduire les points les plus connus de cette hellénisation de l'Italie ; nous ne rappellerons pas qu'à la suite des premières expéditions des Romains dans le Péloponèse, des philosophes, des rhéteurs grecs vinrent à Rome donner des leçons à de jeunes patriciens ; que des statues, transportées dans les temples, sous les portiques, servirent de modèles aux premiers artistes ; que des exemplaires d'Homère, de Pindare, de Sophocle et d'Euripide révélèrent aux sénateurs et aux chevaliers les beautés de cette littérature sans égale. Nous préférons nous attacher au côté le plus négligé de cette question : il nous paraît d'autant plus digne d'une étude sérieuse, qu'il concerne l'influence exercée sur le corps de la nation tout entière, et principalement sur les masses qui restent d'ordinaire en dehors de l'action littéraire et artistique ; nous voulons parler de l'arrivée modeste, de l'action timide mais persistante de ces artistes, de ces poëtes sans nom, qui, se traînant à pied, revêtus d'oripeaux, chargés d'instruments en désordre ; pénétraient dans la foule des esclaves, des prolétaires et des affranchis. Ils montaient sur une borne, et, du haut de leurs grossiers tréteaux, faisaient entendre, sur les bords du Tibre, les échos affaiblis d'Anacréon et de Sapho, de Ménandre et d'Aristophane. Ces recherches paraîtront peut-être s'éloigner de l'histoire, de l'esprit et du caractère français ; qu'on veuille bien leur prêter quelque attention, on ne tardera pas à se convaincre qu'elles lui sont intimement liées, au con-

traire; car tout ce qui touche à la civilisation italienne, intéresse directement la nôtre. Si nous avons donné quelque chose à l'Italie au dix-neuvième siécle, nous lui avions pris bien davantage dans les siècles antérieurs.

II

INFLUENCE DES CHANTEURS ET DES ARTISTES AMBULANTS.

Nous ne rencontrons jamais sur nos pas une de ces compagnies de musiciens et de chanteurs qui égaient nos places publiques et nos villages, sans éprouver l'émotion que provoque la vue d'une des plus anciennes institutions du monde... Celle-ci eut ses jours de prospérité et ses jours de persécution; mais elle se releva constamment, répara ses défaites, et ne cessa d'exercer sur l'esprit et sur les goûts populaires une influence qui mérite d'être examinée. Que nos chanteurs des rues viennent de Paris avec leurs orgues; qu'ils arrivent d'Italie avec leurs violons et leurs harpes, ils ne sont pas moins les descendants directs des *rhapsodes* de la Grèce, des *joculatores* de Rome, mêmes des *bardes* gaulois (1).

---

(1) Pour bien apprécier ce que fut en Italie l'action des chanteurs et des artistes ambulants, il est essentiel de connaître ce qu'elle avait été dans la Grèce; aussi résumons-nous dans cette note l'histoire de cette intéressante corporation.

La Grèce eut pour premiers interprètes poétiques les rhap-

Malheureusement pour Rome, les contemporains de Scipion et de Sylla ne reçurent pas les premiers préceptes d'art et de littérature grecque sous le règne des

---

odes contemporains d'Hésiode et d'Homère. Ces chanteurs nspirés, très-souvent aveugles, parcouraient le monde grec out entier, en récitant, aux sons de la lyre, les fragments les lus nationaux de l'Iliade et de l'Odyssée. Déclamateurs pulics de la plus noble des poésies, ils jouèrent un si grand ôle dans l'histoire, qu'un des plus hardis logiciens de notre cle, Vico, a voulu les confondre avec Homère lui-même, n prétendant qu'ils furent les auteurs de cette Iliade, de ette Odyssée, qu'ils récitaient sur les places publiques et s les maisons particulières.

Benjamin Constant, dans son *Histoire de la Religion,* a exrimé la même opinion.

Dès la plus haute antiquité, les chanteurs homériques nous ffrent un caractère plein d'intérêt et presque sacré : chaque oi, chaque héros a ses rhapsodes privilégiés; ils font partie sa maison, de sa famille : il les envoie parcourir les villes oisines pour y chanter ses hauts faits personnels en même emps que les gloires de la Grèce. Le héros doit-il s'absenter, confie ses plus chers intérêts à leur surveillance.

Lorsque Agamemnon conduit les Grecs à la guerre de Troie, laisse son rhapsode auprès de la reine, et ce n'est qu'a-s avoir tué ce gardien vigilant, qu'Égisthe parvient à conre Clytemnestre au plus horrible des crimes.

Phémius jouait le même rôle dans le palais d'Ulysse; ruoyé, traité en esclave par les audacieux prétendants, il tait contraint par eux de chanter pendant leurs festins. Le oëte nous le montre interrompant sa déclamation pour igloter, au souvenir de son maître, qu'aucun vaisseau ne mène à Ithaque.

Demodocus était le rhapsode du roi des Phéaciens, comme émius était celui de la cour d'Ithaque. (Homère, *Odyssée,* ant I, 350-352.)

Ce rôle poétique et respectable, qui puisait sa force et sa gnité aux plus nobles sources de l'inspiration nationale et

rhapsodes sérieux, des rhapsodes homériques; mais sous celui des chanteurs et des danseuses dégénérés... Ce ne furent donc pas des leçons de goût sévère et d'enthou-

---

religieuse, se conserva dans toute son intégrité pendant plusieurs siècles. Les rhapsodes furent longtemps les chantres officiels des belles actions, les interprètes de la poésie épique et lyrique.

Lycurgue, en ordonnant de chanter des vers d'Homère aux grandes panathénées, augmenta l'importance de ces déclamateurs publics, car il les affiliait aux pontifes en leur faisant prendre part aux cérémonies du culte. Solon, à son tour, s'occupa de réglementer leur rôle; il leur défendit de chanter des vers pris au hasard, et leur fit un devoir de se concerter entre eux, afin de dire sans interruption des *rhapsodies* formant un tout complet, conforme à la succession chronologique des événements.

Dans les maisons particulières les convives de noble race admettaient auprès d'eux les rhapsodes voyageurs. Chacun honorait ces représentants de la poésie, qui donnaient à toutes les distractions littéraires la consécration de leur autorité.

Il ne faut pas ignorer que, dès l'époque héroïque, on ne chantait dans les repas que des hymnes religieux ou guerriers; chaque convive devait prendre part au chant à son tour. Les nobles grecs, cultivaient la musique, dès la plus haute antiquité, avec l'ardeur et le goût délicat qu'ils appliquaient à toutes les choses d'art et de littérature. Ils devaient employer trois ans à se perfectionner dans le jeu de la lyre. La musique exerçait, disait-on, une influence salutaire, non-seulement sur les facultés intellectuelles, mais encore sur les qualités physiques. De grands philosophes, Homère lui-même, considéraient cet art comme propre à dissiper le chagrin qui affaiblit le courage, à dompter les caractères, à adoucir les mœurs. Aussi chaque guerrier était-il capable de chanter ses hauts faits et ses amours en s'accompagnant de l'instrument à cinq ou à sept cordes, soit dans les festins, soit dans les fêtes nuptiales. Les héros imitaient en cela le

siasme lyrique qui leur arrivèrent du Péloponèse, mais des exemples de littérature légère, érotique et souvent licencieuse. Il faut constater tout d'abord une

---

dieu de la poésie : Homère nous montre Apollon, désigné sous le nom de *le danseur*, ορχηστης, jouant de la lyre pendant le banquet des Dieux, tandis que les Muses chantent des chœurs (*Iliade*, 603). Bien que les rhapsodes fussent partout accueillis avec le plus vif empressement, leur présence n'était donc pas indispensable pour ajouter aux festins l'attrait de la musique et de la poésie. Les chants de table étaient exécutés de trois manières : en chœur par tous les convives à la fois; individuellement par chaque convive à son tour et selon la place qu'il occupait; ou bien par ceux des convives qui possédaient une voix et des connaissances musicales capables de charmer les oreilles de l'assemblée. Les danses représentaient souvent des scènes héroïques et servaient de spectacle, soit pendant les repas, soit pendant les funérailles. (Homère, *passim.*) La lyre était d'ailleurs le seul instrument connu dans l'âge héroïque; la flûte ne fut apportée que plus tard dans la Grèce par les Orientaux. (Magnin, *Origine du théâtre*, p. 25.)

Les rhapsodes libres et les rhapsodes attachés aux familles des héros avaient donc fréquemment des jours de loisir ; ils les employaient à parcourir les villes et les bourgs pour se mêler au peuple sur les places publiques, dans les fêtes religieuses qui présidaient à tous les actes de la vie, à tous les travaux agricoles.

Cette ère des chantres homériques fut l'époque la plus brillante des artistes ambulants. Répandus dans la population ouvrière des grandes villes, dans celle des laboureurs et des bergers, les rhapsodes eurent la noble mission d'initier l'artisan et même l'esclave à la beauté des poésies d'Homère et d'Hésiode, aux perfectionnements de l'art du chant et de la musique instrumentale ; réunis par deux ou par trois, ils se distribuaient les rôles d'Achille et de Priam, d'Hector, d'Andromaque, et faisaient ainsi le premier essai de la poésie dramatique.

différence capitale dans l'exercice de la musique et de l'art scénique chez les Latins et chez les Grecs, différences qui eut l'influence la plus profonde sur la littérature et sur les mœurs.

Qu'était-ce que Thespis, en effet, sinon un rhapsode populaire, un artiste ambulant, qui parcourait la Grèce avec ses compagnons pour jouer des fragments de scènes et de dialogues? Affublés de masques et de costumes spéciaux, afin de mieux reproduire les personnages dont ils dramatisaient l'histoire, ces acteurs montaient sur des chars transformés en tréteaux portatifs, couraient de village en village et représentaient des épisodes dialogués. Thespis dut avoir de nombreux imitateurs dans ce genre d'exploitation de la curiosité publique. Il vivait du temps de Solon, sage législateur qui appréciait l'importance sociale de la poésie. Nous avons dit avec quel soin il veillait à la conservation des saines traditions homériques. Antérieurement à Thespis et à la 61ᵉ olympiade, il existait des concours de rhapsodes dans lesquels des chanteurs modulaient des fragments d'Homère. Hérodote raconte que Clisthène, tyran de Sicyone, pendant sa guerre contre Argos, abolit ces concours de chant, parce que les poésies d'Homère plaçaient les Argiens au-dessus des autres Grecs. (Hérodote, liv. V, ch. LXVII, p. 404.)

Platon rangeait les rhapsodes parmi les ministres et les serviteurs des poëtes, à côté des comédiens et des choristes. (*De Republ.*, liv. II, p. 373.)

Une circonstance particulière fait ressortir au-dessus de toutes les autres la dignité des rhapsodes et le rôle honorable et véritablement civilisateur qu'ils ont rempli dans l'antiquité, c'est qu'ils appartenaient tous à la classe descitoyens grecs.

Les peuples de l'Attique, fidèles au respect et au perfectionnement de l'art, réservaient aux seuls hommes libres le privilége de jouer de la lyre, de chanter les poésies nationales, de monter sur les tréteaux. Cédant à l'impulsion d'un véritable enthousiasme, les jeunes gens nobles saisissaient avec empressement toutes les occasions de se livrer à la dé-

Les Grecs de noble origine, épris d'un vif enthousiasme pour la poésie et tous les beaux-arts, en revendiquèrent longtemps la culture, à l'exclusion des gens de basse extraction; à eux seuls et aux rhapsodes at-

---

clamation et au chant. Ceux que des revers ou des infirmités précoces, la cécité surtout, privaient de leur fortune, de leur position sociale, trouvaient de nobles consolations dans l'existence ambulante du rhapsode, et préparaient ainsi la voie aux chevaliers-troubadours du moyen âge. Ils gagnaient une vie honorable et partout honorée, en révélant à tous les rangs de la nation les beautés des poëmes et des chants nationaux.

Jaloux de ce privilége, ils interdirent pendant plusieurs siècles ces exercices littéraires et artistiques aux esclaves et aux étrangers ; une loi d'Athènes excluait rigoureusement ces deux classes de personnes des fêtes et des divertissements ; elle condamnait tous les infracteurs à mille dragmes d'amende. (Démosthène, *de republ. Athen.*, ch. I, p. 13.) Un certain Dédame, ayant voulu faire paraître cent danseurs étrangers sur la scène, dut payer cette amende avant de les présenter. (Plutarque, Phocion, liv. XXX.)

Démosthène et Xénophon constatent que les personnes diffamées étaient indignes, tout comme les esclaves, de prendre part aux représentations scéniques et aux chœurs de chants. (Démosthène, *in mid.*, p. 612 ; Xénophon, *de republica Athen.*, liv. I, p. 13.)

Cette organisation privilégiée du corps des rhapsodes et des acteurs, leur recrutement, parmi les seuls hommes libres, la réglementation de leur existence par la loi, exercèrent la plus heureuse influence sur la littérature et sur l'esprit grec... Les destinées de la poésie, les distractions populaires n'étaient pas abandonnées dans la Grèce, comme chez la plupart des autres peuples, à des baladins vulgaires et dégradés ; elles furent confiées à des hommes libres, d'un caractère honorable et véritablement inspirés. Faut-il être surpris si ce peuple nous offre, jusque dans les classes les plus humbles, une délicatesse de goût, une vivacité d'intelligence, que

tachés à leur personne, appartenait le privilége de jouer de la lyre, de chanter les hymnes et les poëmes héroïques dans les festins, dans les cérémonies reli-

---

notre civilisation elle-même n'a pas égalées. Plus tard, lorsque la création des chefs-d'œuvre d'Euripide et d'Eschyle, de Sophocle et d'Aristophane, quand l'organisation des grands théâtres d'Athènes et de Corinthe eurent éclipsé les essais dramatiques des rhapsodes, dans les grandes villes, les chanteurs ambulants ne continuèrent pas moins à parcourir avec succès les villages et les bourgs et à donner aux gens du peuple et aux paysans un aperçu des plus belles scènes du théâtre grec. Ils conservèrent par conséquent la noble mission de répandre, dans les localités les plus isolées, les éléments de la littérature. Véritables représentants du goût, ils devenaient les instituteurs des basses classes, et contribuaient, plus que toute autre institution, à conserver le niveau intellectuel et littéraire.

On sait que, malgré l'exemple donné par Apollon et les Muses, les Grecs, jusque bien avant dans la république, n'admettaient pas les femmes dans les festins ; les hommes seuls prenaient part aux divertissements accompagnés de libations.

Les rhapsodes, scrupuleux observateurs de cette coutume des héros, ne se firent jamais accompagner de personnes du sexe; cette exclusion ne contribua pas peu à la conservation de la dignité des chants et des jeux scéniques, pour des raisons que nous aurons occasion de faire connaître plus tard.

On dansait aussi dans les repas homériques, car la musique et la danse sont deux arts qui se marient naturellement dès la première enfance des peuples. De nos jours encore, les paysans de toutes les contrées de l'Europe, ceux de France principalement, dansent au bruit des chansons; dans le saut basque même les femmes ne sont pas admises.

Les Grecs, notamment Platon, partageaient les danses et les chansons dansées en deux classes : les danses sérieuses exécutées par des corps bien faits, se livrant à des mouve-

gieuses, même sur les premiers théâtres; les esclaves et les étrangers étaient sévèrement exclus de ces représentations. En Italie, au contraire, les tréteaux de la

---

ments gracieux (elles furent incontestablement les premières, et étaient l'apanage des rhapsodes, qui suivaient en cela l'exemple du roi David), les danses comiques, dans lesquelles des corps difformes exécutaient des mouvements et des contorsions ridicules. Celles-ci naquirent les dernières, sous le règne des joueurs de flûte et des chanteurs satiriques.

Cet art mixte portait le nom de χορεία (Platon, *de Legib.*, l. II. — Suidas, voir χορεία); mais à cette époque les sexes n'étaient point mêlés: les hommes dansaient seuls entre eux; les femmes se livraient au même exercice, dans leurs appartements réservés. (*Athénée,* liv. VIX, p. 636).

Cependant la société grecque devait éprouver des modifications propres à réagir sur les rhapsodes primitifs, et à substituer à ces nobles agents littéraires et poétiques une classe toute différente de chanteurs et d'artistes ambulants. L'usage de la lyre, avons-nous dit, était l'apanage des guerriers, des hommes nobles et des rhapsodes; il ne fallait pas moins de trois ans d'études pour en connaître convenablement les ressources.

La flûte, moins estimée en sa qualité d'étrangère, car elle avait été apportée d'Orient, restait entre les mains des ouvriers. Théocrite et Virgile ne placent jamais d'autre instrument dans leurs mains. L'usage de la lyre leur était évidemment interdit. Bien que la flûte fût considérée comme accompagnant la voix avec autant d'avantage que la lyre, son caractère rustique lui valut cependant d'être bannie de la république de Platon; le jeu de cet instrument imprimait, disait le législateur, un mouvement désagréable au corps, fatiguait les poumons et ne permettait pas d'ailleurs à l'exécutant de s'accompagner de la voix. Les pâtres béotiens excellaient dans la fabrication et dans le jeu de la flûte, à cause des roseaux qui croissaient dans leurs pays. Il suffisait à des artistes grossiers de posséder quelque instinct mu-

place publique, le théâtre, l'amphithéâtre furent de tous les temps abandonnés aux esclaves, aux gladiateurs et aux étrangers, hommes méprisés et toujours

---

sical pour tirer des sons agréables de leurs pipeaux. Aussi les joueurs de flûte devinrent-ils fort nombreux ; ils accouraient en foule aux sacrifices et aux fêtes nationales, aux festins, et même aux funérailles.

Ces considérations contribuèrent à faire adopter la flûte par les esclaves, les affranchis, les étrangers qui, dès l'époque d'Aristophane, descendaient des montagnes, sortaient des lieux suspects du vieux forum, pour égayer les réjouissances publiques et obtenir quelque rémunération des spectateurs.

Voilà donc un instrument populaire qui se substitue à la lyre d'origine héroïque; voilà des chanteurs ambulants de très-basse extraction qui s'élèvent à côté des rhapsodes, et se préparent à les remplacer. Ils n'eurent pas de peine à leur faire une sérieuse concurrence; la vulgarité de leurs instincts, la vigueur de leurs satires, la liberté de leur langage et de leurs jeux devaient naturellemeni leur mériter la préférence de la foule des rues et provoquer son enthousiasme. Eschyle, en créant tous les accessoires de la scène, habits, décorations, cothurnes, masques, porta un coup funeste aux rhapsodes ambulants qui couraient de ville en ville; ceux-ci, ne pouvant plus offrir au public un attrait égal à celui du théâtre, durent transporter leurs tréteaux dans les bourgades reculées, et se mettre un peu au niveau de leurs habitants. Afin de mieux flatter les instincts grossiers des basses classes, ils imitaient la danse des animaux, les cris du vautour, de la chouette, du hibou, la marche du renard, du lion, goût populaire qui conduisit le poëte athénien Magnès à représenter sur le théâtre *des grenouilles*, *des moucherons*, *des oiseaux*, et Aristophane à faire chanter des chœurs *de guêpes*, *de grenouilles* et *de volatiles*.

Si les danses nobles avaient été l'œuvre des rhapsodes, l'imitation des animaux fut naturellement celle des paysans et des bergers, qui vivaient parmi les quadrupèdes. Après avoir imité la brute, on voulut reproduire les ridicules, les

mercenaires. Les citoyens ne prenaient aucune part à ces chants, à ces jeux, considérés comme déshonorants par un peuple exclusivement guerrier.....

---

difformités de l'homme; les danses *cordaces* furent inventées.

Ces innovations firent incontestablement la fortune des histrions ambulants. Pendant que la tragédie, la poésie grave, la danse noble se conservaient dans les grandes familles, les danses bouffonnes, les chants burlesques, l'imitation des cris et des mouvements des animaux, la danse de l'outre graissée, exécutée d'ordinaire par des vignerons qu'excitait le vin nouveau, faisaient les divertissements des paysans, des esclaves et des ouvriers. (Aristophane, *Plutus*, v. 1139; Virgile. *Géorgiques*, c. II. v. 380.)

Ces jeux populaires conduisirent à la comédie, comme les récits homériques avaient conduit à la tragédie. Aux fêtes des *couges* ou des *elves*, des acteurs, montés sur des chariots, et tout barbouillés de lie, lançaient des mots piquants et grivois aux spectateurs, et leur adressaient des épigrammes. Vers la 53e olympiade, un certain Susarion obtint un prix dans un village d'Icarie pour une bouffonnerie très-divertissante dont il était l'auteur. Dès ce moment la comédie fut créée; mais elle resta l'apanage des artistes ambulants, montés sur des chariots et courant de ville en ville, jusqu'à la soixante-dix-septième olympiade, époque où elle fut admise sur le théâtre d'Athènes, à côté de la tragédie. (Voir les marbres de Paros; — Aristote, *de Poet.*, chap. v, p. 3.)

En perdant le privilége de représenter les œuvres comiques sur leurs chariots, les artistes ambulants ne diminuèrent en rien leur influence; leur nombre alla toujours croissant, au contraire, car ils se recrutaient sans cesse dans la classe inépuisable des étrangers. Du temps d'Aristophane, les places publiques des grandes villes et des bourgs étaient encombrées de chanteurs et d'histrions de toute espèce. Cet auteur dramatique nous montre une jeune danseuse courant les rues sous la conduite d'une vieille femme, et accompagnée d'un joueur de flûte, probablement persan comme elle, car il joue des airs de cette contrée. (Aristophane, *Thesmoph.*, v. 1172).

Dans les premiers siècles de Rome, les esclaves étaient autorisés à courir les rues, à se livrer au chant, à la danse, pour amuser le public : ils jouaient no-

---

Lucien constate le nombre immense de chanteurs et de baladins qui parcouraient la Grèce entière. (*De Saltat.*, par. 2). Ventriloques imitant le cri des animaux, funambules, joueurs de gobelets, chanteurs, magiciens, montreurs de marionnettes, improvisateurs, conteurs de fables et narrateurs, rien ne manquait à l'innombrable corporation des exploiteurs de la curiosité populaire. (Magnin, *Orig. du théât.*, p. 145-149 ; — Aristophane, v. 177.)

Mais il ne pouvait suffire à ces industriels de remplacer les rhapsodes auprès du peuple ; ils voulurent aussi les remplacer dans les palais, et ils réussirent à pénétrer dans les familles aristocratiques, dans les banquets des hommes à la mode et des philosophes. Plusieurs circonstances favorisèrent cette révolution artistique et morale.

A mesure que les mœurs se relâchaient, l'aristocratie cessait d'aimer exclusivement le chant des hymnes et des poëmes héroïques ; elle voulut mêler durant les repas des sujets érotiques et malins aux chants sérieux. Thespis fit concurrence à Homère, et Aristophane à Pindare. Or, tout en prenant goût à ce genre nouveau, les Grecs des hautes classes se respectaient encore assez pour ne pas compromettre leur dignité en cultivant personnellement la satire, la dérision comique, les chants des courtisanes. Afin de concilier les convenances aristocratiques avec le goût des convives, on prit l'habitude d'appeler dans les palais des histrions et des musiciens de bas étage, pour leur faire chanter les poésies légères que les patrons et les nobles hôtes n'osaient pas interpréter eux-mêmes.

D'un autre côté, à mesure qu'on avançait dans la civilisation, la musique, la déclamation, la saltation se perfectionnaient ; les spectateurs devenaient plus exigeants ; des hommes, des femmes particulièrement favorisées de la nature, se livraient à l'étude de l'art et acquéraient un talent supérieur

tamment les jeux *compitaux*, consacrés à honorer les dieux lares (Var., *de Legibus*, l. VI). Ils employaient aussi le jour de liberté qui leur était accordé une fois

---

que la foule des amateurs ne pouvait atteindre. Bientôt les convives ne se trouvèrent plus en état de lutter avec ces artistes de profession ; second motif qui portait les amphytrions à convoquer des musiciens à gage. Dans les banquets à frais communs, si fréquents dans la Grèce, on invitait des poëtes, des musiciens, des chanteurs nomades; ils étaient exempts de payer l'écot, et se libéraient en consacrant leur talent à la distraction des convives. Du temps d'Aristophane, des déclamateurs nommés *stichodes* allaient réciter des vers dans les grandes maisons et recevaient des vêtements en récompense.

Dès ce moment une révolution considérable s'opéra dans les habitudes grecques. — Les convives cessèrent à peu près de chanter eux-mêmes et se contentèrent de se mêler aux mouvements cadencés des danseurs. — Le sanctuaire des grandes familles fut ouvert aux artistes de bas étage. L'art ne fut plus l'apanage des rhapsodes et des hommes libres, il devint un métier lucratif, abandonné aux esclaves, aux affranchis et aux étrangers.

Aussitôt que la culture des arts d'*amusement* cessa d'être le privilége des citoyens libres, le nombre des musiciens et des chanteurs mercenaires s'accrut sans mesure ; l'intérieur des familles en fut inondé comme les places publiques. Innovation plus grave encore ! les femmes, autrefois exclues de la compagnie des rhapsodes, furent admises avec empressement dans les rangs des chanteurs...., comme la femme honnête restait enfermée dans les gynécées, les femmes artistes ne purent être recrutées que parmi les esclaves et les étrangères: cette population, dangereuse pour les mœurs, fut avidement accueillie comme un précieux auxiliaire par des artistes dégénérés, qui cherchaient avant tout à flatter les passions de leurs auditeurs, afin de mieux exploiter leur générosité. Les chants voluptueux, les danses efféminées de l'Ionie se trouvèrent substitués à la musique, à la poésie, à la

chaque année, à exécuter des tours d'adresse sur les places publiques pour gagner quelque obole qui venait grossir leur pécule. Ces amusements conservèrent

---

danse grave des temps antiques ; les danseuses et les joueuses de flûte furent chargées de grossir la recette en parlant aux sens des auditeurs beaucoup plus qu'à leur esprit. La poésie céda le pas à la musique, celle-ci elle-même fut sacrifiée à la saltation ; les artistes ambulants descendirent au rang de provocateurs, de bouffons et de saltimbanques, et ne songèrent qu'à exciter à tous les excès. Aussi, lorsque Eryximaque veut engager les membres du fameux banquet de Platon à éviter la débauche, il propose de faire éloigner d'abord la joueuse de flûte et de l'envoyer faire de la musique, si elle veut, dans l'appartement des femmes.

C'était à la fin du repas principalement que la salle à manger était envahie par la nuée des histrions. Des acrobates dansaient la tête en bas et passaient dans des cerceaux ; des femmes franchissaient des épées nues et lançaient des flammes par la bouche et les narines. Les jongleurs mêlaient leurs tours d'adresse aux contorsions lascives des *crusmatæ*, ou joueuses de castagnettes. Leurs pas présentaient la plus grande variété ; on distinguait principalement le *pocinus*, le *bancismus*, l'*iglis*, l'*éclactisma* et le *bibassis*, ou danse dorienne. Plus tard, les almées de l'Orient envahirent la Grèce ; Xénophon peut nous raconter une scène de la dernière licence, qui fut jouée chez Callias pendant un repas. L'histoire nous transmet aussi le récit des mascarades et des orgies qui signalèrent les festins d'Alexandre. (*Mort d'Alexandre et d'Ephestion d'Athénée*, liv. XII, p. 537.)

Voilà donc la classe des histrions et des chanteurs ambulants solidement organisée. Elle est nombreuse, nous la retrouvons dans tous les banquets, dans toutes les fêtes ; elle est variée, elle renferme des funambules et des mimes de toutes les catégories ; elle ne se recommande guère par ses mœurs, car elle se recrute parmi les étrangers, les esclaves et les femmes surveillées. Quelque dégénérée qu'elle soit cependant, elle exerce une action utile à côté d'une in-

pendant plusieurs siècles toute leur vogue. Auguste, qui se préoccupait de distraire l'immense population de Rome, afin de la gouverner plus aisément, favorisa

---

fluence pernicieuse. Si elle n'est plus une école de mœurs et de nobles sentiments, elle favorise du moins la diffusion de l'esprit, de la gaieté, de la poésie légère dans les masses; elle révèle aux habitants des carrefours et des villages l'aimable enjouement des poëtes anacréontiques, la satire pétillante d'Aristophane et de Ménandre; elle donne à l'intelligence populaire cette souplesse, cette pénétration attique, précieux héritage dont l'Europe, la France surtout, hériteront un jour.

Quand les artistes ambulants eurent longtemps exploité la Grèce, cette terre classique de la poésie et de l'art, ils passèrent dans la Sicile et dans l'Italie méridionale; mais comme les habitants de cette contrée n'avaient pas encore atteint le même degré de décadence morale, ils nous y apparaissent d'abord sous un aspect simple et primitif.

Qu'est-ce que le berger Lycidas, par exemple, celui que Théocrite rencontre loin de son troupeau lorsqu'il se rend aux fêtes thalysiennes? C'est *le plus aimable des hommes, et le plus habile joueur de flûte de la Sicile*, un chanteur connu de tous, qui va montrer son talent de fête en fête. Dans le tableau que nous en a laissé le poëte, rien ne rappelle le baladin, on y reconnaît beaucoup mieux le rhapsode des premiers temps.

Quand les deux aimables commères, Gorgo et Praxinoë, assistent aux fêtes d'Adonis, elles percent péniblement la foule compacte qui obstrue les abords du palais de Ptolémée. Le premier personnage qu'elles y remarquent est une chanteuse ambulante, la célèbre *Argea*, qui arrive d'Argos, et dont le talent surpasse celui de Sperchis.

Les musiciens et les déclamateurs atteignirent toute leur vogue en Sicile sous Denys de Syracuse. Ce prince entretenait dans son palais une foule de chanteurs et de musiciens appelés *dionysocoles*, c'est-à-dire *parasites de Denys;* il les envoyait célébrer la gloire de la Sicile et les hauts faits de

les jeux *compitaux* et les fit célébrer deux fois par an. Il suffit de jeter les yeux sur la liste des premiers artistes ambulants à Rome, pour reconnaître qu'ils sortaient tous des rangs les plus infimes de la société : *les pêcheurs* et *les mariniers* célébraient leurs fêtes en faisant dans les rues des processions et des parades. Les *vulgares Veneris puellæ* elles-mêmes célébraient la leur par des danses publiques, pendant les Florales et les Dionysies. Les musiciens jouaient des airs populaires durant leur fête des *quinquatries* (Valère Maxime, liv. II, ch. v). Des *tibicines* étaient jadis attachés en grand nombre au service des temples et des lieux sacrés. Leur existence remontait à une haute antiquité (Ovide, *Fastes*, liv. VI. 692).

Quant aux bateleurs, aux acrobates et aux joueurs de marionnettes, si nombreux à Rome vers la fin de la république, ils sortaient tous des rangs des affranchis et surtout des étrangers. La Grèce, l'Asie, l'Égypte, beaucoup plus avancées dans l'art de la *jonglerie*, étaient chargées de fournir des artistes de cette classe à tous les autres peuples. Nous savons notamment que des danseurs originaires de la Lydie, et appelés *ludiones*, introduits à Rome par les Étrusques, dansaient dans les rues, dans les maisons particulières, et jusque dans

---

son roi, non-seulement dans toutes les villes de l'île, mais dans la Grèce, à Athènes et jusqu'à Olympie, à l'imitation des rhapsodes homériques. (Plutarque, *Dion*, chap. VII ; — Diodore, liv. XV, chap. VI et VII.)

Ces artistes se gâtèrent en Sicile comme ils s'étaient gâtés dans la Grèce ; les mimes inventés par Sophron apparurent à la cour d'Hiéron vers la soixante-quinzième olympiade. (Arist., ch. III et V. Plutarque, *de fals. pudor.*, p. 52).

le palais d'Auguste. (Suétone, *Augustie*, c. LXXIV.)

Il y eut un moment, toutefois, où l'on put croire que les chevaliers allaient prendre la poésie et les jeux scéniques sous leur protection, à l'exemple des citoyens libres de la Grèce. Ce fut vers l'an 389, lorsqu'on fit l'essai des *Atellanes*, empruntées aux Étrusques. Ces pièces grossières, inventées par les paysans *osques*, n'avaient rien de grec, rien de sicilien. Elles furent jouées d'abord par de jeunes chevaliers, qui, enchantés de leurs succès, revendiquèrent pour eux et pour leurs descendants le privilége de les représenter. Mais la faveur des *Atellanes* dura peu. L'introduction du théâtre grec les réduisit au rôle de simples bouffonneries populaires ; les chevaliers cessèrent alors de les jouer et même de les applaudir. Les esclaves et les affranchis s'en emparèrent et les transportèrent sur leur tréteaux.

Le grand art lui-même, l'art scénique d'Athènes, fut apporté de Grèce en Italie par des hommes de la plus basse extraction. La première pièce traduite du grec fut représentée à Rome par Livius Andronicus, affranchi athénien, cent soixante ans après la mort de Sophocle ; et comme les comédies de l'école d'Aristophane étaient plus amusantes que les *Atellanes* des paysans osques, elles obtinrent rapidement un grand succès ; il fut toujours interdit aux citoyens romains de jouer ces pièces grecques, et le théâtre appartint exclusivement aux aventuriers ; ce qui explique le profond mépris qui frappait à Rome les acteurs, les danseurs et les musiciens.

Une foule de circonstances contribuèrent à confirmer les esclaves dans l'exercice de la musique, de la danse et des jeux publics,

Rome avait conquis tous les pays baignés par la Méditerranée. Elle recevait par conséquent, au retour de chaque expédition, une nuée de captifs de nations diverses, plus efféminés que la nation romaine. Ces esclaves possédaient presque tous des notions de quelque art populaire, de quelque *jonglerie*. Leur éducation avait été l'œuvre des artistes ambulants de la Grèce, qui encombraient les places publiques du temps d'Aristophane. Quelque imparfaites que fussent leurs connaissances musicales et chorégraphiques, elles étaient suffisantes pour captiver l'attention des Romains, alors complétement incultes. Ils se trouvaient juste à cette époque de civilisation en ébauche, où l'homme se laisse principalement fasciner par ce qui frappe ses sens. Les esclaves étrangers apprécièrent parfaitement la situation; ils s'ingénièrent à *plaire* à leurs maîtres, en montrant quelque talent agréable, afin d'obtenir, par ce moyen, la faveur d'être mis en liberté. Ils ne manquèrent pas de réussir; l'histoire romaine fourmille d'affranchissements obtenus dans ces circonstances.

Quand un marchand d'esclaves offrait sa marchandise humaine dans les bazars publics, il n'oubliait jamais de vanter la voix de telle jeune fille, la souplesse funambulesque de tel jeune garçon, l'habileté de tel autre à jouer de la flûte, à danser avec grâce. Plaute introduit dans son *Stichus* un personnage qui revient d'Orient, il en rapporte des parfums, des tissus de pourpre, des tapis et des *musiciennes d'une grande beauté*... Horace cite un esclave qui mérite l'estime de son maître, *car il sait un peu de grec, chante agréablement, bien qu'il ne connaisse pas la musique, et peut égayer un repas.*

Le poëte Syrus, contemporain de César, fut le type

de ces esclaves favorisés. Il arrivait de Syrie, comme son nom l'indique. Si son esprit naturel le classait parmi les poëtes, la bassesse de sa naissance et l'insuffisance de son éducation première le retenaient parmi les artistes ambulants; aussi le répertoire de son théâtre, écrit pour le peuple des halles, était-il d'une grossièreté peu commune. Sénèque accuse Syrus de flatter les goûts de la canaille et de mêler les quolibets de ses ignobles personnages aux belles maximes des chevaliers et des rois.

La corporation des acteurs se recruta donc à Rome d'une manière exclusive parmi les aventuriers, classe méprisée et justement méprisable, qui, dépourvue d'instruction littéraire sérieuse, souvent de sens moral, n'était guidée, dans le choix de ses chants, de ses récits, de ses tours d'adresse, que par le désir de flatter les instincts d'un peuple de soldats incultes et violents. L'Italie fut privée, par conséquent, de l'action civilisatrice et poétique des rhapsodes, et tout d'abord exploitée par des *joculatores* de la seconde catégorie.

Ces derniers, en s'adressant aux sens et aux passions des masses, n'assurèrent que mieux la prospérité de leur métier. Ils purent, dès le début, développer leur exploitation sur une grande échelle : ils régnaient dans la rue, ils envahissaient les maisons particulières (1), ils montaient sur les théâtres, où ils fai-

---

(1) Tite-Live dit qu'on ajoute la musique et la danse à l'agrément des mets. (liv. XXXIX, ch. VI.) Les gens riches invitaient à leur table des parasites ridicules, des bouffons, des baladins pour égayer les repas. Metellus faisait dresser dans le triclinium un théâtre pour les histrions et les joueurs de marionnettes. Antoine marchait accompagné d'une foule

saient une redoutable concurrence aux tragédies d'Ennius, aux comédies de Plaute et de Térence. Celles-ci obtenaient les applaudissements de quelques chevaliers, de quelques sénateurs : les *joculatores*, les *histrions* provoquaient les trépignements enthousiastes de la foule.

Néanmoins nous devons reproduire encore l'observation que nous avons appliquée aux musiciens ambulants de la Grèce. Quelque grossiers que fussent leurs chants et leur déclamation comique, ils obtenaient ce résultat heureux de populariser chez une nation qui ne connaissait que les chants *arvales*, les vers *fescennins* et les *Atellanes*, une poésie légère et gracieuse, apportée des rives de l'Eurotas, des colonnades du Propylée, et infiniment supérieure aux essais villageois des Osques et des Étrusques.

Ce fut surtout dans les villes de la Sicile et de la grande Grèce, à Tarente, à Syracuse, à Parthénope (Naples), que les artistes ambulants développèrent leur industrie. Ils contribuèrent puissamment à faire de cette contrée délicieuse un lieu de plaisir et de volupté, que les palais de Tibère, les villas des patriciens allaient rendre tristement célèbre (1).

La corporation des jongleurs et des histrions se trouvait justement à l'époque de sa plus grande prospé-

---

d'acteurs, de bateleurs et de courtisanes. Les mêmes personnages figuraient aux funérailles des patriciens, notamment à celles de César.

(1) Quinze siècles plus tard, les Français de Charles VIII et de François Ier devaient y retrouver les mêmes désordres, les mêmes débauches, car la corruption est aussi lente à s'éteindre qu'elle est prompte à se développer.

rité en Italie, lorsqu'elle pénétra dans la Gaule; et voici dans quelles circonstances: Vers la fin du principiat d'Auguste, une bonne fortune inespérée avait singulièrement favorisé les succès des artistes ambulants. Deux acteurs, Bathylle d'Alexandrie, et Pylade de Cilicie, apportèrent à Rome l'art de la pantomime. ı exprimant par le geste toutes les sensations et un and nombre d'idées, les mimes obtenaient cet énorme 'antage qu'ils s'adressaient principalement aux yeux, et pouvaient être compris de tous les spectateurs, quelles que fussent leur langue et leur origine (1).

Il était naturel qu'un art qui frappait la vue par les mouvements, voulût aussi parler à l'oreille par les sons; les mimes étaient toujours accompagnés par un orchestre, composé de joueurs d'instruments et de chanteurs. Ils mêlaient à leurs gestes des danses très-expressives, telles que la *cordace,* danse comique; la *lemmeline*, danse tragique; la *sicinne*, danse satirique, et l'*italique,* réunion de toutes les trois.

Les pièces des mimes ne brillèrent jamais par leur moralité: nous savons ce que Sénèque pensait des compositions de Syrus; on put adresser des reproches bien plus graves à celles des successeurs de Bathylle et de Pylade. Ovide lui-même dénonce en termes très-vifs l'obscénité des plaisanteries et le scandale des

(1) On raconte qu'un Germain ayant assisté chez Mécène à la pantomime d'un baladin, pria son amphitryon de le lui céder, afin, disait-il, de lui faire traduire sa pensée à tous les peuples de son voisinage, dont la langue lui était inconnue. Les mimes portaient le masque comme les acteurs de la comédie et de la tragédie, avec la seule différence que ce masque avait la bouche fermée, en signe de mutisme. Ils en changeaient à chaque rôle.

aventures qui composent le principal intérêt de ces pièces; mais le public applaudissait ce genre de plaisirs, il payait largement; les mimes n'en demandaient pas davantage.

Cet engouement du peuple romain pour la pantomime contribua puissamment à la prospérité des artistes ambulants. Sous le règne de la tragédie et de la comédie, les baladins ne pouvaient transporter qu'assez difficilement leurs tréteaux de village en village; les troupes d'artistes devaient se composer d'un certain nombre d'acteurs, être accompagnées de musiciens, porter à leur suite une foule d'accessoires, parler surtout la langue de leurs auditeurs.

Avec la pantomime il suffit de deux, de trois personnages pour représenter une scène populaire, un incident ridicule, une ruse scandaleuse. Un visage enfariné ou barbouillé de suie, un habit de mille couleurs, un nez crochu, une difformité physique, des gestes burlesques attiraient la foule, provoquaient les éclats de rire et la générosité des spectateurs, qu'ils fussent Grecs ou Romains, qu'ils fussent Gaulois ou Scythes. La simplicité de cette nouvelle exploitation de la curiosité publique, multiplia les *Joculatores* dans toutes les parties de l'empire avec une effrayante rapidité. L'engouement public était tel que les familles les plus distinguées ne se contentaient pas de les applaudir au théâtre ou dans la rue, elles les appelaient dans leurs palais. Auguste lui-même les prit sous sa protection: il supprima une ancienne loi qui permettait de battre de verges les mimes et les histrions, preuve évidente que ces hommes appartenaient d'abord à la classe des esclaves, pour laquelle ce châtiment ignominieux était réservé. Mais, par un brusque revirement d'opinion,

les acteurs devenaient à leur tour les victimes de la mobilité du caractère méridional : ils étaient sifflés, bafoués, chassés du théâtre, soumis à toutes sortes d'ignominies.

Le législateur essaya de mettre un terme à ces désordres : il fut interdit aux sénateurs d'entrer dans les maisons des mimes, et aux chevaliers de les accompagner dans la rue. On défendit aux histrions de se présenter dans les maisons particulières et de jouer ailleurs que dans les lieux publics. Mais le désordre ne cessa de grandir, en dépit de la loi. Le nombre des mimes alla toujours croissant, et ne fut pas étranger aux progrès de la corruption romaine. Tibère les dénonça en plein sénat, comme l'occasion de toute sorte de tumulte dans les théâtres, et la cause de graves désordres dans les familles. C'étaient eux, disait-il, qui avaient introduit, au sein de la ville la plus civilisée de l'univers, les danses licencieuses inventées par les *Osques*. Le sénat fut frappé de ces accusations, il rendit un décret qui chassait les histrions de l'Italie.

C'était répandre sur les diverses provinces de l'empire la foule des artistes ambulants que l'Orient avait autrefois versée sur l'Italie. C'était pousser vers l'Espagne, vers la Gaule, un élément de corruption que ces deux provinces avaient peu connu jusqu'alors (1).

---

(1) Rome et l'Italie ne parvinrent pas à s'en délivrer en les chassant vers les autres parties du monde....... Que peuvent les lois lorsque tous les citoyens sont résolus à les enfreindre? Expulsés par le sénat, les histrions et les baladins furent individuellement rappelés par les habitants de Rome. Peu à peu, cette population audacieuse et nomade rentra sans bruit par toutes les portes de la cité éternelle. N'osant encore se présenter sur les théâtres, elle s'insinua

L'invasion fut rapide, étendue; on en trouve la preuve dans le grand nombre de chanteurs et de baladins que l'histoire nous montre se mêlant à tous les jeux, à tous les divertissements de l'existence provinciale; ils venaient énergiquement seconder les efforts des empereurs, tendant à romaniser les Gaulois et à leur inoculer les bonnes et les mauvaises qualités de la civilisation impériale. Les villes du sud-est avaient déjà des écoles et des gymnases, des théâtres et des capitoles (1); bientôt elles eurent aussi des mimes et des musiciens, des joueuses de flûte et des danseuses, ornements des bains publics et des temples de Flore. Peu à peu une foule de Gallo-Celtes, captés par ces nombreux agents de séductions, préférèrent les prospérités matérielles à la sauvagerie des forêts; les belles routes et les aqueducs, les théâtres et les *palais* aux sentiers boueux et aux rivières sans ponts; les villes luxueuses, enfin, aux bourgades perchées sur les montagnes. Ils passèrent ainsi de l'époque *gauloise* à l'époque *gallo-romaine*. La Gaule du sud-est ne fut, selon l'expression d'un poëte, qu'*une seconde Italie*.

Nous parlons de la Gaule du sud-est et non point de celle du nord-ouest; celle-ci repoussa obstinément les avances des empereurs, et, se retranchant dans sa colère druidique, conserva ses mystères terribles et

---

dans les maisons particulières, à chaque fête nuptiale, à chaque festin, à chaque réunion de famille : la loi tomba en désuétude. Les histrions reprirent possession du théâtre, sur les débris de la tragédie et de la comédie, exécutées à mort par la dépravation du goût.

(1) Notamment Autun, Arles, Toulouse, Vienne, Lyon, Nîmes, Orange, Narbonne.

holocaustes sanglants. Les Gallois, guidés par ırs prêtres, chefs naturels du parti des mécontents, refugièrent dans les vieux bourgs cachés dans les rı . perchés sur les monts, principalement dans e et gne toute hérissée de *dolmens* et de *menhirs*. :rouvèrent une sorte de soulagement à se nourrir de haine du nom romain, et se montrèrent aussi fiers conserver à leur patrie le surnom de Gaule cheveue, de Gaule portant la braie (1), que les Gallo-ltes l'étaient de donner à la leur celui de Gaule rtant la toge (2).

III

IMPUISSANCE DE LA CIVILISATION ROMAINE SUR LES PAYSANS GAULOIS, PRINCIPALEMENT DANS L'AQUITAINE

La Gaule restait donc divisée après la conquête, ıme elle l'était avant, en deux grandes zones. Il s reste même à faire une dernière distinction. La tie du sud-est, si profondément romanisée, n'a-t subi cette tranformation que dans les villes et ıs la classe des grands propriétaires. La masse de la pulation agricole, disséminée dans les bois ou attacné à l'exploitation du sol, demeurait étrangère à toutes les innovations et se montrait après l'invasion ce qu'elle avait toujours été : une essence indigène, adhérente au sol, et recevant de lui ses impressions comme sa nourriture.

---

(1) Gallia comata, Gallia bracata.
(2) Gallia togata.

L'histoire tient ordinairement peu de compte de ce dernier élément social; elle confond dans ses synthèses la populati n dirigeante et la population dirigée ; elle applique les changements survenus dans les idées et les mœurs des classes supérieures à tous les habitants sans distinction. Elle prodigue ces formules générales, ces explications faciles : *La Gaule adopte les usages et les lois des vainqueurs ; les Gaulois cessèrent de parler leur langue pour employer celle des Romains.* Les écrivains oublient que les modifications officielles, venues d'en haut, n'atteignent nullement la classe inférieure ; ils devraient se rappeler qu'il en est des tempêtes politiques comme des tempêtes de l'Océan ; ces dernières soulèvent les flots, agitent violemment la surface, produisent des naufrages, ébranlent les falaises; les poissons et les coquillages ne jouissent pas moins de la plus grande tranquillité dans leurs retraites inconnues.

M. Ampère a présenté, dans l'*Histoire romaine à Rome*, des observations fort judicieuses. Il retrouve l'image des sénateurs de Romulus dans les pâtres qui portent de nos jours le manteau de peau de bête. Cacus était, selon lui, un ancêtre direct des brigands de la Sabine ; il se cachait dans un trou du mont Palatin, comme un Fra Diavolo moderne se dérobe dans les grottes de Terracine.... A la considérer de près avec les yeux de la critique sérieuse, et non plus avec les illusions des études classiques, la Rome des rois fut une réunion de villages peuplés de chasseurs, de bergers et de quelques bandits, tels qu'on en trouve encore dans les Apennins. Ces villages ont leurs haines de localité, leur *vendetta*, leurs vols de femmes et de troupeaux ; supprimez le gouvernement central, la

police, les dragons, les impôts, vous trouverez du côté de Castel-Gandolfo et de Forli des Albains et des Sabins en état d'hostilité fort grave; des Romulus et des Rémus s'y tuent chaque jour par ambition et par jalousie. Appliquant à l'histoire de France le même procédé de restauration véridique, enlevons-lui la brillante robe d'apparat que les vieux historiens lui ont imposée, d'après le procédé d'ennoblissement en vogue à leur époque ; remettons-la dans le simple appareil de la femme allégorique sortant du fond d'un puits, alors ce n'est plus dans la Bretagne et l'Armorique seulement que nous rencontrerons de vieux Gaulois, ennemis irréconciliables des Romains et de leur civilisation; mais dans tous les cantons un peu reculés, au milieu des forêts et des montagnes.... Nous y trouverons des paysans, des pâtres, des chasseurs, fidèles amis du passé, s'obstinant à porter les cheveux longs de la *Gallia comata* (1) et la braie de la *Gallia bracata.*

Si nous faisions la description des siéges d'*Uxellodunum* et d'*Alesia*, nous pourrions parfaitement représenter les soldats de Vercingétorix, vêtus à peu près comme les paysans modernes de la Limagne et de Saint-Flour, jouant comme eux à la boule entre les combats, dansant la bourrée, ou se donnant des duels à coups de couteau (2).

---

(1) La longue chevelure est encore la coiffure de la Basse-Bretagne, du Béarn, du pays Basque, et de plusieurs autres provinces.

(2) Les Gaulois de Strabon, ceux du centre surtout, portaient un petit couteau attaché par une courroie de cuir à la poignée de leur sabre. Cet instrument devait ressembler

Ce fut naturellement dans cette classe naïve et grossière que l'esprit primitif conserva ses allures les plus franches, ses hardiesses les plus caractérisées (1). Dion Cassius rapporte comme extraordinaire un fait qui doit paraître fort simple à ceux qui savent tenir compte de la nature satirique de l'esprit gaulois. Un jour que l'excentrique Caligula siégeait sur son tribunal et rendait de ridicules oracles sous le costume de Jupiter, il vit un cordonnier celte s'approcher et fixer

---

beaucoup à celui que les Auvergnats de nos jours portent attaché à leur veste avec une courroie faite de la même matière.

(1) Il existe certaine différence, assurément, entre le costume, l'habitation, les habitudes du maire d'Autun de 1864 et ceux d'un chef bribracte, contemporain de César; entre M. le préfet de Clermont et Critogat; mais il y en a peut-être fort peu entre un bûcheron de Thiers et un soldat de Vercingétorix, entre un berger du Parlebosc, dans les Landes, et un défenseur de Sos du temps de Crassus. Les derniers venus croient en Jésus-Christ, au lieu de se prosterner un fétiche; mais leurs travaux agricoles, leurs outils ressemblent singulièrement; leurs vaches sont de la mê ; eux-mêmes vont pieds nus aujourd'hui comme alors; portent des vêtements fabriqués avec leur laine ou l par le tisserand du village; leur existence roule sur l préoccupations agricoles; leur esprit a les mêmes apu les; le loup-garou, les sorcières, bien d'autres superstitions, causent les mêmes terreurs, et ils ne parlent pas plus aujourd'hui qu'ils n'en parlaient avant l'ère chré nne.

Il est hors de doute que les paysans trouvent da la notonie de leurs occupations cette persistance à c les vieilles croyances, les vieux usages. Qui ne sait mot *païen* est venu de *pagani*, paysans, à cause de l'o nation de ces dernier à garder les superstitions du théisme. Aussi le poëte Ausone donne-t-il aux divi champêtres le nom de *paganica numina*.

les yeux sur lui avec une surprise qui n'était pas empreinte d'admiration. « Pourquoi me regarder ainsi, et comment me trouves-tu ? » lui demanda Caligula. « Moi, je te considère comme une grande extravagance, » lui répondit l'étranger. Caligula eut le bon esprit de ne pas se mettre en colère.... Jupiter, dit l'historien, ne daigna pas faire tomber sa foudre sur un misérable artisan. (Liv. LIV, p. 666.)

La phrase est pompeuse et l'explication imagée; mais n'eût-il pas été plus simple de dire que Caligula connaissait la familiarité et la franchise des Gaulois. Le cordonnier ne faisait que mettre en pratique le bon sens frondeur de ses concitoyens; l'empereur accepta bravement la leçon qu'il donnait (1).

Parmi les points du territoire qui profitèrent le mieux de leur éloignement pour repousser l'influence des idées romaines, nous devons citer particulièrement le triangle compris entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées. Nulle partie de la Gaule ne sut mieux se soustraire à la romanisation impériale, et ne conserva plus intacts le caractère, l'esprit, les dispositions physiques et morales de la vieille Celtique...

S'il est un problème nettement résolu par l'histoire, c'est celui qui présente les Basques comme les des-

(1) Les cours de nos rois, celle des Valois, celle de Henri IV surtout, étaient remplies de gens facétieux, aussi hardis que le cordonnier de Caligula; ils se permettaient toutes sortes d'observations malignes sur les grands, sur le monarque lui-même; ils étaient les successeurs directs des fous du moyen âge, qui avaient remplacé les bardes gaulois, investis, comme le dit M. Amédée Thierry, du privilége « de distribuer à tous le blâme et l'éloge avec une liberté que leur assurait leur sacerdoce. »

cendants des Ibères de la Péninsule ; nous les avons déjà montrés refoulés peu à peu du sol de l'Espagne par les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains, et se réfugiant à l'angle nord-ouest, dans les montagnes des Asturies et dans les Pyrénées (1).

L'histoire ethnographique de la Gaule nous offre le même phénomène de refoulement à l'endroit de la population gallo-celte, et c'est à l'angle sud-ouest des Pyrénées, dans les bassins de la Garonne et de l'Adour adossés aux montagnes Cantabres, que ce résultat se produisit : nous l'avons déjà constaté sommairement au début de ce volume. L'Aquitaine avait eu de tous les temps des chances particulières ; restée indépendante plus que toute autre province, elle conservait, même à l'époque de César, au milieu de ses landes, de ses collines boisées, la vie pastorale primitive. Type complet de la république de cet âge, elle n'obéissait à aucune grande influence aristocratique ou druidique.

Crassus y trouva des tribus, des clans, dont il nous donne les noms ; mais des tribus sans chefs puissants, ou jaloux.... Dans les autres parties de la Gaule, ce furent les ambitions personnelles qui rendirent la guerre acharnée ; en Aquitaine, au contraire, la lutte

---

(1) Voir notre *Histoire des Peuples pyrénéens*, t. Ier. — M. Ampère, dans l'*Histoire de Rome à Rome*, a cru retrouver en Italie des traces nombreuses du passage des Ibères. Il ne serait pas impossible, en effet, que les Basques eussent été la population, ou une des populations primitives qui occupèrent l'Italie et la Gaule méridionale ; elle aurait été postérieurement remplacée dans le centre de l'Italie par les Etrusques, dans le sud par les Grecs, dans la Gaule méridionale par les Celtes.

fut très-courte : les vaincus de *Sos* et du *Tursan* eurent la prudence, toute vasconne, de feindre une soumission qui arrêta les graves conséquences de la conquête, engagea les Romains à s'éloigner, et permit aux Aquitains de retrouver leur première liberté. Ceux-ci, délivrés de la présence des vainqueurs par cette habileté diplomatique, eurent donc l'avantage de conserver intacts leurs habitudes pastorales, la nature de leur esprit, la vivacité de leur enjouement.

Il suffisait que ce coin de la Gaule fût à l'abri des exactions des gouverneurs, et placé sous la protection des *sénats* indigènes, pour qu'une foule de Celtes du sud-est, dont la fierté ne pouvait supporter l'arbitraire et la corruption des administrateurs romains, se réfugiassent dans ce boulevard de la vieille nationalité. Là, point de villes purement romaines, point d'écoles grecques ou latines ; on n'y rencontrait que des bourgades gauloises, telles que *Lapurdum* (Bayonne), *Benearuum* (Lescar), *Eliberre* (Auch), *Lactora* (Lectoure). Les seules villes importantes : *Lugdunum Convenarum*, *Burdigala*, se trouvaient tellement aux extrémités du triangle, qu'on pouvait les considérer comme en dehors de son territoire. *Tolosa*, enfin, appartenait à la *province*, et non pas à la *Novempopulanie.*

La domination romaine produisit donc une double émigration : celle des vieux Gaulois druidiques vers les côtes de l'Océan breton ; celle des Celtes, à l'esprit fier et léger, à l'imagination frondeuse, vers les plaines de la Garonne et de l'Adour (1). Joignons à ces

(1) L'histoire d'Ausone, le poëte bordelais, en offre un exemple : son grand-père, seigneur éduen, avait quitté son

deux races les populations des villes du sud-est, complétement façonnées à la civilisation romaine ; la classe nombreuse des paysans et des pâtres, restée partout ce qu'elle était autrefois, et nous aurons le tableau sommaire de l'état social de la Gaule au IVe siècle.

Après le mouvement que nous venons de signaler, on ne sera pas étonné si l'Aquitaine fut, à toutes les époques de notre histoire, un des foyers les plus actifs du vieil esprit gaulois (1). Bornons-nous ici à constater l'origine de cet état de choses ; nous aurons l'occasion de revenir plus d'une fois dans la suite sur ses conséquences.

L'Italie présentait quelque chose d'analogue à cette division des races de la Gaule. La Grande-Grèce, y compris Parthénope, ressemblait aux colonies de la Méditerranée également peuplées par des Grecs ; le Latium et l'Etrurie rappelaient, par la sévérité de leur génie, la Gaule des Druides. La Cisalpine, enfin, n'était qu'un prolongement de la Celtique (2).

---

pays et s'était refugié à *Aquæ Tarbellicæ* (Dax), au centre de la Novempopulanie.

(1) Remarquons cette coïncidence singulière ! Les Celtes se réfugient à côté des Ibères, dans la même partie des Pyrénées.... Bien que très-différents d'origne, de langue, de lois, ils se rapprochent néanmoins, et s'unissent par la conformité de leurs intérêts et de leurs destinées ; perdant les uns et les autres dans la tempête leur nom primitif, ils prennent une sorte de désignation générique qui leur devient commune : en Espagne ils sont appelés *Basques ;* en France, *Bascons*, *Vascons*, *Gascons*.

(2) A la fin de la République romaine, et même plus tard, la littérature latine conservait la vive empreinte de ces origines

Les empereurs ne négligèrent aucun moyen de briser la résistance des Gallo-Bretons et d'étendre sur eux l'assimilation politique et morale qui triomphait sur les bords de la Méditerranée. Un sénatus-consulte

---

différentes. Il était facile de retrouver dans les aptitudes de chaque écrivain le reflet de la race à laquelle il appartenait. Nous ne voudrions pas donner a cet aperçu comparatif des conséquences exagérées; nous ne pouvons cependant résister au désir de nous adresser les questions suivantes :

Si l'on nous demandait quels sont les génies les plus sévères, les plus altiers et les plus acerbes, ceux à qui la grâce et l'harmonie sont les moins familières, n'aurions-nous pas le droit de répondre, c'est Tacite, Silius Italicus, Perse, Plaute lui-même ? Or, tous ces hommes appartiennent par leur naissance à l'Italie centrale. Tacite était né dans l'Ombrie, à Interamne; Plaute dans la même province; Perse reçut le jour à Valterre; Silius Italicus à Rome. (Nous pourrions ajouter à cette liste des auteurs romains les plus caractérisés: Suétone, si l'on connaissait le lieu où il a reçu le jour; Lucain, Sénèque et Martial, s'ils n'étaient tous les trois nés en Espagne).

Quand on cherche le génie le plus délicat, le plus sympathique, le génie le plus grec, en un mot, peut-on hésiter à nommer Horace ? Eh bien ! Horace était né à Venosa dans la Grande-Grèce, et, cédant à une sorte d'instinct de race, il avait été faire ses études à Athènes.

Il resterait encore à se demander quels furent les poëtes et les littérateurs qui joignirent au plus haut degré l'élégance à la clarté, l'esprit d'investigation à la délicatesse des sentiments, la logique de la conception à la justesse des images, le bon sens pratique, enfin, à une douce et bienveillante gaieté. Dans cette recherche, ne désignerait-on pas Pline et Tite-Live, Catulle, Virgile surtout ? Or, ces écrivains célèbres forment la couronne littéraire de la Gaule cisalpine : Pline était né à Côme, Tite-Live à Padoue, Catulle à Vérone, Virgile à Mantoue. Ces illustres Gaulois d'Italie firent briller, quinze siècles avant les premiers bégaiements de la langue française, les

de Claude conféra à la *Gaule chevelue* elle-même le droit de fournir des membres au sénat (1); et comme les Armoriques s'obstinaient à repousser cette faveur, Claude employa une fermeté toute romaine, procédant par le fer et par le feu, à dompter cette résistance. Les légions pénétrèrent dans la Bretagne, et jusque dans le sanctuaire de Mona : les Druides furent égorgés, les prêtresses livrées à la violence des soldats sur les ruines des dolmens brisés, sur les cendres des forêts profanées. Mais le massacre et l'incendie, loin de dompter les âmes énergiques, ne servent d'ordinaire qu'à rendre plus vivace leur opiniâtreté. L'Armorique garda ses regrets et ses haines; les Gallois pur sang rugirent de fureur et considérèrent la gaieté des Gallo-Romains comme un outrage à l'oppression de la patrie commune. Ils n'eurent qu'un genre de *poésie* : l'oraison funèbre et l'imprécation.

M. de la Villemarqué voit dans la prédiction de Gwenclhan, que les paysans bretons chantent encore une ode bardique de cette époque; on y trouve retra-

---

qualités fondamentales que le XVIIe et le XVIIIe siècle devaient adopter pour code littéraire.

Un homme reste en dehors de cette classification; il est vrai qu'il est le plus puissant, le plus universel de tous : Cicéron, né à Arpinum, entre Rome et Naples, joignit la délicatesse et la faconde des Grecs à la profondeur et à la force du caractère romain; il n'était pas un génie national, mais un génie humanitaire.

(1) Les Eduens se hâtèrent de profiter de cet avantage..... Les Vénètes et les Insubres avaient les premiers obtenu cette faveur. Les derniers Césars étendirent ce bénéfice à la Gaule entière, pour se faire des créatures qu'ils opposeraient aux vieux Italiens entachés de républicanisme. (Voir Tacite, *Annal.*, l. XI, c. XXIII).

cées, avec une rare énergie, les luttes de la civilisation gallo-bretonne touchant à sa fin, mais encore fière et vivace.

Le barde, vieux et aveugle comme Homère, s'abandonne à toute l'amertume de ses souvenirs :

« Quand le soleil se couche, quand la mer s'enfle, je chante sur le seuil de ma porte.

« Quand j'étais jeune, je chantais; devenu vieux, je chante encore.

« Je chante la nuit, je chante le jour; et je suis chagrin, cependant.

« Je vois le sanglier qui sort du bois ;

« Il boite, il est blessé ;

« Sa gueule béante est pleine de sang;

« Son crin est blanchi par l'âge ;

« Il est entouré de ses petits qui grognent de faim.

« Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre et faire trembler le rivage d'épouvante ;

« Il est aussi blanc que la neige brillante ; il porte au front des cornes d'argent.

« L'eau bouillonne sous lui au feu du tonnerre de ses naseaux.

« Tiens bon ! tiens bon ! cheval de mer ! frappe-le à la tête, frappe fort, frappe !

« Ses pieds nus glissent dans le sang. Plus fort encore, frappe donc plus fort encore !

« Je vois le sang lui monter jusqu'aux genoux ; je vois le sang comme une mare.

« Plus fort encore, frappe donc plus fort encore ! tu te reposeras demain....

« Comme j'étais doucement endormi dans la froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit.

« Il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel.

« Et il leur disait en les appelant : Levez-vous bien vite sur vos deux ailes ;

« Ce n'est pas de la chair pourrie de chien ou de brebis ; c'est de la chair humaine qu'il nous faut !

« Vieux corbeau de mer, dis-moi, que tiens-tu ici?

« Je tiens la tête du chef d'armée ; je veux avoir ses deux yeux rouges ;

« Je lui arrache les yeux, parce qu'il a arraché les tiens.

« Et toi, renard, dis-moi, que tiens-tu ici ?

« Je tiens son cœur, qui était aussi faux que le mien ;

« Il a désiré ta mort, et il t'a fait mourir depuis longtemps.

« Et toi, crapaud, que fais-tu là au coin de sa bouche?

« Moi, je me suis mis ici pour attendre son âme au passage ; elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis,

« Contre le barde qui habitait jadis entre Roch-Allaz et Port-Gwenn. »

Certes, voilà une poésie qui répond bien à la fureur et à la tristesse d'un vaincu sans espoir, et pourtant sans défaillance. Ce cheval marin, ce renard félon, ne seraient-ils pas les soldats de Claude qui poursuivaient les Gallois sur terre et sur mer? le sanglier et ses petits, que la faim dévore, ne seraient-ils pas les Druides et leurs fidèles, traqués comme des bêtes fauves au fond de leurs retraites, et qui préfèrent la gloire de mourir pour leurs croyances à la honte de chercher la prospérité aux pieds des vainqueurs?

IV

LES GALLO-ROMAINS ET LES ROMAINS, OU LA CIVILISATION DANS LES GAULES ET LA DÉCADENCE EN ITALIE

Quel frappant contraste entre ces fières souffrances de la Bretagne qui ne capitula jamais, et l'existence heureuse, les loisirs joyeux des Gallo-Romains ralliés à la Rome des Césars! Ils portent la toge aussi élégamment que les contemporains d'Horace et de Cicéron, parlent latin comme les habitués du forum, essayent même quelquefois la langue de Plutarque; mais, sous les formes extérieures de la civilisation latine, ils conservent les qualités fondamentales du caractère et de l'esprit gallo-celte. Au lieu de bardes s'enivrant de pensées funèbres, au lieu de Druides humant l'odeur du sang, ils n'ont que de charmants poëtes, d'élégants rhéteurs, qui s'abandonnent aux riantes fantaisies de l'imagination et aux finesses de la dialectique. Les hommes les plus distingués ne se contentent pas de remplir le barreau, les gymnases, les écoles gallo-romaines, ils envahissent les villes de l'Italie, pénètrent jusqu'à Rome, et troublent les cendres de Cicéron de leurs bruyants succès.

Une race, tout en se modifiant, ne perd ni ses instincts ni ses dispositions premières; elle ne fait que leur donner une direction nouvelle. Les anciens Gaulois avaient effrayé les Romains par leur agilité intellectuelle et physique, par l'impétuosité de leur irruption : ceux du IIe siècle, n'ayant plus à combattre les armes à la main, employaient ces qualités natives à remporter des victoires de tribune par la fougue de

leur éloquence, la rapidité de leur argumentation. Le bren désarmé transformait sa bravoure en subtilité de grammairien, en finesse d'avocat et de diplomate. L'agitation était son élément, la lutte sa joie, la controverse ses délassements. Affamé de charges impériales comme ses ancêtres l'étaient de fonctions élues, il était plus ardent encore à défendre la fortune des autres qu'à soigner la sienne.

La biographie des rhéteurs et des grammairiens gaulois formerait un volume presque aussi gros que celle des orateurs de Rome (1). Leur nombre, n'oublions pas de le dire, fut beaucoup plus grand que celui des versificateurs. La poésie était à peu près morte en Italie et mal appréciée dans la Gaule, où le monde lettré seul parlait latin; le Celte aima mieux s'occuper de l'analyse, de la critique des choses, du panégyrique des grands hommes, des débats judiciaires, exercices qui convenaient à la souplesse de ses facultés, à son caractère un peu agressif, à ses rêves de popularité et d'influence.

Ces rhéteurs sont très-sensibles au bonheur de paraître et d'être admirés : au *pulchrum est mirari et dicere hic est*. Leur rhétorique, pleine d'éclat et d'abondance, *nitor et ubertas*, est souvent gâtée par

(1) Dès les premiers temps de la conquête romaine, la Gaule narbonnaise avait produit le rhéteur Valerius Caton, qui perdit son patrimoine durant les guerres de Marius et de Sylla; Roscius, qui donna les règles de l'art scénique et de l'art oratoire; Marchus Gniphon, professeur de Cicéron et de César...; l'orateur Domitius Afer; Marcus Aper, qui écrivit un traité plein de vigueur sur la décadence de l'éloquence; les rhéteurs Teucer, Jocchus et Appius Carés ou Chereas.

la recherche et par l'enflure. Ils accompagnent de grands gestes oratoires leur pononciation accentuée, vibrante ; ils ont l'air de se croire encore dans ces *gorsed*, conseils armés, où leurs ancêtres aimaient à faire tant de bruit ; aussi saint Gérôme dit-il que « la redondance gauloise contraste avec la simplicité et la gravité romaine. »

La Gaule narbonnaise, si fertile en toutes les choses de l'esprit, produisit, toutefois, quelques poëtes : les uns se montrèrent plus érudits qu'inspirés ; les autres cultivèrent avec prédilection la gaieté railleuse et badine des premiers Celtes (1). L'eunuque Phavorinus mit le comble à ses sophismes en écrivant l'éloge de la laideur et celui de la peste, tant le réalisme avait gagné du terrain sur les vrais principes de l'art. Des philosophes épicuriens jouèrent gaiement avec la mort, comme ces Gaulois que nous avons vus exposer follement leur vie dans un défi, dans une gageure. Valerius Asiaticus, entre autres, se brûla volontairement dans son jardin, après avoir plaisamment recommandé de dresser le bûcher loin des arbres afin que la fumée n'endommageât pas leurs fruits.

Les moralistes et les romanciers surent acquérir une renommée plus légitime. L'auteur du *Querolus*

---

(1) Varron d'Atax (Atacinus) écrivit un poëme sur la guerre de César contre les Séquanais, et une description de la terre ; Cornelius Gallus eut l'honneur d'être cité par Virgile; Trogue-Pompée, du pays des Voconces (Dauphiné), écrivit une histoire universelle depuis Ninus jusqu'à Auguste; Valerius Caton composa des poésies; peu d'entre elles nous sont parvenues ; Vatienus flétrit avec la vigueur du stoïcisme les débauches et les crimes de Tibère.

(le Grondeur), comédie du IIIe siècle, releva l'étude des caractères au niveau de la satire la plus approfondie; évitant la brutalité, la raideur latine, il i dans les proportions les plus harmonieuses, l'o tion à la philosophie et la raillerie au bon sens. Le *Querolus* est du Molière pur, mis au jour douze ans avant la naissance de notre théâtre.

Le héros de la pièce ne cesse de se plaindre des malheurs de la vie, alors que son bon génie transforme tous les accidents qu'il éprouve en événements heureux, et fait jaillir la félicité réelle des apparences les plus sombres (1). L'astrologue y joue le rôle que remplira plus tard le Pasquin de la comédie italienne; il accable de ridicule les magistrats et les fonctionnaires prévaricateurs, représente les pontifes sous la forme d'oies, et les percepteurs d'impôts *sous celle* de harpies.

---

(1) La littérature populaire a conservé un dialogue tout à fait dans le genre du *Querolus*, et qui fut peut-être une satire de cette pièce à l'usage des histrions et des artistes ambulants.

Deux personnages se rencontrent :

— Adieu, garçon, dit l'un.— Je ne suis pas garçon, je homme marié, répond l'autre. — C'est bon. — Non , c mal. — Et pourquoi donc? — J'ai pris une femme fort — C'est mal. — C'est bon. — Et pourquoi donc? — E apporté beaucoup d'argent. — C'est bon. — C' — Et pourquoi donc? — En passant la rivière j'ai lai mon argent dans l'eau. — C'est mal. — C'est bon. — Et p quoi donc? — En ramassant mon argent j'ai pris b de poisson. — C'est bon. — C'est mal. — Et pourquoi — En faisant cuire mon poisson j'ai mis le feu à ma mais — C'est mal. — C'est bon. — Et pourquoi donc? — Les n'y feront plus de mal.

C'est dans une œuvre plus célèbre, plus complète, › l'esprit gaulois a flagellé les mœurs romaines de verges les plus acérées.... Nous voulons parler du *tyricon* de Pétrone, qui, s'il était dégagé de quelques ıtures trop brutales, se placerait avantageusement côté de *Don Quichotte*, de *Gil Blas* et de la *Satire nippée.* Le *Satyricon* est le tableau le plus fidèlet dessiné, coloré, de la triste époque où Rome, à onie, faisait ses derniers adieux au monde. Bien la lutte de la débauche et de la décrépitude rendît mourant peu regrettable, nous devons toutefois, songeant à l'ancienneté de son origine et à la ıdeur de son passé, lui consacrer quelques regards ıt qu'il achève de disparaître. Déjà le christianae l'éblouit de sa lumière, les Barbares le menacent coup fatal. Nous l'examinerons d'autant mieux, ns sortir de notre sujet, que ses dernières débauches ıt racontées par un Celte et font ressortir la distance i séparait la société gauloise de la société romaine. tte étude nous dévoile, d'ailleurs, le caractère et l'existence de ces personnages interlopes : fonctionres, aventuriers, histrions, que l'Empire aux abois versait sur les provinces pour les inonder du vei de la corruption, façonner les peuples à l'esclaı, et leur faire payer l'inoculation du mal par les prédations les plus iniques. Analyser le *Satyricon,* c' donc étudier à la fois l'état moral des oppresseurs la Gaule et l'esprit gaulois dans un de ses philoohes observateurs les plus éminents.

Au milieu des controverses que les critiques ont groupées autour de Pétrone, il reste à peu près établi qu'il vécut au IIIe siècle, vers les règnes d'Aurélien et le Dioclétien, c'est-à-dire avant l'an 273. Ce qui pa-

raît plus certain encore, c'est qu'il naquit dans la Provence (1) ; on va même jusqu'à fixer le lieu de sa naissance au village de *Petruis*, qui portait sous les Romains le nom de *Vicus Petronii ;* mais ce qu'il a de plus gaulois encore que son origine, c'est son esprit !... Le *Satyricon* brille à chaque mot de l'observation la plus fine, de la satire la plus enjouée; rien n'égale la netteté de ses expressions, la justesse de ses images ; chaque phrase va droit au but, sans circonlocution et sans ambages. Les romanciers grecs et romains, les auteurs de *l'Ane d'or*, de *l'Ane de Lucius de Patras*, ressemblent assez à Pétrone par la hardiesse de leur réalisme ; mais ils enveloppent leurs récits d'une sorte de merveilleux grossier, ramassé dans les plus basses traditions populaires. L'intervention des sorcières et des devineresses est le fond obligé de tous les romans de la décadence.

Pétrone s'affranchit de ces expédients littéraires; il se met face à face avec les réalités de la vie, vigoureusement les travers et les vices, sans mi scène conventionnelle ; il burine le fait, dessine caractère avec la précision d'un lapidaire égyptien étrusque.

Si Pétrone naquit dans la Provence, s'il passa ses premières années à Marseille, dont on assure qu'il écrivit l'histoire, il est encore plus certain que son immortelle satire fut composée en Italie. Tous les détails de mise en scène, disséminés dans son livre, se rapportent aux environs de Naples, lieu de plaisir des patriciens, repaire d'aventuriers, de parasites, d'his-

(1) De Guerle, *Recherches sur le Satyricon.*

trions, de courtisanes; théâtres de toutes sortes d'ex-
agances sensualistes.

Pétrone ne veut pas nous laisser d'incertitude à
t égard ; dès le onzième chapitre, il nous représente
ylte « rentrant à Naples, après certaine aventure
ec le petit Giton (1). »

C'est sur les rives de cette baie à nulle autre pa-
que Trimalchion a élevé son palais et ses jardins.
ancien affranchi, type des spéculateurs fastueux
rapaces qui s'engraissent du sang et des larmes
s provinces, a fait de son opulente demeure un ré-
cle de flatteurs ignobles, de courtisans effrontés
yent en adulations stupides la nourriture et les
s que leur fournit l'amphytrion. La richesse n'a

(1) Mille détails de son œuvre se rapportent aux usages,
climat de Naples, à sa population incontestablement
ecque. Les principaux personnages se nomment : Aga-
non, Ascylte, Encolpe, Eumolpe, Trimalchion, Sé-
Chrysanthe, Niceros, Phileros, Giton, Mélise, Scylax,
ienas, Ménélas, Minophile, Philargyre, Carrion, Hermeros,
con, Mammea, Echion.

qu'il nous dit de la peinture, à peu près abandonnée
on temps, surtout de cette fresque représentant un dogue
le la loge du portier, nous reporte dans les villas des
irons de Pompeia, où ce trompe-l'œil était très-répandu...
-t-il dans la ville, une vieille lui indique une auberge
eve le rideau qui en fermait la porte ; usage particu-
à cet heureux climat, où l'on a besoin, non de vantaux
bois pour empêcher le froid d'entrer, mais d'une simple
e pour abattre les rayons du soleil. Ses héros partent de
nte, de Capoue, et quand ils quittent la villa de Trimal-
on deux d'entre eux gravissent une haute montagne et
oivent Crotone, une des plus anciennes villes grecques
Italie.

cet exercice, que son front ruisselait de sueur; ses joues, dont le fard et le blanc remplissaient les rides, semblaient un vieux mur de plâtre qui fond à la pluie.» (Chap. XXIII.)

Voilà bien le type du *joculator*, du bouffon, parmi lesquels se recruteront les fous des grands seigneurs du moyen âge. Rien de varié, d'original, comme la collection d'histrions burlesques réunis chez Trimalchion. Lorsqu'on emporte dans sa chaise le petit vieillard, ami de ce Mécène ridicule, un musicien se trouve là tout à propos pour courir à ses côtés et lui jouer un air de flûte pendant toute la route. (Chap. XXVIII.)

Bientôt la salle à manger subit une véritable invasion de chanteurs, de danseuses de toutes les catégories. L'un porte une échelle dans les barreaux de laquelle grimpe, joue, se tord un enfant qui ne cesse de chanter pendant cet exercice. Il passe à travers des cercles enflammés, et soutient une cruche avec les dents. Trimalchion professe, d'ailleurs, des goûts littéraires et artistiques aussi purs que ceux qui caractériseront plus tard M. Jourdain. Il n'apprécie que les voltigeurs et les combats de cailles : *petauristarios* et *coturnices*. Un jour il achète une troupe de comédiens pour leur faire représenter des atellanes; son chef d'orchestre reçoit ordre de ne jouer que des airs latins. (Chap. LIII.) A la fin de la soirée, Trimalchion, voulant procurer un divertissement suprême à ses convives, fait entrer des *joueurs de cor* (1). (Chap. LXXVIII.)

était informe, ils se faisaient remarquer par la grossièreté des allusions et le cynisme des pensées.

(1) Encore un goût semblable à celui du bourgeois gentil-

Néanmoins, malgré la profonde décadence de l'art et de la poésie, il se passait, au milieu de la corruption la plus profonde, un fait qui mérite de fixer l'attention. Bien que les rhapsodes eussent été dépouillés de leur privilége vers l'époque d'Aristophane, par les satiriques et par les bouffons, les poésies d'Homère n'avaient jamais cessé complétement d'être chantées. Une classe particulière d'artistes ambulants, connus sous le nom d'*homéristes*, allaient dans les grandes familles réciter des fragments de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ces hommes étaient probablement peu nombreux, nous les entendons bien rarement citer dans l'histoire; ils ont cependant l'honneur d'être tournés en ridicule par Trimalchion, qui en exhibe la caricature dans l'exposition universelle d'artistes ambulants qu'il fait passer devant ses convives.

« Une troupe de comédiens entre en faisant retentir leurs boucliers du choc des lances, dit Pétrone. Trimalchion s'assied sur un carreau pour les écouter; mais à peine ont-ils commencé à déclamer des vers grecs, selon leur coutume, que, par un nouveau caprice, Trimalchion se met à lire à haute voix dans un livre latin. » Puis, imposant silence, il donne à sa façon une traduction du chant des *homéristes* : « Diomède et Ganymède étaient deux frères, Hélène était leur sœur; Agamemnon l'enleva et lui substitua une biche pour être immolée à Diane. Ainsi Homère, dans ce poëme, nous raconte les combats des Troyens et des Parentins. Agamemnon fut vainqueur et donna sa fille Iphigénie

---

homme, qui prenait tant de plaisir à entendre la trompette marine.

en mariage à Achille : cette union fut cause qu'Ajax perdit la raison, comme on va vous l'expliquer tout à l'heure. »

L'explication fut étrange, et tout à fait dans le goût cet excentrique personnage. Tout à coup, les *h éristes* jettent un grand cri, et l'on voit entrer des valets qui apportent sur un plat immense un veau bouilli, coiffé d'un casque. Ajax vient à la suite des valets, agite son épée à la manière d'un furieux, et frappant le veau à coups redoublés, il le découpe, prend successivement les morceaux à la pointe de son épée, et les distribue aux convives. (Chap. LX.)

Tels sont les hommes chez lesquels une sorte de naïveté bestiale a remplacé le sens moral, et pour qui s vices les plus effrénés, les turpitudes qu'on ne rencontre même plus dans les bagnes modernes, sont les jeux de tous les instants. Tel est l'amphytrion généreux, l'esprit fort et distingué, qui fera graver sur son tombeau : « Ici repose le digne émule de Mécène.... né pauvre, il s'éleva à une grande fortune, et n'assista jamais aux leçons des philosophes. »

L'œuvre de Pétrone est plus qu'une satire de fantaisie, une boutade humoristique ; c'est le tableau fidèle de la société la plus corrompue et la plus vile qui soit jamais parvenue à jouer un rôle marqué dans le monde (1). Si l'impartialité nous oblige à recon-

---

(1) Il n'est pas inutile de montrer comment ce type, le plus ancien et le plus complet de l'esprit gaulois, a été traité par les critiques les plus accrédités. Si quelques-uns, trop sévères, considérant Pétrone au seul point de vue de la licence hideuse qu'il dévoile, nient la valeur de son œuvre ; si Juste-Lipse a voulu le caractériser par ces trois mots : *autor purissimæ im-*

naître que l'Italie renfermait encore d'honorables exceptions, nous ne devons pas moins avouer que la majorité de ses habitants rentrait dans la classe des Trimalchion et de ses convives. Il est facile de comprendre qu'avec des éléments sociaux si profondément corrompus, il n'était plus de gouverne-

---

puritatis, des juges plus impartiaux, et dont on ne contestera pas l'autorité, l'ont relevé à la place qu'il est digne d'occuper dans les origines de l'esprit gaulois. Fréron, Vossius, Turnèbe, Pithou, Briet, lui accordent leur admiration.

Ménage considère le réalisme, la bassesse de certaines de ses expressions, comme des chefs-d'œuvre d'art qui donnent plus de relief à l'élégance de ses personnages de bonne compagnie; Barthius trouve dans Pétrone les finesses de Plaute unies aux grâces de Cicéron; le grand Condé tenait le *Satyricon* en si haute estime, qu'il se faisait constamment accompagner d'un secrétaire spécialement chargé de lui en faire la lecture. « Quelle finesse dans la peinture des vices des Romains et des défauts de leur gouvernement, dit l'abbé Desfontaines!... Quel style mâle et nerveux, malgré quelques traits qui sentent le rhéteur, et quelques phrases qui blessent la pureté de l'élocution.... » Saint-Evremont, enfin, le plus compétent de ses juges, lui décerne des éloges sans réserve; il le trouve « admirable dans la pureté de son style et dans la délicatesse de ses sentiments.... » Doué « d'un esprit universel, il trouve le génie de toutes les professions, et se forme comme il lui plaît à mille naturels différents. Tout ce que peut faire un faux délicat, un impertinent, vous l'avez sans doute au festin de Trimalchion.... Quoi de mieux touché que le portrait d'Eumolpe, que la vanité des poëtes et cette manie de réciter des vers à tout venant. » Pétrone est le seul des anciens, à la réserve d'Horace, qui sache parler de galanterie. « Autant les autres nations le cèdent aux Français en galanterie, poursuit Saint-Evremont, autant Pétrone l'emporte sur les Français dans ce genre de mérite. »

ment, plus de civilisation possibles. L'invasion des Barbares n'était pas nécessaire pour arracher à Rome le sceptre du monde; il devait naturellement tomber de ses mains, devenues incapables de le porter : une autre nation allait le relever, et reconstituer la famille européenne autour d'un principe tout autre que celui de la force et de la tyrannie romaine.

Par une circonstance toute providentielle, cette admirable comédie humaine, qui portait le coup mortel à la décadence impériale, était, avons-nous dit, l'œuvre d'un Gaulois. Le philosophe mettait au service de la rénovation qui se préparait les armes les plus nationales : l'observation, la satire et la gaieté; il les colorait d'un style clair, imagé, naïf, pénétrant, que celui de Cervantes, de Molière, de Lesage ne devait pas surpasser.... (1).

Afin de mieux venger la Gaule de l'odieuse oppression des gouverneurs et des fermiers d'impôts, c'est au centre même de leur puissance, dans la capitale de la corruption, à Naples, que Pétrone les attaque : ce n'était plus à Rome, en effet, que se trouvait le siége de l'empire en décadence; il s'était transporté à Parthénope avant d'aller à Ravenne (2). Les grands souve-

(1) M. Jourdain et Turcaret ne furent que des Trimalchions habillés à la française et placés dans la perspective du xvIIe siècle.

(2) L'histoire du monde fourmille d'exemples analogues.... Chez tous les peuples, à toutes les époques, chaque changement de système politique s'est affirmé aux yeux des peuples par un changement de capitale. Tout gouvernement se personnifie si profondément dans le siége de sa puissance, après quelques siècles d'occupation, que celui qui le remplace sent le besoin de rompre avec les traditions passées et de se faire

nirs de la République et du premier siècle des Césars vivaient encore à Rome dans les monuments, dans quelques familles, avec trop de majesté, pour ne pas gêner le développement de la corruption dont nous venons d'esquisser le tableau. Elle avait quitté les bords sévères du Tibre pour les côtes énervantes du golfe de Baïa. Là, point de temples, de forum, de palais grandioses, rien de ce qui résumait aux regards le véritable génie romain. Il n'y avait que d'élégantes villas, des bains, toutes sortes de lieux de plaisir : constructions éphémères resplendissant d'or, de peintures et d'étoffes précieuses, improvisées par l'égoïsme pour ses joies de quelques jours, et que le plus léger accident devait emporter. Les Romains sentaient la vie leur échapper ; ils voulaient soulager leur agonie par les hallucinations de l'ivresse : qu'importait à leur égoïsme blasé que la salle croulât quand le festin serait terminé.

Nous venons, à l'aide du *Satyricon*, de nous identifier un instant avec la tourbe des aventuriers et des spéculateurs qui exploitaient l'Italie et rançonnaient les provinces. Heureusement, elle était moins nombreuse au nord des Alpes qu'au sud ; elle ne comprenait dans les Gaules que les gouverneurs, les percepteurs d'impôts et leurs complices.

Détournons les yeux du hideux tableau d'un peuple

---

une capitale nouvelle, appropriée à ses principes et à ses besoins. Charles-Quint, au début de la grande dynastie espagnole, fonde une capitale toute neuve, Madrid, sans relation aucune avec les chefs-lieux des anciens royaumes. Louis XIV, fondateur de la monarchie absolue, mal à l'aise dans Paris, la capitale du moyen âge chevaleresque et communal, s'établit à Versailles.

qui se meurt d'épuisement et de débauche; revenons dans la Celtique pour étudier la société nouvelle, née de l'union d'une race jeune encore avec ce que renfermait de bon la civilisation d'un peuple vieux. Cette étude nous offrira d'autant plus de charmes que le mouvement politique et social s'y combinera avec la révolution religieuse la plus considérable que le monde ait éprouvé. Le christianisme, après avoir éclairé l'Orient, avait traversé l'Italie; il répandait maintenant ses premières lueurs dans les Gaules : aussi allons-nous voir de délicieuses émanations spiritualistes s'élever des villas et des cités, à travers de charmantes impressions de littérature et d'urbanité, de distinction et d'esprit délicat. Ce n'était plus sur les bords du Tibre ou dans la baie de Naples que régnait la véritable civilisation, c'était sur les bords de l'Aude, de la Garonne et du Rhône.

QUATRIÈME PARTIE

AVÉNEMENT DU CHRISTIANISME

I

AUSONE ET LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE AU QUATRIÈME SIÈCLE

La satire d'un poëte gaulois nous a montré le tableau de la société romaine à son agonie ; l'œuvre d'un autre poëte de la même race va nous donner, de la société gallo-romaine, une peinture d'autant plus exacte et complète qu'il la prendra du point de vue de la vieille race gallo-celte, réfugiée dans la Novempopulanie.

Ausone fut le type le plus accentué de ces Gaulois rieurs et sans façon, mais pleins de finesse et de bon sens, qui cachaient leur ambition sous les apparences de la bonhommie, et passaient légèrement sur toutes choses, afin de mieux choisir l'occasion et de prendre leur heure. Plus attachés à la philosophie païenne qu'à la mythologie, ils conservaient leur culte du plaisir sans se brouiller avec le christianisme naissant ; ac-

ceptaient même la foi des Apôtres comme une nouveauté intéressante, mais sans prendre d'engagement définitif envers elle, attendant que l'avenir eût confirmé son succès.

Né à Bordeaux, vers 309, il avait quelque chose de plus complétement vascon que les habitants de cette ville, car sa famille était originaire des Landes. Son père, Ausonius, citoyen de Bazas et médecin distingué, s'était fixé à Bordeaux après avoir épousé Emilia Eonia, fille d'Emilia Corintha, d'*Aquæ Tarbellicæ* (Dax), où elle avait épousé un citoyen d'Autun, réfugié dans la Novempopulanie, et dont nous avons lé.

On riait déjà beaucoup entre la Garonne et les Pyré-es. Une tante d'Ausone, nommée Emilia, avait l'esprit lement enjoué qu'on l'avait surnommée *Hilaria*, et, omme elle joignait une force de caractère peu commune la gaieté, on finit par donner à son nom la conson-ice masculine d'*hilarius*, ou d'*hilaris* (le Joyeux). Ausone se montra digne de cette parenté; il resta ute sa vie un Aquitain fort enjoué, un causeur facé-t, qui payait esprit comptant son écot dans les ibats de bons mots, que ne cessaient de se livrer compatriotes.... Littérateur aimable et fécond, il t a bienveillant envers les autres qu'admirateur propres mérites, et, par-dessus tout, soigneux s ntérêts et de son ambition. D'abord grammai-n et professeur, il pensa que l'éloquence lui serait us lucrative, et il se fit avocat; mais ses débuts au reau ne furent pas heureux. Il sut en descendre à opos sans se décourager, et saisit d'une main ferme sceptre de l'école; il professa pendant trente ans la ımmaire et la réthorique à Bordeaux.

fruit appétissant; il compare leur voracité à celle des éléphants, et plaisante gaiement ceux des îles de Gorgone et de Capraia dans la mer Tyrrhénienne, sur leur extrême malpropreté. Malgré son amour de la philosophie, les philosophes ne sont pas toujours plus respectueusement traités que les autres : « J'ai mal aux yeux à force de regarder, et mal aux reins à force d'être assis, en attendant que Solon ait atteint la fin de sa harangue, » fait-il dire à Chilon dans le *Jeu des sept Sages*. Cette plaisanterie remplie de sens, apprenait à nos aïeux, 1300 ans avant d'Aguesseau, que la concision et la clarté devaient être les premières qualités de l'éloquence française; précepte dont la scolastique de l'Ecole de Paris devait se montrer, hélas! si peu soucieuse. Ausone, attaché à l'empereur Valentinien, comme précepteur de son fils Gratien, apporta, dans les cours de Lyon et de Trèves, sa gaieté gasconne, ses épigrames et ses badinages littéraires; il parvint à procurer quelques heures de distraction au grave empereur, qui partageait sa vie entre le refoulement des Barbares et les entretiens de ce dernier poëte gallo-romain.

« Ce fut au milieu des occupations de la pédagogie et des familiarités du courtisan qu'Ausone entendit un jour parler des chrétiens; il vit dans cet événement l'occasion d'augmenter le cercle de ses études philosophiques, et de perfectionner l'élasticité de son raisonnement; il consentit à parler du Christ avec respect, de l'Evangile avec déférence, et à joindre la doctrine nouvelle à son bagage littéraire et scientifique; n'était-ce pas un moyen de réveiller l'ardeur de la controverse et de faire du bel esprit. C'est tout à fait sur ce ton dégagé qu'il cause de la doctrine des

Apôtres, soit avec son ami Paulinus et les contemporains qui l'ont devancé dans l'adoption de cette croyance, soit avec l'empereur Valentinien, qui se flatte de professer une sévère orthodoxie. Toujours habile dans l'art du courtisan, Ausone trouve même, en faisant de la théologie, le moyen de flatter un empereur qui le couvre de bienfaits; il voit dans la famille impériale l'image de la Sainte Trinité, et compare, sans rire, Valentinien à Dieu le Père; Valens, son associé à l'empire, au Fils; et Gratien, fils de Valentinien, au Saint-Esprit. Mais, dès qu'il a payé ce tribut de convenance intéressée à la religion impériale, le poëte bordelais revient si joyeusement aux souvenirs mythologiques, à la littérature légère et profane, que plus d'un critique a cru devoir le ranger parmi les païens. Il est impossible néanmoins de douter qu'il ait fait acte de foi orthodoxe et reçu le baptême; indépendamment de cette affirmation de la Sainte Trinité, il parle deux fois avec assez de respect de *la Pâque sainte, de la fête du Rédempteur qui approche* (1); il débute, enfin, dans ses *Ephémérides*, par un *Credo* qui ne laisse aucune incertitude sur son désir d'être compté au nombre des chrétiens. Mais il a soin aussi d'y mêler assez de légèreté pour qu'on n'ignore pas que le nouveau néophyte tient à rester aussi Gaulois que possible dans la forme.

« Debout, enfant; donne-moi ma chaussure et ma tunique de lin; donne-moi les autres vêtements que tu m'as préparés, afin que je sorte; donne-moi de l'eau

(1) *Sancta salutiferi redeunt jam tempora Paschæ.*
Et ailleurs :
Instanter revocant quia nos solemnia Paschæ.

de fontaine pour me laver les mains et le visage.... Ouvre-moi la chapelle; mais qu'elle soit sans ornements extérieurs.... De pieuses paroles, des vœux innocents suffisent quand on parle à Dieu.... Je ne demande pas d'encens à brûler, ni de gâteaux de miel.... Laissons aux autels païens le foyer disposé sur l'herbe; j'ai à prier le Dieu Très-Haut et son Fils, majesté de même essence, associés l'un et l'autre au Saint-Esprit.

« Me voici prêt à commencer ma prière ; mon âme est remplie de la présence du Seigneur, et tremble,... Dieu tout-puissant, que mon esprit seul connaît et adore; Dieu inconnu des méchants, mais que nulle âme pieuse n'ignore; antérieur à tout commencement et postérieur à toute fin; immensité dont notre conception ne peut définir ni l'étendue ni la forme, celui-là seul qui est assis à la droite de son Père peut te contempler et entendre tes commandements. Auteur de toutes les choses et cause de toute création, Verbe de Dieu et Verbe-Dieu, il est antérieur au monde 'il devait créer, et fut engendré dans le temps où le temps n'était pas encore.... Fils du Très-Haut, il apporta le salut au monde, et reçut en héritage toutes les vertus de celui qui le créa. »

Ce langage est si peu dans le ton et dans le style d'Ausone, qu'on est tenté d'y voir une leçon apprise par cœur, mot à mot, sans être trop bien comprise; aussi, dès qu'il a demandé au dieu nouveau les dons de vertu, de courage, l'horreur du péché, l'amour du bien, il entame cavalièrement un sujet plus familier et s'écrie avec un entrain bien senti cette fois.

« Assez de prières adressées à Dieu, bien que le pécheur ne puisse en faire de trop abondantes. Esclave, donne-moi mon vêtement de ville, je vais souhaiter

bon jour et bonne santé à mes amis; c'est ainsi que nous en avons pris l'usage réciproque. Voilà l'heure de les prévenir; il ne faut pas que le dîner se retarde par notre faute ou par la leur : cours chez les voisins..., tu les connais bien; va, viens; j'en ai prévenu cinq, le roi de la fête fera le sixième; c'est le nombre juste pour que le repas ne devienne pas une cohue. »

Puis il donne les instructions les plus détaillées pour l'organisation d'un chef-d'œuvre de gastronomie.

Il n'est pas surprenant que, placé sur cette limite, ayant un pied dans le monde ancien, un autre dans le monde nouveau, le chrétien indécis ne fût pas définitivement fixé sur l'immortalité de l'âme. Aussi le voyons-nous se demander « s'il est bien vrai qu'une portion divine de nous-même habite chez les mânes.» ..... « Et maintenant, s'il reste quelque chose de nous après la mort, ajoute-t-il ailleurs, en parlant de Tibérius Victor, rhéteur bordelais, tu vis encore avec le souvenir du temps passé; et s'il ne reste rien, si nul sentiment ne subsiste en ce long repos de la mort, tu as du moins vécu pour toi, et nous avons la gloire qui nous console. » (*Les professeurs*, I.)

Ausone aspirait visiblement à faire revivre Horace et Virgile; il cherchait à s'inspirer de la grâce et de l'harmonie qui caractérisent la grande époque d'Auguste; à l'exemple de ces hommes de génie, il adore la vie des champs, il a posé sa villa de prédilection, à peu de distance de Bordeaux, sur les bords de la Garonne, afin de pouvoir aller faire de la villégiature quand il est fatigué du bruit de la ville, et d'aller prendre des nouvelles à la ville, quand il est las du trop vaste silence de la campagne.... *Des nouvelles!* Friandise à nulle autre pareille, dont la curiosité gau-

loise s'était fait un aliment de première nécessité.... Qu'il soit dans les bois ou sous les portiques, il se plaît à disserter sur l'agriculture, comme tous les Gallo-Romains de son époque, et mêle à l'amour du plaisir les mœurs patriarcales de la famille.... Mais, l'Aquitain rieur montre toujours le bout de l'oreille sous la robe du philosophe; il s'amuse par passe-temps à faire des tours de force de versification d'un goût assez douteux, et fait sentir à ceux qui voudraient l'oublier qu'il est originaire des Landes de Gascogne. Il suffit de gratter l'écorce gallo-romaine pour trouver le Celto-Vascon... On rencontre à travers ses poésies, tantôt une pièce dont chaque vers commence par le monosyllabe qui termine le vers précédent, tantôt un *pot-pourri,* composé d'objets sans rapport entre eux (*de inconexiis*). Ailleurs il joue sur le choc de quelques lettres et sur l'emploi de certains mots, de manière à faire, comme il le dit lui-même, la torture des grammairiens (*grammaticomastix*). Il entreprend des badinages poétiques en vers moitié grecs, moitié latins, et pousse enfin la licence littéraire jusqu'à raconter les incidents les plus mystérieux d'un soir de noces avec un réalisme tout fescennin, qui contraindrait les personnages de Pétrone eux-mêmes à baisser les yeux.

Passons vite sur des fantaisies regrettables, et arrivons à un des côtés les plus intéressants de son carac-

---

(1) Ausone était fort riche; il possédait plusieurs propriétés considérables dans les environs de Bordeaux, notamment *Lucanianus, pagus noverus, les Thermes Marojaliques* et *Rauracum*. Saint Paulin en parle dans une délicieuse lettre en vers qui nous a été conservée.

tère : la curiosité, le désir immodéré de découvrir et de dévoiler les petits mystères de la vie.... Ne faut-il pas voir dans ce goût des indiscrétions une suite directe de cette soif d'apprendre du nouveau, qui poussait les anciens Gaulois à s'aller poster sur les routes pour arrêter les voyageurs et les contraindre à raconter des *chroniques*, des *faits divers*.... Toutefois, nous n'aurons pas le courage de condamner ce défaut ; nous lui devons des détails pleins d'intérêts, sur les habitudes et le caractère des membres de sa famille et des professeurs contemporains (1).

Son livre débute par les biographies de son père et de sa mère, de ses oncles et de ses tantes, de ses beaux-frères et de ses belles-sœurs ; tous ces aimables Aquitains du quatrième siècle, allient aux qualités quelque peu légères, au caractère satirique de notre poëte les sévères devoirs du père et de la mère de famille, du magistrat et du citoyen ; le tout est embelli de la plus franche, de la plus constante gaieté.

---

(1) Ce besoin de parler de soi et de poser devant ceux qui vous écoutent est une disposition entièrement aquitanienne; les Gascons l'ont très-fidèlement conservée Il est impossible de rencontrer de nos jours un habitant des rives de l'Adour ou de la Garonne, de passer quelques instants près de lui, sans qu'il trouve un prétexte pour faire l'histoire la plus détaillée de sa personne et de sa famille. L'étranger a beau témoigner son indifférence, il faut, bon gré mal gré, qu'il connaisse le nom, les occupations, l'étendue de la fortune du Gascon, l'origine de sa femme, les succès scolaires de ses enfants, la biographie de ses oncles et de ses neveux... A-t-il épuisé les détails qui le concernent, il persécute l'étranger, tourne, retourne la conversation dans tous les sens pour en savoir sur son compte, autant qu'il en a révélé sur lui-même.

D'après lui, sa mère Emilia Eonia unit à toutes les vertus de l'épouse « une gravité mêlée de douceur et d'enjouement (1). » Nous ne reviendrons pas sur les penchants de sa tante qui justifiait si bien le surnom de *Hilarius*..... Contentus et Julius Calippio, ses oncles, « sont doux et affables, font bon accueil aux convives, offrent d'excellents repas et portent sur leurs traits les marques de l'enjouement et de la probité » (*Parent.* VII). Son neveu Pomponius Herculanus est doué du meilleur naturel ; il est plein de verve, de vivacité, cultive la musique, possède une voix charmante et une agilité d'esprit égale à celle de ses membres.... Les mêmes qualités se reproduisent chez tous ses parents, chez tous ses alliés (2).

Les orateurs et les professeurs, c'est-à-dire les hommes les plus recommandables de l'époque, embellissent la science et le talent de qualités intellectuelles et morales non moins aimables. L'orateur Victor Minervius « ne renferme aucun fiel en son âme ; son langage est piquant, plein de sel ; il aime à plaisanter, mais avec douceur et sans mordre (1). »

Le rhéteur Latinus Alethius « fait marcher de front la joie et la gravité. » Son collègue Luciolus, le

---

(1) Gravitas comis, lætaque serietas.

(2) Son beau-frère Sanctus est digne d'être chanté par tous ceux qui aiment la joie et le plaisir, narguent la tristesse, vivent sans inspirer de crainte et sans en ressentir. Sa belle-sœur Næmia Pudentilla joint l'économie à la probité, l'enjouement à la fidélité conjugale. Paulinus, le gendre de sa sœur, doit être chéri de tous ceux qui aiment un esprit enjoué ; il est régulier dans ses mœurs, honore la bonne foi et la piété, quand elle est gracieuse et bienveillante, *lætum ingenium* (*Parentalia*).

plus joyeux des convives, ne cherche jamais querelle ni à ses clients, ni à ses esclaves. Attius Patera, peu prodigue du sel de la raillerie, exempt de fiel, évitant les excès de la bonne chère et du vin, vécut chaste, enjoué et brillant de santé jusqu'en sa vieillesse. Attius Delphidius a l'esprit agréable et rieur (1). Le grammairien Leontius doit être invoqué par tous ceux qui aiment le plaisir, les fêtes et les divertissements ; bien que d'une conduite fort convenable, il pardonne volontiers à ceux qui lui donnent le surnom familier de *lascif.*

Représentons-nous tous ces Aquitains se promenant sous les portiques du palais des *Tutelles* (2), dans les bains publics, se donnant de fins repas dans leurs maisons de la cité, dans leurs villas élégantes, et nous devinerons aisément les causeries gracieuses, les conversations pétillantes, les fines railleries que ces ancêtres des Gascons devaient échanger au bruit des éclats de rire.

Ausone marchait à leur tête, et s'il était un des plus aimables, il fut aussi un des plus heureux. Les priviléges de l'intelligence formaient alors un patri-

---

(1) Poursuivons la revue pour l'entière conviction de ceux qui ne s'arrêtent pas aux premières preuves. Le grammairien Nepotianus est un vieillard facétieux et d'humeur jeune; son cœur ne fut jamais trempé dans le fiel ; mais, au contraire, oint d'un miel dégagé de tout mélange d'amertume. Ses collègues Crispus et Urbicus sont tellement rieurs, qu'on les accuse de puiser la verve d'Horace dans les fumées du vin de la Garonne.

(2) Palais romain de Bordeaux, qui fut détruit il y a 200 ans, pour construire le château Trompette, qui lui-même a fait place à la promenade des Quinconces.

moine que la fortune et les honneurs publics s'empressaient de compléter. Dès que la mort de Valentinien eut fait monter Gratien sur le trône, l'élève reconnaissant confia successivement à son vieux professeur les préfectures d'Afrique, d'Italie, enfin celle des Gaules (378).... Pour la première fois peut-être, la dignité suprême, le titre de consul, but des ambitions de Marius et de Scipion, de César et de Pompée, vint couronner la carrière d'un simple poëte (379).

Les distinctions les plus inespérées, en dépassant tous nos rêves, nous mettent rarement à l'abri des peines intimes. Il y a souvent lutte entre la fortune et le cœur, et ce dernier porte la peine des triomphes de la première. Ausone éprouva dans sa vieillesse une double déception ; les amis des rapprochements auraient pu y chercher un avertissement de la providence. Nous avons vu le philosophe flotter comme une foule de ses contemporains entre Épicure et les Apôtres. Parmi ses disciples les plus distingués, son neveu, Pomponius Maximus Herculanus, suivait plus particulièrement ses principes épicuriens. Pompeius Meropius Paulinus, fils d'un ami de son père, préférait la voie sévère du stoïcisme..... Ausone perdit à la fois ces deux élèves bien-aimés, par des événements tout contraires. Herculanus mit une telle ardeur à suivre les préceptes d'Épicure et le culte de son Olympe facile, qu'il mourut de débauche à la fleur de l'âge. Paulinus, au contraire, fut si naturellement entraîné de la sévérité des stoïciens vers l'ascétisme, qu'il adopta la foi chrétienne, non point à la superficie, comme Ausone, mais dans toute l'étendue de ses préceptes et avec enthousiasme..... La gloire ne lui fit

pas défaut dans cette carrière, car il devint saint Paulin (1).

Ces deux événements frappèrent le cœur d'Ausone sans ébranler ses principes. La mort d'Herculanus ne l'empêcha pas de rester ami des plaisirs ; la sainteté de Paulin ne l'attira pas plus avant dans le temple de la nouvelle foi; il se contenta de rester sur le seuil... Modéré en toute chose, toujours habile et calculant bien sa conduite, égayant la vie de la plus agréable humeur, il mourut comme il avait vécu : le Gaulois le plus enjoué, le plus heureux, le plus habile de son siècle.

Ainsi, tout en nous dévoilant les secrets de la société de son temps, Ausone nous fait assister aux premiers tâtonnements du Christianisme. Mais cette tolérance toute gauloise envers la foi nouvelle n'était pas universelle dans l'Empire; les vieux Romains demeuraient inébranlables dans leur farouche vertu ; souvent même il suffisait que des Celtes, d'une nature bienveillante dans leur patrie, allassent respirer l'air de la vieille Rome, pour éprouver une haine aveugle contre le Christianisme, qu'ils ne voulaient pas se donner la peine d'étudier. Le poëte Rutilius Numatianus, né à la fin du quatrième siècle, à Toulouse ou à Poitiers, fut

(1) Toutefois, même en se consacrant à Dieu, l'ardent chrétien conservait de la gaieté et des joies de la famille tout ce qui était compatible avec sa nouvelle existence. Il garda sa femme Thælasia près de lui, vivant avec elle non plus en mari, mais en frère ; il tenait à rester fidèle, autant que possible, aux charmants préceptes de sa jeunesse.

« Puissé-je avoir une maison pleine de gaieté, une épouse sage et des enfants chéris. »

un de ces Gaulois, qu'un long séjour dans la Ville éternelle avait rendus complétement Romains.

Ce malheureux ! car nous devons le plaindre, a perdu la gaieté native sur les bords du Tibre ; son fragment d'itinéraire, en vers, ne renferme qu'une plaisanterie qui sente le Gallo-Celte ; il l'adresse aux ruines de Cosa, ancienne ville dont les habitants furent chassés de leurs demeures par des rats ; encore s'excuse-t-il de rappeler cette plaisante tradition dans un ouvrage sérieux (1).

La satire acerbe et violente convient mieux à sa nature, et c'est contre les pauvres moines des îles de Capraia et de Gorgone qu'il l'exerce.

« Capraia, dit-il, est une île sauvage, remplie d'une espèce d'hommes qui ont horreur de la lumière, ils se donnent le nom grec de *moines* parce qu'ils vivent seuls. Ils fuient la fortune dans la crainte d'éprouver des disgrâces, et se rendent malheureux pour prévenir le malheur. Ne faut-il pas voir la folie d'un cerveau à l'envers dans cet éloignement du bien inspiré par la peur du mal.... Mais c'est le châtiment que le destin inflige à ces vils esclaves ; ils s'appliquent eux-mêmes la punition qu'ils méritent. Un fiel noir obstrue sans doute leur cœur et les fait ressembler à ce Bellérophon qui, d'après Homère, se remplit d'une sombre humeur et prit en haine le genre humain. »

Quand il arrive en face de Pise, la vue du rocher de Gorgone lui inspire un redoublement de colère antimonastique : « C'est là, s'écrie-t-il, qu'un malheureux

(1) Ridiculam cladis pudet inter seria causam promere ; sed risum dissimulare piget (liv. I).

fuyant la société des hommes, est venu s'ensevelir vivant. C'était un de mes amis, jeune, noble, riche, marié à une jeune personne de sa condition ; entraîné par les furies, il s'est éloigné des dieux, des hommes, et telle est sa superstition qu'il aime son exil et sa honteuse retraite.... Infortuné ! il pense que la saleté du corps est agréable au ciel, et il se soumet volontairement à des tortures que les dieux irrités ne lui infligeraient pas... Maintenant, je le demande ! cette secte n'est-elle pas plus funeste que les poisons de Circé? Ceux-là n'avaient d'action que sur les corps ; ceux de ces hommes bouleversent les âmes. »

Il était naturel que cette haine du païen remontât jusqu'aux Israélites précurseurs du Christianisme. Il rencontre à Falerie « un Juif morose, espèce d'animal qui ne se nourrit pas comme les humains ; » il l'accable de toutes les injures que mérite cette race dégradée, » race qui, dans sa folie, mutile les hommes, aime à célébrer par la tristesse la fête du sabbat ; cérémonie moins glacée que son cœur ; race qui passe le septième jour dans une oisiveté ridicule, symbole de la fatigue de son dieu. Telles sont les extravagances de ce peuple d'esclaves et de fous, que les enfants eux-mêmes ne voudraient pas y croire. » Rutilius voudrait que la Judée n'eût jamais été conquise par Pompée et par Titus, pour que cet ulcère ne fût pas attaché aux flancs de l'Empire.

Ausone nous a montré l'épicurien tolérant se convertissant au Christianisme. Rutilius nous apprend ce qu'était le philosophe païen, que les malheurs des temps n'avertissaient pas et qui, dans son admiration pour la Rome de Jupiter, répétait volontiers l'*impavidum ferient ruinæ*, d'Horace.

Nous voici donc amenés à nous placer résolûment en face de la grande révolution du Christianisme, à l'étudier dans ses rapports, dans ses contrastes avec les idées antérieures, et dans l'influence qu'elle exerça sur les caractères et sur les esprits.

II

LES CHRÉTIENS ABSOLUS ET LES CHRÉTIENS PRATIQUES

Les premiers convertisseurs avaient abordé sur les côtes de la Méditerranée vers le milieu du troisième siècle : or, nous devons le reconnaître, leurs principes religieux, moraux et littéraires étaient généralement très-opposés à ceux de la société gallo-romaine. Ils venaient combattre le polythéisme, et, il régnait en maître du Rhin aux Pyrénées..... Si les Gallo-Romains avaient répudié la mythologie druidique, peu conforme à leurs aptitudes; s'ils éprouvaient même peu de sympathie pour les divinités du sombre Latium, Janus, Saturne, Vulcain, ils avaient en revanche choisi dans l'Olympe grec les figures les plus gracieuses; ils chargeaient Flore, Vénus, Mercure, les sylvains et les nymphes de protéger le sensualisme de leur existence. Il n'y avait donc pas le moindre rapport entre la morale du Christ, basée sur le dogme de l'expiation, et les croyances d'un paganisme fondé sur le culte du plaisir (1).

---

(1) Les chrétiens ne rencontraient pas moins d'obstacles dans le druidisme, dont la doctrine se résumait dans la mé-

En second lieu, les Gallo-Romains professaient une liberté de conscience sans limites, un éclectisme en matière de religion qui ramenait tout au jugement sans appel du *moi ;* ils possédaient autant de codes philosophiques et moraux qu'il avait existé de savants et de logiciens dans la Grèce et dans l'Italie. Le paganisme était l'organisation du désordre dans la diversité ; le Christianisme n'avait qu'un livre, l'Évangile. Il fondait la force de la société humaine sur l'unité de la doctrine, unité inébranlable sur la terre, parce qu'elle se rattachait à l'éternité dans le ciel.

Les contrastes n'étaient pas moins frappants dans les habitudes et les usages. Les chrétiens recommandaient la sévérité du maintien, la simplicité du vêtement, la solitude, la modestie. Les Gallo-Romains se livraient à cette vanité, si chère aux anciens Gaulois. Ils cultivaient avec ardeur la poésie érotique, cette agréable médisance appelée la satire, les conversations oiseuses, la danse, devenue fort légère, les chansons, et ils chantaient beaucoup ; ils aimaient passionnément les mimes et les jongleurs, les spectacles et les bains publics à la romaine.

« Nous honorons les dieux immortels par la joie, les festins, la musique et les jeux, disait le gouverneur de Lyon au chrétien Épidore, qu'il voulait ramener au paganisme ; vous adorez un homme crucifié, qui

---

tempsycose et les sacrifices humains. L'immortalité de l'âme, l'éternité des récompenses et des peines étaient deux points essentiels, il est vrai, par lesquels les deux religions avaient quelques rapports : nous verrons qu'ils ne furent pas étrangers au succès un peu tardif de l'Évangile dans la Gaule druidique.

ordonne les jeûnes, la chasteté stérile, condamne la gaîté et les plaisirs (Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. IV, 161.) »

C'était là, il ne faut pas se le dissimuler, l'objection fondamentale adressée à la nouvelle foi. Le dogme aurait été facilement admis par les Romains, disposés à faire bon marché d'un paganisme qui n'était plus qu'un objet de dérision ; ce qu'ils ne pouvaient admettre c'était la morale, le culte, les usages du Christianisme.

Par quel moyen les chrétiens allaient-ils combattre les obstacles que la corruption gallo-romaine opposait à la pureté de leurs mœurs? Comment devaient-ils renverser l'argument du gouverneur de Lyon...? N'oublions pas qu'ils ont devant eux trois fractions sociales, actives, puissantes dont nous nous sommes occupés déjà :

La société gallo-romaine, répandue sur les deux tiers du territoire, dans le centre et le midi;

La société druidique, cantonnée dans l'Armorique et la Bretagne;

La société gallo-celte, qui se maintenait dans les campagnes, principalement en Aquitaine.

La population gallo-romaine comprenait à son tour trois catégories de personnes, dont nous devons également tenir compte, car elles vont jouer des rôles très-différents dans la lutte... La première comprenait les Romains obstinés, philosophes, fonctionnaires, espions, aventuriers originaires d'Italie, tels qu'ils nous sont apparus dans le *Satyricon* : ceux-là mourront plutôt que d'abandonner les erreurs qui flattent leur matérialisme. Mais avant de tomber ils dénonceront les chrétiens, les traîneront devant les juges, pousse-

ront les cris sauvages : *à la mort, aux bêtes!* rempliront les amphithéâtres de leurs applaudissements, lorsque les tortureurs inventeront des supplices inconnus des lions et des tigres. Les nouveaux croyants osent gêner le développement de leur fortune scandaleuse, le débordement de leurs passions ; pourraient-ils mériter moins que la mort ?

La seconde catégorie, antithèse de la première, renferme ces hommes fatigués du passé, désenchantés du présent, qui comprennent, par une intuition relevée pour les uns, philosophique pour les autres, les vices de la civilisation passée, la grandeur de la religion nouvelle ; ils adoptent le dogme chrétien sans réserve, avec un enthousiasme que surexcite la perspective du martyre.

La troisième, enfin, se compose de ces hommes tolérants dont la malignité ne dépasse jamais la vengeance d'une épigramme... Chez ces aimables Ausones, la souplesse du caractère, l'attrait de la nouveauté ouvre un accès facile au culte nouveau pourvu qu'on leur permette de passer légèrement sur les règles qui gêneraient leurs habitudes mondaines et leurs préférences littéraires...; un peu de raillerie sera la seule protestation qu'ils se permettront en faveur du passé... Mais après avoir souri du costume trop simple des néophytes, de la gravité de leur conversation et de leur maintien, ils finiront par reconnaître que toute doctrine a le droit de prendre rang sur la liste des théories humaines ; qu'un dieu de plus peut être ajouté aux anciennes divinités sans en augmenter beaucoup le nombre, et que ses disciples ne méritent nullement d'être mis à la torture, parce qu'ils parlent autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Ces hommes forment la grande géné-

ralité de la population. Ils accueilleront les chrêtiens avec assez de bienveillance, car ces *penseurs* leur offriront tout d'abord un aspect sympathique. Les premiers convertisseurs, en effet, arrivaient de la Grèce, et possédaient le charme et la douceur de cette race hellénique si proche parente de la race gallo-celte.

L'église de Lyon, la plus ancienne des Gaules, eut pour fondateurs une mission de Grecs, dirigée par Pothin. La lettre des martyrs de cette ville fut écrite en leur langue; elle avait toute l'élégance de l'atticisme. « Les martyrs offraient à Dieu une couronne nuancée de différentes couleurs et dans laquelle toutes sortes de fleurs brillaient assorties. (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, liv. V, chap. II.)

Saint Irénée, un des plus célèbres et des premiers évêques gaulois, est également rangé parmi les Pères grecs (Ampère, *Littérature française*) (1). Aussi ce fut pas entre les véritables Celtes et les chrétiens l : la lutte éclata, mais entre les chrétiens et les Ro-i ns établis dans les Gaules; elle fut d'autant plus ıve qu'à la suite des prêtres grecs vinrent des confes-urs africains, latins, scythes, même; leur caractère mpérieux et rigide, ennemi de toute concession, enve-ıima les disputes, aigrit les querelles. Ces apôtres sé-'ères, arrivés d'Orient, attaquent à la fois les Gau-ois et les Romains, et adressent des reproches violents

---

(1) Alexandre, martyr de Lyon, était de la même nation. Fleury, IV, 161). Son ami, Epipode, bien que né à Lyon, emble, d'après son nom, avoir la même origine, ainsi que 'onticus, autre martyr de Lyon et Eleutère, disciple de saint ›enis.

aux simples usages du monde comme aux vices invétérés. Les divers rangs de la société aiment toutes sortes de plaisirs. Ces confesseurs les condamnent tous avec la même unanimité; ils les traitent d'appétits bestiaux, de souillures abominables; ils considèrent les jeux, les spectacles en eux-mêmes comme des œuvres du démon, des tentations diaboliques; ils ne font nulle différence entre eux, n'admettent aucune exception et répètent à leur endroit les attaques acerbes de Tertullien (1).

Dans leur haine pour le luxe, ces chrétiens absolus vont jusqu'à blâmer celui que l'on consacre à l'embellissement de la maison de Dieu; ils voudraient placer le sanctuaire dans des cabanes de chaume, dans des grottes qui rappelleraient les catacombes, non-seulement pour le dérober aux profanations des Gentils, mais par esprit de protestation contre la richesse des temples du paganisme.

« L'amour des murailles vous a trop captivés, disait saint Hilaire de Poitiers aux Gaulois... C'est très-mal honorer l'Église de Dieu que de la cacher sous des toits et dans des édifices ; n'est-il pas certain que c'est là que se réfugia l'antéchrist? Pour moi, je préfère les montagnes et les bois, les prisons, les lacs, les précipices ; j'y trouve plus de sécurité, car les prophètes qui s'y étaient retirés ou qu'on y avait plongés vivants prophétisaient sous l'inspiration de Dieu. »

Tant que la question religieuse resta posée dans ces

(1) Le Concile d'Arles, de l'an 314, excommunie ceux qui conduisent des chars dans les cirques et généralement tous les hommes de théâtre.

nes absolus; tant que l'antagonisme se formula
ec ces prétentions diamétralement opposées, il y eut
écution acharnée d'un côté, obstination inébran-
le de l'autre; le monde romain fut inondé de sang
e christianisme ne fit pas d'immenses progrès...
rquoi? C'est qu'il n'était représenté que par des
croyants exaltés, par des ascètes et des doctrinai-
qui avaient les transactions en horreur. La tolé-
e du gouvernement romain succédait-elle à la
sécution, ils se plaignaient de ces intervalles de
ne, dans la crainte que les courages n'en fussent
nollis; ils soupiraient après le martyre lorsque les
pereurs ne l'ordonnaient pas.

Qu'on ne m'accuse pas de céder à quelque res-
timent humain lorsque j'écris ces choses, disait
nt Hilaire en lançant toutes ses foudres contre les
étiques soutenus par Constance; je ne prends la
ole que dans l'intérêt du Christ. Longtemps j'ai
me taire, aujourd'hui je dois parler!

« Que n'ai-je vécu du temps de Néron et de Décius! Le souvenir d'Isaïe, scié en deux, m'aurait empêché de redouter le chevalet; celui des jeunes Hébreux chantant au milieu des flammes ne m'aurait pas permis de redouter le bûcher. En songeant au bon larron transporté dans le ciel, je n'aurais eu aucune crainte du crucifiement ou de la rupture des jambes. J'aurais aimé cette guerre ouverte contre des ennemis déclarés. Nous aurions combattu au grand jour nos bourreaux, nos égorgeurs, tous ceux qui t'auraient nié, ô mon Dieu! et le peuple nous eût suivis comme ses chefs; car la persécution lui aurait clairement révélé le chemin de la foi. Aujourd'hui, nous luttons contre un persécuteur qui ruse, contre un adversaire qui veut

séduire par la flatterie, contre cet antéchrist appelé Constance, qui ne frappe pas les reins, mais qui caresse les appétits; qui n'exile pas pour la vie, mais qui dote de la mort éternelle; qui n'emprisonne pas dans les cachots, mais qui enchaîne à la servitude des palais; qui ne tranche pas la tête avec l'épée, mais qui tue l'âme avec de l'or; qui ne lutte pas de peur d'être vaincu, mais qui séduit pour dominer et parle du Christ pour nier le Verbe.... Il construit des églises et il renverse la foi; il prononce ton nom, ô mon Dieu! et il s'efforce d'établir que tu n'es pas Dieu, que tu n'es pas Père. »

Il est beau certainement d'entendre l'Apôtre de Poitiers regretter le temps où les néophytes versaient leur sang pour la foi; mais, tout en admirant cette éloquence pleine de courage, ne peut-on se demander si elle était de nature à faire impression sur ces masses incultes qui portaient encore le nom de *pagani* (paysans); n'y avait-il pas un autre langage à tenir pour leur faire comprendre, adopter, aimer, le christianisme?....

Heureusement, le clergé renfermait des hommes considérables, des évêques d'une ardeur moins emportée, moins héroïque, plus disposés aux concessions; ils entreprirent d'allier le présent avec le passé, la religion avec le monde, la raison avec le dogme, la littérature profane avec la liturgie. Pendant que les docteurs ascétiques convertissaient quelques âmes d'élite dans les hautes classes par la force du raisonnement, la puissance de la foi, ces prêtres de second ordre captivaient la foule illettrée par la naïveté de leur langage; ils ne dédaignaient même pas d'employer la séduction des arts matériels qui parlent directement aux sens:

le chant, la musique, la chorégraphie, la mise en scène.... Ce clergé pratique, laissant, bien entendu, le dogme intact, fit deux parts des mœurs et du culte. Adoptez notre morale, dit-il aux Gallo-Romains; celle qui constitue les principes essentiels de la famille et de la société; en revanche, nous serons coulants sur les cérémonies, nous ferons de larges concessions à vos habitudes des jeux et des décorations, à votre goût pour tout ce qui frappe les yeux. Ce traité de concession fut accepté : la guerre cessa, le christianisme fit de rapides progrès dans les classes les plus humbles et les plus nombreuses.

Ces chrétiens tolérants et pratiques du IVe et du Ve siècles appartiennent généralement aux familles sénatoriales, à celles des jurisconsultes et des rhéteurs. Nourris de la philosophie de Socrate et de Platon, à laquelle ils ont ajouté les préceptes du christianisme, ils comprennent que les doctrines nouvelles ne sauraient pénétrer dans les masses qu'à la condition de revêtir, jusqu'à un certain point, les formes anciennes. Hommes de leur siècle, ils ne s'effraient pas outre mesure des danses, des chansons, des spectacles profanes, pourvu que la morale n'ait pas trop à s'en plaindre, et que le peuple dérobe d'ailleurs à ces distractions le temps qu'il doit consacrer à la prière et aux cérémonies religieuses, à la charité surtout, qui sera la vertu fondamentale du christianisme gaulois. Plusieurs de ces hommes, membres des curies et des municipes, ont été initiés de père en fils aux besoins des populations; devenus évêques, ils appliquent le grand principe de fraternité à favoriser l'agriculture et le commerce; il construisent des routes, emmagasinent des denrées, organisent les moyens de trans-

port et préviennent les disettes. Les populations reconnaissantes les placent naturellement à la tête des diocèses ; ils forment la classe des évêques administrateurs (1).

Quel contraste entre ces prêtres tolérants, faciles, amis des transactions, d'une douce gaieté, et les docteurs ascétiques, immuables, auxquels tout accommodement avec le monde semble une trahison.... (2). Au lieu d'admettre, même en littérature, les souvenirs du paganisme comme simples ornements poétiques, ils condamnent sans miséricorde la moindre allusion à la mythologie. Sulpice Sévère et saint Paulin, de Périgueux, par exemple, ne voient dans les anciennes divinités que la personnification des démons qui président aux vices et protégent les crimes (3). Ils portent

---

(1) Tels furent Gratien, évêque de Lyon, saint Rémi, évêque de Reims, qui avait été un grand propriétaire gallo-romain avant de recevoir les ordres.

(2) Sulpice Sévère place au nombre des plus grands mérites de saint Martin de Tours de n'avoir jamais ri : « *Nemo unquam illum vidit ridentem.* » (Chap. XXVII.)

(3) « Les anciens poëtes, dit Paulin dans sa *Vie de saint Martin,* invoquent, dans leur fougueuse ivresse, leur misérable Phœbus, et ne laissent pas reposer un instant leurs muses fabuleuses toutes les fois qu'un prodige frappe leurs sens étonnés ; ils éveillent dans son temple leur Apollon menteur ; ils traînent avec eux la troupe entière des sourdes sœurs, et ces monstres évoqués les remplissent d'un violent délire. Le poëte pieux, méprisant ces vaines invocations, ne fait appel qu'au Christ, aux anges, aux puissances célestes. » (Liv. I.) Ailleurs, il montre Satan « essayant de déguiser ses perfidies et d'abuser Martin par de trompeuses apparences, » en prenant « la figure des dieux de la fable. » Tantôt, c'était Jupiter et ses incestes ; Mars et ses fureurs ; Mercure et ses

l'antipathie pour tout ce qui rappelle le paganisme jusqu'à proscrire l'histoire profane elle-même.

« Quel avantage les historiens retirent-ils de la renommée de leurs écrits? dit Sulpice Sévère; cette renommée ne survivra pas à la destruction du monde... Que gagne l'humanité à lire les combats d'Hector ou les conversations philosophiques de Socrate, puisqu'on ne saurait les imiter sans sottise, et qu'il y a même extravagance à ne pas les attaquer. En ne considérant dans l'existence périssable que le présent terrestre, ils ont mis leur espérance dans les discours des humains; ils ont abandonné leur âme au tombeau, ne se préoccupant de se rendre immortels que dans la mémoire des hommes. » (*Vie de saint Martin,* prologue.)

Rien n'égale la fougue des évêques doctrinaires lorsqu'ils attaquent les désordres de l'humanité. Sur ce point, tout tempérament leur est inconnu; ils semblent oublier qu'il existe une vertu appelée la Miséricorde. Salvien de Marseille représente les Aquitains « comme les premiers en vice et en richesse. La recherche de la volupté, dit-il, n'est chez aucun peuple aussi effrénée, la vie aussi impure, la conduite si relâchée; le ventre de tous ces hommes ne forme, pour ainsi dire, qu'un seul et même gouffre; la vie de tous une seule et même prostitution, ou quelque chose de pire encore, car ce qui se passe dans les lieux de prostitution *paraît préférable à la débauche qui souille la mai-*

---

fausses ailes attachées au talon; Vulcain et ses tenailles; Minerve et son bouclier; Vénus l'impudique; ou Diane la coureuse de buissons.... » (*Vie de saint Martin*, liv. III.)

son de presque tous ces grands, chez lesquels l'épouse est abaissée au rang des servantes.» (*De Gubernatione Dei*, VIII.)

L'indignation serait légitime si les Aquitains en masse avaient été complices de tels désordres ; mais nous soupçonnons Salvien de s'être laissé tromper par la plaisanterie d'Ausone que nous avons rapportée (1), et d'avoir considéré quelques faits isolés comme les mœurs publiquement admises dans la Septimanie. Pour apprécier de tels reproches à leur juste valeur, il ne faut pas oublier que ces docteurs exaltés avaient puisé le mépris du monde dans les monastères ; que plusieurs d'entre eux, même, arrivaient des solitudes de la Thébaïde, école de toutes les réactions, de toutes les colères, contre la corruption de la société romaine. Tels sont saint Hilaire et saint Eucher, saint Loup, saint Vincent de Lérin, saint Fauste.

Apôtres courageux et sublimes, ils sont les colonnes de la doctrine, les lumières des conciles ; ils ont reçu de près le souffle de la Judée, mais l'excès de leur zèle leur fait commettre une erreur grave : celle de confondre les légèretés et les joies de la vie gauloise avec la hideuse corruption de la décadence romaine, de mettre sur la même ligne les personnages du *Satyricon* de Pétrone, et les aimables contemporains d'Ausone ou de saint Paulin.

Les moines d'Orient avaient assisté à de si épouvantables orgies dans les grandes villes d'Egypte, de Syrie et de l'Asie-Mineure ; ceux d'Italie eux-mêmes entendaient si bien monter jusqu'à eux le tumulte des

(1) « Si l'épouse est laide, il faut que la servante soit jolie. » (Voir p. 231.)

festins de Rome et de Parthénope, qu'ils ne voyaient dans le monde romain tout entier qu'un repaire d'agents de libertinage et de débauche. Leur indignation, légitime à certains égards, ne savait pas établir de distinction entre les criminels et les simples imprudents, entre les Romains instigateurs du mal et les Gaulois qui n'en avaient que certaines apparences. On peut s'en convaincre en opposant à leurs violentes accusations les prédications plus tolérantes des confesseurs qui, nés dans la Gaule et ne l'ayant guère quittée, connaissaient mieux sa véritable situation morale ; nous citerons saint Exupère de Toulouse, saint Paulin, Sidoine Apollinaire : ceux-là n'ont jamais la colère et la menace à la bouche ; la prière et le pardon sont leurs moyens oratoires préférés.

La mission chrétienne dans les Gaules eut donc à son début deux éléments bien distincts.... Identiques au point de vue du dogme, ils se montraient assez différents par le caractère de leur éloquence et par les moyens employés pour assurer le succès de la foi. Quelle que soit la gloire des Pères de la doctrine, de ces phares de la sainteté, ne dédaignons pas les esprits plus modestes ; leur morale simple et bienveillante travailla plus utilement peut-être au triomphe réel du christianisme, que la théologie transcendante des docteurs fougueux. Nous prenons la défense du clergé tolérant et pratique, d'autant plus volontiers qu'il joua un rôle immense dans l'histoire religieuse et morale de notre pays, rôle qui remonte aux premiers jours du christianisme et qui n'est pas encore terminé au moment où nous écrivons ce livre.

Malheureusement, il y eut plus d'un malentendu entre les prêtres absolus et les prêtres accommodants. De

regrettables confusions amenèrent des rivalités sans cause; on se combattit faute de s'être donné le temps de s'expliquer et de se comprendre. Ces deux éléments religieux, en effet, examinés de près et au fond des choses, ne constituaient pas deux forces ennemies, mais, au contraire, deux leviers du même mécanisme qui se complétaient réciproquement : l'un représentait le principe d'unité, de cohésion de l'Eglise universelle; l'autre, la condescendance due aux aptitudes, aux traditions locales, aux influences climatériques. C'était en s'appuyant sur ces dispositions particulières, et non pas en les froissant avec violence, que l'Eglise véritablement gauloise travaillait à hâter la conversion générale des masses.

Quittons le cercle de ce léger antagonisme, pour rentrer dans l'orbite plus vaste de l'homogénéité ecclésiastique. Ces deux fractions de l'Eglise des Gaules se fusionnaient sur deux points de la plus haute importance :

La clarté dans les définitions théologiques;

La charité dans l'exercice des vertus.

III

HOMOGÉNÉITÉ DE L'ÉGLISE GAULOISE

Que la dialectique du prédicateur gaulois s'élevât dans les hauteurs où planaient Salvien et saint Hilaire, qu'elle descendît au niveau de la naïveté populaire des Apôtres, la netteté, la précision, étaient ses qualités fondamentales. Point de ces subtilités

mystiques apportées d'Orient, et qui multipliaient l'*inexplicable*, le *mystère*, au point de leur faire tout envahir. On connaît les schismes sans nombre que la passion de la controverse enfanta dans les Ecoles d'Antioche et d'Alexandrie, et les efforts que l'Eglise dut faire pour rompre les trames, sans cesse renouées, qui menaçaient d'étouffer le christianisme lui-même. L'Eglise gauloise, grâce à l'esprit net, prompt à concevoir, habile à vulgariser, de ses membres, évita l'illuminisme nébuleux qui lui arrivait par-dessus la Méditerranée; elle ne cessa d'opposer la lucidité pratique à la métaphysique spéculative. Veut-elle faire toucher du doigt aux esprits incultes les vérités les plus délicates du dogme, elle ne recule devant la simplicité d'aucune image, d'aucune expression.

« Ce n'est pas sans raison, mes Frères, disait saint Paulin, qu'on a placé une crèche devant les animaux; elle n'est pas destinée seulement à frapper les yeux, c'est une espèce de table préparée par l'homme, à l'usage des bestiaux, afin qu'ils puissent y prendre leur nourriture. Mais si les bergers négligent de garnir ces rateliers, les pauvres bêtes ne mourront-elles pas de faim ? Chrétiens, profitez de cet exemple : Dieu a placé dans son Eglise la table de vie, ne négligez pas d'y prendre votre nourriture. »

L'argument convertisseur par excellence, c'est l'esprit de charité. Chrétiens absolus ou chrétiens tolérants s'adressent, avant tout, au sentiment pour conquérir les âmes; ils repoussent les moyens qui sentent la contrainte, et ne font pas plus appel à la crainte des hommes qu'à celle de Dieu; ils veulent que toute conversion soit due à la persuasion, à l'en-

thousiasme du ciel, à la grâce. Tous les saints de l'Eglise des Gaules sont unanimes à cet égard ; il y eut chez eux lutte si vive, dans le cercle de la charité spirituelle et corporelle, qu'on ne sait auquel donner la palme.

« Travailler au bonheur d'autrui, disait Sidoine Appollinaire, c'est travailler à sa félicité personnelle ; le meilleur moyen d'accomplir ici-bas les œuvres des cieux, c'est d'avoir pitié des maux et de la pauvreté des fidèles. » (Lettre XII, liv. VI.)

Saint Paulin d'Aquitaine, touché des pleurs d'une mère dont les Vandales avaient enlevé le fils unique, alla se mettre entre les mains de ces barbares pour délivrer le jeune prisonnier.

Le rachat des captifs était une des œuvres les plus recommandées bien des siècles avant qu'un Gaulois fondât l'Ordre de *la Merci* (1) ; les conciles ne s'en rapportaient pas, à cet égard, à la ferveur individuelle. Une de ces assemblées, dans laquelle siégeait l'évêque Saunat, successeur de saint Rémi au diocèse de Reims, décida que les vases sacrés pouvaient être vendus pour rendre la liberté aux esclaves.

Comment les Gaulois n'auraient-ils pas été les premiers à mettre en pratique les préceptes de la solidarité chrétienne, alors que leurs ancêtres avaient adopté pour bases sociales la fraternité des *soldules* ; l'hospitalité et le dévouement fondés sur l'immortalité

---

(1) Le premier Ordre chargé du rachat des captifs fut celui des *Trinitaires*, fondé en France par saint Jean de Matha, en 1198 ; le second fut l'Ordre des *Pères de la Merci*, fondé à Barcelonne, en 1218, par Pierre de Nolasque, originaire des environs de Carcassonne.

de l'âme ; alors qu'ils avaient fait tant d'expéditions pour défendre des peuples opprimés, et ouvert leur territoire aux colonies grecques, aux Cimbro-Teutons et aux Helvétiens ? Cette disposition du caractère celtique exerce une telle influence sur tout ce qui se place dans le rayon de son activité, que les Orientaux eux-mêmes n'ont qu'à toucher le sol de la Gaule pour sentir, dans une nouvelle Pentecôte providentielle, l'esprit de charité et de tolérance les inonder d'une lumière plus vive.

On connaît la charité de saint Martin de Tours. Ce soldat, originaire de la Pannonie, se trouvait à Trêves, avec la légion dans laquelle il servait, lorsqu'il partagea son manteau avec le pauvre nu qu'il rencontra sur son passage. Devenu prélat, il portait si loin l'esprit de tolérance que, dans un entretien avec le diable, il disait au persécuteur des hommes : « Si tu pouvais croire en Dieu, j'implorerais sa miséricorde jusqu'à ce qu'il consentît à te pardonner.... » Pendant la persécution des Priscillianistes, il fit toutes sortes de tentatives auprès des juges et de l'empereur pour les soustraire au dernier supplice.

Saint Augustin, professeur d'éloquence à Milan, avait eu le bonheur d'entendre les prédications de saint Ambroise. Sous l'influence de cet évêque, en qui tout respirait le pardon et la charité, il prêcha cette admirable maxime : « Tuez l'erreur, mais aimez toujours l'homme qui erre. » De retour en Afrique, cette terre des emportements et des passions, il modifie ce principe, déclare qu'on doit employer contre les hérétiques d'autres armes que la parole. « Il accepte, dit M. de Montalembert, le secours de ce glaive des Césars, encore rouge du sang des chrétiens immolés

aux faux dieux, et des orthodoxes immolés à l'arianisme. »

Le monachéisme introduit dans les Gaules par saint Martin de Tours, vers 360, et par saint Honorat dans le ve siècle, éprouva d'une manière bien plus frappante l'influence du caractère et de l'esprit gaulois. L'ascétisme poussé à des excès contre nature, la contemplation dépassant les limites de la raison en même temps que les exigences de la foi, étaient les dispositions regrettables du monachéisme oriental. L'Eglise dut plus d'une fois en arrêter les exagérations. En arrivant en Occident, sur le sol de la Gaule, les moines se transforment ; ils passent du domaine un peu stérile de l'extase pur dans celui des œuvres. L'association, chez eux, n'est pas un moyen de dompter la volonté individuelle, dans le seul intérêt de soumission à la règle et de l'humilité; ils la considèrent avant tout comme un élément de travail et de production : le religieux gaulois fait marcher de front l'étude et la prédication ; la copie des manuscrits, entreprise si importante alors, et la construction des églises; la fondation des villes et le défrichement du sol (1). Pour lui, la solitude n'est pas l'éloignement absolu des hommes et la vie dans le repos, c'est un moyen de fuir le tumulte excessif du monde et de donner à l'esprit une tension plus soutenue vers les travaux productifs de

(1) N'oublions pas ce dernier point, nous aurons l'occasion d'y revenir; car ce fut là une des parties les plus importantes de la mission monastique dans les Gaules. Nous verrons les religieux attaquer les forêts, porter un coup décisif aux habitudes pastorales des Gaulois, et leur substituer l'agronomie romaine.

l'intelligence ou des bras.... (1). Le monachéisme dans les Gaules évite donc le défaut du monachéisme d'Orient. Ce dernier fut à la fois une insurrection contre les joies, contre le bruit de la foule, et une protestation contre les œuvres du corps et souvent contre celles de l'esprit.... Selon lui, l'activité humaine devait se renfermer dans le cercle de la contemplation et de la prière. Ces bornes étroites n'étaient pas sans inconvénient au point de vue moral lui-même; elles amenèrent, jusque dans la Thébaïde, des désordres graves que les évêques et les conciles eurent de la peine à réprimer.

Le repos purement contemplatif, déjà plein de dangers en Orient, aurait amené des résultats bien plus funestes en Europe.

Les cénobites de l'Asie-Mineure et de l'Egypte pouvaient assurer leur alimentation par des travaux peu considérables. La douceur du climat, l'abondance des fruits sauvages, des racines succulentes, les mettaient

---

(1) C'était l'opinion d'Yves de Chartres, évêque français du XII[e] siècle. « J'approuve la vie de ces hommes pour qui la cité n'est qu'une prison, dit-il; qui trouvent le paradis dans la solitude; qui y vivent *du travail de leurs mains,* ou qui cherchent à s'y refaire l'esprit par la douceur de la vie contemplative; qui boivent des lèvres de leur cœur à la fontaine de la vie et oublient tout ce qui est en arrière d'eux, pour ne regarder qu'en avant. Mais ni les plus secrètes forêts, ni les plus hautes montagnes ne donnent le bonheur à l'homme, s'il n'a en lui la solitude de l'esprit, la paix de la conscience, les ascensions du cœur, *ascensiones in corde.* Autrement, il n'y a pas de solitude qui n'enfante la paresse, la curiosité, la vaine gloire, avec tous les orages des plus périlleuses tentations. » (*Epit.* CXCII, p. 26.)

à l'abri de la famine et des rigueurs de l'hiver (1). Le cénobite gaulois, au contraire, serait mort de froid et de faim, s'il n'avait demandé à un travail soutenu de chauds vêtements, de solides habitations, une nourriture abondante.

Aussi, pendant que l'excès du repos jette le religieux de la Thébaïde dans une extase maladive (2), qui le

(1) Ces causes, purement climatériques, n'étaient pas sans influence sur la charité. En Occident l'homme était témoin de souffrances générales, continues, que l'Orient n'éprouvait pas : celles qui sont causées par la rigueur des hivers et les famines. Le Gaulois, le Germain, le Breton, obligés de se vêtir, de s'abriter, de se nourrir abondamment, étaient exposés à des misères à peu près inconnues en Afrique, en Égypte et dans l'Asie-Mineure. Le cénobite de ces contrées n'avait donc pas à se préoccuper de souffrances physiques, qui n'atteignaient guère même les hommes les plus pauvres; il pouvait se livrer avec moins d'inconvénients à la méditation et à la prière.

(2) La Thébaïde fut assurément le sanctuaire de vertus sublimes ; mais est-il possible de ne pas regretter les excès d'un ascétisme qui prenait quelquefois le ridicule ou le suicide comme le sublime de l'expiation. Les solitaires de la Mésopotamie étaient descendus dans une misère si voisine de l'état sauvage, qu'ils ne se nourrissaient que de racines et d'herbes crues; ils avaient reçu le surnom de *brouteurs*. Saint Macaire, voulant surpasser les vertus des cénobites qui se réduisaient à cette nourriture animale, durant le carême, se condamna, pendant sept ans, à vivre d'herbes et de racines.... Malgré ce régime débilitant, la chair parlait encore en lui; il se met dans un état complet de nudité et reste immobile pendant six mois, couché sur les bords du marais de *Scété*, renommé pour le nombre de ses moustiques; il s'exposa si bien à leurs morsures, qu'il devint méconnaissable et faillit en mourir.

Sainte Marie l'Égyptienne se réduit également à la nudité

met souvent en dehors de la vie sensée, de la vie possible, le Gaulois adopte une existence moins excentrique et se mêle d'une manière plus directe aux œuvres du clergé régulier, dans la grande entreprise du renouvellement de la société et de l'épurement des mœurs.

Les monastères de Ligage, près de Poitiers, de Marmoutier, près de Tours (1), de Lérin, près de

---

complète des sauvages. Sa peau devient si noire sous l'action du soleil d'Égypte, que l'abbé Zozime, la rencontrant un jour dans cet état, ne sait pas distinguer si elle est un animal ou un être humain.

Trois moines s'étaient pris dans des filets dressés par le Roi de Perse pour la chasse aux bêtes; ils étaient tellement velus et sauvages, qu'un Persan leur demanda « s'ils étaient des hommes ou des esprits. »

C'était dans un monastère de la Syrie que saint Siméon Stylite passa quarante-huit ans au sommet d'une colonne. Il avait débuté dans la vie ascétique en se serrant d'une corde avec tant de force que les mailles, pénétrant dans ses chairs, produisirent des plaies dont il fut sur le point de mourir. Échappé à ce danger, il se cache au fond d'un puits sans eau et y reste pendant plusieurs mois. Installé sur sa colonne, enfin, ses membres sont tellement atteints pendant un hiver ureux, qu'un ulcère entame une de ses cuisses qui se remplit de vers : ces horribles insectes tombaient de sa plaie sur la colonne, et de la colonne sur le sol. Mais lui les faisait recueillir et rejeter au sommet de la colonne par un jeune homme du nom d'Antoine, et les replaçait sur l'ulcère en leur disant : « Mangez ce que Dieu vous a donné à dévorer. » (Arnaud d'Andilly, *les Pères du Désert.*)

Ne doit-on pas se réjouir que les moines occidentaux aient évité ces exagérations inutiles, et donné à leur existence un but plus utile et plus sérieusement édifiant ?

(1) Fondé par saint Martin.

Fréjus (1), de Saint-Victor, à Marseille (2), sont des gymnases chrétiens où toutes les sciences sont étudiées, de manière à seconder la propagation de la foi. Prêtres et prédicateurs viennent s'y façonner à l'administration ecclésiastique et aux combats de la parole. C'est de ces boulevards de l'Eglise militante qu'ils s'élancent dans le monde pour combattre le paganisme et la corruption ; c'est là aussi qu'ils reviennent, dans les intervalles de lutte, reprendre de nouvelles forces, une nouvelle énergie. Ainsi, attaquer l'erreur et l'immoralité, défricher et travailler la terre pour augmenter la somme de subsistances qui doit alléger les misères des populations, telles furent les deux grandes missions des moines gaulois : c'est à eux surtout, nul ne le contestera, que s'appliquent ces nobles paroles de M. de Montalembert :

« Les monastères n'étaient nullement destinés à recueillir les invalides du monde ; ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient, au contraire, les âmes les plus saines, les plus vigoureuses que la race humaine ait jamais produites, qui se présentaient en foule pour les peupler. La vie religieuse, loin d'être le refuge des faibles, fut au contraire l'arène des forts. »

. . . .

« Le caractère distinctif qui éclate dans toute la série des créations, des grandes existences monastiques, c'est la force.... Je n'hésite pas à dire que les moines, les vrais moines des grands siècles de l'Eglise,

(1) Fondé par saint Honorat.
(2) Fondé par Cassien, en 350.

ıt les représentants de la virilité sous la forme la ıs pure et la plus énergique, de la virilité intellec- lle et morale, de la virilité protestant contre toute ;esse et toute vulgarité, se condamnant à des efforts ıs grands, plus soutenus, plus profonds que n'en ige aucune carrière humaine.

« De là vient que la vie monastique a toujours été comparée à une milice : « Venez voir, dit saint Jean « Chrysostôme, les tentes de ces soldats du Christ, venez voir leur ordre de bataille.... (1) ».

L'histoire nous a conservé de frappants exemples l'influence de la société gauloise sur les confes- rs et les ascètes qui sortaient de l'Ecole contem- ive de la Thébaïde; il suffisait que les disciples de ıt Pacôme et de saint Antoine, de saint Macaire et nt Abraham, abordassent nos rives, pour que r doctrine sur la mission des religieux éprouvât des ifications notables.

ı sien, le fondateur de Saint-Victor, n'était pas ılois, mais Goth ou Scythe.... Il se dirige d'abord ; le berceau de la religion chrétienne, et passe ;t ans parmi les cénobites du désert; revenant en- te en Europe, il débarque à Marseille et professe, cette ville, les principes excessifs de la dévotion templative. Son livre : *Des Institutions monas- es,* fut une apologie enthousiaste de l'extase et de o ;issance aveugle (2). La méditation lui paraissait lement préférable aux bonnes œuvres, qu'on serait

(1) Montalembert, *Vies des Moines d'Occident,* t. I, Intro- luction, p. 29, 31, 32.

(2) Témoin ce religieux à qui son supérieur fait arroser ıt des années entières un bâton planté dans le jardin.

tenté de le considérer comme le fondateur du *quiétisme*. Croirait-on qu'il pousse la haine de l'action jusqu'à défendre aux religieux de seconder le travail des évêques en acceptant des fonctions ecclésiastiques ! Il a même une manière assez étrange d'exprimer à cet égard ses inquiétudes : « Il veut, dit M. de Montalembert, qu'un moine évite à tout prix les évêques et les femmes : car, ni les femmes ni les évêques ne permettent au moine, qu'ils ont une fois engagé dans leur familiarité, de se reposer en paix dans sa cellule, ni d'attacher ses yeux sur la doctrine pure et céleste en contemplant les choses saintes. » (*Les Moines d'Occident*, t. I, p. 237.)

Mais cet apôtre de l'extase stérile ne put se soustraire longtemps à l'influence de sa patrie nouvelle. Le caractère gaulois, s'inoculant en lui, fit peu à peu disparaître les exagérations du rêveur. Il comprit la grandeur de la charité, la nécesité de joindre la vertu active à la vertu spéculative ; il se prit d'admiration pour l'anachorète Archebius qui, apprenant que sa mère était persécutée par ses créanciers, consacra sa vie à remplir triple tâche dans le monastère, afin de gagner la somme nécessaire au payement de ses dettes (1). Il éleva la charité bien au-dessus de la

(1) L'amour filial avait un rang bien secondaire parmi les vertus chez les cénobites d'Orient. Saint Siméon Stylite fut inexorable aux prières de sa vieille mère qui, mourante, s'était traînée jusqu'à la porte de son monastère pour le voir une dernière fois. Il refusa obstinément de la recevoir, de lui faire entendre sa voix ; il attendit qu'elle fût morte pour lui adresser un regard tardif de tendresse filiale.... Une sainte fille, ayant fui la maison paternelle pour se réfugier parmi

solitude, et déclara qu'elle n'était pas seulement une vertu, mais une partie de Dieu lui-même : *Charitas non solum res Dei, sed etiam Deus* (1). (Coll. XVI, ch. XIII.) Il veut que l'on mette de la modération en tout, même dans les mortifications et dans les prières : « Qu'elles soient courtes, dit-il, de peur qu'elles ne deviennent tièdes (2). » Cet homme, qui avait commencé par éviter les femmes et les évêques comme des tentateurs, condamne bientôt la sauvagerie excessive qui pousse les ascètes à fuir la vue du sexe qui nous a donné le jour ; il confie au seul courage de la volonté la sauvegarde de la continence.... « Un certain abbé Paul, raconte-t-il comme exemple à l'appui, se flattait d'avoir atteint un tel degré de perfection qu'il ne se permettait pas d'exposer à sa vüe un visage, un simple vêtement de femme. Dieu estima qu'il outrepassait les devoirs de la prudence et lui infligea une sévère punition ; il le frappa de paralysie générale, maladie si cruelle que les soins des hommes ne purent lui être d'aucune utilité. On dut le transporter dans un couvent de femmes et le livrer à leurs soins exclusifs. »

Le respect de la femme fut, à toutes les époques,

---

les cénobites du désert, eut aussi le triste courage de résister aux prières, au désespoir de son père, qui avait passé une partie de sa vie à courir à sa recherche. Ce ne fut qu'à la mort de cette fille insensible que le père put voir enfin son cadavre.

(1) « L'amour de la pauvreté fait de nous des rois, » disait le plus illustre religieux de l'Église de France, saint Bernard.

(2) « Prie, le ciel se charge de tout, » semble être le résumé de la doctrine monastique orientale. « Prie et agis, le ciel t'aidera, » répond le monachéisme dans les Gaules.

un sentiment essentiellement gaulois : les moines d'Orient le pratiquèrent peu, ceux d'Italie eux-mêmes le méconnurent (1).

Les évêques de la primitive Eglise des Gaules donnèrent à cet égard les exemples les plus touchants : quand ils recevaient l'épiscopat, ils ne se séparaient point de leurs femmes (2); ils continuaient à vivre avec elles dans une douce et chaste fraternité, témoin saint Paulin d'Aquitaine, saint Hilaire de Poitiers, saint Sidoine Apollinaire.

Quels furent les motifs de cette différence? c'est que chez la plupart des peuples, chez les Orientaux surtout, la femme ne provoquait qu'une sensation : la volupté ; de là ce mépris mêlé d'effroi de certains moines orientaux pour tout ce qui rappelait le sexe....

---

(1) Dans plusieur églises d'Italie, l'entrée de certaines chapelles, celle de saint Jean-Baptiste notamment, est interdite aux femmes sous peine d'*excommunication*, et l'on voit encore, dans certains monastères, des inscriptions renfermant les diatribes les plus violentes et les plus indécentes contre le sexe..

(2) Cette persévérance de l'amour du cœur après le sacrifice des relations conjugales, donna naissance aux légendes les plus délicieuses. L'évêque de Clermont, saint Rétice, ayant perdu l'épouse avec laquelle il vivait dans la chasteté, descendit à son tour dans le même tombeau. A l'approche du corps de son mari, le cadavre de la femme reprit la chaleur de la vie, et, lui tendant les bras, le reçut pour l'éternité dans une dernière étreinte de fraternité conjugale ... Ce miracle se renouvela à l'égard d'Hilaire et de sa femme, riches Gallo-Romains qui avaient adopté la vie monastique et fondé l'abbaye de Réome en Bourgogne. Hilaire mourut le premier, lorsque sa femme vint le joindre dans le tombeau, le cadavre d'Hilaire se réveilla, tendit les mains, et saisissant le corps de sa femme le pressa contre sa poitrine.

z les Celtes la femme inspirait surtout des sentiments vénération ; il leur semblait que le cœur occupait elle une place plus noble que le corps ; elle n'é- t pas seulement un objet beau, mais un être intel- nt, gracieux, aimant, dévoué. De là, ce profond ect, cette touchante affection des évêques mariés ur la femme qu'ils sacrifiaient même comme épouse. qui revenait la bonne part dans ce débat ? incontes- lement au clergé gaulois. Sa conduite, à ce sujet, était-elle pas une imitation de la vie du Christ, qui ccupa avec une si touchante sollicitude de racheter femme des injustes mépris dont l'abreuvait la civili- n orientale ?

int Vincent de Lérin joignit à ce respect de la me et à la tolérance un libéralisme religieux qui ite une mention toute particulière. Dégageant le ristianisme du principe d'immobilité orientale, il lait qu'il progressât et qu'il se perfectionnât. D'a- ui, le dogme est immuable, parce qu'il concerne u souverainement parfait, infini ; les vertus, les nes religieuses, tout ce qui touche à l'homme enfin, t essentiellement perfectibles. Prenons acte de cet iome, il touche aux fondements de l'Eglise chré- ne ; il renferme le germe des efforts généreux, des s héroïques de l'Eglise des Gaules combattant tre tous les schismes, contre toutes les réactions ui chercheront à nier la perfectibilité civilisatrice du hristianisme.

Au milieu des tristes agitations des autres Eglises de Europe et du monde, l'Eglise gauloise, régularisant le-même son action par le mélange des deux clergés mis ci-dessus en parallèle, surtout par ce merveilleux balancier que l'on appelle *le bon sens*, résumera au

plus haut degré la véritable civilisation moderne, par l'ardeur de la charité, la modération de l'extase, la pureté du dogme, la netteté de son exposition et le culte suprême des œuvres (1).

Cette sorte d'éclectisme (2), cet *in medio consistit virtus*, en matière de dévotion, concourut de la manière la plus directe à la solution d'un grand problème humanitaire ; nous allons le rappeler en quelques mots :

A la fin de la Restauration, lorsque trois professeurs illustres donnèrent à la littérature, à l'histoire et à la philosophie, un éclat dont la France gardera longtemps la mémoire, un d'entre eux, M. Cousin, présenta dans un remarquable tableau la marche de

---

(1) Si nous nous occupions de l'Église d'Italie, nous aurions à constater les nombreux points de ressemblance qui la rapprochent de celle des Gaules. Nous aurons plus tard l'occasion de faire ressortir les analogies de leur caractère : les différences de principes et de tendance éclatèrent surtout entre le clergé gaulois et les clergés d'Espagne, d'Allemagne et d'Angleterre.

(2) Qu'on veuille bien ne pas se tromper sur le sens de cette proposition ; il ne s'agit pas ici d'un éclectisme philosophique ou religieux qui touche de près au panthéisme, mais seulement d'un choix modéré des questions, des principes secondaires qui s'agitent dans le sein du christianisme sans sortir du cercle de l'orthodoxie.

Le grand Arnaud lui-même, après avoir raconté les vertus surnaturelles et les mortifications extravagantes des Pères du désert, est obligé de dire :

« Il est difficile de demeurer dans le milieu en toutes choses, et la sentence des philosophes grecs est très-véritable : « La vertu consiste en la médiocrité, et ce qui va « dans l'excès passe pour un vice : ce que nous pouvons ex- « primer par ce peu de mots : Rien de trop. » (T. I, p. 536.)

l'humanité. Il la divisait en trois grandes époques h oriques : le règne *de l'infini*, le règne *du fini*, les orts *du fini à l'infini*.... Il montrait le règne *du* , développement du principe surhumain, dominant : les peuples de l'Asie, depuis les Hébreux jus- aux Egyptiens et aux Indous.

Le règne *du fini*, triomphe exclusif de l'homme, son perfectionnement intellectuel et physique, rbait l'histoire de la Grèce et de Rome.

Les rapports *du fini à l'infini* remplissaient l'his- e de l'Europe moderne et se résumaient dans le ristianisme. Le Dieu *infini* s'incarnait un instant is l'homme *fini* pour le salut de l'humanité, et con- rait l'hymen éternel des deux principes.

Cette formule remarquable éclairait d'une lumière ilosophique toute nouvelle le mystère de la Rédemp- n ; les controverses venaient expirer à ses pieds ; était la base de la réconciliation de la raison et la foi.

Allons plus loin encore, si le mystère de l'Incarna- devait rationnellement avoir pour berceau une ie de l'Orient, terre classique *de l'infini*, mais ne du théâtre *du fini*, la civilisation, qui en était conséquence, ne devait-elle pas se trouver mal à dans cette région trop profondément empreinte s i es surhumaines ? ne devait-elle pas transporter centre de sa mise en pratique sur un autre point du onde ?

is la Grèce, l'Italie, les rives de la Méditerranée nt imprégnées des idées *du fini*, tout comme l'Orient l'était des idées *d'infini* ; ces régions présen- taient, par conséquent, d'autres obstacles à la solution radicale du grand problème de fusion. Au nombre de

ces obstacles se faisait remarquer l'égoïsme civil, le *moi,* suprême formule *du fini.* Les sociétés antiques, en effet, ne connaissaient que deux éléments moraux et politiques : le *moi* et la *patrie.* L'orgueil personnel le plus excessif se combinait avec le dévouement patriotique.

Le *prochain,* le *frère,* leur étaient complétement inconnus. Si ce prochain n'avait pas le droit et la force de se faire respecter comme *citoyen,* membre privilégié de la *patrie,* il tombait dans la classe des êtres exploités : il n'était qu'un *esclave, un ilote,* un *objet.*

Cet état de choses rendait le monde antique souverainement impropre à la fusion *de l'infini* et *du fini.*

La charité, étrangère aux plus grands philosophes de l'antiquité, était la loi nouvelle qui allait révéler les droits du *frère* et proclamer son union avec le *moi* sur le pied de l'égalité.... Or, cette vertu ne rencontrait pas, dans les anciens peuples méditerranéens, d'âmes préparées à la recevoir; elle devait chercher une terre vierge d'égoïsme et d'esclavage, aussi le christianisme tendait-il constamment à se transporter vers l'Occident. La race gauloise marchait incontestablement à la tête de l'Europe; elle en était le point central en topographie, le point le plus élevé à l'égard de la civilisation et des aptitudes. On n'a pas oublié qu'à toutes les époques elle avait été la terre par excellence de l'hospitalité. De plus, elle possédait un rayon *d'infini* dans ses mystères druidiques, quelques traditions *du fini* dans ses usages gallo-romains; elle était donc plus apte que toute autre région à développer le principe fondamental de la charité, de la fraternité chrétiennes, à résoudre en ce point l'hymen de la créature et du créateur.

Les deux fractions de l'Eglise des Gaules que nous avons mises en parallèle s'adaptaient justement aux deux membres du problème qu'il s'agissait de résoudre : le clergé doctrinaire, absolu, représentait le dogme de *l'infini* apporté d'Orient ; le clergé tolérant et pratique, représentait *le fini;* il mêlait quelques souvenirs de la Grèce et de Rome aux traditions bibliques. C'était à lui, nous l'avons déjà dit, que revenait le soin de vulgariser, de populariser la religion dont le dogme avait été apporté d'Orient par les Apôtres.

En mettant en présence ces deux grands partis de l'Eglise gauloise au début de son existence, nous n'avons nullement prétendu tirer de leur comparaison la condamnation de l'un et la glorification de l'autre ; nous avons voulu constater, au contraire, que chacun des deux avait sa raison d'être et sa grandeur. Si nous ne faisons pas ici le panégyrique exalté de la grande légion des saints et des docteurs, c'est que leur gloire est proclamée si haut depuis des siècles, que nos éloges ne sauraient y rien ajouter. Nous croyons devoir mettre particulièrement en lumière la fraction plus simple, plus tolérante du clergé gaulois, par la raison que la grandeur de sa conduite est moins généralement appréciée.... Nous voulons, rendant pleine justice à chacun, lui assigner une place considérable à la base de l'édifice dont les Pères de la doctrine couronnent glorieusement le sommet.

IV

LE COMTE SIDOINE APOLLINAIRE ET LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE AU CINQUIÈME SIÈCLE

Cette partie du clergé gaulois eut le bonheur de se personnifier, dès l'origine, dans une des plus nobles et des plus sympathiques figures de l'Episcopat. De même qu'Ausone avait été le type du Gallo-Romain adoptant les premiers éléments du christianisme, de même Sidoine Apollinaire, l'esprit le plus élégant, le plus littéraire du vᵉ siècle, fut successivement le type du grand seigneur et celui de l'évêque administrateur, tolérant et pratique. Etudions d'abord l'homme du monde : sa biographie sera le tableau le plus complet que l'on puisse désirer de la société gallo-romaine au moment de l'invasion des Barbares; nous nous occuperons ensuite de l'évêque.

Né à Lyon, le 5 novembre 430, Sidoine Apollinaire comptait parmi ses ancêtres des préfets du prétoire et des préfets de Rome, des maîtres des offices et des généraux d'armée. Elevé par le poëte Holnius et par le philosophe mathématicien Eusèbe, il apprit tout ce qui pouvait identifier un esprit distingué avec la langue grecque, la musique, l'astronomie, et généralement toutes les connaissances de cette époque. Il fut surtout plus qu'un savant; il eut au plus haut degré le tact des choses et des convenances, et la sagesse peu commune de mêler, dans les meilleures proportions, le culte de la littérature et de la philosophie à celui de la vertu; la gaieté satirique du Gaulois à la conviction du chrétien.

Sidoine Apollinaire, en un mot, fut un Ausone devenu franchement orthodoxe, qui n'avait plus l'air d'hésiter entre l'Olympe et le Calvaire; mais ajoutons que, tout en arborant la Croix, il n'éprouvait aucune colère, aucun mépris pour le passé. Il en aimait, au contraire, tout ce qui n'était pas incompatible avec l'Evangile, il lui empruntait ses couleurs gracieuses, élégances artistiques, pour en orner son temple veau (1).

:aminons avec quelque attention cette figure noble mpathique, ce type du Gaulois chrétien d'un :le trop peu connu, qui, loin de se courroucer contre le culte de la gaieté, fait consister la vraie phi- ›phie à mener de front la vertu et les douceurs de l'existence.

Il est impossible de pénétrer avec lui dans la vie privée, dans l'existence confortable et élégante d'un Gallo-Romain, sans respirer le charme qu'exhale

---

(1) Nous n'examinons pas ici le style du littérateur, nous i ꞓons pas ses affectations et sa phraséologie : la forme beaucoup à la mode et n'affecte pas toujours le fond du tère et de la pensée. Sidoine n'écrit pas comme Cicéron; ément, ses néologismes ne sont pas sanctionnés par traditions de Virgile et de Tacite; mais n'oublions pas le latin ne pouvait être la langue de la Gaule chrétienne à la condition de s'enrichir de mots et d'expressions nou- :les en rapport avec les idées d'un état social récemment nisé. Le néologisme n'était donc pas toujours une fan- , mais une nécessité: Sidoine prend soin de nous l'ex- iquer lui-même (Carmina XIII). Quoi qu'il en soit, nous ns à part le style de l'écrivain pour nous attacher à la ure de l'esprit, à celle des pensées qui se cachent sous ppe plus ou moins habile et correcte du vers et de la

une société d'élite tout empreinte de la délicatesse des instincts et de la distinction des idées.... Qu'il s'agisse de construire une villa ou de chosir en voyage un site avantageux, pour descendre de sa litière et se reposer au milieu du jour, le seigneur gaulois ne recherche pas les paysages sévères et grandioses; il prefère les frais vallons, où le regard se repose sur les ondulations harmonieuses des prairies et des bosquets, où l'oreille est caressée par le chant des oiseaux et le murmure des eaux courantes. Quand Sidoine décrit une halte, il nous montre « une colline bien ombragée, arrosée par une fontaine limpide; en face s'étend un tapis d'herbe touffue, de l'autre côté, une rivière où le poisson s'agite et frétille. Les arbres sont peuplés d'oiseaux gazouilleurs; une maison, toute blanche de jeunesse, se mire dans le bassin d'eau vive qui baigne ses fondements. » Quand il reprend sa route, après un repas champêtre, il suit un chemin qui serpente à travers la verdure ondoyante d'une prairie. (Liv. IV, lett. VIII.)

Voyage-t-il dans les plaines de la Lombardie, en se rendant à Rome? les Alpes ne sont pas ce qui fr ses regards; il considère avec plus de satisfaction ruisseaux et les villas, les vergers et les bosqu mêmes préférences dominent dans toutes les lett il s'occupe de paysages (1).

Quelle affabilité! quelle intimité douce et dans ses rapports de voisinage!... Quand il rend v

(1) Notamment, liv. I, lett. V, liv. II, lett. II. — Ces goûts du voyageur arverne ne sont-ils pas ceux de Virgile, de Cicéron, de Pline; ceux que manifesteront plus tard Delille, cher et Bernardin de Saint-Pierre.

à ses amis Ferreolus et Apollinaris, les deux voisins font occuper tous les chemins de la contrée, jusqu'aux simples sentiers des montagnes, afin que l'aimable voyageur ne puisse se montrer sans être reconnu et arrêté au passage. Sidoine tombe dans le piége sans en être fort contrarié, il l'avoue lui-même; et le voilà contraint de jurer qu'il ne songera pas à repartir avant sept à huit jours (1).

Sidoine tint fidèlement parole. Il passa la semaine entière à se rendre alternativement de chez Ferreolus chez Apollinaris.... Comment emploie-t-il ses journées chez ces deux Gallo-Romains? A peine est-il entré dans le vestibule de l'un d'eux, qu'il se mêle aux joueurs de paume, courant dans l'arène circulaire, et aux joueurs de dés qui font bruire leurs cornets au milieu du murmure de la conversation. A côté de ces péristyles sont les bibliothèques, garnies de livres littéraires et philosophiques pour les hommes, d'ouvrages de piété pour les femmes....

On se met à table : le dîner est copieux et composé de mets délicats, prélude de la cuisine italienne et française. Bien qu'il soit de courte durée, les convives assaisonnent chaque plat de récits ingénieux, « de propos enjoués, mais instructifs; car le langage d'un homme d'esprit doit toujours renfermer une leçon utile, même sous l'enveloppe de la plaisanterie. » La conversation peut avoir des allures d'autant plus dé-

---

(1) Ce trait de mœurs est caractéristique : ne semble-t-il pas qu'on retrouve au IVe siècle ces anciens Gaulois que César et Strabon nous représentent allant se poster sur les chemins pour arrêter les voyageurs, les marchands, et les obliger à s'arrêter chez eux et à leur raconter des histoires?

gagées que les femmes n'entrent pas dans le *triclinium*: elles restent dans leurs appartements, occupées à filer ou à lire. Les convives, profitant de leur absence, récitent des vers et chantent des chansons joviales.... Souvent l'amphytrion « fait entrer des musiciens et des danseurs; ils viennent égayer la fin du repas en exécutant, au son des instruments, des danses et des scènes mimées qui retracent des faits historiques ou mythologiques, tantôt gracieux, tantôt burlesques. »

Les repas gallo-romains ressemblent donc à ceux des patriciens de Rome; mais avec cette différence notable qu'ils sont restés, au milieu du cinquième siècle, ce qu'ils étaient du temps d'Auguste et de Mécène; la débauche, le cynisme du festin de Trimalchion y sont inconnus : les chants n'y sont pas obscènes, les danses ont de la pudeur, les poëtes y remplacent les courtisanes et les histrions ignobles.

Que Sidoine soit chez ses amis ou qu'il reste dans sa demeure, sa manière de vivre est la même; il la partage entre les soins hygiéniques et les distractions.... « Au sortir de table, quand d'abondantes libations ont échauffé les cerveaux, il calme la chaleur de son sang à l'aide de bains de vapeur pris d'une manière assez originale : on creuse un trou près d'un ruisseau ou d'une fontaine, et l'on jette dans l'eau des monceaux de cailloux rougis au feu; en même temps on entrelace des branches d'arbres au-dessus des piscines improvisées; des couvertures de poil de chèvre étendues sur ces branches, interceptent à la fois les rayons du soleil par en haut, l'évaporation de l'eau par en bas. Les amis trouvent dans ces cabanes rustiques une atmosphère agréable et salutaire; ils passent des heures entières dans ces *sudoria*, tout en échangeant des dis-

cours pleins de sel et d'enjouement. Quand la vapeur de l'eau a provoqué sur leur corps une sueur abondante, ils courent se plonger dans des bains chauds pour faciliter la digestion ; ils passent ensuite subitement dans l'eau froide des fontaines ou des puits, afin de rendre la fermeté à leurs chairs amolies par la chaleur.

«Puisse la fin de la semaine s'écouler rapidement, ajoute Sidoine après cette leçon *d'hydrothérapie,* et nous rendre, après quelques jours de repos, cet appétit qui fait le bonheur de la vie, car rien ne rétablit, comme la diète, les forces d'un estomac fatigué par les excès de la table.» (Liv. II, lett. IX.)

Dans l'intervalle qui sépare les repas et les bains, les convives vont s'asseoir d'ordinaire, les uns sous l'ombrage d'une treille chargée de pampres verts, les autres sur une pelouse embaumée du parfum des fleurs; la conversation se ranime, et pour la rendre plus agréable, on évite de parler des puissances du jour et des impôts; on ne prête l'oreille qu'aux anecdotes intéressantes et assaisonnées de bons mots ; les éclats de rire interrompent fréquemment ces récits, et, quand l'esprit se sent fatigué de ces joûtes littéraires, on se délasse en faisant bondir la paume ou résonner les dés. (Liv. V. lett. XVIII.)

A l'époque où l'empereur Majorien séjournait à Arles, il circulait dans le public une satire très-mordante sur les choses et sur les personnes marquantes du temps; ces dernières y étaient désignées sous des pseudonymes d'une grande transparence. Un certain Catullinus ayant fait un voyage à Arles, fut questionné sur l'auteur de cette pièce déjà populaire ; « comme il se mit à rire en assurant que les vers étaient dignes

d'être gravés en lettres d'or sur la tribune aux harangues, Pæonius, un des personnages les plus vivement atteints par la satire, ne douta plus qu'elle ne fût de Sidoine, ami de Catullinus.... » Aussitôt, transporté de ressentiment, il organise une sorte d'insurrection contre Sidoine ; elle éclata pendant un repas que l'Empereur offrait aux personnages considérables de la province, parmi lesquels figuraient Sidoine et Pœonius.

Majorien, véritable Mécène de son siècle, s'était montré du plus joyeux abandon pendant le repas : il excitait la verve de ses convives et encourageait leurs joyeux propos ; tout à coup survient une querelle de préséance entre Pæonius et son voisin Athénius ; la dispute se termine par un jeu de mots ; Gratianus s'écrie qu'il y aurait là matière à exciter l'imagination des poëtes satiriques.... A ces paroles, l'Empereur se retourne vers Sidoine qui était désigné par Gratianus..... « Eh quoi ! comte Sidoine, dit-il, j'apprends que tu composes des satires. — Seigneur prince, je l'apprends à mon tour, puisque vous voulez bien me le dire, reprit Sidoine. — De grâce, épargnez du moins notre personne dans vos accès de malignité, repartit l'Empereur. — Je m'épargne moi-même, Seigneur, lorsque je m'abstiens de faire des choses défendues. — Si l'on t'accuse à tort, que ferons-nous donc des calomniateurs ? — Qu'ils se montrent.... et s'ils prouvent ma culpabilité, je consens à subir la punition que je mérite. Mais si je me justifie, je veux qu'il me soit permis d'écrire contre eux tout ce qui me conviendra. — La condition vous plaît-elle, seigneur Pæonius ? demanda l'Empereur. » A ces mots, ce dernier se trouble ; Majorien accède aux désirs de Sidoine, à condition qu'il lui adressera sa requête en vers, et le

poëte, se penchant vers le lit de l'Empereur, le prie, dans un distique improvisé, d'ordonner à celui qui l'accuse d'écrire des satires de prouver son crime ; sinon qu'il prenne garde à lui (1) !

L'impromptu fut très-applaudi, surtout par l'Empereur, qui promit de ne plus gêner la verve poétique de Sidoine. (Liv. I, lett. II.)

Ne semble-t-il pas entendre Saint-Simon ou Voltaire racontant un dîner du duc de Richelieu ou du prince de Conti ! rien ne manque à la ressemblance, ni les nouvelles du jour, ni les épigrammes, ni les jeux de mots, ni l'impromptu.

Fidèle aux traditions de son prédécesseur Ausone, le poëte arverne se montre donc parfaitement digne de l'Aquitain par son esprit léger et sa belle humeur : ses satires, d'ailleurs, sont plus enjouées que mordantes ; elles font rire ceux qui les écoutent plus qu'elles ne blessent ceux qu'elles atteignent. Quand il lance aux malheureux médecins le trait obligé que tout satirique tient en réserve, ses vers sont enveloppés de précautions oratoires qui les empêchent d'écorcher trop profondément le personnage attaqué : « Nous fuyons les conseils des médecins, dit-il en parlant d'une de ses parentes qu'il conduit à la campagne ; ces docteurs, toujours divisés d'opinions, se montrent d'autant plus assidus qu'ils sont moins habiles, et tuent un grand nombre de malades de la façon la plus officieuse du monde. Toutefois, cédant aux droits de l'amitié, nous amenons le médecin Justus, sur lequel on pour-

---

(1) Scribere me satyram qui culpat, maxime Princeps, hanc rogo decernas aut probet, aut timeat.

rait dire, s'il était permis de plaisanter en ces tristes conjonctures, qu'il est plus habile dans l'art de Chiron (1) que dans celui de Machaon (2) ; nouveau motif de prier le Christ avec un redoublement d'instances, afin que sa main divine rétablisse une santé que nos efforts terrestres n'ont pu consolider. »

Une fois, néanmoins, Sidoine s'écarte de la satire attique et gauloise pour adopter la satire romaine et se montrer un Juvénal sans pitié : c'est pour accabler d'épithètes injurieuses un malheureux parasite qui ne méritait assurément ni cet excès d'honneur ni cette indignité (Liv. III, lett. XIII). La caricature, chargée de couleurs trop vives, contient toutefois cet enseignement que la Gaule était alors sillonnée d'une foule de fâcheux de cette école, descendants directs des bardes bouffons et des histrions qui encombraient les villes de l'Empire. « Celui-ci, dit-il, est un pitoyable conteur de fables ; il invente des crimes et grossit les rumeurs sinistres pour émouvoir ses auditeurs : bavard sans être plaisant, il s'efforce de faire rire sans être gai ; il est arrogant sans courage, curieux sans perspicacité, grossier à force de rendre sa politesse importune, bavard intarissable, critique plus intarissable encore, et d'autant plus enclin à la forfanterie qu'il supporte plus patiemment les coups dont on l'accable. »

Il est des circonstances où la satire acerbe est mieux justifiée par l'indignation patriotique.

(1) Centaure fort habile en gymnastique, en divination et en vénerie.

(2) Machaon, fils d'Esculape, célèbre médecin, chanté par Homère.

Deux maux affligent également les Arvernes, écrit-il un de ses amis : ton absence, mon cher Ecditius (1) la présence du gouverneur Seronatus. Le destin, prévoyant ce qui devait arriver, semble avoir pris plaisir jouer sur son nom (2). C'est ainsi que nos ancêtres ont donné, par antiphrase, le nom de *bella* (3) aux combats, qui sont les plus affreux de tous les maux, et celui de *Parcæ* aux Parques, qui n'épargnent personne. »

Suit le portrait du petit Catilina gallo-romain, arrivé en Auvergne après avoir gouverné sur les bords de l'Adour. Seronatus n'est pas d'ailleurs une exception, mais le type de ces « hommes odieux que la Gaule gémit de voir au milieu des barbares, plus humains qu'eux ; hommes redoutés de tous, même de ceux qui ont faits pour inspirer la crainte : effrontés, qui n'ont autre occupation que de répandre la calomnie, d'accuser les innocents, de ravir le bien des autres ; hommes exécrables, qui se font brigands en temps de paix, prennent la fuite en temps de guerre, achètent s procès, arrêtent les transactions, vendent leurs offices, paraissent tout armés au milieu des festins, vêt de blanc aux funérailles, en habits de deuil aux fêt nuptiales, soupirent après les révolutions et présent les troubles dont ils doivent profiter. Lions au toire, lièvres dans les camps, ils craignent les trai- de paix de peur d'être sans emplois, et la guerre de peur d'avoir à prendre les armes. »

(1) Ecditius, son beau-frère ; riche seigneur d'une intelligence égale à son courage. Il se mit à la tête des Arvernes et parvint à chasser les Visigoths de sa patrie.

(2) *Sero natus*, né trop tard.

(3) De *bellus*, beau, bon.

Voilà comment les Gaulois du cinquième siècle se vengaient de leurs oppresseurs : par des chansons, par des satires !... La plaisanterie semble suffire à leurs représailles.

Sidoine ne se contente pas de lancer ses dards acérés contre les fonctionnaires romains; il conseille à ses concitoyens d'employer les mêmes armes à venger la Gaule de ses oppresseurs. « Continue, écrit-il à Secundinus, de décocher sans crainte les traits de la satire; notre époque t'offre d'abondantes matières à déclamation, dans les vices toujours croissants de nos *tyrannopolitains !*..... L'insatiable orgueil de ces hommes, que nous avons la faiblesse de croire heureux, n'est pas accompagné d'assez de déceptions et de souffrances, pour qu'ils aient suffisamment expié leurs crimes. La postérité devra les punir encore en se rappelant leurs noms; car la honte des méchants doit être immortelle, comme la gloire des gens de bien. » (Liv. V, lett. VIII.)

Certes, Sidoine Apollinaire hait les Goths qui ont mis sa chère Auvergne à feu et à sang; toutefois, la guerre terminée, le mal qu'il cherche à leur faire se borne à se moquer d'eux.

Quand la fin du jour lui permet de quitter ses occupations et d'aller chercher quelque repos dans son logement, nous raconte-t-il avec bonhomie, il s'étend sur son lit et attend le sommeil avec impatience. « Mais voilà qu'aussitôt il est assourdi par le vacarme de deux vieilles femmes du pays des Goths, logées près de la gouttière de sa chambre : mégères, querelleuses, buveuses, dégoûtantes, comme on n'en verra jamais. » (Livre VIII, lettre III.)

Son ami Siagrius avait appris la langue germanique... L'étude parut étrange à des Gallo-Romains

qui ne voulaient avoir d'autres maîtres que Cicéron et les poëtes du siècle d'Auguste. « Tu ne saurais croire, lui écrit Sidoine, combien nous rions, moi et mes amis, toutes les fois que nous songeons à l'embarras de ces pauvres Barbares, qui craignent de commettre devant toi quelque barbarisme tudesque. Courage! tâche de posséder assez parfaitement la langue germanique, afin que ces étrangers n'aient pas le droit de rire de ta maladresse quand tu leur parleras; mais cultive toujours la langue maternelle, pour rire de leurs gaucheries avec tes compatriotes. (Liv. V, lett. IV.).

Pourquoi écrirait-il des chants d'hymen, se demande-t-il ailleurs, alors qu'il habite parmi les hordes chevelues, qu'il est obligé d'entendre le langage grossier du Germain et d'applaudir, en se faisant violence, à ce que chante, à moitié ivre, le Burgonde qui se parfume la tête avec du beurre rance?... Sa verve poétique se glace aux sons discordants de la lyre des Barbares; sa muse dédaigne de faire des vers de six pieds, depuis qu'il contemple des Mécènes qui en ont sept.... Heureux sont les yeux et le nez de Catullinus qui ne pleurent pas ou ne se contractent pas dix fois par jour à l'odeur âcre et fétide de l'ail et de l'oignon; il n'est pas forcé, lui, de recevoir avant le jour ces énormes géants que la cuisine d'Alcinoüs aurait de la peine à contenir, et de leur faire bon accueil, comme s'ils étaient le grand-père ou le mari de sa nourrice. » (Carmen XII.)

L'œuvre entière de Sidoine pétille de cet entrain enjoué, plein de bon sens; c'est comme un éclair précurseur de l'aimable causerie de Voltaire, de Saint-Evremont et de Mme de Sévigné. Cet esprit lui porta bonheur; il lui ouvrit cette porte des faveurs impé-

riales qu'Ausone avait franchie le cœur si joyeux, le front si haut. Après avoir célébré les empereurs Avitus, Majorien et Anthénius, dans des panégyriques souvent exagérés, il fut nommé préfet de Rome et revêtu de la dignité prétorienne ; mais il ne tarda pas à trouver malsaine l'atmosphère politique et morale de la ville éternelle ; il la quitta pour rentrer dans sa chère Auvergne. Félicitons-le de cette résolution ; Rome n'était plus le foyer du bon goût littéraire, mais celui de la dépravation. Cette influence aurait fini peut-être par corrompre le poëte gallo-romain ; il rentra dans sa patrie et retrouva dans les fraîches prairies d'*Avitiac,* la verve et la délicatesse de ses premières inspirations.

Après avoir attaqué l'homme en détail, Sidoine finit par le prendre en masse ; il lança contre la race humaine une satire, que Boileau, sans la connaître sans doute, imita sur plus d'un point, lorsqu'il écrivit sa boutade misanthropique :

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air.

Mais la colère de Sidoine n'est pas bien profonde. Cette fantaisie littéraire ne l'empêche pas d'aimer la nature entière, à l'égal de sa propre personne. La malignité est si peu profonde en lui, que lorsqu'il n'a plus à plaisanter sur autre chose, le bonhomme plaisante sur lui-même ; s'il fait des vers pour la dédicace d'une église, par exemple, il craint que personne ne jette les yeux sur eux, « à moins que leur médiocrité même ne les fasse remarquer au milieu des belles poésies qui les entourent, comme une tache noire tranche sur un fond blanc, où l'on ne la tolère qu'à la condition d'en rire. » .... « Ces vers sont d'ailleurs bien peu soignés, dit-il, et l'on pensera qu'au lieu

'aller de la ville dans une église de la campagne, ils nt suivi la direction contraire et qu'ils arrivent du lieu des bois (1). » (Liv. III, lett. XVIII.)

; doine et ses contemporains conservent le *culte* *stique* de la mythologie, tout comme les concitoyens Ausone; le Christianisme ne leur a pas imposé sur point la plus légère modification. Ils invoquent 's et Vénus, Apollon et Minerve, les Naïades et les 'lvains avec une naïveté charmante. Les héros grecs 'viennent dans tous les épisodes de cette époque; se confondent avec les personnages gallo-romains; se promènent tous bras dessus, bras dessous, sur bords de la Loire et du Gard, près du Scaman- et de l'Aréthuse, aux sommets du Pinde et du ıon (2).

---

(1) Ce charmant caractère n'est pas l'apanage exclusif de oine : le ciel en a réparti le bienfait à la plupart de ses temporains; Sidoine aime Lampridius, parce qu'il plaisante ontiers, et ce qui vaut mieux encore, se laisse plus volon- rs encore plaisanter par les autres. (Liv. VIII, lett. XI.)

C pose-t-il l'épitaphe de la matrone Philimatia, il vante abandon plein de gravité et sa pudeur remplie d'en- ement. » (Liv. XI, lett. VIII.)

Veut-il faire passer à la postérité la gloire de son ami For- tus, il affirme « qu'il n'y eut jamais rien de plus solide son bonheur, de plus beau que son visage, de plus juste ses pensées, de plus touchant que sa patience, de plus ś que ses conseils, de plus enjoué que ses discours, de joyeux que ses festins. » (Liv. IV, lett. VI.)

(2) Sidoine veut-il décrire la villa de Léontius, placée sur s coteaux de la Dordogne, il raconte que Bacchus, retour- nt dans la Grèce, après la conquête de l'Inde, rencontre Apollon qui l'engage à l'accompagner sur les rives de la Ga- . Pour le mieux décider, il lui dépeint, sous les couleurs

Le Christ et la Trinité n'interviennent dans les œuvres de ces poëtes qu'à de rares intervalles, et comme pour établir que ces derniers disciples de Virgile et d'Horace ne sont pas restés tout à fait païens. Il est vrai que la plupart des anciens dieux sont devenus d'une sagesse exemplaire, et semblent faire des avances au Christianisme pour être reçus au nombre des saints. Vénus elle-même n'est plus la déesse de l'amour vulgaire ; mais celle du mariage. Sidoine la montre donnant à de jeunes époux des conseils qu'un prêtre pourrait ajouter à l'Evangile de la messe nuptiale (1). Il est évident que dans leur désir de raccommoder le présent avec le passé, Sidoine et les chrétiens de son école ont entrepris de convertir les Gentils, leurs dieux eux-mêmes, et de les mettre en bons rapports avec le Christ..... D'ailleurs, il faut bien le dire, à leurs yeux, le Rédempteur est plein de mansuétude, et ne sait que pardonner, il est le bon Pasteur par excellence.

Parfois les chrétiens du cinquième siècle, profitent

---

les plus séduisantes, le paysage délicieux dans lequel s'élèvera plus tard la villa de Léontius. (Carmen XXII.)

Est-il chargé par son ami Evadius de faire des vers qui seront gravés sur un magnifique bassin destiné à la reine visigothe Ragnahilde, il exprime le désir « que la coupe laquelle Triton porte Amphitrite à travers les flots, le cède beauté à la présente coupe royale. (Liv. III, lett. VIII.)

(1) « Alors Vénus, prenant la main de l'époux et celle l'épouse, dit-il dans l'épithalame de Ruricius, célèbre en de mots le moment solennel, dans la crainte de différer p longtemps leur bonheur... Vivez heureux, vivez unis, le dit-elle, donnez le jour à des enfants dignes de vous, et vos arrière-petits-fils puissent encore voir leurs jouir du bonheur auquel ils aspireront eux-mêmes. »

de cette bonté pour le traiter avec autan de familiarité que de respect ; ils invoquent son nom, ou le prennent à témoin dans les circonstances les plus futiles de la vie, absolument comme s'il s'agissait de jurer *per Jove* ou *per Baccho* (1) !

Mais l'imitation antique la plus fructueuse est celle de la philosophie grecque : c'est souvent par son intermédiaire que le Gallo-Romain arrive au Christianisme ; Socrate et Platon servent de transition entre ce que l'antiquité avait de bon et ce que le Christianisme a de divin.

A l'exemple d'Ausone, Sidoine Apollinaire se fait une philosophie qui n'est autre chose que le mélange des principes de l'Écriture avec ceux des sept sages (*Epithalame de Polémius*). Dans une sorte de vision, il aperçoit deux temples superbes qui paraissent représenter les temps anciens et les temps nouveaux ; il ne refuse pas son admiration au double système physique et moral dont on y célèbre l'alliance. Dans le premier, il remarque Thalès de Milet, qui condamne les procès, Cléobule de Linde, qui veut de la mesure en tout, conformément au principe de Solon, qui recommandait de ne jamais faire *rien de trop*. Il y voit Periander de Corinthe, qui médite sur

---

(1) « Réjouis-toi de ce que mon panégyrique m'a procuré, sinon la gloire, du moins la réputation d'un auteur estimable, écrivait Sidoine à un de ses amis, et s'il m'est permis d'égayer par quelques plaisanteries un sujet assez grave d'ailleurs, je veux, à l'exemple du *Pyrgopolynice* de Plaute, achever ma page en glorieux, c'est-à-dire en Tharson, comme j'ai obtenu ma préfecture à l'aide du Christ, à l'occasion de ce poëme. »

l'universalité des choses ; Bias de Prienne, qui ne cesse de gémir de la méchanceté des hommes ; Pittacus de Mitylène, juste appréciateur du temps ; Chilon, de Sparte, qui enseigne l'art de se connaître soi-même ; Pythagore, qui donne les lois de l'équilibre des astres et de l'harmonie universelle (1). Thalès complète le système de Pythagore en appliquant le calcul au phénomène des éclipses ; Anaxagoras enfin, couronne leur sublime conception en montrant le Dieu créateur assis au sommet de l'édifice universel : Etre suprême, ajoute Arcesilas, qui se compose de parties ou atomes imperceptibles.

Les lois de la création et du mouvement dans l'ordre matériel conduisent naturellement à l'harmonie du monde moral : « Socrate entreprend de former, de polir les mœurs, et de développer les facultés éternelles de l'âme. Platon ajoute l'étude de la physique et de la logique à celle de la morale ; il fixe la distance progressive qui règne entre les premiers êtres et l'Être souverain ou *sixième bien ;* les échelons qui marquent les degrés de cette distance sont les pierres, les végétaux, les animaux, les hommes, les créatures supérieures, que plusieurs *ont considérées comme des dieux ;* l'être par excellence, enfin, le Créateur universel qui plane au-dessus de sa propre création.

Chrysippe et Zénon, fondateurs du stoïcisme, trouvent aussi place dans les temples de la vision de Sidoine ; les cyniques exclus de l'intérieur, sont à

---

(1) « Les sept planètes étaient le fondement de cet équilibre, le nombre sept étant la base de l'harmonie, soit dans le chant, soit dans la marche des mondes. »

peine tolérés sur le seuil ; quant aux Epicuriens, ils en sont complétement bannis.

Tout Gallo-Romain distingué ajoute à ces préceptes de la sagesse grecque, des goûts champêtres qui tiennent plus particulièrement à l'esprit romain... Le philosophe n'est complet qu'à la condition « de faire habilement cultiver ses domaines ; d'avoir des maisons dirigées avec une sage économie. Il doit se livrer à des chasses heureuses, donner des repas élégants, tenir des propos enjoués et facétieux ; être lent à s'irriter, prompt à s'apaiser, se montrer fidèle dans ses attachements, donner de bons conseils, rendre des jugements équitables et ne jamais négliger le culte sacré des lettres. » (Liv. V, lett. II.)

Telle est la doctrine philosophique du cinquième siècle, résumée par Sidoine : faut-il s'étonner si des hommes d'élite ainsi préparés aux beautés du spiritualisme et de l'immortalité de l'âme, s'ouvraient facilement aux lumières de l'Évangile.

Cet hymen de la philosophie grecque et des préceptes du Christ se trouve dans tous les esprits cultivés du cinquième siècle; on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les portraits que Sidoine nous a laissés de ses contemporains. Tous, à l'exemple de Vectius, « se sont faits chrétiens sans abandonner les principes de la sagesse antique (1). »

---

(1) Claudianus, simple prêtre de second ordre, « fait briller la triple science de Rome, d'Athènes et du Christ. Orateur, dialectitien, poëte, savant dans les livres sacrés, géomètre, musicien même, il excelle à délier les nœuds des questions les plus difficiles, à frapper les sectaires du glaive de sa pa-

Ces hommes considérables exercent une grande influence sur leurs contemporains ; ils remplissent des fonctions élevées, appartiennent à des familles illustres, dirigent l'instruction publique et possèdent, à juste titre, la confiance des populations ; aussi contribueront-ils à imprimer au Christianisme, dans les Gaules, un cachet particulier dont il ne perdra jamais l'empreinte..... Cette philosophie peu transcendante, peu métaphysique, pas guindée le moins du monde, s'at-

---

role, à moduler les psaumes et à chanter devant les autels. » (Liv. III. lett. II.)

Mamertinus, « le plus habile philosophe des chrétiens » a essayé de mêler la philosophie profane à celle de l'Évangile, dans son *Traité de la nature de l'âme ;* » pour lui, les neuf Muses ne sont plus des femmes mais les sciences personnifiées. Le professeur Eusèbe « est plein de sagesse et de prudence, docte, éloquent, ingénieux, le plus spirituel des hommes de son temps, et respecte toujours la religion en sa philosophie. Les faiblesses de l'humanité sont présentes à sa pensée, et, dans sa générosité, il assiste les clercs de ses leçons, le peuple de ses discours, les affligés de ses exhortations, les délaissés de ses consolations, les prisonniers de son argent ; il soulage ceux qui ont faim en leur donnant à manger, ceux qui sont nus en les couvrant de vêtements. » (Liv. III, lett. II.)

Citons encore, parmi ses contemporains qui *philosophent la religion suave*, Pétronius, savant jurisconsulte à Arles ; Marcellinus, son collègue, à Narbonne ; Didier, de Cahors, d'abord homme de loi, puis évêque de cette ville ; Léon, de Narbonne, professeur de droit et littérateur distingué ; Lampridius, de Bordeaux ; Pragmatius et Sapaulus, de Vienne ; Viventiolus, de Lyon ; Sécurius Mélior, de Clermont ; Victor, de Marseille. Parmi les poëtes enfin, Lampridius et Sévérianus que l'Empereur prenait plaisir à recevoir à sa table avec Sidoine Apollinaire, dans les différentes villes des Gaules où il faisait séjour.

ache à la raison pratique, à la morale pure et au bon sens ; mais dans sa modestie aux formes claires et précises, elle pénètre l'esprit gaulois, elle s'y installe et s'y incruste. Elle vivra sans éclat pendant le moyen âge, obscurcie par les spéculations de la scolastique ; mais elle se relèvera dans toute sa grandeur au seizième et au dix-septième siècle, et si, plus tard, quelques esprits inquiets commettent le crime antinational de lui préférer les rêveries stériles de l'Allemagne, de semblables opinions ne seront pas de longue durée, et la philosophie lucide et pratique ne tardera pas à reprendre la place éminente qu'elle avait conquise dès les premiers siècles chrétiens.

V

L'ÉVÊQUE SIDOINE APOLLINAIRE, OU LE CLERGÉ GAULOIS AU CINQUIÈME SIÈCLE

C'est encore du même personnage que nous allons parler, sans craindre de nous trop appesantir sur lui ; on est heureux de rencontrer dans l'histoire une de ces grandes figures sur lesquelles semblent se condenser toutes les lumières d'un siècle : littérature, philosophie, poésie, administration, religion même....... D'ailleurs la société gallo-romaine touche à son déclin; n'est-il pas utile et juste, dans un travail sur l'esprit français, de la faire connaître à fond, avant d'ouvrir la scène aux Barbares qui vont y jeter un si grand trouble.

Sidoine Apollinaire joignit aux qualités aimables de

ses contemporains une ferveur chrétienne qui devait former la plus belle fleur de sa couronne. Bien qu'il fût comte, magistrat, époux de Papianilla, fille du célèbre Avitus, il reçut du peuple de Clermont le plus haut témoignage de vénération dont un citoyen être honoré : le titre d'évêque de la ville. Cet honneur devait gêner un peu sa première manière de vivre ; il pensa néanmoins que les difficultés des temps lui faisaient un devoir d'accepter ; il prit la mître à l'âge de quarante et un ans (471). Sidoine, élevé à cette haute dignité ecclésiastique, renonça au monde, n'eut désormais pour sa femme qu'une tendresse fraternelle ; mais en modifiant son existence élégante et fastueuse, le prêtre conserva son caractère bienveillant, son esprit gracieux..... Loin d'adopter la tenue sévère des docteurs et des ascètes, de lancer contre les imperfections de ses contemporains les déclamations de Salvien de Marseille ou de saint Hilaire de Poitiers, il ne cessa de faire marcher de front la tolérance et la bonne humeur.

Chargé de fonctions importantes, de missions délicates, de la correspondance la plus grave avec les papes et tous les évêques de son temps (1), il se plaisait à mêler la plaisanterie et l'enjouement à la discussion des affaires sérieuses. C'est sur le ton de la bonhomie gauloise qu'il s'occupe du soulagement des pauvres, de la délivrance des captifs, de la protection des peuples opprimés :

---

(1) Notamment avec saint Loup, de Troyes ; avec saint Avitus, de Vienne ; saint Perpétuus, de Tours ; saint Remi, de Reims ; saint Principius, de Soissons ; saint Anianus, d'Orléans ; saint Faust, de Riez ; saint Mamert, de Vienne ; saint Patient, de Lyon ; saint Agnesius, de Sens ; saint Euphronius, d'Autun.

« Puisque vous m'ordonnez de vous raconter en détail, quelque chose de gai, écrivait-il au pape Græcus, permettez-moi de vous dire, en peu de mots, mais en style facétieux, sans toutefois blesser vos oreilles sévères, l'accueil plaisant fait à mon protégé. » Cet exorde conduit à l'histoire d'un certain Amantius, qui, épris de la grosse dot d'une jeune fille, s'est permis d'enlever à la fois la femme et le magot..... « Voici encore ce cher Amantius, écrit-il au même pape, dans une seconde recommandation ; ce porteur de mes *badinages* retourne à Marseille, sa ville natale, pour faire, selon son ordinaire, quelque spéculation heureuse sur vos concitoyens et rapporter chez lui les profits de son commerce. (Liv. VII, lett. II et VII.)

La charité n'avait cessé de préoccuper l'homme du monde ; elle ne pouvait manquer d'être la première occupation de l'évêque : « Bien souvent, raconte Grégoire de Tours, sa femme le surprit vendant son argenterie, ses bijoux, ses meubles pour en distribuer le profit aux pauvres ; la bonne ménagère entrait en fureur à la vue de la dissipation de son bien ; mais lui, se hâtait de l'apaiser, en rachetant les objets vendus aussitôt que la rentrée de ses revenus lui permettait de le faire.

Il donna surtout des exemples de cette vertu pendant une disette terrible qui, à la suite de l'invasion des Goths, décima la population de l'Auvergne. Secondé par son beau-frère Ecditius, il envoyait ses domestiques dans les villes voisines avec de nombreux chariots recueillir tous les malheureux qui manquaient de vivres et les faisait conduire dans sa maison de campagne; plus de quatre mille personnes y furent logées et nourries jusqu'au moment de la nouvelle récolte.

La bonté de son âme s'étendait sur tout le monde, sans acception de croyance ou de patrie. On se trompe étrangement lorsqu'on se figure que la tolérance religieuse est une invention moderne : croirait-on que Sidoine Apollinaire écrivit au pape Eleuthérius pour lui recommander un Juif que des affaires d'intérêt appelaient à Rome, « non que j'aime une erreur qui fait périr ceux qui l'ont embrassée, dit-il; mais parce qu'il faut se garder de condamner sans retour un de ces infidèles pendant sa vie, attendu que nous devons toujours espérer de le voir se convertir ; » comme « les Juifs eux-mêmes peuvent avoir des causes justes, » Sidoine engageait le Pape « à prendre intérêt à la personne de ce malheureux, tout en désapprouvant sa croyance. » (Liv. VI, lett. II.)

Dans quel temps l'évêque de Clermont conserve-t-il ce culte de la tolérance et de la gaieté gauloise? lorsque sa patrie succombe sous une double calamité : l'invasion des Goths ariens, qui veulent pousser leurs conquêtes depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, et les exactions plus ruineuses encore des gouverneurs romains, qui dévorent les provinces et vendent comme esclaves les malheureux qui ne peuvent payer les impôts....

Quelquefois, l'excès des malheurs publics lui arrache des élans d'une patriotique éloquence. Le gouvernement romain était au moment de traiter avec le roi visigoth Euric, pour la cession de l'Auvergne : « L'esclavage pour les Arvernes! s'écriait Sidoine, ô douleur! Voilà donc comment nous sommes récompensés d'avoir bravé la faim, la peste, l'incendie; d'avoir teint nos épées du sang des ennemis et de nous être exténués de jeûnes tout en combattant?

Est-ce donc le genre de paix que nous espérions obtenir lorsque, pour échapper aux horreurs de la famine, nous arrachions les racines des plantes qui poussent dans les fentes des murs ? On nous récompense de notre courage en nous sacrifiant !... Rougissez, nous vous en prions, rougissez d'une paix aussi honteuse qu'inutile ! Rompez par tous les moyens possibles ce traité flétrissant. S'il faut encore combattre et supporter la misère, nous le ferons avec joie ; mais si vous livrez lâchement ceux que les bras de l'ennemi n'ont pu vaincre, soyez à jamais chargés de l'opprobre de cette transaction inique. »

Sidoine Apollinaire ne cessa donc toute sa vie, qu'il portât la couronne de comte ou la mitre épiscopale, de joindre la charité chrétienne et la tolérance au courage patriotique, le culte des lettres et de l'antiquité à la foi, la gaieté de l'homme du monde à l'amour de l'humanité.

Bienveillant envers les Juifs eux-mêmes, comment ne l'eût-il pas été envers les licences des poëtes badins et légers ?... Dans sa jeunesse, il avait écrit un chant de table tout à fait anacréontique ; devenu évêque, il n'eut pas le courage de détruire cette pièce fugitive. Au contraire, son ami Tonancius lui ayant demandé une chanson de table pour la chanter dans un festin, le prélat lui envoya cette poésie (1), il se bornait à

---

(1) « Allons, brillante jeunesse qui m'entourez !... le lieu, le moment, l'occasion, tout vous fait un devoir d'élever jusqu'aux cieux ce recueil de vers dont vous aurez à chanter les strophes ; lisez les œuvres de Petrus, car il excelle dans tous les genres. Amis, célébrons la douce fête des lettres : que

ajouter qu'à l'avenir il ne composerait plus de ces badinages, dans la crainte qu'on ne les accusât de compromettre l'austérité du chrétien. « Il ne voulait plus rien écrire, à moins qu'il ne fallût célébrer les martyrs dont le courage, vainqueur des tortures, mérite la récompense éternelle (1). »

---

ce jour près de finir se termine gaiement au milieu des mets, des coupes et des danses.

« Que la table ronde soit couverte d'une nappe plus blanche que la neige, ornée de lauriers, de pampres verts et de lierre. Garnissez les corbeilles de safran et de cythise, de romarin et d'amelle, de troëne et de souci; entourez les lits et les buffets de guirlandes odorantes; qu'une main délicate répande l'amone sur nos cheveux en désordre; que les parfums d'Arable embaument l'air....

« Remplissez de falerne et de nard les coupes et les verres des bassins; entourez les trépieds et les urnes de feuilles de roses. Il est doux de se mouvoir à travers les guirlandes qui battent les vases d'albâtre; de livrer nos membres fatigués au jeu folâtre des rondes légères; d'imiter la voix, le pas chancelant des Ménades et de porter leurs habits. Que la fière Corinthe, assise entre deux mers, nous envoie ses habiles musiciennes, ses joueuses de harpe, dont les doigts rapides font résonner les cordes pendant qu'elles s'accompagnent de leur chant.

« A nous la flûte aimée des Satyres, à nous ces heureux Amphions qui, roulant avec art leur langue dans leur palais, tirent de leur instrument des sons doux et mélancoliques.... » (Liv. IX, lett. XIII.)

(1) L'Eglise, juste appréciatrice de ce grand et délicieux caractère, le plaça plus tard au rang des saints, dans cette illustre série des évêques de l'Eglise de France, qui comprend saint Irénée et saint François de Salles, saint Rémi et saint Vincent de Paul, M. de Belzunce et Fénelon. C'est à ce dernier flambeau du XVIIe siècle surtout que Sidoine Appollinaire est comparable. Donnez à l'auteur de *Télémaque* un peu

Mais si l'évêque renonce à composer d'élégantes plaisanteries, il ne continue pas moins, jusqu'à la fin de sa vie, à commenter les auteurs anciens les plus enjoués. Il s'amuse à étudier avec son fils les fines railleries de l'*Hecyra* de Térence : « Il oublie sa profession ecclésiastique, dit-il, pour ne s'inspirer que des penchants de son esprit. » Afin de mieux faire apprécier à son élève les rhythmes comiques, il compare l'*Hecyra* avec l'*Epitremonte* de Ménandre : le père et le fils lisent, admirent alternativement les deux compositions ; le fils est enchanté de cette leçon de littérature, le père ne l'est pas moins du plaisir de son fils. (Liv. III, lett. XII.)

Ces souvenirs du théâtre antique devaient naturellement conduire les évêques, qui les appréciaient si bien, à les faire revivre dans la nouvelle société, avec les modifications commandées par la morale évangélique. Nous avons déjà parlé de ces chrétiens, « amis des concessions, qui alliaient le présent avec le passé, la littérature profane avec la liturgie, et ne dédaignaient pas d'employer la séduction des arts matériels qui parlent directement aux sens, pour rendre le culte religieux plus populaire. » Sidoine marchait évidemment à la tête de cette fraction tolérante et pratique du clergé.

Pour arriver au grand résultat d'introduire une partie des distractions, des spectacles du paganisme,

---

plus d'abandon et de gaicté ; ajoutez à sa charité éminente ce courage politique et militaire que Sidoine montra durant l'invasion des Goths, et vous aurez les deux prélats de l'Eglise gallicane qui ont eu le plus de points de ressemblance.

jamais professé un corps de doctrine bien arrêté; leur but suprême fut toujours le gain facilement obtenu. Chanteurs lyriques et épiques sous le règne des héros grecs, nous les avons vus devenir chanteurs satiriques, danseurs licencieux, dès que les Grecs, plus civilisés, ont pris plaisir aux chants voluptueux et comiques. L'ère chrétienne ayant ramené l'esprit humain aux idées graves de l'âge héroïque, enrichies des principes sublimes de l'Evangile, les musiciens et les déclamateurs devaient aisément consentir à monter leur art au diapason de ces pensées nouvelles.

Il se créa donc, de bonne heure, un certain nombre d'artistes qui voulurent se ménager l'occasion d'entrer dans des familles honnêtes, en chantant des pièces de vers religieux et chastes, en jouant des scènes, en faisant des jongleries auxquelles la pudeur n'avait rien à reprendre.

Lorsque Sidoine décrit la villa d'*Avaticum*, il dit « qu'on n'y remarque aucune peinture obscène, aucune de ces honteuses nudités, qui, tout en faisant admirer l'art, déshonorent l'artiste. On n'y voit pas non plus d'histrions, dans un costume et sous un masque ridicule, imiter Philistro par leur fard et la bigarrure de leur couleur : on n'y aperçoit point de lutteur tâchant, par diverses attitudes, de vaincre son adversaire et d'éviter ses coups. De nos jours, ajoute-t-il, si *les luttes offrent des postures indécentes, la chaste baguette des gymnasiarques les supprime sur-le-champ.* » (Liv. II, lett. II.)

On voit d'après ce passage que des compagnies d'artistes, de lutteurs, continuaient à donner des représentations dans les familles les plus sévères, et que le chef de la troupe avait soin d'éviter toute pose, toute

action, tout chant, de nature à blesser les yeux ou les oreilles des spectateurs.

Cette première amélioration obtenue, les chrétiens en poursuivirent une autre : ils entreprirent de substituer aux esclaves et aux aventuriers, qui avaient dégradé l'art et la poésie populaire, des chanteurs honnêtes et de naissance libre, de véritables rhapsodes capables de rendre à la littérature et à la musique l'élévation et la gravité qu'elles avaient atteintes chez les premiers Grecs. Ils organisèrent des acteurs, des déclamateurs élevés dans l'enceinte des cloîtres et des basiliques, ils les chargèrent de jouer des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, à la place des pantomimes et des *Atellanes* impudiques. Ces nouveaux théâtres de mystères, opposés aux tréteaux des bouffons, se dressèrent sur les places publiques, sous le porche des églises, quelquefois même dans les sanctuaires. Le bœuf et l'âne de Bethléem, l'étoile des Mages, les instruments de la Passion, faisaient partie des accessoires décoratifs ; les anges, jouant de la lyre et de la viole, de la harpe et de la flûte, composaient les orchestres ; les vierges et les catéchumènes remplaçaient les courtisanes de l'ancien répertoire.

L'histoire nous a conservé de précieux fragments du théâtre chrétien de cette époque. Dès le troisième siècle, on jouait un drame sur *la Vie de Moïse et d'Ezéchiel ;* dans le quatrième, on vit paraître *le Christ souffrant,* attribué à saint Jean Chrysostôme. Isidore de Séville écrivit une pièce intitulée *Conflictus vitiorum et virtutum*. Grégoire de Tours nous apprend qu'en 587, près de deux cents religieuses chantèrent une scène dialoguée aux funérailles de sainte Radegonde (*De Gloria confessorum,* ch. VI). Dans les pays méridionaux

ons étaient alors, et sont restées jusqu'à nos
(véritables spectacles religieux, ornés de ta-
; vi ts, représentant les scènes de la Passion,
'sonnages de l'ancienne et de la nouvelle Loi.
ie des Carlovingiens, on jouait des pièces
pr palement aux jours de l'Epiphanie et
: la *Fête de l'Ane* et la *Fête des Fous* prirent
e à cette époque. En résumé, toutes les re-
faites sur l'origine du drame moderne, prou-
ie les églises furent, dès les premiers siècles, le
: de chants et de drames, et que le clergé mit
ion leté à frapper les yeux et les oreilles des
rs par des jeux scéniques et chorégraphiques,
irer la foule à lui et de l'arracher aux spec-
d baladins et des histrions issus de la déca-
: romaine.

nouvelles confréries d'artistes, non plus esclaves
: ceux que Trimalchion *achetait*, mais de nais-
; honnête et libre, élevés parmi les enfants de
r et les clercs, allaient de ville en ville, de fête en
pèlerinage en pèlerinage, donner des repré-
.tions de ces mystères édifiants.

entôt l'Europe fut couverte d'artistes chrétiens
ie elle avait été jadis encombrée de baladins
iers et licencieux.... Le mouvement rénovateur,
ii commencé, poursuivit rapidement son cours
obtint les résultats les plus salutaires. Ce ne furent
les clercs, les moines et les enfants de chœur seu-
t nt qui relevèrent les destinées de l'art : l'aristo-
atie laïque reprit la direction de la littérature, de la
que et de la poésie profane ; elle avait été enlevée
: rhapsodes par les aventuriers du temps d'Aristo-
ie ; les patriciens romains n'avaient jamais daigné

la revendiquer ; la chevalerie rendit à l'art la dign la moralité qu'il avait perdues. Mais arrêtons-nous nous empiéterions prématurément sur le domaine moyen âge (1).

Il est incontestable que les artistes am exercent une influence de premier ordre sur le g sur les mœurs populaires. Elément civilisateur t actif lorsqu'il est bien dirigé, il peut devenir un él de dissolution redoutable quand il se développe ordre et sans frein. Le clergé le comprit, et il p à transformer cette corporation en une confrérie tienne, qui prêtait un concours énergique à la cation et aux cérémonies.... Il justifia, par ce le sens éternellement vrai de la fable de La Fon

Le monarque prudent et sage
De ses moindres sujets sait tirer quelque usage ;
Il connaît leurs divers talents ;
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

---

(1) Toutefois, il faut le reconnaître, clercs et s gneurs ne parvinrent pas à supprimer complét bouffons épicuriens, les chanteurs obscènes, les décolletées. Les descendants directs des histrions, pr par Tibère, continuèrent à jouer un rôle considérable a des trouvères et des troubadours d'un ordre plus élevé. lutte constitue certainement un des spectacles les i ressants de notre littérature nationale.

CINQUIÈME PARTIE

ɪ DE LA GAULE PAR LES PEUPLES SCANDINAVES ET GERMAINS

ant que la Gaule jouissait de la civilisation bien-
ıte et gracieuse dont l'œuvre de Sidoine Apolli-
ɜ nous a présenté le tableau ; pendant qu'elle réu-
t en elle ce que la société romaine avait de
leur avec ce que le Christianisme possédait de plus
les populations situées au nord du Rhin of-
ıt un état de barbarie du plus frappant con-
.

ois peuples principaux envahirent la Gaule au
ème siècle : les Francs, les Burgondes et les
oths.

L premiers, situés tout à côté de la Scandinavie,
scendant originairement de cette contrée,
aient la religion, les lois, les mœurs des pirates
nord. Les deux autres, purement germaniques,
traient la douceur relative, la patience et l'équité
i caractérisent les peuples pasteurs et dont les Cimbro-
ıtons, leurs compatriotes, nous ont fourni les types.
tons-nous d'ajouter toutefois que les Francs, pla-
, au moment où nous faisons connaissance avec eux,
re les Scandinaves et les Germains, formaient une

sorte de transition entre les deux races ; ils tenai
la première, par la violence, la cruauté, la volup
carnage; à la seconde, par les habitudes pasto
par la prudence.

Deux livres précieux nous initient à l'état soci
ces diverses nations, les *Eddas* et les *Nibelunge*
premiers tiennent à la fois du poëme, du code
livre sacré; ils sont à la société primitive des Fra
que les œuvres d'Ausone et de Sidoine Apol
jointes à l'Évangile, étaient, sous certains rapp
la société gallo-romaine. Empreints du caractère
vage et brutal d'un état social très-primitif, il
connaître les Francs du quatrième et du cinq
siècle sous trois aspects principaux, la religi
habitudes militaires, les aspirations civiles e
tiques.

Les *Nibelungen*, poëme national des Germains
rien de religieux; simple récit de mœurs et d'ave
ils nous donnent la preuve que, du temps d'Atti
peuples commençaient à suivre certaines imp
galantes et chevaleresques ; leur caractère éta
rêveur que violent, les actions romanesques
pour eux plus de charmes que le bruit du carn
la vue des supplices (1).

---

(1) Bien que ce poëme retrace la lutte de la fam
Nibelungen contre Etzel, et qu'il soit composé de ch
mitifs remontant à cette époque, le texte que nou
dons n'est que du treizième siècle, il eut pour auteu
d'Ofterdingen.

I

ORIGINE ET CIVILISATION DES FRANCS D'APRÈS LES EDDAS

La mythologie scandinave porte une empreinte pro-
le de celle des Indous. Sa théogonie renferme le
me caractère d'extravagance. Le serpent, naturel-
ent inconnu dans les pays du nord, y joue le rôle important qu'il a dans les *avatars de Vichnou*. Il est indispensable de donner quelques citations pour faire comprendre les aberrations insensées, les doctrines sauvages qui servaient de formules à la théorie du
uvement dans la matière, à celle de la vie dans

Le roi *Gilfe*, le voyageur, très-désireux de connaître l'origine du monde et celle des *Ases* ou des dieux, est instruit à fond sur cette matière par un roi savant appelé *Har;* il apprend que les glaces polaires viennent du courant *empoisonné* des fleuves, et que la neige, produite par le venin de leurs eaux, s'amoncelle dans le gouffre brûlant de *Ginnung* (le soupirail de quelque volcan sans doute).

Ses émanations attaquent les glaces, les fondent et les transforment en gouttes d'eau ; la chaleur donne la vie à ces gouttes qui forment un géant appelé *Ymer*, ou *Ærgelmer*. Le nouveau-né s'endort, il entre en sueur: un homme et une femme poussent sous son bras gauche et un fils sort de ses deux pieds; de ce fils descend la race des géants, *Hrimthursars*. A peine *Ymer*, le premier homme, est-il créé, que la vache *Odhumla* s'avance sur le sol dégagé de la glace, et vient lui offrir ses mamelles d'où sortent quatre ri-

vières de lait. Ce n'est pas tout, cette vache se nourrit du lichen répandu sur les pierres couvertes de givre ; à force de lécher le rocher, elle en fait sortir des cheveux, sous les cheveux paraît une tête humaine, puis un homme tout entier : il se nomme *Bure* (1). Son fils *Bœrr*, épouse *Betsla*, fille du géant *Baelthorn ;* l'homme et la géante donnent la vie au maître de l'univers, *Odin,* et à deux autres fils, *Vite* et *Ve.*

Le premier soin des fils de *Bœrr* est de tuer le géant *Ymer ;* le sang qui coule de sa blessure forme un fleuve si abondant que toute la race de *Hrimthursars* s'y noie ; quant au cadavre d'*Ymer*, les trois dieux le portent dans l'abîme chaud de *Ginnung ;* son sang devient la mer et les lacs, sa chair forme la terre, ses os produisent les montagnes, ses dents les rochers ; puis les fils de *Bœrr* ayant élevé le crâne d'*Ymer* au-dessus de leur tête, en forment le firmament.

La terre étant faite, les géants détruits, les dieux transformèrent deux arbres en hommes ; ils devinrent la souche de la race humaine : les vers qui dévoraient le cadavre d'*Ymer* produisirent la race des nains.

La science astronomique des Eddas est digne de cette étrange genèse :

Le soleil et la lune sont deux chevaux montés par *Natt* et par *Hrimfaxe*, et savez-vous pourquoi ils courent si vite ? C'est que deux loups les poursuivent, prêts à les dévorer s'ils les atteignent : ces deux loups,

---

(1) N'est-il pas curieux de retrouver le mot *Buru* dans la langue basque avec la signification de sommet. Les Scandinaves et les Basques l'auraient-ils apportés de l'Inde, leur patrie commune ?

Skœll et *Hate*, sont fils d'une géante qui a donné naissance à une foule de géants quadrupèdes. Ajoutons, d'après la prédiction de Wola, que *Hate*, grassement nourri de la *vie des mourants*, finira par atteindre la lune et aspergera le ciel et la terre d'une pluie de sang.

La manière de créer des continents, de retirer la terre du sein des mers ou de l'y plonger, n'est pas moins originale :

Le roi Gilfe ayant fait la rencontre d'une voyageuse appelée *Gefion*, voulut lui donner un témoignage de sa bienveillance, il lui céda toute l'étendue de terre qu'elle pourrait labourer dans son royaume avec quatre bœufs, dans l'espace de vingt-quatre heures; *Gefion* attelle quatre fils qu'elle avait eus d'un géant et qui n'étaient autres que de vigoureux taureaux; elle laboure si profondément le sol, qu'elle l'entraîne dans la mer où il forme la Zélande, tandis que le lac *Meler* remplace le terrain enlevé.

A la création de la matière succède celle du monde intelligent.

L'arbre *Yggdrasel* (espèce de rejeton de celui du Paradis terrestre), dresse une de ses racines jusqu'au ciel ; l'*aigle de la science* vit dans son feuillage (1), l'épervier *Vœderfœlder* se tient entre ses yeux, l'écureuil *Ratatoesh* monte et descend le long de l'arbre et cherche à soulever la discorde etre l'aigle et *Nidhœgg* qui ronge une des racines. Quatre cerfs circulent autour du tronc, ainsi qu'une foule de serpents.

(1) Cet aigle n'a aucun rapport avec le géant *Hræsvelg, l'avaleur de cadavres*, qui avait pris la formo de cet oiseau. (Eddas, p. 75.)

L'origine de la poésie est bien digne de ce singulier perchoir des qualités intelligentes. Les dieux étaient en guerre avec les *Vanes;* les deux parties font la paix à l'aide d'une opération étrange : elles crachent dans un cuvier ; ce mélange de salive forme un homme appelé *Gvaser*, espèce de personnification de la science. *Gvaser* voyagea beaucoup pour instruire les humains ; un jour qu'il logeait chez les nains *Bjalar* et *Galar* il est égorgé par eux : son sang remplit deux cuviers et une marmite. Les nains mêlent ce sang avec du miel et composent un hydromel délicieux qui donne à tous ceux qui en boivent, les dons de science et de poésie (1). Malgré la folie de ces conceptions, l'étude, la sagesse ne sont pas moins estimées au plus haut prix dans les Eddas ; « La vie, disent *les poëmes d'Odin*, a des charmes particuliers pour les hommes qui savent beaucoup de choses et qui les savent convenablement. »

La mythologie scandinave, mêle d'autres éléments, a ces conceptions colossales et extravagantes originaires de l'Inde : tels que l'horrible, la frénésie de la destruction et du carnage. Nous avons déjà vu des mers de sang, des fleuves de poison, des vers de cadavres transformés en nains ; voici qui est plus hideux encore et qui semble réserver à la création entière des désastres sans fin. *Thor*, le dieu de la violence et de la guerre, est armé du marteau *Mjœlner*, avec lequel il a assommé des milliers de géants des montagnes ; il

(1) Comparons cette fable, aussi grossière que ridicule, avec les gracieuses fictions groupées autour d'Apollon et des muses grecques dont l'influence régnait alors dans la Gaule, nous comprendrons la distance infinie qui séparait l'imagination des hommes du nord de celle des hommes du midi.

ne peut empoigner cette arme terrible qu'à l'aide de ses gantelets de fer ; le *ceinturon de la force*, serré autour de ses reins, double sa vigueur ; aussi est-il le dieu des exploits, des aventures par excellence. *Loke*, le dieu du mal, le détracteur des dieux, est fils du géant *Farbaute*, et de *Nal* ; ses enfants, sont le loup *Fenris*, le serpent *Jordmungand* et *Hell*, la Mort. Les corbeaux, *mangeurs de cadavres*, sont les messagers d'*Odin*. Le merveilleux navire *Nagelfare* est construit avec des ongles d'hommes morts. Odin, ennemi juré de Loke, et jaloux de délivrer la terre de ses terribles enfants, a saisi le serpent *Jordmungand* et l'a plongé dans la mer ; mais loin de s'y noyer, le reptile s'y est développé si démesurément, qu'il est parvenu à faire le tour du globe, si bien que sa tête est venu rejoindre sa queue. Quant à sa sœur, *la Mort*, Odin l'a précipitée dans le *Niflhem*, neuvième monde inférieur, où elle occupe un immense empire ; elle a pour écuelle, la Disette, pour couteau, la Faim ; la porte de son palais se nomme *Piége perfide*, son lit, *la Phthisie*, ses rideaux sont *les Chagrins dévorants ;* son corps a les teintes du cadavre ; il est moitié bleu, moitié couleur de chair. Quant au loup Fenris, autre fils de Loke, Odin, secondé par les dieux, est parvenu à l'enchaîner après des efforts inouïs ; le monstre captif hurle d'une manière effrayante ; l'écume de sa bouche forme le fleuve *Van*. Si les dieux l'ont garrotté au lieu de le tuer, c'est que son sang aurait souillé leur séjour céleste.

Jordmungand n'est pas le seul reptile monstrueux de la mythologie scandinave. Wola-la-Savante aperçoit un jour, sur le rivage des morts, et loin du soleil, une forteresse dans laquelle des gouttes de venin en-

traient par les lucarnes : elle était construite avec des épines dorsales de serpents. Dans l'intérieur, *Nidhœgg* y suçait les cadavres que le loup *Fenris* avait déchirés (1).

Quelles horribles conceptions ! L'imagination humaine en a-t-elle jamais engendré de plus épouvantables ?

Le peuple qui se fit cette théogonie violente et hideuse ne devait respirer que la fureur, la passion des combats et du carnage (2).

Dans le *Walhall* d'Odin, en effet, les *Einharjars* ou Bienheureux, passent leur vie à s'enivrer et à se battre. « Tous les jours ils s'arment, se rendent dans la lice pour se défier, puis reviennent faire la paix autour des tables. » Sur la terre, les guerriers, voulant avoir un avant-goût des voluptés célestes, tombent dans des accès de frénésie belliqueuse, et deviennent *berserker;* ils se jettent avec ivresse au milieu du carnage, savourent les blessures comme les caresses du dieu *Mjœllner*, et meurent dans une sorte d'extase sanguinaire.

---

(1) *Scade,* dans le festin d'*Æger*, menace *Loke* de le faire enchaîner par les dieux sur des rochers aigus avec les intestins de ses fils ; la punition s'exécute littéralement. *Scade* complète le supplice en suspendant au-dessus du visage de *Loke*, un serpent qui fait suinter son venin sur le dieu. Ce poison lui imprime des commotions si violentes, que la terre tout entière en est ébranlée.

(2) A peine consacraient-ils quelques divinités moins cruelles au développement de sentiments plus doux ; *Friga*, était la déesse des amants ; la chèvre *Heidrun*, versait par ses mamelles des flots d'hydromel pour le breuvage des habitants du *Walhall;* les *Walkiries* étaient des fées bienveillantes qui protégeaient les héros et leur assuraient la victoire.

Si les Scandinaves apportèrent du pays des Indous les principales extravagances de leur mythologie (1), nous pensons que les instincts de haine et d'atrocité qui souillent ces visions, furent une introduction toute septentrionale, une conséquence des misères, des douleurs que la latitude des mers glaciales causait à ces populations venues de contrées plus fertiles et plus hospitalières (2).

Les climats ont une influence incontestable sur le caractère et sur les mœurs des peuples. Dans les zones tempérées, comme l'Inde, l'Asie-Mineure, même la Provence et l'Aquitaine, la pureté du ciel, permettant au regard de s'étendre à de grandes distances, habitue l'intelligence à concevoir des idées vastes et bienveillantes : la tiédeur des nuits porte l'homme à des rêve-

---

(1) Notamment le mythe de l'arbre *Yggdrasel* et celui du serpent *Jordmungand*.

(2) La mythologie scandinave conserve des souvenirs évidents d'une contrée primitive, plus fortunée, plus chaude : les Eddas placent d'un côté le pays des glaces, de l'autre, une région si brûlante, que les étrangers ne peuvent y vivre.

Le chant diffamatoire de *Loke*, au festin d'*Æger*, porte des traces de traditions orientales d'une nature toute différente : le dieu du mal commence par dire au convive *Njoerd* : « *que l'Orient* l'a donné aux dieux pour ôtage. » Puis, s'abandonnant aux plus grossières invectives, il accuse les autres de se livrer à toutes sortes d'habitudes asiatiques ; il reproche à *Gefion*, « son amour pour un jeune homme qui lui donna des colliers et reposa dans ses bras ; à *Scade*, de l'avoir appelé dans son lit. » (Edda, p. 187 et suiv.)

On trouve, enfin, dans l'Edda, un assez grand nombre de passages, où l'amour prend une teinte voluptueuse, un sentiment délicat. diamétralement opposé aux passions brutales retracées dans les annales des Scandinaves et des Francs.

ries, pleines de charme; la facilité de l'existence présente la nature sous un aspect attrayant à celui qui jouit de ces biens et l'habitue à adorer le Créateur de cette harmonie universelle. De là, ces dispositions à la gaieté, fille des doux loisirs; à la bonté, à la générosité, que nous avons remarquées chez les Grecs et chez les Celtes (1).

A mesure que la race humaine est refoulée vers le Nord, au contraire, la rigueur des intempéries, la longueur des hivers et des nuits, l'épaisseur des forêts (2), exposent l'homme à des privations de toutes sortes. La mortalité du bétail, lui enlevant ses principales res-

---

(1) Les Romains, les Carthaginois, pourrait-on objecter, bien qu'établis dans des contrées plus fertiles, dans des climats plus doux que la Provence et l'Aquitaine, eurent cependant des caractères tout opposés à celui des Gallo-Celtes: ils furent sévères, avares, ambitieux, cruels, sans entrailles... Sans doute; mais nous répondrons qu'il n'est pas de dispositions primitives que les lois et l'organisation sociale ne puissent modifier. Le climat exerce son influence sur les peuples primitifs, dans l'état sauvage ou barbare; mais à cette action première succède celle des lois, chez les peuples civilisés, ces lois peuvent respecter, développer leurs aptitudes originelles, ou les contrarier et leur donner un cours tout différent.

(2) Les Eddas décrivent des paysages du plus sombre et du plus terrible caractère: ainsi, le voyageur *Hermod* chevauche pendant neuf jours et neuf nuits sans pouvoir sortir de vallées profondes et ténébreuses : ce n'est qu'au bout de ce temps qu'il retrouve la lumière près de la rivière Gjall..., Mais, hélas! le pont jeté sur cette rivière ne sert qu'au passage de cadavres. La *Scoldmœer*, ou vierge au bouclier, qui garde le pont, est fort surprise de voir un vivant s'y présenter; elle raconte que cinq bandes de morts ont passé la veille se rendant au royaume de *Hell.* (Eddas, *Voyage de Gilfe.*)

sources alimentaires, occasionne des famines épouvantables. Quand il souffre la faim et qu'il voit les peuples voisins plus heureux, il cède à la jalousie, à l'envie, à la passion du vol et du meurtre; il se fait des dieux terribles pour justifier ses fureurs; des dieux qui haïssent les humains comme il les hait lui-même, qui aiment à se repaître de leur sang comme il est heureux de le verser. La gaieté sémillante, la bonté des Gallo-Celtes et des Grecs étaient, en grande partie, une question de douce température, de clair soleil, de vie facile. La jalousie, la soif de rapine et de sang qui régnaient chez les Scandinaves, étaient des conséquences de la neige, des vents glacés, de la stérilité du sol.

Les Eddas consacrent plus d'un passage à cette influence du froid et des disettes. Certaines prophéties nous révèlent les famines épouvantables, les misères qui décimaient ces malheureuses populations. « Les frères combattront contre leurs frères, disait la prophétesse Wola; les neveux et les nièces oublieront les liens du sang. Il y aura un âge de hache, un âge de glaive : les boucliers seront fendus; il y aura un âge de tempête, un âge de meurtre, avant que le monde ne finisse. » Nous voyons ailleurs que « *Svasad* était le père de l'été; celui de l'hiver s'appelait *Vindone* ou *Windsval* : il était fils de *Svasad*; ses descendants furent *cruels et froids de cœur : l'hiver a leur caractère.* »

D'après *Har*, c'est par une suite d'hivers rigoureux que doit arriver la fin du monde : « Il y aura d'abord un hiver appelé *hiver de Fimbul* : la neige tombera dans toutes les directions; une gelée très-rigoureuse et des vents piquants feront disparaître la chaleur du soleil. Cet hiver se composera de trois saisons pareilles,

qui se succéderont sans été. Il y aura trois hivers, durant lesquels le monde entier sera livré à la guerre (1). » (Eddas, p. 82.)

Cette action du climat sur l'homme produisit deux sortes d'expéditions de guerre. Les Gaulois, qui n'étaient troublés dans leur patrie, ni par la famine, ni par la rigueur du ciel, avaient parcouru l'ancien monde, depuis Rome jusqu'à la Macédoine, cédant au désir de courir, de satisfaire leur curiosité, de se procurer des aventures, bien plus qu'à celui de faire des conquêtes (2).

Les Scandinaves, au contraire, poussés par le manque de vivres et les intempéries, s'avançaient vers le Sud afin de se procurer les pâturages, le brillant soleil qu'ils n'avaient pas, le vin qu'ils connaissaient à peine, les riches vêtements qu'ils avaient aperçus chez quelques Romains.

Dirigés par cette passion du larcin et des jouissances physiques, ils ne courent pas étourdiment au combat en chantant, comme les Gallo-Celtes, ils ne s'amusent pas à provoquer l'ennemi en duel en se moquant de

---

(1) Voilà la véritable cause des émigrations des peuples du Nord, et non pas les prétendues inondations de l'Océan racontées par les historiens de la Grèce et de Rome.

(2) Le coq vigilant, qui dort un œil ouvert, porte la tête haute, bat des ailes, pousse des cris retentissants; le coq qui a le regard perçant de l'aigle, mais qui n'en a ni les griffes, ni le bec, sied à merveille sur les étendards des Gaulois. L'alouette au vol rapide, inoffensive, toujours joyeuse, toujours chantant, n'était pas moins bien placée sur l'enseigne de l'une de leurs légions. Ces deux oiseaux étaient aussi bien appropriés à ce peuple que la louve rapace l'était aux enfants de Romulus.

lui ; ils marchent avec la frénésie sanguinaire du *Berserker*, et l'on frémit en songeaut aux résultats de la lutte qui se prépare.... Ces hommes de sang, ivres de destruction et de carnage, vont traverser le Rhin en invoquant le dieu du mal et sa fille, la déesse de la mort : la population gauloise disparaîtra dans la pluie de sang, dans la mer de carnage, annoncées par les prophéties des Eddas. N'est-ce pas à ce cataclysme que s'appliquera cet affreux tableau de la fin du monde que *Har* fait au roi *Gilfe?*

« Le loup *Skœll* avalera le soleil ; les montagnes crouleront. Le loup *Fenris* brisera sa chaîne et se répandra sur le monde : sa gueule touchera de la mâchoire supérieure au ciel, de l'inférieure à la terre ; il lancera des flammes par les yeux et par les narines. Les géants *Hrimthursars* se réveilleront. Si *Thor* parvient à tuer le serpent, il mourra lui-même empoisonné par le venin du reptile. Le loup *Fenris*, enfin, avalera le Dieu des dieux. *Surtur* lancera des flammes sur le monde et le réduira en cendres. L'Océan ne sera pas plus épargné que la terre. Le serpent *Midgord*, saisi de la rage des géants, se jettera sur le continent, et répandra tant de poison qu'il en infectera l'atmosphère et les mers. »

Calmons ces craintes exagérées.... Non, tel ne sera pas le cataclysme déchaîné par les Francs sur la Gaule. A côté de ces passions ravageuses et sanguinaires, ils ...èdent, comme contre-poids, deux éléments plus ...vilisateurs : d'abord de nombreux troupeaux, base de ...r subsistance, qui les rapprochent des Germains ; ...is des préceptes de prudence et de sagesse qu'ils ...t probablement apportés de leur première patrie. ...es deux fondements de la société franque sont consi-

gnés dans les Eddas eux-mêmes ; il n'est pas inutile de les y recueillir.

Afin de mieux faire ressortir la grandeur de l'état pastoral, la mythologie rattache la création des dieux à son origine. Nous avons vu Odin et sa race naître de *Bœrr*, fils de *Bure*, lequel était né sous la langue de la vache *Odhumla*, léchant les pierres.... Cent autres passages des Eddas donnent au bœuf un rôle considérable, et prouvent ainsi que le produit des troupeaux fut la principale source de la nourriture, du vêtement, de la richesse des peuples du Nord. Quant

---

(1) Lorsque *Thor* veut pêcher, il trouve des bœufs, en prend un, lui coupe la tête et la place à son hameçon. — *Odin, Loke* et *Hœner*, étant en voyage et n'ayant rien à manger, finissent par apercevoir un grand troupeau de bœufs dans une vallée ; ils en attaquent un et le font cuire. — Odin, pendant un de ses voyages, rencontre neuf esclaves qui fauchent, non pas du blé, mais de l'herbe pour la nourriture des animaux. (Eddas, *Entretiens de Brage.*)

« Les bestiaux connaissent le moment où ils doivent rentrer à l'étable, et ils quittent le pâturage, dit le *Chant solennel antique.* — Un homme déraisonnable ne met point de bornes à sa voracité. Il vaut mieux vivre que mourir dans son lit, car celui qui vit pourra acheter une vache. — Le manchot peut conduire les troupeaux au pâturage. — Tes parents, tes bestiaux mourront, tu mourras toi-même ; mais la mémoire des hommes de bien ne périra pas (*ibid*) ., » Le poëme du nain Allvis parle d'hydromel offert dans des coupes faites de cornes de bœufs. — Dans les festins scandinaves, on ne voit servir que des bœufs, des taureaux. — Dans le poëme d'Hymer, le géant tue trois taureaux et les fait cuire pour le recevoir. — Thor se rend dans la forêt et y prend un taureau noir. — Dans *la Recherche du marteau*, le poëte montre des bœufs noirs, des troupeaux à cornes d'or, se promenant dans la cour du géant.

aux préceptes de sagesse, base de leur législation, ils forment deux classes : les préceptes moraux, utiles à tout le monde, et les conseils de prudence, profitables surtout à celui qui les pratique. Ces leçons, données sous forme de proverbe, passent en revue les circonstances les plus délicates de la vie, et font connaître assez exactement l'état social des Scandinaves.

Wola-la-Savante pla... dans la forteresse du mal les ...rjures, les assassins, ceux qui séduisent les ...es d'autrui...... » Dans *les Poëmes d'Odin*, le Scalde ... hommage à celui qui donne : « L'homme qui ...ave les genoux gelés, dit-il, a besoin de feu ; celui ...i a franchi les montagnes, de vêtements et de ...iture. » .... « La bière forte n'est pas aussi sa...ire qu'on le pense : plus on en boit, moins on se ...aît. »

« Le sage comprend l'utilité de la circonspection et ...silence, ainsi que les inconvénients de demander ... souvent ou trop longtemps l'hospitalité au même ... Il sait que la ruse est dans le sein des ...es, et qu'il ne faut pas plus compter sur leur ...le que sur la direction des vents, sur la diseuse de ...ne aventure ou sur le repentir de la pécheresse.... t... :é de paix avec les femmes n'est pas plus solide ...course sur une glace sans épaisseur. » Le vieil... ...eille « de ne vanter la journée que le soir, la ...e lorsqu'elle aura été brûlée, le glaive qu'a...oir éprouvé, la vierge qu'après son mariage, la ... qu'après avoir passé dessus, la bière qu'après ... avoir bue. »

« La plus mauvaise des maladies de l'homme, c'est de ne se contenter de rien. — Richesse ou pauvreté ne

prouvent pas la sagesse. — Le fils des hommes doit excuser les défauts d'autrui. »

« Ne ris jamais d'un orateur à cheveux gris, dit *Lodfafner*. — Ne bafoue jamais l'étranger ; tu ne sais pas qui il est. — Sois bon envers les pauvres. »

Le *Discours runique* couronne dignement ce traité de philosophie pratique, en disant : « Mieux vaut ne pas faire d'expéditions que de commettre de ravages. »

Nous serions entraînés bien loin si nous voulions rapporter les cent douze préceptes du *Chant solennel antique*, les trente-six du *Chant de Lodfafner*, les vingt-sept du *Discours runique*, et les nombreux adages disséminés dans les autres parties des Eddas. Nous en avons cité suffisamment pour reconnaître les indices de l'origine orientale de la sagesse scandinave. On sent, après cette lecture, que la peuplade qui avait transporté les traditions du centre de l'Asie sur les bords de la Baltique, avait dû singulièrement souffrir du froid, des privations, de la misère, pour produire ces bandes de *Berserkers* et de pirates qui effrayèrent l'Europe, du cinquième au neuvième siècle, et imposer à leur mythologie primitive le caractère sanguinaire et hideux que nous venons de constater.

Cependant ce peuple dégénéré avait quelques souvenirs d'une patrie plus heureuse, de mœurs plus hospitalières et plus douces ; il les conservait dans quelques Eddas, dans les chants de quelques Scaldes : il les récitait encore, mais sans les comprendre. La vie réelle était emportée dans le tourbillon sanglant des expéditions guerrières et maritimes.

Les Francs, placés à l'extrémité sud de la Scandinavie, nous apparaissent donc à leur arrivée sur la

rive gauche du Rhin, comme des hommes dominés par la religion sanguinaire d'*Odin*, de *Thor*, et de *Loke*. L'odeur du sang leur est aussi douce qu'aux *Berserkers* et aux *Einharjars*, la soif de la bière et du vin aussi funeste qu'à ce dieu *Loke*, auquel l'ivresse a dicté les outrages du festin d'*Œgcr*; mais ils sont en possession de deux éléments de civilisation qui atténueront la violence du choc : les habitudes pastorales et quelques préceptes traditionnels de sagesse et de prudence. Nous voilà, par conséquent, amenés à considérer l'invasion franque sous un double aspect : celui du caractère germain, celui du caractère scandinave, réunis dans le même peuple.

II

PREMIÈRE ENTRÉE DES FRANCS DANS LA GAULE. — LES DIVERSES POPULATIONS DE CETTE CONTRÉE

Nous avons déjà dit, à propos des Cimbro-Teutons, que les peuples germaniques exécutaient non-seulement des pérégrinations pastorales avec leurs familles et leurs troupeaux, mais encore des expéditions purement guerrières au moyen de véritables armées. Les Barbares qui pénétrèrent dans l'empire romain, au quatrième et au cinquième siècle, présentèrent tantôt l'une de ces organisations, tantôt l'autre, quelquefois les deux réunies. Cette dernière combinaison fut celle qui obtint les plus grands résultats ; c'est à elle qu'il faut rattacher les campagnes des Francs, des Visigoths et des Burgondes.

Quant aux Vandales, aux Suèves, aux Alains, ils traversèrent la Gaule si rapidement, l'histoire nous fournit si peu de détails sur eux, qu'il est impossible de dire s'ils formaient des armées expéditionnaires ou des hordes nomades. La rapidité de leur passage semble indiquer toutefois qu'ils marchaient en guerriers beaucoup plus qu'en pasteurs.

Nous sommes mieux fixés sur l'organisation et sur la tactique des Francs, aussi ne pouvons-nous comprendre l'erreur d'une foule d'historiens qui les représentent comme des envahisseurs aveugles et sans calcul, cédant à la violence des passions, ne connaissant que la soif du pillage.... Ils n'avaient recours, disent-ils, qu'à la force brutale, et se lançaient tête baissée sur l'empire, à travers tous les périls d'une lutte hasardeuse.... De pareils jugements indiquent une étude très-superficielle des faits. Il nous suffira d'examiner avec attention les documents de cette époque pour amener le lecteur à se faire une opinion toute différente du caractère de leur invasion.

Les Francs sont, comme les Burgondes, des pâtres et des charpentiers; aussi leurs armes favorites sont la hache ou *francisque*, et le *hang*, houlette perfectionnée, composée d'un dard et d'un crochet (1). Ils vivent d'ailleurs des produits du bétail et non de ceux de l'agriculture, et ressemblent, sous ce rapport, aux Cimbro-Teutons (2) à côté desquels ils avaient long-

---

(1) De là est venu le mot *hameçon* ou *petit hang*.

(2) Lorsque Aetius marcha contre les Francs, il les trouva campés sur les rives de la Somme, dans une enceinte formée par leurs chariots, comme les camps des Cimbro-Teutons.

temps habité. « Toutefois, dit Agathias (1), ils ne sont pas nomades comme la plupart des autres Barbares. » Il est facile de remarquer, en effet, qu'ils marchent beaucoup moins vite que les Cimbres ou les Visigoths ; ils cherchent peu les aventures et n'avancent qu'à petites étapes.

A dater du moment où ils sont en présence des Romains, ils ne font guère un mouvement vers l'intérieur de la Gaule que chaque huit ou dix ans ; mais, en revanche, une fois qu'ils l'ont exécuté, ils reviennent peu en arrière et conservent bien le terrain conquis. Ils ont profité de la triste leçon des Cimbres, dont la destruction avait dû produire une si profonde émotion dans la Germanie entière.

L'état des choses avait d'ailleurs considérablement changé dans les Gaules depuis la campagne de Marius. La grande lutte entre la propriété commune et la propriété particulière, entre l'état pastoral et l'agriculture, s'était poursuivie sous l'administration romaine ; de nombreuses *villas*, de grandes exploitations monastiques s'étaient établies sur l'emplacement des forêts défrichées. Les Francs n'avaient plus besoin de traverser la Gaule ou la Germanie pour se trouver en présence de la société et de la propriété romaines : ces deux éléments étaient à leurs portes : de grandes villes impériales, Trèves, Cologne, Mayence ; de nombreux camps retranchés occupaient toute la rive gauche du grand fleuve ; *Ripuaires* et *Saliens*, étaient, par conséquent, dès leur départ, dans la situation où les Cim-

---

(1) *Histoire de la Guerre des Goths,* dom Bouquet, t. II, p. 47.

bres se trouvaient près de *Noreia* et d'*Aquæ Sextiæ* :

Nous avons mis en parallèle la double face du caractère des Francs : si une sauvage exaltation poussait les sectateurs d'Odin à des actes de violence sanguinaire, la prudence engageait les observateurs des *Runes* à ne pas exposer étourdiment leurs troupeaux, leurs familles, à ne pas compromettre leurs projets définitifs par trop d'impatience à se lancer en avant. Voici qu'elle était leur tactique : ils formaient une ou deux armées d'hommes choisis et les chargeaient d'explorer les pays limitrophes, comme nous avons vu les Suèves envoyer, chaque année, une vingtaine de mille hommes faire des expéditions autour de leur territoire. Les Romains s'opposent à leur marche : les Francs les battent ou font des traités avec eux, selon les circonstances, et n'appellent, dans la zone nouvellement conquise, le gros de la nation que lorsque leur établissement militaire présente un caractère définitif; alors les femmes, les enfants, les vieillards, arrivent avec leurs charriots, leurs meubles, leur bétail, et construisent dans les forêts des granges, des maisons à demeure fixe.

Quand la nation est installée dans ce cantonnement, elle envoie une nouvelle armée lui ouvrir la route vingt ou trente lieues plus avant ; elle réitère ses traités ou ses combats avec les Romains ; et de proche en proche, d'étape en étape, elle franchit l'Escaut, la Somme, la Meuse, la Marne, la Seine ; même la Loire du côté d'Orléans..... Ainsi, vers 440, les Francs s'emparent de Cologne, de Mayence, de Trèves. Sept ans plus tard (447), ils pénètrent dans la Tongrie (Luxembourg), puis Chlodio, roi des Saliens, établis entre Louvain et Bruxelles, traverse la forêt *Carbonaria* (des Ardennes), et s'empare de Tournay et de Cam-

brai. En 450, Childéric conduit ses troupes au delà d'Orléans, et occupe Angers. Clovis, au début de son règne chasse les Romains de Soissons, de Paris, et s'établit dans cette dernière ville (1) ; il s'étend à l'est, du côté du Rhin, et remporte sur les Allemands la fameuse bataille de Tolbiac..... Les conquêtes de la première race s'arrêtèrent à ces limites : les autres rois mérovingiens firent, en Auvergne et en Aquitaine, quelques expéditions passagères qui ne furent pas suivies d'établissements définitifs; les *armées* y pénétraient, *la nation* ne les y suivait pas..... Les Francs se bornèrent donc, de 511 à 567, à consolider leur domination entre la Loire, l'Océan et le Jura. Ces expéditions militaires, exécutées avec autant de résolution que de prudence, sont trop connues pour que nous ayons besoin d'en rappeler les détails. Ce qui n'est pas aussi justement apprécié, c'est la conduite des Francs envers la population gauloise ; c'est le moyen aussi simple que pacifique, à l'aide duquel ils acquirent, sans trop de violence, et sans spoliation proprement dite, la propriété d'une certaine étendue de terres..... La question est de la plus haute importance, car elle jette une vive lumière sur le problème si controversé de l'origine du système féodal... On nous permettra de la développer.

A l'arrivée des Francs, les Gaules renfermaient encore les trois populations que nous avons fait connaître.

Les Romains, exclusivement établis dans les villes : industriels, spéculateurs, usuriers, hommes corrom-

---

(1) Grégoire de Tours (t. I, p. 76. — *Vie de saint Rémi*). Duchesne (*Script. rer. gall.*, t. I, p. 259).

pus, épuisés de débauches, d'une avidité sans pudeur, incapables de prendre les armes, tant ils étaient dégénérés, et toujours disposés à se vendre aux ennemis, plutôt que de courir les chances de la résistance (1).

Les Gallo-Romains, bourgeois ou grands propriétaires, établis, soit dans les cités, soit dans les *villas;* classe d'élite, cultivant la littérature et les beaux-arts, enthousiastes de l'élégance et de l'urbanité romaines, mais ayant horreur de la corruption que leur apportaient les gouverneurs et les aventuriers arrivant d'Italie.

Les Gaulois, enfin, population pastorale, disséminée dans les bourgs des forêts, exclusivement adonnée aux soins des troupeaux, étrangère au luxe, aux mœurs romaines. Ceux-là restaient fidèles aux traditions nationales, et détestaient les Romains qui leur arrachaient des impôts onéreux et menaçaient de faire disparaître les forêts pour en livrer le sol à la culture.

Tenons un compte particulier de cette division ; les intérêts divers de ces trois populations exerceront une influence notable sur les principaux incidents de l'invasion..... Francs, Burgondes, Visigoths, fort habiles dans leur conduite, auront une manière d'agir spéciale envers chacune d'elles.

---

(1) « La belle cité de Cologne, dit Salvien, paya chèrement son avarice et son ivrognerie : les habitants étaient à ce point adonnés à la boisson, que l'entrée des Francs ne put les décider à quitter la table... A Cologne, jeunes gens et vieillards étaient les mêmes hommes : les uns étant aussi légers que les autres, ils luttaient de luxe et de débauche. Les magistrats et les anciens, débilités par l'âge, trouvaient toujours des forces pour boire ; les plus affaiblis redevenaient lestes et dispos pour se livrer à des danses lascives. »

III

CONDUITE DES GERMAINS ENVERS LES CITÉS

Le premier soin des Francs, des Burgondes et des Visigoths, en pénétrant dans les Gaules, fut de détruire l'administration romaine dans les villes et de soustraire les populations gallo-romaine et gauloise au joug de leurs maîtres détestés ; cette opération ne leur offrit pas de difficultés graves. Les Romains étaient trop abâtardis pour leur opposer une grande résistance, et les Gallo-Romains faisaient généralement des vœux pour le succès des Barbares ; la conduite des évêques, chefs municipaux des cités, ne laisse pas de doutes à cet égard.

Il ne pouvait en être différemment ; les Romains avaient soumis la population indigène au régime le plus oppressif qu'un peuple conquis pût subir. On se rappelle le portrait que Sidoine a tracé du gouverneur Séronatus ; Sulpice Sévère a laissé un tableau non moins odieux des persécutions du comte Avitianus (1). Les cités, les curies, organisées d'abord dans l'intérêt d'une bonne administration locale, étaient devenues, sous l'Empire, un chef-d'œuvre de fiscalité et de ty-

(1) « Vous savez, dit-il, combien le comte Avitianus se montre cruel et sanguinaire. Cet homme venait d'entrer à Tours, la rage dans le cœur, suivi d'une longue file de malheureux prisonniers chargés de chaînes, sur le visage desquels se peignait le désespoir : il avait ordonné qu'on préparât pour leur supplice des tortures de toutes sortes, se disposant à procéder, le lendemain, au milieu de l'abattement général, à cette œuvre lugubre. »

rannie. Les décurions, portés au nombre de cent, n'étaient plus que de malheureux magistrats, enchaînés comme des esclaves au domicile qui leur servait de prison. Il leur était interdit de quitter le territoire de la cité, fût-ce momentanément, sans l'autorisation du Préfet; ils ne pouvaient disposer de la majeure partie de leurs biens, destinés à revenir à la curie. Chargés de la perception des impôts, ils répondaient de leur rentrée et devaient compléter, de leurs propres deniers, les sommes dues par les contribuables. Après les avoir ruinés par ces obligations, la loi leur défendait de réparer leurs pertes, en se livrant au commerce ou à l'industrie..... Dès la plus légère infraction, les juges impériaux pouvaient, d'après les constitutions de Valentinien II, de Théodose et d'Arcadius, les faire battre d'un fouet armé de plàques de plomb, alors que les plus vils histrions de Rome avaient été soustraits, par Auguste, à cette punition infâmante..... Aussi tous les citoyens cherchaient-ils à fuir les curies, comme une cause d'esclavage et de ruine; on voyait des décurions se soustraire aux décrets qui les nommaient, en se cachant parmi les simples colons, dans les déserts, au fond des bois, et placer, dans le même but, leurs enfants dans les légions, dans les ordres de l'Église ou les monastères. Tous les empereurs, sans en excepter Constantin, voyant cette désertion compromettre la rentrée des impôts, ne cessèrent de rendre des édits pour arracher ces fugitifs de leur retraite et les contraindre à rentrer dans les curies, comme on ramenait à la maison du maître les esclaves en rupture de ban.

Ce n'est pas tout, la lourdeur des charges publiques, les iniquités des gouverneurs étendaient sur tous les

contribuables les misères des malheureux décurions. Les populations en masse ne pouvant satisfaire l'insatiable avidité du fisc fuyaient les villes, désertaient les champs, se réfugiaient dans les bois, ou se vendaient comme esclaves ; bon nombre de propriétés rurales devenaient désertes, se couvraient de ronces et retournaient à l'état de bruyères (1).

Telle était la grandeur du mal, que Constantin dut faire, aux Gaulois, la remise de l'impôt arriéré et permettre à ceux qui s'étaient cachés dans les forêts, de rentrer dans leurs cités sans encourir de peine.

Malgré ces tardives réparations, le mal ne continua pas moins à s'aggraver ; l'empereur Julien reconnaissait « que plusieurs villes, bien qu'elles ne fussent pas menacées par les Barbares, avaient été abandonnées par leurs habitants (2). »

Au moment de l'invasion, principalement sous Majorien, l'Empire renouvela ses efforts pour reconstituer les curies et rappeler dans les villes les populations qui les avaient abandonnées : le danger augmentait et

(1) « Les cultivateurs, disait l'Éduen Eumène, envoyés en mission près de Constantin, se lassent de travailler sans fruit; aussi les terres, qui ne rendent pas ce qu'elles coûtent, sont-elles forcément abandonnées par les paysans, accablés sous le poids des dettes... Cette plaine qui s'étend jusqu'à la Saône, jadis agréable et féconde, lorsque chaque propriétaire y faisait circuler les eaux amenées des vallées, se trouve transformée en marais depuis que les conduits sont obstrués et les eaux sans issues. »

(2) « Nos biens, ajoutait le rhéteur Latinus Pacatus, sous Théodose le Grand, vont continuellement s'engloutir dans le Trésor, et ce gouffre commun, que rien ne peut rassasier, n'en revomit jamais aucun reste. » (*Panégyrique*, A. Bouquet, t. I, p. 721.)

l'on désirait avoir quelques forces à opposer aux Germains. L'Empire n'eut pas le temps de réaliser cette réorganisation des curiales. Les Barbares arrivent, l'administration romaine tombe ; mais ce que les édits n'avaient pu réaliser, le péril commun l'opéra (1). Tous les hommes riches, influents, qui fuyaient les curies sous le despotisme impérial, s'empressèrent de former les *sénats* sous l'administration des Barbares. Mieux encore ! l'autorité communale, délivrée de l'oppression romaine, s'enrichit d'un puissant élément d'influence : le haut clergé, les évêques, presque tous issus de familles sénatoriales, devinrent les chefs municipaux, les défenseurs des cités, et se trouvèrent placés entre les Germains, dont ils souhaitaient le triomphe, et le peuple gaulois, qu'ils désiraient protéger.

Les Germains trouvèrent donc à leur entrée dans les Gaules, les municipes nouvellement reconstitués, et tout à fait en mesure de défendre les intérêts de la commune. Ces intérêts étaient de plusieurs sortes. Indépendamment de la sécurité des citoyens et de leurs priviléges, les curies veillaient à l'administration de biens municipaux assez considérables. Ces biens étaient de toute nature : ils comprenaient des usines, des maisons, des champs, des métairies, des forêts,

(1) D'après l'édit de Majorien, « les principaux et les anciens (*seniores*), faisant partie des curies et des autres corporations, étaient tenus de représenter les registres et de faire connaître ainsi, par l'examen de ces archives et *au péril de leur vie*, les familles des citoyens liés à la curie et aux corporations. » Par ce moyen, nul ne pouvait ignorer les édits impériaux, et était obligé de s'y conformer. (*De Curialibus*, code Théodosien.)

les landes (1). Les curies et les sénats s'efforcèrent le rendre l'invasion aussi peu préjudiciable que posible à ces diverses natures de droits et de biens.

Cette tactique gallo-romaine n'était pas moins conorme au caractère national qu'à l'utilité publique. Le Gaulois, toujours léger, curieux à l'excès, avide de nouvelles impressions, d'une nouvelle mise en scène, était heureux de se venger des Romains en changeant le dominateurs (2). A l'égard des Barbares, il se délommageait des maux, assez légers d'ailleurs, qu'ils ui causaient, en se moquant de leur grossièreté, de eur maladresse ; mais aucun chant national, aucun ri de guerre n'était poussé contre eux. Le tyran dété est toujours le dernier qui nous oppresse, et nous imes disposés à pardonner bien des choses à celui ui nous en délivre. Un peu de satire envers les Barres suffit à la protestation de l'amour-propre gaulois. L s évêques les plus sévères préféraient même leurs vetés brutales (3) à la corruption perfectionnée

---

(1) Les biens municipaux, proprement dits, avaient tous e origine officielle et légale ; ils provenaient de donations tes au municipe, soit par des particuliers, soit par l'État ; l'héritage d'un décurion mort *ab intestat* et sans enfants ; ue confiscations opérées sur les débiteurs du municipe ; d'économies réalisées sur les revenus municipaux, sur les octrois, le mouvement des marchandises, et les diverses redevances. (*Vectigalia.*)

(2) Cette opinion était celle de Dubos ; Montesquieu l'a fort critiquée, et Pardessus partage l'avis de Montesquieu. Nous espérons cependant donner, à l'appui des bons rapports des Gallo-Romains et des Francs, des preuves assez concluantes.... (Voir les *Lettres de Sidoine Apollinaire*, citées plus haut.)

(3) C'était principalement l'opinion de Salvien.

des Romains; ils les considéraient comme les vengeurs de la morale et de la foi.

Les Gallo-Romains ne furent pas trompés dans leur espérance. Les Germains se montrèrent d'autant moins violents et spoliateurs dans les cités, qu'ils détestaient l'intérieur des villes, prisons véritables pour des peuples pasteurs. Leurs habitudes, leurs instincts de liberté, les portaient à camper au milieu des pâturages de la Gaule, comme ils campaient dans les forêts de la Germanie. Aussi, dès qu'ils ont pris une ville, dès qu'ils en ont expulsé les Romains, ils se mettent en communication amicale avec les évêques et les municipes; ils renoncent au pillage pour le prix d'une contribution, acquittée d'ordinaire avec le revenu des églises ou des biens municipaux (1); ils organisent à leur profit la rentrée des impôts, qu'ils se gardent bien d'augmenter; puis ils reviennent dans leurs cantonnements des forêts, laissant les citoyens plus libres, plus heureux, qu'ils ne l'étaient sous la domination romaine (2).

Nous ne voyons jamais, en effet, que les rois de la premiere race aient construit des palais ou des forteresses dans les villes dont ils s'emparaient; c'était au milieu des landes qu'ils plaçaient leurs habitations royales, vastes constructions en bois, ressemblant à de grandes fermes bien plus qu'à des palais (3).

---

(1) Du temps de saint Léger, par exemple, nous voyons les habitants d'Autun éloigner le chef Bobbon, moyennant une forte rançon. (*Vie de saint Léger,* collect. Guizot.)

(2) Augustin Thierry, Raynouard (*Histoire du Droit municipal*), Rivière (*Histoire des Biens communaux*), en donnent des preuves aussi nombreuses qu'irrécusables.

(3) Telle était la maison royale de Braime, p

IV

CONDUITE DES GERMAINS ENVERS LES PROPRIÉTAIRES RURAUX

A mesure que l'état pastoral se modifie, avons-nous déjà dit, que la propriété passe de la communauté à l'individu, l'homme s'attache plus fortement à la partie du sol qu'il a défrichée, labourée, mise en culture : sa famille fait corps avec ses habitations et ses champs ; elle les défendra avec la dernière opiniâtreté avant de les céder à l'ennemi ; elle les arrosera de son sang après les avoir arrosés de ses sueurs. Mais, si la lutte devient impossible, l'homme sacrifiera une partie de ses revenus, de sa liberté même, pour ne pas perdre son foyer, son domaine.

Or, le Gallo-Romain est essentiellement agriculteur ; nous en trouvons la preuve dans tous les écrivains du temps. Procès, partages de familles, revendications persistantes (1), luxe des maisons de campagne, descrip-

---

Nous verrons plus loin chaque forêt royale posséder une demeure princière analogue.

(1) « La moitié de la terre d'Ébreuil, dit Sidoine, était complétement ruinée, même avant l'invasion des Barbares. Elle appartient maintenant à une famillle patricienne. Donidius désire, à la faveur de votre suffrage, pouvoir l'ajouter à ses biens. Ce n'est pas la cupidité qui l'engage à faire ce marché, mais le respect de la mémoire de ses aïeux. Cette terre fit partie de leur domaine jusqu'à la mort de son beau-père, arrivée récemment. Mon ami, peu envieux du bien des autres, économe du sien, souffre moins de la perte de cette ancienne propriété que de la honte de la voir passer en des mains étrangères ; s'il s'efforce de la racheter, ce n'est pas l'avarice, c'est l'honneur qui l'y contraint : il y fut nourri dès sa

tion enthousiaste des champs, tout concourt à faire ressortir le culte qu'il professe pour la propriété privée.

A la fin de l'Empire, tout homme considérable fuyait avec dégoût l'intérieur des villes, encombrées de Romains dépravés (1), et se réfugiait à la campagne; ce n'était pas seulement le calme qu'il venait y chercher, mais l'indépendance personnelle, la considération, l'influence que donnait une clientèle nombreuse, dévouée; tandis que la populace des villes vendait ses services au plus offrant.

L'aristocratie gallo-romaine, établie dans les *villas* et les *latifundia*, ressentait pour les Romains la même antipathie que les habitants des villes : les Germains, favorablement accueillis par elle, la récompensèrent de son appui en lui confiant un bon nombre de charges administratives et diplomatiques. Bienfait encore plus important ! ils respectèrent ses propriétés. Aussi, Rivière a-t-il pu dire avec raison, dans son *Histoire des Biens communaux* : « Que ce changement de maîtres, n'amena pas une aussi grande perturbation qu'on pourrait le croire, dans l'état de la race gallo-romaine : sans doute il fallut que les propriétaires *partageassent leurs*

---

plus tendre enfance; il regarderait comme une honte de ne pas la racheter. » (Lett. v, liv. III.)

Dans l'épitaphe d'Apollonius, son aïeul, Sidoine met au nombre de ses vertus sa bravoure militaire, son éloquence au barreau, la liberté qu'il sut conserver sous le règne des tyrans, et son amour pour les champs.

(1) « Après avoir rempli les fonctions éminentes de la préfecture, Avitus s'était retiré à la campagne; mais non pour y vivre dans un lâche repos : la science, les armes, l'occupaient dans sa paisible retraite lorsque les Barbares débordèrent sur la Gaule. » (Sidoine, *Panégyrique d'Avitus*.)

terres avec les Barbares; mais pour prix d'une cession qui leur *laissait* encore une bonne partie de leurs vastes domaines, ils gardaient leur nom romain, leurs lois, leurs dignités, leur magistrature. »

Nous croyons même que Rivière exagère la portion du sol que les Germains s'adjugèrent. Les Francs ne prirent pas aux Gallo-Romains une part quelconque de leurs propriétés privées (1). Pas un article de la loi salique ne fait allusion à des partages de cette nature.

Les Visigoths et les Burgondes ne se montrèrent certainement pas inférieurs aux Francs en modération. Quand on voit les Codes de ces deux peuples dire qu'ils s'attribuèrent *les deux tiers des terres*, il faut chercher quelle était la nature des biens auxquels cette mesure s'appliquait. C'est ce que nous ferons dans le chapitre suivant.

S'est-on bien rendu compte de ce qu'un tel partage aurait eu d'excessif, d'intolérable, s'il se fût appliqué aux biens ruraux, vignes, prés, champs, maisons, vergers? Nous soutenons qu'il n'est pas, dans l'histoire, de peuple *conquérant* qui ait jamais soumis le vaincu à une dépossession aussi exorbitante, à moins qu'il ne fût un de ces exterminateurs qui égorgent

---

(1) Sauf le cas de confiscation, lorsque le possesseur avait pris les armes contre eux, ou les avait trahis; lorsqu'il avait disparu laissant son *latifundia* sans maître, ou qu'il mourait *ab intestat*.

Pardessus est obligé de reconnaître que pas un mot dans la loi salique ne fait allusion à des partages de cette nature. Les Francs ne durent s'approprier que les bénéfices des magistrats, des fonctionnaires romains, et les domaines impériaux. (Pardessus, *La Loi salique*, p. 534.)

l'ancienne population ou la réduisent en esclavage. Les Francs, les Burgondes, les Visigoths, ne donnèrent jamais ce caractère à leurs conquêtes ; ils se montrèrent plus fidèles à ce précepte des Runes : « Mieux vaut ne pas faire d'expéditions que de commettre trop de ravages. » La prudence ne leur faisait-elle pas d'ailleurs un devoir de ménager une population indigène quinze fois plus forte que la leur (1) ?

N'oublions pas qu'à l'exception de quelques propriétaires très-riches, une population aussi peu avancée dans la civilisation et dans le commerce que celle des Gaules, travaille tout juste l'étendue de terre nécessaire à sa nourriture ; car elle n'a presque rien à vendre : lui enlever les deux tiers de ses champs serait donc la pousser au désespoir et la condamner à mourir de faim..... Or, toutes les preuves historiques s'accordent à établir que les Germains respectèrent les lois, les usages, l'organisation municipale des vaincus..... Bienveillants envers leurs droits civils, comment se seraient-ils montrés si rigoureux envers les premiers besoins de leur existence (2) ? »

---

(1) On se tromperait étrangement si l'on pensait que les Francs étaient inaccessibles aux principes de l'équité et de la charité : la loi salique gradue avec un soin extrême la punition des délits et des crimes; elle inflige à celui qui dérobe tout le bétail, toutes les abeilles du pauvre, une peine plus forte qu'à celui qui ne détourne qu'une partie des animaux du riche. Elle punit plus sévèrement le meurtre des femmes et des enfants que celui des hommes faits.

(2) Ce point historique est d'une si grande importance qu'on nous permettra de l'appuyer sur des faits.

Théodoric, roi des Ostrogoths, écrivait aux Burgondes et aux Provençaux pour les engager « à se soumettre sans re-

Toutefois, ils ne pouvaient se passer de construire habitations pour eux et leurs troupeaux; il leur ait des pâturages pour les nourrir..... Nous voilà

---

et à la coutume romaine, qu'il remettait en vigueur parmi x, ajoutant qu'il devait leur être agréable de retrouver les antages législatifs qui avaient fait la prospérité de leurs » Quelle satisfaction auraient pu éprouver les indi- a vivre sous les anciennes lois impériales, si le vain- ur, en les leur rendant, les avait dépouillés des deux rs de leurs maisons, de leurs champs, de leurs prairies, de vignes et les avait réduits, par ce partage du lion, à la s affreuse misère.

Paulinus, fils d'Ausone, ayant perdu toute sa fortune lors siége de Bazas par les Alains et les Goths, s'était réfugié rseille. Bientôt pauvre, accablé de dettes, de chagrins années, il ne savait comment vivre avec le fruit de sa lière propriété; un Goth fut assez généreux pour la lui neter un si bon prix, que Paulinus eut de quoi vivre d'une ière convenable jusqu'à quatre-vingt-quatre ans.

Lorsque Clovis fit son expédition contre les Visigoths, du côté de Poitiers, il avait sévèrement interdit le pillage. Un soldat s'étant permis de prendre du foin pour son cheval, au lieu de se contenter de prendre de l'herbe, Clovis lui fendit la tête d'un coup de hache (Grégoire de Tours). Un certain loge, un Gaulois, assurément, avait été convaincu du crime lèse-majesté contre Clovis; il eut recours à l'intervention saint Rémi; le Roi franc lui fit grâce de la vie et même la confiscation de ses biens. (Frodoard, *Histoire de ims.*)

Lorsque Haribert reçut le serment de fidélité du peuple de Tours, il promit de ne lui imposer aucune nouvelle loi, aucune nouvelle charge, mais de le maintenir dans la jouissance des coutumes et priviléges qu'il avait possédés sous le règne de son père. (Grégoire de Tours, liv. IX, chap. xxx.)

Ce n'est pas sans raison que Dagobert est resté célèbre sous le nom du *bon roi Dagobert;* il fut la plus haute expression de la justice et de la charité dans ces temps difficiles. Ayant ap-

conduits à examiner la plus importante partie de la question..... *Sur quelle partie du territoire prirent-ils ces deux tiers des biens qu'ils s'adjugèrent, au dire des lois burgondes et visigothes?*

V

CONDUITE DES CONQUÉRANTS GERMAINS ENVERS LA POPULATION PASTORALE ET LES BIENS COMMUNAUX

Il résulte de ce qui précède que chaque canton de la Gaule renfermait une ville romaine et plusieurs *villas* de différente importance, centres agricoles autour desquels pivotait une foule d'esclaves, de colons, de clients, établis sur la surface du *latifundia;* mais dans l'intervalle qui séparait les cités et les exploitations, se prolongeaient les forêts et les landes, sur lesquelles vivaient les bûcherons et les pâtres, qui ne connaissaient d'autre régime que celui de la propriété commune et de la vaine pâture. Bien que cette classe soit peu citée dans l'histoire, attendu qu'elle resta

pris que le peuple de Bourgogne était victime de plusieurs exactions, il se transporte dans cette province, et contraint les grands et même les évêques à rendre à tous bonne et prompte justice. Les pauvres le considéraient comme un envoyé de Dieu ; tel était son zèle à protéger les faibles, qu'il donnait audience pendant les journées entières, sans songer à manger ou à prendre du repos... Plus tard, son fils Clovis, saisi d'un accès de charité en voyant son royaume désolé par la famine, enleva le plomb des combles de la basilique de Saint-Denis pour en consacrer la valeur au soulagement des indigents. (*Vie de Dagobert*, collection Guizot.)

ıgère aux luttes des Francs contre les Romains, ne mérite pas moins de fixer notre attention, car formait les quatre cinquièmes, au moins, de la poion, et maintenait à l'état de landes et de forêts, ɪ partie équivalente de la surface du sol.

Le paysan gaulois, bien que dans une tout autre sition que l'habitant des villes et le propriétaire agriulteur, renchérissait encore sur l'aversion de ces derpour les Romains. Ses plus vives sympathies ent naturellement acquises aux Germains, dont il .issait les préférences pour l'élève du bétail : les ıcs n'oubliaient pas de se présenter à lui comme lversaires de la vie des cités et des procédés agri-s..... La première conquête franque ne fut comqu'au nord de la Seine, avons-nous dit, et à peine mmencée par quelques expéditions, au midi de la e ; or l'ancienne Belgique ressemblait fort à la ınie; les populations de ces deux contrées avaient relations fréquentes de bon voisinage ; elles avaient mêmes usages, le même caractère..... Les Francs nt donc pour les Belges des demi-frères. Nous sas aussi que toute cette partie de la Gaule n'était une immense forêt ; les pâturages des indigènes se vaient, par conséquent, bien supérieurs aux bes de leurs troupeaux ; comment les Gallo-Belges raient-ils pas bien accueilli les Francs, peuple teur comme eux, qui venait les débarrasser des consuls et des percepteurs d'impôts. Les Francs ·ent donc s'établir dans le nord-ouest de la Gaule, résider avec leurs troupeaux sans se montrer dévastateurs, car ils avaient autour d'eux l'immense ndue des biens *communs* et des biens *communaux ;* ıx sortes de propriétés qu'il faut bien se garder de

confondre avec les biens municipaux dont nous avons parlé. Ces derniers formaient la propriété particulière de la curie, considérée par la loi romaine comme une individualité morale, susceptible d'acquérir et d'aliéner, de même que tout citoyen majeur et libre. Ces biens n'étaient pas le moins du monde livrés en jouissance à tous les habitants; ils étaient affermés et les revenus servaient seuls à l'utilité publique.

Les biens communaux, au contraire, étaient les landes, les forêts, appartenant à un bourg, et dans lesquels ses habitants conduisaient leur bétail, allaient couper du bois, ramasser de la brande, des glands et des feuilles; mais ils étaient généralement si considérables, que les étrangers usaient de la même faculté, soit par tolérance, soit en vertu de conventions et en payant une redevance légère.

Les *biens communs*, enfin, étaient ces vastes étendues de territoire, éloignées des lieux habités, dont aucun municipe, aucun village n'avait encore revendiqué la propriété, et qui, n'appartenant à personne, restaient, comme les *res nullius*, abandonnés à l'usage de tout le monde..... Nous avons vu les Cimbro-Teutons et les Helvétiens profiter de cet état de choses pour explorer la Germanie et la Gaule avec leurs troupeaux; les Francs, les Visigoths et les Burgondes pouvaient-ils manquer de mettre en application, à leur endroit, les vieux usages de la vaine pâture?

Les Francs, en particulier, avaient-ils besoin de déposséder personne pour nourrir leur bétail ou construire leurs villages dans cette immense forêt des Ardennes, qui s'étendait du Rhin à la Seine et de l'Océan au Jura?

C'est dans ces forêts, en effet, que nous les voyons

ablir tout d'abord ; les rois donnent l'exemple au e de la nation. Tous les palais royaux sont entou- de bois (1).

I s vainqueurs se montraient donc fort modérés !... gré leur titre de conquérants. Ils se fixaient sur le commun, où tout le monde avait le droit de faire ager les troupeaux. Les voilà disséminés au ilieu de la population indigène : ils partagent ses itudes pastorales et sont disposés comme elle à ndre les priviléges de la vaine pâture contre les tentions envahissantes des Gallo-Romains (2), des

---

(1) L'habitation royale de Champ-le-Duc, occupait le centre de la forêt des Vosges (*Vosagum foreste*). Charlemagne et Louis le Débonnaire y séjournèrent en 805.

Le palais de *Silvacum*, fréquemment cité dans les Capitu- es, s'élevait dans la forêt de ce nom, entre Laon et ris.

Pépin possédait assurément une habitation dans la forêt *rtal*, ou *d'Héristal* (*Aristallum foreste*). dont il prit le nom. — Capitulaires de Charlemagne désignent plusieurs au- res forêts royales *Kiersi* sur Oise (*Karisianum foreste*), près Soissons. — *La Selve* (*Silvacum foreste*), près de Laon. — Compiègne (*Causia silva ou Catia*). — Aire, en Artois (*Andriaca silva*). — Attigny (*Altiniacum foreste*). — Ver ou Vern (*Verum, Vernum*). — Ardennes (*Arduenna silva*). — Lens, en Ar- tois. — Wara, près de Mézières. — Astenay (*Astenidum fo- reste*). Crey (*Crisciacum foreste*). — Samoucy, près de Laon (*Salmotiacum foreste*). — Aix-la-Chapelle (*Aquis granensis fo- reste*). — M. Maury pense avec raison que chacune d'elles pos- sédait son habitation royale, sa *villa regia*.

(2) Le titre 47 de la loi des Bourguignons, constate l'éten- due des bois et des pâturages communaux : *silvarum, montium, et pascuarum unicuique prorata suppetit esse communionem*. Le titre 76 de la loi ripuaire parle également des forêts com- munales.

moines et des évêques, qui se montrent toujours grands défricheurs de forêts. Deux motifs engageaient le clergé à transformer le sol forestier en terres arables : celui d'enrichir les églises et les monastères, afin de secourir plus de misères ; celui de faire disparaître les sanctuaires du druidisme, les chênes, les pins, encore vénérés par les paysans (1).

Les Germains prirent de deux manières la défense des forêts et de la vaine pâture : par la violence, en détruisant quelques monastères, quelques villas, dont les propriétés revenaient, selon l'énergique expression des chroniques, *ad solitudinem* (2).

Par les moyens légaux, en publiant des ordonnances qui interdisaient les défrichements, l'incendie, la destruction des arbres (3).

---

(1) Les vieux Gaulois ressemblaient, à cet égard, aux *pagani* d'Italie. On peut s'en convaincre en lisant *la Vie des Saints* : les confesseurs des troisième, quatrième, cinquième siècles, ne cessaient de combattre le druidisme, de renverser les arbres, les pierres, les ædicules vénérés par les paysans.

Sulpice Sévère place au nombre des miracles de saint Martin, l'arrestation de quelques paysans qui portaient un mort au cimetière avec des cérémonies païennes (ch. XII), — l'abattage d'un pin, objet du culte *des prêtres* et des gentils du pays, et cela à la suite de la destruction d'un temple très-ancien situé dans le même bourg (ch. XIII), — l'incendie d'un temple aussi célèbre qu'antique (ch. XIV), — la destruction d'un autre temple dans le pays des Eduens, en présence d'une multitude de *paysans païens*.

(2) Si bien que les bruyères et les bois regagnaient, sous la hache des Francs, le terrain défriché par la bêche et la charrue des monastères et des Gallo-Romains.

(3) Les lois des Francs Ripuaires punissaient les vols de bois, dans les forêts impériales et communales ; la loi salique

Les rois s'occupèrent très-attentivement de protéger forêts, ils chargèrent des officiers, appelés *forestrii*, de l'application des lois sur cette matière (1); l'une d'elles réglait l'ordre et l'importance des coupes, et défendait d'en exécuter de trop considérables (2).

---

fixait avec une scrupuleuse attention le châtiment applicable à l'abattage, à l'enlèvement, à l'incendie des arbres.

Il ressort clairement du texte, que les forêts étaient comnales et très-rarement particulières; car il ne prévoit pas vol de bois commis par un individu dans la forêt d'auii; mais le vol d'arbres appartenant à autrui, marqués ou upés par lui dans une forêt communale.

Si quis in silva materium alienum copulaverit, aut incenderit, 600 denarios qui faciunt solidos 15, culpabilis indicetur.

Si vero materium ex una parte dolare præsumpserit, 120 denarios...

Si quis ligna aliena in silva furaverit, solidos 3, culpabilis indicetur.

Si le bois marqué par un individu n'avait pas été enlevé dans l'année, le premier venu pouvait le couper à sa place, c'était l'application du droit du premier occupant dans toute sa primitive étendue. — Si quis arborem post annum quod fuit signatus præsumpserit nullam habeat culpam.

(1) Voir Ducange, au mot *Forestarii.* Les Capitulaires de Charlemagne citent pour la première fois les *forestarii;* mais il est probable, dit M. Maury. que la création de ces fonctionnaires remontait à la première race...

(2) Baluze (*Capitulaires*, t. I, p. 512, art. 43). — Charlemagne agissait différemment en Allemagne, où les forêts couvraient le sol entier et où le labourage était complétement inconnu. « L'Empereur dit M. Maury (p. 190), y ordonna quelques défrichements ; mais ce fait ne constituait nullement une inconséquence dans sa conduite : les forêts d'Allemagne n'avaient pas encore subi les défrichements des Romains cultivateurs, ni ceux des monastères et des évêques; elles y étaient donc beaucoup trop abondantes... La Gaule seule avait besoin d'être

Francs et Gaulois avaient un intérêt égal au maintien des bois et des pâturages, fondement de la prospérité des troupeaux : la loi salique fait ressortir toute l'importance de cette source de richesses par la sollicitude minutieuse qu'elle applique à la conservation et au développement des animaux. Elle prévoit le vol, le détournement dont chaque tête de bétail peut être l'objet et le punit avec sévérité. Chose remarquable ! c'est par là qu'elle débute ; elle y consacre ses neufs premiers chapitres, et ce n'est qu'à partir du dixième, qu'elle daigne s'occuper du vol des ingénus et des esclaves, des blessures et des meurtres. Encore revient-elle à l'enlèvement du bétail dans les chapitres XXVII, XXXVII et XXXVIII. Ce n'est pas tout, trente-sept lignes suffisent à spécifier toutes les circonstances du meurtre d'un Franc, d'un Gaulois, de l'un ou de l'autre sexe : ce n'est pas trop de cent vingt-trois lignes pour énumérer les cas divers que peut présenter le vol des animaux (1).

---

protégée contre ce qu'un peuple pasteur considérait comme un excès et un danger.

(1) Le chapitre consacré à la race porcine n'a pas moins de trente-six lignes. Le soin avec lequel il prévoit le vol d'un cochon de lait et d'un cochon sevré ; le vol d'une, de deux ou de plusieurs têtes ; celui d'une truie ou d'un reproducteur, celui d'un de ces animaux avant ou après qu'il a été pourvu d'un anneau (*anniculatum*), le vol au milieu d'un troupeau, ou dans un endroit écarté, etc., etc., prouve évidemment que cette espèce d'animaux formait la richesse principale des Francs.

Il est facile de le comprendre, lorsqu'on songe aux immenses forêts qui couvraient la Germanie, et dont les glands et les racines ne pouvaient être utilisés que par les porcs.

Un autre article de la loi salique confirme l'importance de l'élève des animaux en faisant ressortir la faiblesse de la pro-

Cette persistance de l'état pastoral, chez les Francs chez les Gaulois, a plus de rapports qu'on ne pense ec la nature du caractère européen moderne: « Il y un sentiment, un fait, dit M. Guizot, qu'il faut avant ut bien comprendre, pour se représenter avec vérité qu'était un Barbare : c'est le plaisir de l'indépen-ice individuelle, le plaisir de se jouer avec sa force liberté, au milieu des chances du monde et de la ; les joies de l'activité sans travail, le goût d'une stinée aventureuse, pleine d'imprévu, d'inégalité, de il, tel était le sentiment dominant de l'état barbare, besoin moral qui mettait ces masses d'hommes en uvement.... Cependant, lorsqu'on regarde au fond choses, malgré cet alliage de brutalité, de matérialisme, d'égoïsme stupide, le goût de l'indépendance individuelle est un sentiment noble, moral, qui tire sa puissance de la nature morale de l'homme; c'est le plaisir de se sentir homme, le sentiment de la personnalité, de la spontanéité humaine dans son libre développement (1). »

Nous sommes heureux d'emprunter cette définition du caractère des Barbares à l'un des plus célèbres fon-

---

duction des céréales. L'art. 37 fixe les amendes dues pour le vol des fèves, des lentilles, des navets, du lin, du foin, du vin : et, chose étrange! le blé, le seigle, l'orge, l'avoine ne sont pas même nommés. Ils se trouvent confondus dans cette vague formule: *ne messibus vero simile observandum est.*

Il résulte pour nous de cette économie de la loi salique, que les céréales étaient fort peu cultivées, et que le fondement de la nourriture des Francs, comme celle des Gaulois pasteurs, était la viande, surtout celle du porc, assaisonnée de quelques légumes.

(1) *De la Civilisation*, deuxième leçon, p. 33-36.

dateurs de l'histoire philosophique. Or ces aptitudes politiques et sociales du Barbare, inconnues dans le monde romain, et dans le monde oriental, avaient pour origine l'état pastoral des Germains et des Gaulois.

Qu'on veuille bien le remarquer, en effet! *le plaisir de l'indépendance personnelle, la joie de se jouer au milieu des chances de la vie, d'exercer son activité sans travail, ce goût d'une destinée aventureuse, pleine d'imprévu,* tout cela n'est compatible qu'avec la possession de troupeaux qui assurent l'existence..... Les peuplades pirates ou aventurières, exposées sans cesse aux dangers des combats et au manque de vivres, doivent se donner des chefs très-respectés et abdiquer, par conséquent, une bonne partie de leur spontanéité individuelle; le nomade seul, ayant avec lui ou derrière lui sa nourriture assurée, peut, tout en parcourant le monde, réunir en lui les qualités que nous venons d'énumérer.

L'occupation de la Gaule, la constitution du pouvoir royal et féodal, le passage de l'état pastoral à l'état civilisé, modifièrent, sans doute, chez les Germains et chez les Gaulois, ces dispositions premières; mais ces peuples n'en perdirent jamais le principe, et nous les verrons en revendiquer énergiquement le plein exercice dans toutes les révolutions qui agiteront notre pays.

VI

CONDUITE DES FRANCS ENVERS LES ROMAINS, ENVERS LES GERMAINS, ENVERS EUX-MÊMES

Nous avons dit que les Francs obéissaient à deux

sortes d'impulsions : aux préceptes féroces de la religion d'Odin et aux préceptes de l'expérience renfermés dans les *runes*. Nous venons de les montrer faisant l'application de ces derniers aux Gallo-Romains et aux Gaulois ; nous allons les voir déchaîner leur brutalité sanguinaire contre trois sortes de personnes : contre les Romains, qu'ils veulent à tout prix expulser de la Gaule, dussent-ils les anéantir ; contre les autres aples germains, qui menacent de leur disputer leurs c uêtes ; contre leurs concitoyens, enfin, lorsqu'ils ment leur ambition personnelle.... Qu'on lise attentement Grégoire de Tours, on verra chacun de ses c itres justifier l'exactitude de ces distinctions.

Nous connaissons le Franc, politique et diplomate ; voici le guerrier.... Dès que la trompe annonce le moment du combat, il entre dans un état d'exaltation inouïe ; il ne court pas à l'ennemi avec l'entrain joyeux, l'étourderie sémillante du Gaulois ; il ne s'amuserait pas à tirer la barbe d'un sénateur romain, moins encore à provoquer un adversaire en riant, en chantant, en tirant la langue. Ses cris de guerre sont un mugissement sauvage, poussé contre son bouclier à lames de cuivre. A ce bruit assourdissant « les Romains croient entendre des vols innombrables d'aigles et de vautours.... » Au milieu de la mêlée, quand la vue du sang et des blessures béantes le jette dans les transports du *berserker*, il n'est plus un simple Barbare, il devient un Sauvage.... Vainqueur, il célèbre sa victoire par des chants atroces, empreints de cette ivresse du carnage qui caractérise certains passage des Eddas.

Les poisons, qui jouent un si grand rôle dans la mythologie scandinave où le serpent est fréquem-

ment mis en jeu, les Francs les appliquent à leurs armes, afin de rendre leur atteinte mortelle. Quand ils sont aux prises avec le général romain Quintinus, par exemple, « ils se blottissent derrière des troncs d'arbres entassés, et lancent des flèches trempées dans le poison des herbes, de sorte qu'une mort certaine est la suite des blessures qui n'ont fait qu'effleurer la peau. » (Grégoire de Tours, liv. II.)

La fureur qui les anime contre les Romains ne connaît pas de bornes. « Le roi Chlodio, rapporte l'auteur des *Gestes*, ayant pris la cité de Cambrai, y résida quelque temps et ordonna que tous les Romains qui s'y trouvaient fussent mis à mort par l'épée. » (*Scriptores rerum fanc.*, t. III, p. 4.)

Quand les Francs s'emparèrent de Trèves et de Cologne, vers 440, nous apprend Salvien, ils détruisirent la population romaine tout entière.

Implacables envers les Romains, ils deviennent plus féroces encore lorsqu'il s'agit de repousser les peuples barbares, leurs compétiteurs à la possession des Gaules.... Clotaire, vainqueur des Saxons, chargea ses officiers de mesurer chaque homme avec une longue épée, et fit abattre sous ses yeux toutes les têtes qui dépassaient la hauteur du pommeau. Le prudent monarque ne voulait laisser vivre que les hommes rachitiques, incapables de combattre et de produire une race forte et vigoureuse.

Après une guerre violente contre les Huns, neuf cent mille Bulgares, chassés de la Pannonie avec leurs enfants et leurs femmes, s'étaient réfugiés sur le territoire des Francs.... Dagobert leur permet de passer l'hiver dans la Bavière; mais, un jour, sur *le sage* conseil de ses officiers, il les fait assaillir dans

leurs maisons, et pas un n'échappe au massacre (1).

C'est surtout dans les luttes intérieures qu'ils montrent leur cruauté et leur habitude du meurtre. Avons-nous besoin de rappeler que les forfaits odieux et sans nombre de Clovis, de Thierry, de Chilpéric, de Frédégonde, de Brunehaut, de tous les princes mérovingiens, rentrent dans la catégorie des crimes de famille. Deux passions en sont les mobiles : la jalousie et l'ambition.

Clovis a fantaisie de posséder le royaume de Sighebert ; il envoie dire secrètement au fils de ce dernier : « Voilà que ton père est vieux et qu'il boite de son pied malade ; s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit, ainsi que notre amitié.... »

---

(1) *Vie de Dagobert,* par le moine de Saint-Denis.

Certains peuples de la Germanie savaient prendre de terribles représailles. « Les Thuringiens, ayant à se venger des Francs, soumirent leurs ôtages à d'horribles supplices : ils suspendirent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse, firent périr misérablement plus de deux cents jeunes filles, les liant par les bras au cou de chevaux qu'ils forçaient à coups d'aiguillons à s'écarter chacun d'un côté, en sorte qu'elles furent mises en pièces ; d'autres, étendues sur les ornières des chemins, furent clouées à terre avec des pieux, puis on faisait passer sur elles des chariots chargés, et leurs os, ainsi brisés, étaient abandonnés en pâture aux chiens et aux oiseaux. » (Grégoire, III, 7.) « Lorsque les Saxons entreprennent une expédition nouvelle, ils offrent la dixième partie de leurs captifs en sacrifice aux dieux, afin de se les rendre favorables, et voient dans les cris déchirants des victimes, les présages d'une navigation heureuse. » (Sidoine, liv. VIII, lett. VI.)

Ces actes de cruauté appartiennent aux mœurs scandinaves, bien plus qu'à celles des Germains. On sait que les Thuringiens et les Saxons venaient de la Norwége et du Danemark.

Cloderic, qui avait grande envie de ce royaume et de cette amitié, profite d'une promenade de son père dans la forêt de *Buchaw* pour le faire égorger pendant qu'il dormait sous sa tente. Clovis s'empresse d'envoyer à l'assassin des hommes de confiance, et, au moment où Cloderic se penchait vers un coffre pour leur montrer les pièces d'or qu'il contenait, l'un d'eux lui brise le crâne d'un coup de hache; ce qui permit à Clovis de s'emparer du royaume et du trésor sans avoir à partager avec personne. (Grégoire, t. II, ch. XL.)

Peu de temps après, Clovis attaque le roi Chararic, établi à Thérouanne, et le fait prisonnier avec son fils; tous les deux sont tondus et mis dans les ordres; mais sur un mot du fils, qui indiquait quelque espoir de délivrance, Clovis leur fait trancher la tête à tous les deux. Quant à ses deux parents, Ragnachaire, roi de Cambrai, et Richaire, frère de ce dernier, il ne voulut confier à personne le soin de leur briser le crâne; il le leur fendit lui-même d'un coup de hache. Leur frère Rignomer éprouva le même sort. (Grégoire, t. II, ch. XLII.)

Cet insatiable désir de régner seul, de déblayer devant soi la route du pouvoir, fut toute la politique des Mérovingiens. Le meurtre, si familier aux sectaires d'Odin, était le moyen qu'ils mettaient en usage sans scrupule pour faire triompher leur système (1).

---

(1) Tous les meurtres mérovingiens rentrent dans cette classe de crimes politiques : Sigismond, fils de Gondebaut, avait un fils d'une première femme, la seconde lui ayant dit qu'il conspirait contre lui, Sigismond le fait enivrer à son repas, et profite de son sommeil pour l'étrangler.... Ce forfait

Le bon roi Dagobert lui-même, dont on a remarqué l'esprit de justice envers les Gaulois, reprend toute la barbarie du Sicambre lorsqu'il s'agit de se venger d'un membre de sa famille. Au moment de quitter Saint-Jean-de-Losne, où il s'était montré si clément pour les indigènes, « il se met au bain, raconte naïvement son biographe, et donne ordre de tuer Brunuf, oncle de son frère Charibert, à cause de son infidélité (1). »

N'avons-nous pas le droit de dire que ce sont là des actes de cruauté tout scandinaves.... Les barbares qui les commettent n'ont rien de gaulois, rien

---

ne lui réussit pas. Clodomir et les autres fils de Clotilde s'emparent de sa personne, de sa femme, de ses fils, et les font jeter dans un puits, à Coulmers, près d'Orléans.

Thierry veut faire assassiner son frère Clotaire en postant des assassins derrière un rideau. Ne pouvant réussir dans son guet-apens, il s'en dédommage en précipitant Hermanfried du haut du rempart de Tolbiac, après l'avoir invité à venir y prendre le plaisir de la promenade. (Grégoire, III, ch. VI, VIII.)... Délivré de celui-ci, il se tourne vers Mundéric; il lui dépêche l'officier Agésile, qui l'engage, sous la garantie du serment, à sortir du château de Vitry pour venir le voir. Mais, dès qu'il est dehors, Thierry l'égorge, par la raison « qu'il ne veut plus qu'on parle de lui dans le royaume. » Thierry fait également périr par le glaive son parent Sigiwald, et envoie secrètement vers Théodebert pour qu'il fasse assassiner Giwald, fils de Sigiwald. (Grégoire, III, XXIX.) Clotaire prend les armes contre son fils, s'empare de sa personne, de sa famille, et les fait tous brûler dans la cabane d'un pauvre homme qui leur avait donné asile. Nous n'avons pas besoin de rappeler que Childebert et Clotaire assassinent de leurs propres mains leurs neveux, petits-fils de Clovis, pour s'approprier leur héritage.

(1) (*Vie de Dagobert*, collect. Guizot.)

de visigoth ou de burgonde; ils arrivent des glaces du Nord.

Chilpéric s'étant emparé du Goth Sigilla, auquel il reprochait quelque trahison politique, lui fit brûler toutes les jointures en lui appliquant des fers rougis, si bien que ses membres se séparèrent du tronc. (Grégoire, liv. IV, ch. XXXII.)

Les femmes marchent de pair avec les hommes dans cette horrible carrière du meurtre; souvent même elles renchérissent sur leur atrocité. La fille de Théodoric, roi d'Italie, petite-fille de Clovis, empoisonne sa mère à l'aide du calice avec lequel elle communie, parce qu'elle a osé gêner ses amours avec le valet Traguilan, qui l'avait enlevée. (Grégoire, l. III, ch. XXXI.)

Un certain Gaylen avait assassiné Mérovée; Frédégonde le punit en lui faisant couper les pieds, les mains, les oreilles et les narines (Grégoire, liv. V, ch. XIX). La même reine empoisonne les poignards (*scramassaks*) qu'elle remet aux deux jeunes gens de Tournay qui se sont chargés de tuer Sighebert.

Chose triste à dire! les Francs ne sont pas seuls à exécuter ces crimes; ils trouvent dans la Gaule un grand nombre d'hommes très-disposés à mettre leur expérience et leur esprit d'intrigue au service de leur avidité.... Les Francs ont une grande qualité, c'est la conviction de leur ignorance, de leur maladresse.... Agents de la force brutale par excellence, ils s'acquittent supérieurement des fonctions de bourreaux: nul ne casse une tête d'un coup de hache mieux assuré. Ils ont tous à cet égard les grandes traditions de Clovis; mais quand il s'agit de finesses et de ménagements, ils reconnaissent leur insuffisance, et em-

pruntent sans honte l'expérience de gens plus habitués à s'aider de discours spécieux et séduisants : ces hommes sont les Romains, héritiers de tous les vices de la décadence.

Règle générale, le Franc conçoit l'utilité, le résultat du crime ; le Romain, son complice, en prépare la perpétration. Chaque seigneur germain attache donc à sa personne des sicaires de cette race, habiles en toutes sortes de ruses et de trahisons. Il est facile de reconnaître à leur nom l'origine de ces hommes. Le sicaire du roi Thierry se nommait Argésilius ; nous le voyons préparer contre Mundéric la ruse qui le fit tomber sous le fer des assassins.... Le complice installé près du roi Théodebert s'appelait Parthénius (1). Type du Romain le plus dépravé, il avait assassiné son ami Ausanius et sa femme Papianilla, comme il l'avouait lui-même, *pendant un sommeil agité.* L'agent de Chramne portait le nom de Léon : « Il poussait son maître à toutes sortes d'actions mauvaises, dit Gré-

---

(1) Romain complet sous tous les rapports; il joignait à l'habitude du crime, le sensualisme et la débauche. A table, il se procurait le plaisir de multiplier ses repas sans désemparer, en précipitant la digestion à l'aide d'aloès. Son cynisme allait jusqu'à se permettre, dans les réunions les plus distinguées, des libertés dont il n'est plus permis de prononcer le nom. Les Francs eux-mêmes le haïssaient tellement, à cause des tributs qu'il leur extorquait pour le compte du roi, qu'ils se mirent à sa poursuite après la mort de Théodebert, et résolurent de le faire mourir. Parthénius prend la fuite avec deux évêques, et se fait cacher au fond d'un coffre rempli d'étoffes précieuses ; mais la ruse ne lui réussit pas. Le peuple arrive, oblige les évêques à ouvrir le coffre, en arrache violemment Parthénius, puis l'attache à une colonne où il est écrasé à coups de pierres. (Grégoire, liv. III, ch. XXXIX.)

goire de Tours. Bien digne de son nom, il déployait la cruauté d'un lion pour assouvir les passions les plus infâmes. » (Liv. IV, ch. XVI.).

Celsus, patrice de Gontramn, avait la même origine et les mêmes fonctions; son nom était l'image de sa force athlétique; Grégoire le représente grand, large des épaules, vigoureux, superbe dans ses paroles, prompt à la réplique et versé dans les lois....... « Il était pris d'une telle avidité de s'enrichir qu'il s'emparait souvent des propriétés des églises pour augmenter ses domaines. » (Liv. IV, chap. XXIV) (1).

Deutérie, grande dame romaine, n'a pas besoin de complices à gages, elle combine ses crimes et les exécute toute seule. On sait avec quelle barbarie elle se venge de sa propre fille, dont une ignoble passion la rendait jalouse: elle l'engage à monter dans une *bastarne*, sous prétexte de la faire promener; les bœufs attelés au véhicule, se précipitent du haut du pont de Verdun et font noyer la malheureuse victime dans la Meuse.

Cette classe de Romains, véritable éjection de la société antique, occupe avec les Francs, les deux pôles de la civilisation : l'extrême barbarie, l'extrême décadence. Ces races se trouvent rapprochées, au point de vue moral, comme les deux bouts d'un cercle brisé et prêts à se rejoindre. Les vils intrigants, habiles exploiteurs des vices et des passions, n'ayant plus à servir

---

(1) Ce n'était pas le seul espion de cette race que le roi Gontramn employât : un nommé Claudius se chargea de faire sortir, par la ruse, le Franc Éberuf de l'asile de Saint-Martin-de-Tours, et de le mettre à mort dès qu'il fut hors de l'enceinte. (Grégoire, liv. VII, chap. XXIX.)

les gouverneurs impériaux, expulsés par les Barbares, se sont mis au service des rois Germains, afin de poursuivre l'exploitation des vaincus et des vainqueurs. C'est entre ces deux classes d'hommes également avides que les populations gallo-romaine et gauloise se meuvent, luttent, défendent leurs intérêts, et, ne pouvant combattre les armes à la main, cherchent à obtenir les conditions les moins dures, à force de prudence et d'habileté.

VII

PREMIÈRES TENTATIVES D'ORGANISATION POLITIQUE CHEZ LES FRANCS

Quelque fatigue que l'on éprouve à se traîner au milieu de ces trahisons et de ces crimes, à respirer cette atmosphère de sang, il est toutefois indispensable de bien constater ce côté du caractère Sicambre, et de faire ressortir le contraste qu'il formait avec les mœurs si douces des Gallo-Romains et des Gaulois.

Ce développement du crime politique chez les Francs, tenait peut-être à d'autres causes que les instincts sanguinaires des Scandinaves ; il servait de protestation contre une loi surannée de l'époque pastorale et qu'il devenait indispensable de sacrifier à la constitution du pouvoir monarchique et de l'unité nationale. Les Francs, en leur qualité de peuple pasteur, pratiquaient, comme les Gaulois, l'égalité des partages entre leurs enfants ; or, tant qu'il ne s'était agi de partager que des troupeaux ou l'usage des forêts, cette

manière de succéder n'avait pas eu d'in graves; mais quand les princes francs se des royaumes, il y avait de tout autres da diviser, à les émietter entre les fils et les Clovis et ses successeurs comprirent ces pe grettèrent que l'usage ne leur donnât pas absolu du *pater familias* romain, pour l'état lui-même aux morcellements indéfii rêtaient le développement de la nation. charger une grande assemblée de modifier sur ce point, ils trouvaient plus conforme a sauvage, à leur impatience brutale, de foi monarchique à l'aide de l'assassinat.

L'homme obéit à une disposition fatale, blir tout d'abord les bases politiques et sociétés sur la violence. « A l'origine de to voirs, dit M. Guizot, on rencontre la for que je veuille dire que la force seule les dés,..... Les pouvoirs se sont établis en ve taines convenances, de certains rapports a la société, avec les mœurs, les opinions; impossible de ne pas reconnaître que la foi le berceau de tous les pouvoirs du mond qu'aient été leur nature et leur forme. »

Cette autorité fatale du *fait accomp* croyons-nous, son explication dans l'*imp* l'homme..... Il y a toujours à la tête d un ou plusieurs individus, plus avancés voyants, qui devinent l'avenir, pressentei rants de l'opinion et des intérêts..... An conviction robuste, ils veulent aller en avai se heurtent aux barrières de la routine, de l tion, de l'entêtement des masses. Pour le

deux moyens leur sont offerts : ils emploient la prédication, la propagande ; ils parlent, ils publient, ils sont philosophes, ils sont prophètes, patients surtout : ou bien ils préfèrent la violence, l'emportement ; ils sont guerriers, ils sont tyrans et sanguinaires. Aux premiers, tous les avantages de la gloire sans tache, aux seconds une renommée souillée de sang et détestée ; mais ces deux classes d'hommes ne sont pas moins des leviers politiques d'une grande puissance. Quelle est la qualité, quel est le défaut qui a placé les uns parmi les apôtres de l'idée, qui a jeté les autres parmi les agents de la force : *la patience* et *l'impatience :* les uns ont su attendre, les autres ont voulu courir à toute bride. La générosité et l'égoïsme ont bien joué leur rôle aussi dans leur conduite ; les uns ont eu le courage de laisser leurs descendants profiter des premiers bénéfices de leurs longs et pénibles travaux ; les autres ont voulu jouir eux-mêmes, et très-longuement des résultats de leurs efforts. Quand on connaît l'origine et le caractère des Francs, on n'est pas étonné de voir la brutalité de leurs instincts les pousser dans les rangs des rénovateurs impatients, des rénovateurs par l'épée ; ils n'avaient aucune des vertus nécessaires pour remplir la mission des rénovateurs par l'idée.

Quoi qu'il en soit, établir le droit d'aînesse devenait une nécessité ; l'origine de la monarchie franque, les intérêts, les besoins sociaux, tout en réclamait la publication. Mais avant d'en faire une loi, les Mérovingiens, emportés par leur fougue brutale, en formèrent un fait, à l'aide de cette série d'assassinats qui sera la honte éternelle de leur race.

Ils furent plus heureux en ce qui touchait l'exclusion

des femmes de l'hérédité royale : ils la décrétèrent par une loi (1).

La terre salique, chez les Francs, était l'enclos attenant à la maison que M. Échard appelle *sala ;* elle répondait à ce que nous avons dit du *casal* de la *casalero* chez les Gaulois. Cette terre salique était donc les champs qui, d'après Tacite, séparaient entre elles les maisons d'un village (2).

A mesure que les rois mérovingiens ou leur leudes, s'établissaient dans les Gaules, qu'ils acquéraient quelque portion de sol, ils joignaient ce sol à la terre salique, et en formaient des *alleux*. Ce fut à cette nature de biens privilégiés, intimement unis à *la personne*, que s'appliquèrent toutes les dispositions qui excluaient les femmes de la succession, à l'avantage des mâles.

Cette règle, en effet, était essentiellement politique et nullement civile ; les femmes, privées de l'héritage de *la sala* et de *l'alleu*, fondement de l'autorité, de la puissance, étaient parfaitement admises à

(1) Aussi ferons-nous observer que les horribles meurtres politiques de cette époque portent toujours sur des hommes, sur des enfants, jamais sur des filles ; la loi les plaçait en dehors de toutes les questions politiques.

(2) « Ils n'habitent point de villes ; ils ne peuvent souffrir que leurs maisons se touchent ; chacun ménage autour de sa demeure un terrain clos et fermé... » Les terres que les Germains se distribuaient entre eux, chaque année et toujours sur un nouvel espace, ne comprenaient jamais cette maison et cet enclos, qui restaient la propriété fixe, patronimique de la famille ; ils ne se partageaient que les espaces éloignés et les pâturages : si tous les ans on renouvelait les lots, c'est que les herbages, une fois épuisés, avaient besoin d'un certain laps de temps pour se regarnir.

recueillir leur part dans les autres biens, tels que troupeaux, meubles, terres non *allodiales* (1).

L'admission des femmes à la succession de ces biens *ordinaires*, était une suite de l'égalité des partages de l'état pastoral ; leur exclusion de la terre salique, de la terre privilégiée, était l'œuvre de la législation nouvelle, et la conséquence de cette suite d'efforts, tentés par les rois pour empêcher que la division des royaumes et des alleux n'entraînât leur chute : ils voulaient constituer fortement l'homogénéité monarchique et substituer une imitation de la puissance impériale

---

(1) La loi salique dit, en effet : « 1° Si un homme meurt sans enfants, son père et sa mère lui succèdent ; 2° s'il n'a ni père ni mère, son frère ou sa sœur lui succèdent ; 3° s'il n'a ni frère ni sœur, la sœur de sa mère lui succèdera ; 4° si sa mère n'a point de sœur, la sœur de son père lui succèdera ; 5° si son père n'a point de sœur, le plus proche parent, par mâle, lui succèdera ; 6° aucune portion de la terre salique, ne passera aux femmes ; mais elle appartiendra aux mâles, c'est-à-dire que les enfants mâles succèderont à leur père. » (Montesquieu, t. II, p. 154.)

Les recherches de plusieurs historiens aboutissent au même résultat que les nôtres. M. Decourson assure que la Gaule renfermait deux sortes de terres : les terres libres *aelaoud* et les terres serviles (*ter kevrit*). En Bretagne, les personnes se divisaient en cinq classes : les druides, les nobles ou les propriétaires d'alleux, les ambactes ou soldures, les clients, les oberati ou esclaves.

Ces *aelaoud*, *a-hlolts*, ou *a-lod*, comme les appellent Phillipps et M. Guizot, formèrent les terres *allodiales*, ou alleux. Ce qui prouve incontestablement que la féodalité eut une origine beaucoup plus gauloise que germanique. Montlosier ajoute même que l'*alleu* était la propriété libre des Gaulois et *la terre salique* la propriété libre des Francs.

aux débris dispersés de la république pastorale. Or, une semblable révolution ne pouvait être l'œuvre ni des Gaulois, ni des Germains ; elle était réservée aux seuls Francs scandinaves. L'infériorité de la femme, base de la loi salique, était une idée toute spéciale aux peuples du nord, et celle par laquelle ils étaient le plus nettement séparés des Gaulois et des Germains. Nous ne reviendrons pas sur les sentiments de déférence et de vénération que ces deux races témoignaient au sexe : ils avaient produit les druidesses, les fées, ils devaient enfanter les idées galantes et chevaleresques.

Les Francs et les Scandinaves professaient à l'endroit du sexe des opinions toutes contraires ; ils avaient probablement apporté de l'Asie le principe de son esclavage ; mais la femme, une fois sur les bords de la Baltique, s'était exaltée au contact des Besserkers toujours furieux; elle avait compris la fierté, le courage ; elle s'était révoltée contre la sujetion orientale et avait revendiqué certains droits les armes à la main. Les *Eddas*, les chroniques sont remplis de récits romanesques où des *skioldmœer*, ou vierges aux boucliers, s'entourent de jeunes filles courageuses, se retranchent dans des forteresses, montent sur des navires, et livrent aux guerriers qui veulent conquérir leurs mains, des luttes acharnées. Ce n'est qu'au prix de combats, d'exploits extraordinaires, que leurs amants parviennent à leur faire accepter la soumission conjugale.

De telles passions n'ont évidemment rien de gaulois, rien de germanique ! Chez ces deux nations, la femme règne naturellement, sans efforts, par ses seuls titres de compagne de l'homme et de mère. Chez les Scandi-

naves, elle ne se soustrait à la dépendance qu'en se faisant craindre et redouter..... Il était logique qu'à des concessions arrachées par la force, l'homme répondît par la réaction quand il serait le plus fort..... La loi salique fut la protestation du droit écrit contre ces prétentions des skioldmœer et contre les prérogatives de la femme germaine et gallo-celte (1).

Ce fait législatif exerça une influence considérable sur l'histoire civile et morale de la femme. Nous suivrons attentivement les péripéties de la lutte chez les troubadours, chez les trouvères, dans la chevalerie provençale, allemande et française.

Une fois lancés dans les modifications politiques par la grande question de successibilité, les rois francs entamèrent résolûment tous les problèmes qui touchaient à la puissance et à l'unité monarchiques. L'intérêt devenait d'autant plus vif qu'en s'établissant dans les Gaules, ils passaient du simple droit coutumier des pasteurs, au droit écrit des peuples civilisés ; nul n'ignore, en effet, que toutes les lois franques et germaniques datent de leur passage au sud-ouest du Rhin et de leur contact avec la société romaine. Il était de la plus grande importance pour les rois, de façonner tout d'abord leurs sujets au principe de soumission et de respect, afin que toutes les dispositions écrites dans les codes fussent conformes à des bases qui devaient rendre l'exercice de l'autorité royale facile et commode.

---

(1) L'exclusion de la femme ne prévalut même pas chez tous les Francs, elle resta inconnue aux Germains.

Une foule de lois ripuaires et saxonnes établissent qu'à défaut de fils, les filles succédaient à la terre salique et à l'alleu.

On a voulu présenter les Francs comme les inventeurs de la fierté, de la liberté individuelle ; Dieu sait les belles théories qu'on a échafaudées sur l'aventure du vase de Soisson. Si l'égalité politique exista chez les Francs lorsqu'ils menaient la vie pastorale au nord-est du Rhin (1), on est obligé de reconnaître que ce beau principe disparut promptement dès les premiers essais de monarchie mérovingienne : les successeurs de Clovis cherchèrent à constituer fortement le despotisme en substituant leur pouvoir personnel à celui des assemblées nationales, et plusieurs faits nous donnent la preuve qu'ils y réussirent assez bien.

Lorsque Chilpéric envoya sa fille Rigonthe à Tolède, pour la marier au roi Récarède, il voulut lui procurer une suite nombreuse de Francs de noble condition, qui fût capable de lui faire honneur (2) ; mais nul ne se souciait de s'en aller à quatre cents lieues de l'Ile-de-France, au milieu d'un peuple arien et visigoth qui pourrait bien persécuter des gens d'une autre religion et d'une autre race. Chilpéric mit un excellent moyen en usage pour triompher de cette opposition. Il jeta en prison les personnes qu'il jugeait dignes de former la cour de sa fille, et les contraignit ainsi à choisir

(1) Les Scandinaves, pas plus que les Germains, n'avaient de véritables rois, ils ne se donnaient que des chefs élus. Dans la Germanie, dit Grégoire de Tours, les Francs n'avaient point de rois (liv. II), leur gouvernement était donc une sorte de république, ce qui s'accorde avec l'opinion de Tacite. « Les princes, dit-il, délibèrent sur les petites choses, toute la nation sur les grandes. »

(2) Grégoire, liv. VI, chap. XLV.

entre le cachot et le voyage forcé de Tolède..... Quelques-unes trouvèrent l'alternative si terrible qu'elles aimèrent mieux s'étrangler ; les plus résignées firent leur testament et subirent avec des sanglots cette déportation, digne des procédés de Tibère ou de Caligula.

Montesquieu le dit avec raison : « La crainte est le ressort du gouvernement despotique ; » or, en lisant Grégoire de Tours, est-il possible de découvrir dans la politique des rois francs une préoccupation autre que celle de se faire redouter des membres de leur famille et de leurs sujets ; existe-t-il dans l'organisation mérovingienne une loi politique autre que la volonté du chef?.... *La vertu* est le principe de la République, *l'honneur* celui de la Monarchie, dit encore Montesquieu. Les Mérovingiens n'ayant jamais rien possédé qui ressemblât à l'une de ces qualités, n'est-il pas incontestable que leur gouvernement était le contraire d'une monarchie, le contraire d'une république et par conséquent, *le despotisme?*

D'ailleurs, de quel droit demanderions-nous aux Francs de nous donner l'impossible? Tout peuple qui devient conquérant doit faire le sacrifice de sa liberté. Un consul romain était-il autre chose qu'un dictateur, un despote militaire exerçant un pouvoir absolu sur son armée comme sur le pays conquis? Alexandre, Annibal, n'étaient-ils pas des tyrans toutes les fois qu'ils se trouvaient hors du territoire national? l'action de ces guerriers ne s'étendait pas sur leurs concitoyens par la raison que leur patrie possédait un autre gouvernement. Les rois francs, au contraire, entraînaient la nation entière avec eux, ils ne pouvaient donc manquer d'exercer sur cette nation un pouvoir tout aussi

absolu que sur l'armée. Ainsi, par une juste compensation, Dieu veut que le peuple conquérant trouve le despotisme dans les victoires mêmes qui lui font ravir l'indépendance des autres ; il ne lui permet d'imposer l'esclavage aux vaincus qu'à la condition de le subir lui-même de la main de ses propres chefs (1).

L'essence du gouvernement despotique, c'est la force mise au-dessus de la loi et personnifiée dans le caprice du chef ; or la force était la loi suprême des Barbares et une preuve visible de la protection de Dieu. Les Francs, les Bourguignons avaient fixé la majorité à quinze ans, époque où le jeune homme était capable de porter les armes (2); dès ce moment, il prenait place dans les assemblées, le javelot à la main, et pouvait prouver son droit en justice par le combat judiciaire. La force étant la base du droit pour tous les citoyens, était-il possible qu'un roi s'élevât au-dessus de ses sujets en s'appuyant sur un principe différent ? Le chef des hommes forts était le plus fort d'entre eux; il ne pouvait être souverain, supprimer l'ancienne égalité pastorale qu'à ce prix.

---

(1) Toutefois, soyons justes envers les Germains. Si les Francs, à moitié Scandinaves, n'apportèrent à la Gaule que le despotisme et la violence, les Goths, infiniment plus doux de caractère et plus civilisés, firent sur le territoire des Gaules la première application d'une monarchie modérée, par des assemblées provinciales et des essais de gouvernement représentatif. (Montesquieu, t. I, p. 337.)

(2) Plus tard, lorsque l'armure des Francs fut devenue plus lourde, plus compliquée, sous Charlemagne notamment, la majorité fut reculée à vingt-un ans, par la raison qu'avant cet âge, on ne pouvait pas la porter et s'en servir avec avantage.

De même que nous avons vu les Gaulois obéir à une foule de républiques, de même, les Francs et les Germains nous ont paru régis par des gouvernements analogues, avant leur passage sur la rive gauche du Rhin ; mais une fois installés dans les Gaules, les constitutions politiques des Barbares se transforment, elles deviennent despotiques chez les Francs, monarchiques et constitutionnelles chez les Visigoths. Francs, Germains et Gaulois, considérés comme individus, portent donc en eux les germes de deux principes assez opposés : l'indépendance et la fierté personnelles, héritage de l'état pastoral ; la soumission à la force despotique, à l'unité monarchique, née du désir des conquêtes, et des nécessités de la consolidation d'une nouvelle nationalité.

VIII

INFLUENCE DE L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ GAULOISE SUR L'ORGANISATION DE LA FÉODALITÉ

Les rois, dans leur besoin de raffermir la monarchie naissante ; les *leudes*, dans leur désir de sauvegarder leurs intérêts, ne pouvaient se contenter d'habiter le sol de la Gaule comme nu-propriétaires, et d'y vivre à côté des indigènes du produit des troupeaux nourris dans les forêts communes ; ils étaient trop prévoyants, trop jaloux de leur sécurité, pour ne pas vouloir baser leur action politique sur la propriété directe du territoire et sur les obligations positives des habitants ; obligations qui auraient la possession

de ce même sol pour garanties. Voici de quelle manière ils marchèrent peu à peu vers ce double résultat.

Nous avons vu que tout en respectant les villes et leurs municipes, les Francs en avaient obtenu des impôts, des redevances (*vectigalia*) et des serments de fidélité qui ressemblaient fort à ceux de *vasselage.*

Les biens communaux répondaient naturellement de la rentrée de ces impôts et du dévouement des municipes.

Quant aux propriétaires gallo-romains, ils dûrent leur tenir ce langage : « Restez paisibles possesseurs de vos *latifundia*, nous vous en assurons la propriété; mais vous avez des esclaves, des clients, du bétail, des denrées; en nous installant parmi vous, en vous délivrant du joug romain, nous serons obligés, pendant bien des années, de combattre le retour des anciens conquérants, de repousser d'autres peuples germaniques, disposés à venir promener le fer et le feu dans vos familles. Secondez-nous dans la mesure de vos ressources.... Vous êtes six, dix, douze grands propriétaires dans telle province, conservez vos titres romains de *ducs*, de *comtes* de *seniors;* vos titres gaulois de *barons* (1), nous y ajouterons les titres germaniques de *marquis*, de *sénéchal*, de *rachimbourg ;* en revanche, vous mettrez à notre disposition une certaine partie de vos récoltes, de vos chevaux, de vos

(1) Baron, de *bar*, montagne, homme de la montagne les habitations des chefs gaulois, à la fin de l'empire, étaient généralement placées sur des hauteurs disposées en forme de camp, afin de mieux résister aux attaques extérieures.

colons, lorsque nous aurons à combattre soit les Romains, soit les autres Barbares.

Les temps étaient durs, on redoutait l'invasion des Thuringiens, des Saxons et des Huns: on accepta les conditions du traité, et les bases de l'organisation féodale naquirent naturellement de cet arrangement tout élémentaire, imposé par les nécessités des circonstances.

D'ailleurs, les obligations féodales, ces devoirs de l'homme envers l'homme, convenaient assez aux Germains et aux Gaulois; ils n'étaient que le développement logique du *dévouement* et de la clientèle dont nous avons eu l'occasion de nous occuper. Toutefois, quelques particularités séparaient la féodalité franque du dévouement gaulois et germanique. Ce dernier constituait des liens volontaires d'homme à homme seulement; tandis que les Francs donnèrent une base plus solide aux obligations féodales. Ils les rattachèrent à la possession du sol, et ce fut sur ce point surtout, que les biens communs et les forêts jouèrent un rôle considérable..... Cette dernière partie de la question intéressait principalement la population pastorale qui allait payer les frais de l'établissement de la féodalité.

Pour mieux couvrir le sol forestier de leur protection, les rois et les seigneurs francs le placèrent sous leur dépendance directe; ils honorèrent du titre *de royales* et de *seigneuriales* ces terres, flétries jusqu'alors en quelque sorte du nom de *vagues*, de *communes*, de *sans maître*..... Ce changement de dénomination fut d'autant mieux accepté tout d'abord par les indigènes, qu'il ne modifiait pas d'une manière sensible l'usage même de ces biens.

Ces forêts *royales* et *seigneuriales* restaient, comme par le passé, ouvertes au bétail des Gaulois et soumises aux servitudes de glandage, d'afouage.... Les paragraphes de la loi salique sur la marque des arbres, sur le vol du bois d'autrui poinçonné dans une forêt, en sont la preuve irrécusable.

Ces biens restaient donc dans le même état, le nom seul était changé. Il y avait d'excellentes raisons à cela, c'est que les Francs dédaignaient le labourage et n'avaient nul désir de défricher... Leurs troupeaux trouvaient à se nourrir dans les forêts à côté de ceux des indigènes, les impôts, les *vectigalia*, leur procuraient des revenus suffisants, pourquoi auraient-ils pris la peine de faire de l'agronomie? Pourquoi auraient-ils interdit l'entrée des forêts aux troupeaux des Gaulois, puisque ces troupeaux faisaient la fortune des sujets qui leur payaient des impôts (1) et leur fournissaient des soldats auxiliaires?

---

(1) Sous Dagobert, le duché de Meaux payait annuellement un impôt de 100 vaches au roi (*Vie de Dagobert*, Guizot, t. II, p. 399).

Ce fut ainsi que se consolida l'usage de la vaine pâture, dont le principe n'est pas encore effacé de nos codes.

Cette servitude n'est donc pas une création des législateurs, comme le prétendent quelques jurisconsultes; mais une continuation de l'état primitif, persistant à frapper la propriété privée, malgré les partages opérés par les lois. Avant 1789, la féodalité était parvenue à faire admettre comme axiome, « que tous *les biens communaux avaient pour origine une concession seigneuriale* »: la jusrisprudence partait de ce point pour attribuer au seigneur le droit de *triage*, c'est-à-dire la faculté de choisir dans les biens communaux le tiers qui lui convenait le plus et de *rentrer* en la possession particulière de ce tiers, qui était censé lui avoir été pris par les

Dans ce premier partage, les Mérovingiens s'étaient montrés aussi prudents que modestes : ils s'étaient contentés d'une sorte de co-propriété des pâturages et des forêts ; ils en partageaient la jouissance avec les indigènes (1).

---

populations. Ces principes étaient professés par Dumoulin, Dargentré, Guy-Coquille, Fréminville et Guyot. D'autres jurisconsultes mieux inspirés par la saine logique de l'histoire, soutenaient que les terres communales existaient bien antérieurement à la féodalité; qu'il fallait y voir « des terrains mis en commun par les habitants des villages pour la nourriture des bestiaux; » que, « de toute ancienneté, et avant la création des rois, les forêts étaient publiques et communes au peuple... Basmaison, Salvaing, Legrand, appuyaient cette doctrine sur le droit romain et sur Isidore de Séville, qui rapporte en ses *Étymologies*, que ceux qui ont procédé au partage des terres, ont eu soin, le plus souvent, de laisser les pâturages dans l'indivision (liv. II, chap. XIII).

M. Dareste ajoute enfin, avec plus de raison encore, qu'avant les Romains, chaque portion du territoire des Gaules « appartenait à une tribu, à un clan, à une famille, à une communauté : généralement, dit-il, les pâturages, les eaux, les bois, restaient dans l'indivision, une certaine étendue des champs faisait seule l'objet d'une répartition entre les familles. » (Dareste, *Histoire des Classes Agricoles*)

Ces biens indivis formaient ce que le droit romain désignait sous le nom de *Communia* ou *Communalia* (*Code Théodosien*, tit. *de curationibus*).

(1) Tel fut le raisonnement très-judicieux sur lequel se fondèrent les législateurs de 89 et de 91 pour réagir contre l'absorption du sol par les seigneurs, et réintégrer les communes dans la jouissance de leurs anciennes possessions.

Pardessus fait observer que rien, dans la loi salique, n'indique des demandes de concessions de terres; ce qui semblerait établir qu'elle fut rédigée à une époque où ces sortes de donations étaient inconnues (p. 490).

Un peuple pasteur devait se contenter, en effet, d'obtenir

Cette prise de possession n'en fut pas moins de la plus haute importance, car c'est à cette nature de terres et non point aux propriétés particulières qu'il faut appliquer tout ce que les lois et les chartes disent du partage du sol entre les vainqueurs et les vaincus (1). Quand nous voyons les Burgondes et les Visigoths prendre *les deux tiers du sol*, c'est assurément sur ces terrains *vagues*, *communs*, *sans maître*, qu'il faut se les représenter plantant leurs jalons et exerçant leurs droits de propriétaires, tout en laissant aux populations primitives les droits de pacage, de glandage et d'afouage (2).

La loi gombette ne permet pas de doute à cet égard;

---

des droits de pâturages et des jouissances forestières; mais à la fin de la première race, on commençait à faire des donations en toute propriété, à l'imitation des concessions de bénéfices militaires créés par les Romains (Grégoire de Tours, liv. III, chap. XXXIX), nouvelle preuve que les fiefs avaient pris naissance dans la Gaule et non dans la Germanie, où tout semble dire que la propriété individuelle était inconnue.

(1) Ce fut aussi avec ces vastes surfaces laissées à l'état de nature, que les rois récompensèrent les leudes et les soldats; ceux qui ne reçurent pas des terres, vécurent sur celles des rois ou des autres chefs, et le plus souvent dans l'intérieur même de leurs maisons; les lois renferment plusieurs dispositions qui règlent les droits et le sort de cette classe d'hommes. » (Guizot, *Hist. de France.*)

(2) Le roi Clovis, par exemple, voulant récompenser l'église de Reims, lui « fit don de toute la terre que saint Rémi pourrait parcourir à cheval, pendant qu'il prendrait, lui-même, son sommeil de midi » (Frodoard, *Hist. de l'église de Reims*). Il est bien certain qu'un espace de terre, ainsi mesuré, devait être pris sur des terrains communs et non point sur des champs, des vergers, des prairies, appartenant à des particuliers.

elle rapporte que les Gaulois et les Burgondes possédèrent en commun les terres et les forêts, jusqu'à ce qu'il plut aux populations de demander la division pour en défricher certaines parties, planter des vignes, mettre des champs en culture, auquel cas la propriété passait de l'état communal à l'état d'enclos particulier. (*Lex Burgundorum*, t. XIII, *de exortis*) (1).

Ce fut avec ces deux tiers des forêts et des pâturages, détachés des biens communs, que les rois et les leudes créèrent des fiefs, dotèrent les églises, les monastères, et attachèrent à leur personne, par des liens féodaux, les Germains ou les indigènes en faveur desquels ils constituaient ces dotations; bien que les pasteurs gaulois continuassent à jouir de ces pâturages dans une large mesure. Ce fut aussi, en retour de cette jouissance, que les paysans contractèrent des obligations de servage envers les nouveaux détenteurs de ces biens.

---

(1) La même loi stipulait « que tout homme qui ne possédait pas de bois, devait obtenir le droit *d'usage* dans les forêts communales; » elle régla aussi tout ce qui concernait les pâturages et déclara que Romains, Burgondes et Visigoths continueraient à jouir en commun des biens communaux... Nous voyons aussi qu'en 677, Thierry I[er] confirma l'abbaye de Saint-Bertin dans la propriété de ses terres, maisons, moulins et biens communaux (*Gall. Christ.*, t. III).—Baluze cite un donateur qui lègue sa propriété à son héritier, avec ses constructions, ses forêts, ses champs, ses prés et *ses pâturages communaux*, ainsi que les esclaves qui y sont attachés (*Capitul.*, t. II, p. 525-526).—D'après M. Maury, enfin (p. 202), le vieux sol forestier fut ainsi réparti : les petits bois, les *brosses* (lucus et nemus), furent cédés aux monastères, les grandes forêts (silvæ), devinrent la propriété des rois; le reste, forêt, landes, et pâturages, resta la propriété des communes.

La féodalité ne fut donc pas une ancienne institution importée dans la Gaule par les Barbares, mais un produit tout aussi gaulois que germanique, développé naturellement par la situation respective que la conquête faisait aux vainqueurs et aux vaincus.

Les Romains ne connurent pas la féodalité; ils ne l'établirent pas dans les pays dont ils s'emparaient, par des motifs faciles à comprendre. Ce peuple n'ayant rien de pastoral ne faisait aucun cas des pâturages et des forêts... Les nations conquises par lui sur les bords de la Méditerranée possédaient des richesses bien autrement enviables que des bruyères: c'étaient de belles villes, des produits manufacturés, des céréales, des trésors de toutes sortes. Les Romains n'ayant pas de bétail à nourrir, n'avaient aucune convention à faire avec les étrangers pour le partage des forêts; ils aimaient mieux leur prendre leurs revenus, leurs biens mobiliers, si faciles à emporter dans la mère-patrie. Ils n'avaient, d'ailleurs, aucune envie de construire leurs demeures au milieu des landes; ils n'attachaient de prix qu'aux luxueuses habitations des villes. Toutes les bases du système féodal leur manquaient donc à la fois; ils n'avaient aucune réciprocité de devoirs et de droits à établir avec les populations conquises; ils ne voulaient avoir avec elles d'autres relations que celles du vainqueur avec le vaincu. Ce ne fut qu'à la suite d'une longue soumission, après la conquête de César, qu'ils consentirent à admettre les Gaulois au droit de cité. Les Francs et les Gallo-Belges, au contraire, se considérèrent, dès l'abord, comme deux peuples ayant à peu près le même état social et la même origine... Les liens de la solidarité féodale devinrent naturellement les bases de leurs relations. Ne perdons jamais

de vue cette organisation de la féodalité et de la propriété foncière dans la Gaule mérovingienne. Ces rapports du sol avec la politique exerceront leur influence jusqu'à la révolution de 89 ; la noblesse et la royauté continueront à vivre loin des villes , dans leurs châteaux, sur leurs terres, à aimer la chasse avec passion, à la placer au rang de leurs premières prérogatives ; ces habitudes seront un reflet de celles des propriétaires et des pasteurs gaulois et germains, qui trouvaient dans la possession du sol ou dans l'indépendance du pasteur, les bases, du droit, de la liberté, et de la force personnelle.

La bourgeoisie industrielle ou lettrée, au contraire, qui a puisé les éléments de sa fortune et de sa force en dehors de la propriété, dans le travail de l'esprit ou des bras, ne placera pas sa confiance dans la valeur individuelle, mais dans l'association municipale; elle ne s'isolera pas dans ses maisons, dans ses champs; elle se groupera dans l'enceinte de la ville, vivra sur la place publique. Si nous voulions caractériser en peu de mots ce double mouvement, nous dirions : la devise de la commune c'est : *l'Union fait la force:* elle a pour symbole le faisceau. La devise de la propriété foncière c'est : *le Propriétaire est maître chez lui, il ne doit rien à personne.*

IX

LE CARACTÈRE ET L'ESPRIT GAULOIS SOUS LES MÉROVINGIENS

Au milieu des événements qui ont amené le partage du sol de la Gaule entre les indigènes et les Germains,

que sont devenus les mœurs, la littérature, les usages des vaincus et ceux des vainqueurs? Quel choc a provoqué leur co-existence, à quelles fusions aboutit leur juxta-position ?

Pénétrons un peu dans cette société mérovingienne, voyons ce qui se passe, non plus dans les conciliabules politiques, sur les champs de bataille, ou dans les forêts que de grossiers géomètres se partagent à vue d'œil, mais dans l'intérieur des villas gallo-romaines et des palais francs, dans les évêchés et les monastères.

Nous possédons peu de renseignements sur les habitudes intimes des paysans gaulois ; ce n'est guère que par induction que nous pouvons en donner une idée approximative. Leurs mœurs devaient être assez semblables à celles des âges antérieurs ; la classe pastorale est celle qui conserve le plus opiniâtrément son caractère. L'habitant des bois occupe les longues heures de loisir que lui laisse la garde des troupeaux, à chanter, à jouer de la flûte, comme les bergers de Théocrite et de Virgile. Près du foyer, en hiver, sous le feuillage, en été, il récite des contes, des aventures qui lui sont arrivées, ou répète celles que lui ont racontées les voyageurs et les marchands. La morale de ces récits roule autour du même cercle : le narrateur célèbre les avantages de l'expérience et du bon sens, les succès que la ruse et la finesse font remporter au vaincu sur des adversaires plus forts que lui ; il trouve un plaisir extrême à tourner en ridicule tous ceux qui froissent ses idées ou lèsent ses intérêts, qu'ils soient Francs ou Gallo-Romains, qu'ils soient Burgondes ou moines. Dieu seul connaît les chef-d'œuvres de satire et de plaisanterie qui surgirent de ces vieilles joûtes de la gaieté celtique.

Le temps n'a respecté aucun de ces essais fugitifs dans la forme où ils se produisirent alors ; le sens, le trait, la partie vitale ne sont pas entièrement perdus cependant ; ils passèrent, après de nombreuses métamorphoses, dans les fabliaux, dans les fables, dans les chansons, souvent même dans les comédies et autres œuvres sérieuses, où ils se revêtaient de formes plus élégantes.

L'esprit d'observation et de critique appartenait aux Gallo-Romains des villas et des cités, tout aussi bien qu'aux simples paysans. Cette classe d'élite conservait incontestablement les dispositions, le caractère, les ressources d'esprit qu'elle avait montrés sous la domination romaine.

Si certaine décadence littéraire l'avait atteinte, il faut reconnaître que ce défaut était largement compensé par l'amélioration des idées morales et religieuses. Le Christianisme régnait alors sans émule dans cette région de la société.

Nous n'aurions aucune donnée sur le style de la satire, sur le ton de la polémique de cette période, si Grégoire de Tours ne nous en donnait quelques spécimens dans les railleries et les fines observations dont il a parsemé ses graves écrits.

Où découvrons-nous le moraliste et le philosophe dans le froid chroniqueur des temps mérovingiens, nous demandera-on ? Le fatalisme uniforme qu'il étend sur tous les crimes, serait tolérable dans la bouche d'un sectateur de Mahomet, ou dans celle d'un chef de gladiateurs ; mais peut-on pardonner à un prêtre, à un évêque, de ne pas tonner avec indignation contre les assassinats sans nombre de Clovis, contre le libertinage sanguinaire d'un Chilpéric, d'une Frédégonde ?... Gré-

goire de Tours ne mérite pas ces reproches; il faut l'avoir bien mal lu pour le juger ainsi; il sait parfaitement apprécier toute l'horreur des forfaits qu'il raconte, son âme en est pénétrée de la plus profonde douleur; mais une prudence impérieuse condamne au silence son ressentiment et sa pitié. Ce n'est pas sans danger qu'on aurait voué les crimes de pareils rois à l'exécration qu'ils méritaient; il fallait y mettre des formes et envelopper le style de précautions oratoires dont la finesse échappât à ces hommes ignorants et grossiers. Parfois, Grégoire invoque l'autorité de Salluste, pour indiquer la difficulté qu'éprouve l'annaliste à raconter les meurtres de ses contemporains (1). Mais son indignation et sa douleur ne sont pas moins vives parce qu'elles restent au fond de son âme, ou se cachent sous la froideur d'une narration réaliste.

Pour découvrir la pensée, il faut étudier le ton du récit, la portée de l'antiphrase. Il possède à fond les ressources de la race gauloise (2), et manie avec habileté tout l'arsenal des ruses littéraires. N'est-ce pas de la satire politique, et de la plus acérée, que le soin avec lequel il glisse un rapprochement, un détail, au milieu de l'impassibilité apparente du chroniqueur, pour

---

(1) Sidoine Apollinaire avait fait la même observation: « Ce qui augmente la difficulté d'écrire l'histoire, disait-il, c'est que bien des gens attribuent à la malveillance et à l'envie le récit des crimes que blâme l'historien. (Liv. IV, chapitre XIII.)

(2) Grégoire de Tours appartenait à une famille gallo-romaine des plus considérables du Berry; il comptait parmi ses ancêtres, des martyrs (Vettius Epagatus), des évêques (saint Grégoire, de Langres; saint Nicet, de Lyon; saint Gal, de Clermont).

faire ressortir la préméditation qui a précédé le crime, la peur qui s'est mêlée à la ruse et au parjure? Est-il possible de mieux peindre l'affreux caractère de Clovis, qu'il ne l'a fait dans ce passage, par exemple :

« Il existait à Cambrai un roi nommé Ragnachaire, si effréné dans ses débauches, qu'à peine épargnait-il ses proches. Son conseiller, appelé *Farron*, se souillait des même crimes : lorsqu'on apportait quelques mets au roi ou quelque présent, il avait l'habitude de dire : « Voilà qui est pour moi et pour mon *Farron* (1), » ce qui excitait l'indignation des Gaulois. Clovis ayant fait fabriquer des bracelets et des baudriers de cuivre simplement doré, il les remit aux leudes du roi pour les exciter à le trahir, puis il conduisit ses troupes vers Ragnachaire. Ce dernier envoya ses éclaireurs reconnaître l'ennemi, et leur demanda à leur retour, ce que c'était que cette armée. « C'est encore une bonne fortune pour toi et pour ton *Farron*. » lui répondirent-ils. Clovis arrive et commence l'attaque; l'armée de Ragnachaire est défaite, lui-même allait prendre la fuite, mais il fut arrêté par ses leudes, et conduit à Clovis avec son frère Richaire, les mains liées derrière le dos. « Pourquoi déshonorer notre famille en te laissant enchaîner, lui dit Clovis, ne te valait-il pas mieux mourir?» et, levant sa hache, il la lui abattit sur la tête. Puis se tournant vers Richaire, il ajouta : « Si tu avais secouru ton frère, il n'aurait pas été pris ; » et il le frappa de même. Après leur mort, ceux qui les avaient livrés re-

---

(1) Le calembour était assez piquant, *farron* voulant dire encore aujourd'hui, dans certains patois : chien de berger.

connurent que l'or donné par Clovis était faux, et ils s'en plaignirent. « Celui qui traîne volontairement son maître à la mort, leur répondit Clovis, ne mérite pas d'autre métal que cela. » Et il ajouta qu'ils devaient encore se féliciter qu'il leur laissât la vie et ne leur fît pas expier leur trahison dans les supplices. Les leudes s'écrièrent qu'ils se contentaient d'avoir leur grâce... Les deux rois dont il vient d'être question étaient parents de Clovis ; un de leurs frères appelé Rignomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans, après quoi Clovis recueillit leurs royaumes et leurs trésors. Ayant fait mourir de la même façon, plusieurs autres rois et ses parents les plus proches, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir sur la Gaule entière... On raconte néanmoins qu'il disait un jour à ses sujets, à propos de ceux qu'il avait fait mourir : « Malheur à moi, qui suis resté comme un voyageur parmi les étrangers; je n'ai plus de proches qui pussent me secourir si le temps de l'adversité se présentait.» Ce n'était pas, à vrai dire, qu'il s'affligeât de leur mort, ce langage était une ruse destinée à découvrir quelque autre parent qu'il pût faire mourir comme les autres » (liv. II, ch. XLII).

Est-il aucun chapitre de Tacite ou de Suétone, dont le style académique et nerveux soit plus incisif que la naïveté apparente de ce passage... Que pensera-t-on encore de cette charmante scène où la trahison, la crainte et l'avarice de Thierry sont si bien mises en relief.

Thierry veut tuer son frère Clotaire ; il aposte des hommes armés et mande la victime afin de conférer avec elle ; puis, ayant fait tendre, dans une salle, une toile d'un mur à l'autre, il place les sicaires derrière ;

mais la toile est trop courte et ne cache pas leurs pieds. Clotaire, se tenant sur ses gardes, entre tout armé et suivi d'un grand nombre de ses leudes. Thierry comprend que son projet est découvert et le voilà inventant une fable, parlant de choses et d'autres pour se tirer d'embarras. Ne sachant enfin comment faire oublier sa trahison, il offre un grand plat d'argent à celui qu'il voulait tuer naguère; mais à peine Clotaire s'est-il éloigné avec son plat, que Thierry se désole d'avoir perdu un ustensile de la plus grande utilité pour lui; il dépêche son fils Théodebert vers son oncle, pour le supplier de lui rendre le présent qu'il lui a fait. Théodebert parle et se montre si habile diplomate qu'il réussit à rapporter à son père le plat tant désiré (liv. III, chap. LXXI).

Nous ne répéterons pas l'histoire si connue, si admirablement racontée des deux fugitifs Léon et Atale. Est-il possible de faire mieux ressortir la ruse sans violence, la finesse insinuante de ces deux Gaulois, surtout dans cette petite scène de comédie qui termine l'épisode : « Dis-donc, l'homme de confiance de mon beau-père, s'écriait en ricanant le gendre du Barbare de Trèves qui retenait Atale prisonnier, quand te prendra-t-il envie de dérober nos chevaux et de t'en retourner dans ton pays? » — « Cette nuit même, si Dieu nous le permet, répondit Léon avec dégagement. » — « Il faut donc que mes valets fassent bonne garde afin que tu ne m'emportes rien, répartit l'autre. » Et après cet échange de plaisanteries ils se quittent en riant... Dès que tout le monde paraît endormi dans la maison, Léon ne perd pas de temps, il selle les chevaux, appelle Atale et lui demande s'il a des armes. « Je n'ai qu'une petite lance, » répond Atale; le rusé Léon ne se décon-

certe pas, il rentre dans la chambre même de son maître et lui prend sa framée et son bouclier. « Qui est là, et que me veut-on ? » demande le maître en se réveillant. — « C'est Léon, ton serviteur ; » il presse Atale de se lever au plus tôt pour conduire les chevaux au pâturage; mais il est là qui dort comme un ivrogne. « Fais ce que tu voudras, » répond le maître, et il se rendort. Léon sort, remet les armes à Atale, ils sautent à cheval et prennent la fuite (liv. III, chap. xv).

Avec quel malin à-propos Grégoire raconte l'apologue du *Serpent et de la Bouteille*, à l'occasion d'un homme qui s'était enrichi aux dépens de Théodebald (1).

N'y a-t-il pas aussi de la satire, et du meilleur aloi, dans le récit des amours honteux du roi Charibert pour les deux filles d'un manouvrier, dont l'une était servante et l'autre religieuse ? La reine, justement indignée, veut faire comprendre à son mari la bassesse de ses relations et lui montre le père de ses maîtresses travaillant dans la cour même du palais ; mais le cynique Charibert, loin de rougir de la naissance de ses favorites, se venge de la malice de la reine en épousant l'une, et bientôt après une paysanne, plus grossière encore, fille d'un gardeur de brebis.

L'historien donne ouvertement le ton satirique à sa

---

(1) Un serpent trouva une bouteille pleine de vin, et s'y introduisit ; il but le contenu avec tant d'avidité que son ventre ne pouvait plus sortir par le goulot : « Rends d'abord ce que tu as pris, si tu veux reprendre ta liberté, lui dit le maître du vin, qui surprit l'ivrogne dans cette position difficile. » (Liv. IV, chap. IX.)

verve gauloise lorsqu'il n'a plus affaire à des princes justement redoutés. Sidoine Apollinaire est alors son guide préféré, il lui emprunte quelquefois des phrases toutes faites, notamment quand il représente l'évêque Cautinus «*dédaignant* de payer ce qu'il doit et *s'indignant* de ce qu'on lui refuse quittance de ce qu'il n'a pas encore donné (1).

« Si tu occupais le siége de Marseille, dit-il ailleurs à l'évêque de Nantes, Félix, qui se permettait de l'attaquer dans ses discours, les vaisseaux cesseraient de porter, dans cette ville, de l'huile et toute autre marchandise; ils seraient assez occupés d'y débarquer du parchemin pour te fournir le moyen de diffamer les gens; il n'y a que la disette de papier qui puisse mettre un terme à ton infatigable bavardage. »

Que dira-t-on aussi du passage où il montre Astériole et Secondin : « deux savants rhéteurs de l'époque, » se prenant de querelle, « passant de l'argumentation verbale aux coups de poings » et ne cessant de poursuivre, toute leur vie, leur lutte de dénonciations et de violences (liv. III, chap. XXIII).

Si les premiers jugements portés par Grégoire sur les hommes et sur les choses ont la gravité du style historique, ces derniers se rapprochent singulièrement de la forme agressive et plaisante des épigrammes et des calembours, des chansons et des apologues, qui ne cessèrent de prospérer sur tous les points de la Gaule, comme les plantes les mieux appropriées à son climat.

La poésie légère, que la Gaule avait recueillie de

---

(1) Nec dabat pretia contemnens nec accipiebat instrumenta desperans. (Liv. IV, chap. XII.)

l'héritage de la Grèce et de Rome, ne peut néanmoins trouver place dans les écrits de l'évêque de Tours : il dédaigne de s'occuper « de la fuite de Saturne, de la fureur de Junon, des amours de Jupiter ; plein de mépris pour ces choses que le temps emporte, il ne veut s'attacher qu'aux intérêts divins et aux miracles de l'Église. »

Le polythéisme, tombé dans un si grand discrédit, eut toutefois son représentant illustre, son habile défenseur. Nous voulons parler du poëte Venantius Fortunatus, esprit fin, délicat, gracieux, qui eut le courage de ne pas désespérer de la poésie antique au milieu de cet universel naufrage du passé. Pour mieux la préserver de l'oubli, il entreprit de parcourir le monde gallo-romain tout entier, comme les Rhapsodes avaient exploré le monde grec : il ne fut pas complétement privé d'un auditoire lettré, capable de le comprendre. Les seigneurs gallo-romains, quelque préoccupés qu'ils fussent de l'invasion franque, n'avaient pas entièrement oublié les traditions littéraires des troisième et cinquième siècles. Ils faisaient moins de vers latins qu'autrefois, sans doute, ils écrivaient des panégyriques moins travaillés que ceux de Sidoine Apollinaire; mais ils continuaient à réciter les poésies, à représenter les pièces restées populaires, telles que le *Jeu des sept Sages* et le *Querolus.*

La plupart des prêtres et des évêques appréciaient ces réminiscences des siècles écoulés; ils en respiraient le souffle avec une sorte d'ivresse, aux accents de Fortunatus.

Dans les cloîtres, c'était mieux encore : ces refuges providentiels des hommes d'élite, appauvris ou déses-

pérés par les troubles de cette triste époque, étaient de véritables écoles de science et de doctrine, des académies littéraires et poétiques. Les religieux ouvrant la carrière à leur inspiration, donnaient aux hymnes et aux cantiques la grâce parfumée des œuvres profanes.

Des monastères habités par des femmes exhalaient les délicatesses d'une urbanité plus suave encore. Fortunatus, admirablement accueilli dans ces asiles de la race gallo-romaine, comme dans les palais des rois francs, jetait sur l'Europe nouvelle , à son berceau, le dernier reflet de la littérature latine ; il devenait le fondateur de cette classe intéressante de poëtes nomades qui faisait passer l'ancienne corporation des chanteurs ambulants dans celle des troubadours et des trouvères. La Gaule eut l'honneur de fournir ce nouvel appoint à la civilisation ; car Venantius Fortunatus appartenait doublement à cette race : il était né dans l'ancienne Gaule Cisalpine, à Trévise, vers 530, avait été élevé à Ravenne, et passa la seconde moitié de sa vie à voyager entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin.

Le premier des troubadours eut, au milieu de ses pérégrinations, une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent qu'à ceux qui savent les préparer et les saisir. Qui ne connaît l'admirable tableau que Grégoire de Tours nous a laissé du monastère de Sainte-Radegonde, de Poitiers, et que M. Augustin Thierry a embelli des plus vives couleurs de son style.

Là, vivaient deux femmes douées des qualités les plus attractives, des vertus les plus sympathiques de leur sexe. Grâce à la distinction de leur esprit et à leur bienveillance, le monastère de Poitiers n'était pas le

cloître austère et sombre inventé par les solitaires de la Thébaïde, c'était plutôt un essai de béguinage (1); on y conciliait certains côtés de l'existence du monde avec la pureté, la charité évangéliques. L'ignorance, la grossièreté des temps barbares en étaient exclues. Pouvait-il en être différemment? La communauté se composait en grande partie de jeunes filles gauloises, qui avaient cherché près des autels une protection contre les violences des hommes du Nord (2).

Radegonde, bien que d'origine barbare, sait apprécier leur supériorité intellectuelle et morale; aussi emploie-t-elle son influence à faire élire abbesse la douce et tendre Agnès, une des plus gracieuses figures de femmes de la Gaule. Bien des motifs désignaient une personne de cette race au choix des religieuses. Les Francs, eux-mêmes, rendaient justice à l'aptitude des Gallo-Romains quand il s'agissait d'administration ecclésiastique et de direction spirituelle.

Les évêques préféraient une abbesse de cette nation à une de ces directrices barbares, dont le tempérament

---

(1) On fait remonter le premier béguinage à *Begga*, fille de Pépin de Landen et femme d'Ansegise, maire du palais, au septième siècle. Le prêtre Lambert-Boggh, ou le bègue, fonda un couvent de cet ordre à Liége, en 1184.

(2) Grégoire de Tours constate que plusieurs d'entre elles étaient de famille sénatoriale et même de race royale (non modo de senatoribus verum etiam nonnullæ de ipsa regali stirpe.) (*Gloria Confessorum*, chap. CVI). Il en fut d'ailleurs ainsi à toutes les époques; les faibles, les vaincus, se réfugiaient dans les lieux consacrés, où la crainte de la divinité les protégeait contre la brutalité des vainqueurs. A l'époque de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, les Saxonnes se réfugièrent en masse dans les cloîtres, pour échapper aux violences des Normands.

violent, le dérèglement des mœurs, leur causaient si souvent de graves embarras.

On se rappelait la conduite turbulente de cette étrange religieuse de Tours, nommée Ingeltrude, qui jeta le trouble dans le monastère de cette ville, en imposant sa fille Berthegonde pour abbesse, et en se brouillant aussitôt avec cette dernière (Grégoire, liv. X, chap. XII). On avait aussi sous les yeux les excès despotiques de la religieuse Chordielde, qui mettait son orgueil à paraître une Frédégonde cloîtrée.

On objectera peut-être que Radegonde est un exemple de résignation, de prudence et de piété. Sans doute! mais c'est le malheur qui a fait de cette femme de Thuringe une exception bien caractérisée : elle a vu égorger ses parents, elle s'est enfuie du lit d'un roi franc, son tyran bien plus que son mari, elle a l'esclavage conjugal en horreur. Si elle eût vécu dans la Scandinavie, elle se serait réfugiée dans une forteresse ou sur un navire avec une légion de skioldmœer, pour repousser, les armes à la main, le despotisme des hommes..... Chrétienne, elle a cherché un asile dans le cloître, et s'est entourée d'une armée de vierges..... Et cependant, bien que transfigurée par la souffrance et par la foi, elle craint que les instincts de la Barbare ne se réveillent en elle ; son caractère, ses penchants natifs lui sont suspects ; elle se reconnaît incapable de diriger le monastère qu'elle a fondé : « J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les cheveux épars! dit-elle, sous l'impression de ses affreux souvenirs; l'une gravait son pied nu dans le sang de son mari ; la sœur, pâle de terreur, passait sur le cadavre de son frère. Chacun a eu son sujet de larmes, et moi, j'ai pleuré pour tous... j'ai pleuré mes parents

morts, il faut aussi que je pleure ceux qui sont restés en vie..... Quand mes larmes cessent de couler, quand mes soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas..... Lorsque le vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle, mais l'ombre d'aucun de mes proches ne se présente à moi (1). » (Thierry, V, *Récit*, p. 271.)

Voilà bien la femme scandinave ou germaine, sans cesse poursuivie de souvenirs de sang; elle trouve dans le passé toutes les incitations à la vengeance qui faisaient les Frédégonde; elle n'évite la pente qui l'entraîne vers les représailles qu'en se jetant dans la dévotion.

A côté de ce type de la femme barbare, modifiée par le baptême, on aime à voir ces charmants caractères d'Agnès et de Fortunatus qui n'ont pas de visions de sang dans leurs rêves et que les malheurs n'ont pas aigris. Le poëte voyageur évite de regarder le côté sérieux ou triste de la vie; Agnès est toute sympathie pour cet Italien du pays de Virgile et de Catule, qui joint à la langue de ces poëtes les croyances de l'É-

---

(1) Post patriæ cineres et culmina lapsa parentum
Quæ hostili acie terra toringa tulit :
Si loquar infausto certamine bella peracta,
Quas prius ad lacrymas femina rapta trahar?
Quid mihi flere vacet pressam hanc funere gentem?
An variis vicibus duce ruisse genus?
Nam pater ante cadens, et avunculus inde secutus.
Triste mihi vulnus fixit uterque parens.
Restiterat germanus apex, sed sorte nefanda
Me parites tumulo pressit arena suo.
Omnibus extinctis, heu! viscera dura dolentis!
Qui super unus erat Hamalafrede, jaces.
(FORTUNATUS, *ad Artachin.*)

glise. Si la religieuse ne peut se livrer à la joie sémillante du monde, il lui est permis, du moins, de montrer une douce gaieté ; les fondateurs de la vie monastique, en Occident, recommandent eux-mêmes de la mêler à la piété et au calme de l'âme (1). La Gauloise donnera donc à ses rapports avec Fortunatus, la bienveillance, la bonté fraternelle, compatible avec ses devoirs ; il y aura grande intimité d'esprit entre le poëte voyageur et la jeune abbesse. Les méchants, qui ne savent pas comprendre les affections purement morales, les hymens des âmes, et qui voient *l'amour* au bout de toutes les fréquentations, les accusent, sans preuves, de s'aimer beaucoup plus qu'il n'est permis (2) ; mais Fortunatus a trop bien exprimé la tendresse spirituelle, elle était trop à la mode même, pour qu'il ne sût pas la pratiquer. Dans la réaction que le clergé dirigeait contre les excès du sensualisme païen, il n'y avait que deux remèdes à opposer aux réclamations impérieuses des sens : les combats acharnés de l'ascétisme, tels que nous les rencontrons chez les cénobites de l'Orient, ou les distractions de l'esprit et de l'intelligence. Ce dernier moyen fut particulièrement employé par les

---

(1) Montalembert, *Vie des Moines d'Occident*, t. Ier.

(2) Il disait dans l'épitaphe d'Euphrasie. . . . .

Vir cui Namatius, datus inde Viennæ sacerdos
Conjuge defuncto consociata Deo.
Exulibus, viduis, captivis, omnia fundens,
Paupertate pia dives ad astra subis. XXVII.

Il plaçait Agnès assurément au nombre des chrétiens auxquels il pouvait adresser ce vers :

Immaculata Deo conservans membra pudore.
(Epitaphum Exotii episcopi.)

femmes gauloises. Pour assurer la vogue de la chasteté, elles en firent une poésie et groupèrent autour d'elle toutes les grâces du style, de l'imagination et de l'art... Ce fut en plaçant la femme vierge sur un piédestal jusqu'alors inconnu, en l'entourant d'un prestige surhumain, qui n'était peut-être pas exempt de tout orgueil, que le clergé la rendit avide de luttes, enthousiaste de pureté, héroïque de sacrifices. Les moines de la Thébaïde avaient fait de la pudeur un supplice, un martyre ; ils l'aggravaient par des macérations, des coups de nerfs de bœuf, des piqûres d'insectes (1). Les jeunes Gauloises, au contraire, en firent un objet de joie, de cantiques, de volupté céleste.

Rien de naïf, de chastement passionné comme les nobles jeunes filles qui se font un culte de la virginité. Ditiola, nièce de saint Sauve, évêque d'Albi, habitait aussi le monastère de Poitiers : elle tomba malade, et les sœurs s'empressèrent autour de son lit..... Le démon intervint pendant la maladie ; il livrait à l'âme pure, mais exaltée de la jeune sœur, des combats dont le tumulte, tout intérieur, ne parvenait pas aux oreilles des témoins. Un soir, vers neuf heures, elle dit aux religieuses qu'elle n'éprouve plus de douleur et les prie de s'éloigner pour permettre au sommeil de venir ; elles s'écartent un instant et ne tardent pas à rentrer. Comme elles se tenaient debout, attendant le réveil de la malade, elles la virent étendre les mains, implorer la bénédiction d'un être invisible contre les assauts de l'esprit du mal. Le protecteur céleste chassa le démon, et la jeune fille, poussant un grand éclat de rire,

(1) Voir page 264 ci-dessus.

comme une âme délivrée de toute tyrannie, se hâta d'abandonner cette vie, théâtre des exploits de Satan, et se réfugia près *de l'époux divin* qui l'attendait..... Un possédé, témoin de ce prodige, disait avec douleur : « que l'archange Michel avait pris l'âme de cette fille et l'avait conduite au ciel, tandis que le diable n'en avait pas eu la moindre part. » (Grégoire, liv. VI, chap. XXIX.)

Quelle émouvante légende, quelle douce et sentimentale poésie !....

Une autre jeune Gauloise du même monastère eut une vision, pendant laquelle il lui sembla qu'elle se rendait près d'une fontaine d'eau vive, selon le vœu qu'elle en avait fait ; égarée en chemin, elle rencontre un homme qui lui offre de marcher devant elle et de lui servir de guide ; elle le suit, et ils arrivent « à une grande fontaine dont les eaux brillaient comme de l'or. Des herbes semblables à toutes sortes de pierres précieuses y rayonnaient de toute la lumière du printemps. » Voilà la source d'eau vive que tu cherches si avidement, lui dit son guide ; désaltère-toi, « afin qu'elle devienne une fontaine jaillissant pour toi dans la vie éternelle. » Au moment où elle buvait, l'abbesse approche, lui enlève ses vêtements religieux et la couvre d'habits royaux d'une beauté et d'une richesse qui dépassaient tout ce que l'imagination peut rêver : « voilà les présents que t'envoie ton fiancé, lui dit l'abbesse. » (Grégoire, ibid.)

La jeune Gauloise, qui aurait sans doute dédaigné d'épouser un prince grossier et brutal, se retire dans une cellule pour y épouser le Roi du ciel.

Tel est le monastère de Poitiers, telle est l'existence délicate et spiritualiste des filles de race gauloise,

que le malheur des temps et les consolations de la foi y ont conduites; elles s'y nourrissent de douces illusions, de rêveries célestes, et leur âme trouve dans les jeux de l'imagination le bonheur que la réalité leur refuse.

On ne se borne pas à rêver au bonheur du ciel dans cet asile de la paix, du goût et de l'urbanité; on y héberge les poëtes et les voyageurs, on récite des vers, on joue des pièces de théâtre, on prend des bains à la romaine, comme chez les étuvistes les plus en renom; c'est vers ce lieu privilégié que Fortunatus se dirige. Il s'y laisse facilement retenir par un accueil plein de distinction et de charme ; c'est à Poitiers qu'il compose ses poésies les plus sentimentales : il les adresse à Agnès, à Radegonde, et reçoit en retour toutes sortes de friandises préparées de la main de ces femmes délicates. Bientôt, il s'attache plus intimement au monastère; il se fait prêtre, comme le seigneur Sidoine Apollinaire était devenu évêque. Alors il dîne chez les sœurs !..... Quel accueil empressé ! que de charmantes attentions !..... Des guirlandes de fleurs décorent la salle, les mets s'étalent sur des feuilles de roses; les vins sont bons; ils viennent d'Italie, sans doute, de ces caves de Gaza, dont parle Grégoire de Tours. La chère est exquise; le poëte, gourmet, joyeux, grand buveur, se laisse gâter aisément, car, à l'exemple d'Ausone, il accepte le Christianisme à la condition qu'il ne gênera pas trop sa charmante façon de vivre. Il embellit ces fins dîners à trois, en racontant les épisodes de ses voyages, en récitant des impromptus à la louange de Radegonde et d'Agnès. Les bonnes sœurs, si tolérantes pour lui, plus sévères pour elles, se contentent de mets grossiers. Radegonde renchérit même sur l'absti-

ɔe d'Agnès, pour s'imposer les plus dures priva-
; Agnès et Fortunatus combattent charitablement
tendances ascétiques, ils l'engagent à se rendre la
du cloître plus douce, à boire des vins bienfaisants
Italie (1).

I deux recluses se dédommagent, il est vrai, de
privations matérielles en savourant les produc-
poétiques du littérateur. Elles parlent de la
ɜ qu'on représentera bientôt dans le monastère ;
e au fond moral, hérissée de sentences et de para-
mais à la forme hardie, à l'intrigue scabreuse et
t le théâtre presque contemporain de Hrôswita peut
donner une idée. Dans ces tableaux de la société
ente de l'époque, le moraliste ne conduit au ciel par
vertu qu'après avoir promené le spectateur dans les
nins tortueux du libertinage et de l'adultère (2) :
réminiscences de ces tempêtes morales doivent
ɘr quelques troubles dans l'âme impressionnable
religieuses qui les écoutent et leur arracher quel-
s soupirs.....

Tels sont les Gaulois du sixième siècle. Religieux, ils cherchent le bonheur dans la piété, dans la fraternité, dans la culture des lettres ; laïques, ils se vengent de leurs maîtres par des satires et non par les trahisons et les meurtres. Ils possèdent enfin le génie du Christianisme par excellence ! De toutes les écoles, celle qui

---

(1) Fortunatus, Agens, Agnes quoque versibus orant
Ut lassata nimis, vina benigua bibat.

(2) Témoin le mystère si scabreux de l'ermite Abraham et de sa nièce Marie... Ceux de *Callimaque* et de *Thaïs*, dans lesquels la courtisane joue un rôle tout aussi devoilé que dans notre théâtre du dix-neuvième siècle.

a su le mieux comprendre le bonheur sur la terre et le trouver, est incontestablement celle des chrétiens. Par un prodige de sagesse, ce fut en le cherchant au ciel qu'ils le trouvèrent ici-bas ; ils parvinrent même à le saisir au milieu des persécutions et des massacres.

Un des moyens qui concourut le plus à leur assurer ce résultat, fut la vulgarisation de la légende. Cette composition populaire était l'apologue des Grecs et des Orientaux, approprié à l'esprit du Christianisme. Elle renfermait ordinairement l'histoire d'une âme croyante, qui échappait par un subterfuge de l'imagination, par la puissance de la foi ou par la protection de Dieu, à l'oppression des méchants. Le plus souvent, la victime trouvait moyen de punir ses persécuteurs, même après sa mort, en mettant sa gloire céleste en opposition avec leur abaissement et leur misère. La légende n'était pas entièrement d'origine gauloise; mais elle s'acclimata si bien dans cette contrée, elle fut si merveilleusement servie par le style clair et naïf de nos ancêtres, qu'elle peut être considérée comme ayant été élevée par eux à sa plus grande perfection. La légende nous paraît bien grossière aujourd'hui ; c'est à peine si nous la trouvons capable d'émouvoir des enfants ; elle avait une plus grande portée à son début ; elle imposait des barrières aux pervers, procurait des refuges et donnait du courage aux bons.

A l'époque où Clovis marchait contre Alaric, les religieux d'un monastère voisin de Poitiers furent saisis d'une grande frayeur à la vue de ses soldats : ils appellent à leur secours l'abbé Maxence, un saint homme qui vivait renfermé dans une cellule. Il quitte sa retraite et marche droit aux Sicambres ; un Franc lève son épée pour lui trancher la tête ; son bras se

raidit aussitôt et le fer tombe de sa main paralysée ; ses compagnons saisis d'effroi, loin de frapper les religieux se hâtent de prendre la fuite..... Les rôles étaient changés, le soldat dut s'incliner devant l'abbé et implorer sa grâce. Le saint confesseur toucha son bras avec de l'huile bénite et lui rendit le mouvement. (Grégoire, liv. II, chap. xxxvii.)

Durant l'invasion de Thierry en Auvergne, ses troupes pénètrent dans la basilique de Saint-Julien à Clermont et se mettent à briser les portes et à piller... Tout à coup le diable, enchanté de leurs prouesses, entre dans les corps des soldats ; ils se heurtent, se renversent et se battent. A la vue de ce tumulte, ils nsent que saint Julien les punit de la violation de n église, ils renoncent au pillage, se prosternent, implorent la grâce du saint, et le supplient de leur donner. (Grégoire, liv. II, chap. xii.) Il est aisé de nprendre que lorsque des milliers de récits de cette ture, se furent popularisés, les Francs durent se ntir quelque peu intimidés en présence des églises, des évêques ; ils y regardaient à deux fois avant de forcer l'enceinte des monastères et des basiliques, et de lever la hache sur la tête des abbés.

X

LE CARACTÈRE ET L'ESPRIT FRANCS SOUS LA PREMIÈRE RACE

Quel contraste entre le caractère, les instincts des Francs, et les qualités correspondantes des Gaulois ! entre les moyens de conquête employés par les uns et les moyens de défense mis en usage par les autres !

Les Francs agissaient comme avaient fait les Gaulois à l'égard du Christianisme : ils renonçaient aisément à la mythologie scandinave pour adopter le dogme chrétien. Les divinités, groupées dans les *Eddas*, formaient un mélange tellement extravagant, de traditions asiatiques et de superstitions boréales, qu'il était difficile que les premières lueurs de raison et de bon sens ne fissent pas évanouir ce tissu d'absurdités ; mais il en fut différemment des mœurs et des usages qui prenaient leur source aux racines mêmes des aptitudes de la race. Les Francs oubliaient volontiers *Odin*, *Loke* et *Hel,* buveurs de sang, mais à condition que le Christ fermerait un peu les yeux sur les meurtres qu'ils avaient intérêt à commettre, sur les orgies et les adultères auxquels le Walhall et les Walkiries les avaient habitués. Dès le début, les bases de la transaction furent posées.

Clovis allait jouer ses destinées dans la plaine de Tolbiac. « Dieu Jésus, s'écrie-t-il au moment de ses plus vives inquiétudes, toi que Clotilde assure être le fils du Dieu vivant ; toi qui donnes aide dans les périls et accordes la victoire à ceux qui croient en toi, j'invoque dévotement ton secours. Si tu m'accordes victoire, je croirai en toi et recevrai le baptême, car invoqué mes dieux et je vois qu'ils m'ont refusé leur appui. » (Grégoire, liv. XII, chap. xxx.)

Le roi Sicambre avait le mérite de la franchise ; il posait carrément ses conditions au Ciel. Ses anciens dieux ne lui garantissaient pas le succès, il le demandait au Christ dont lui avait parlé Clotilde ; mais il laissait clairement deviner qu'il le relèguerait au nombre des fétiches impuissants, s'il ne lui donnait pas la victoire. On ne sentait là ni repentir, ni conviction

d'aucune sorte ; il y avait crainte, spéculation, marché : un pareil néophyte, qui n'invoquait un dieu nouveau que *par intérêt*, ne devait guère modifier ses habitudes violentes et sanguinaires tant qu'il lui paraîtrait utile de les conserver.

Les prêtres et les religieux de race franque, en abandonnant Odin pour le Christ, faisaient des réserves à peu près semblables. Nous savons quels étaient le dévouement, la vertu, la charité, la distinction du clergé gallo-romain au moment de l'invasion des Barbares. Cent ans après, Grégoire de Tours nous montre la majeure partie des paroisses et des siéges épiscopaux usurpés, envahis par des Germains et des Francs, qui n'ont de chrétien que le nom, de prêtre que le titre. Ils ont pris la mître sans quitter l'épée, épellent l'Évangile sans renoncer à la trahison et au meurtre, fondent des monastères tout en professant eux-mêmes le matérialisme le plus grossier, mettent l'ambition et l'orgueil à la place de l'égalité fraternelle, l'oppression et le despotisme à la place de la charité. Les historiens modernes font ressortir ce contraste, en s'appuyant sur des faits si nombreux et si concluants qu'il serait superflu d'y joindre des preuves nouvelles. Nous avions deux partis dans le premier clergé gaulois : les prêtres absolus, les prêtres tolérants et pratiques ; nous en avons un troisième dans les temps mérovingiens, celui des prêtres despotes et guerriers, complices des conquérants ; nous les verrons à l'œuvre plus tard, ces prêtres francs et germaniques ; ils feront tache sur l'Église gauloise pendant bien des siècles ; ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'elle réussira à s'en délivrer sans retour.

Les femmes de la même race, celles que la loi sa-

lique exclut du trône et qui cherchent à se faire une position ailleurs, apportent dans les cloîtres les dispositions impérieuses des évêques, leurs compatriotes; elles y cherchent l'autorité, le commandement; elles gardent l'orgueil, l'insubordination et le libertinage de la vie barbare; c'est rarement par le prestige de la piété et de la vertu qu'elles veulent obtenir le titre d'abbesse, elles préfèrent l'intrigue et la violence.

Chordielde, religieuse de Poitiers, appartenait à la famille mérovingienne..... Ambitieuse du titre d'abbesse, elle souleva la révolte dans le couvent, rompit ses vœux, franchit l'enceinte, soudoya des brigands, des sorciers et des criminels, et les chargea d'arracher l'abbesse du cloître, afin qu'elle pût être mise elle-même à sa place. L'abbesse, poursuivie, se réfugie près de l'autel; un assassin allait la frapper d'un coup d'épée, lorsqu'il tomba lui-même percé d'un couteau. Justine, la prieure, aidée des autres sœurs, parvient à cacher la persécutée sous des couvertures. Les brigands prennent Justine pour l'abbesse, ils l'entraînent jusqu'à la basilique Saint-Hilaire. Là, ils reconnaissent leur erreur; ils reviennent aussitôt au monastère, cherchent, fouillent, mettent tout sens dessus dessous; ils finissent par découvrir l'abbesse et la conduisent à la basilique en l'accablant de coups.

Après cet acte de révolte, les évêques se réunissent pour en juger les auteurs. Chordielde, traduite devant eux, accuse l'abbesse de crimes honteux dont les Francs seuls étaient capables, et qui prouvent à quel degré de corruption ils étaient descendus. Elle prétendit que le monastère, devenait fréquemment le théâtre « de fiançailles et de fêtes nuptiales; que des personnes étrangères se baignaient dans les bains affectés aux

religieuses ; que l'abbesse, enfin, cachait dans le couvent un homme habillé en femme, » circonstance dont l'accusatrice tirait des conséquences d'un cynisme oriental que l'on ne peut pas se permettre de répéter.

L'abbesse incriminée répond à ces faits, allégués sans preuve, par des reproches beaucoup mieux établis, et prouve notamment que les religieuses sorties du couvent, à l'instigation de Chordielde, portent, à ce moment, des traces visibles de leur inconduite. (Grégoire, liv. X, chap. xv.)

Si les religieuses franques ont si peu calmé la violence de leurs passions au contact du Christianisme et dans l'atmosphère du cloître, faut-il s'étonner si les princesses s'abandonnent, dans le monde, à l'adultère et au libertinage, à la polygamie et à l'assassinat?

Nulle part le contraste des deux civilisations, des deux races, n'éclata d'une manière plus tranchée que dans le palais de Chilpéric et le cloître de Sainte-Ralegonde. Opposons, par exemple, aux repas de Fortunatus et d'Agnès les festins de Frédégonde et de son époux.

Les deux complices royaux, le front soucieux, une insatiable ambition dans le cœur, ont fait dresser la table dans une salle solidement fermée. Frédégonde a placé des sentinelles à toutes les issues et tient les yeux fixés sur elles, de peur de trahison. Le long des murs, pas de guirlandes de fleurs, sur la table de chêne, pas de feuilles de rose; mais une nappe de linge grossier ou un vieux tapis de drap d'or produit de quelque pillage; aux angles de la salle, des fûts de vin en perce; à l'une des extrémités, une pièce de toile servant de paravent, derrière laquelle

se tiennent des assassins, qu'on veut lancer sur un convive dont on a intérêt à se débarrasser. (Grégoire, liv. III, chap. VII.)

Les mets n'ont pas la recherche exquise de ceux du monastère de Poitiers; ce sont de grosses viandes: sangliers tout entiers, quartiers de veaux servis avec la broche qui les a maintenus sur le feu, force volailles préparées de diverses manières; le potage est composé de poules et de pois chiches, comme celui que Chilpéric offrit à Grégoire de Tours pour le séduire et le rattacher à ses projets. (Grégoire, liv. V, chap. XIX.)

Il y a des vins parfumés, comme Claudéric en offrait à Eberuf quand il se préparait à le livrer aux assassins. (Grégoire, liv. VI, chap. XXIX.)

Ils sont, ainsi que la bière, servis dans des coupes d'or volées à des Gallo-Romains, ou dans des cornes de buffle, à la manière germanique. Pendant le repas, Frédégonde et Chilpéric discutent avec d'habiles fermiers romains sur les combinaisons fiscales les plus propres à augmenter le produit des impôts, ou sur les moyens de se défaire à coup sûr de quelque ennemi, par une trahison accompagnée de meurtre.

La dernière victime s'est soustraite aux coups des assassins; qu'on mette à la torture les maladroits qui l'ont manquée. Leur fille Righonthe a été emprisonnée et dépouillée à Toulouse; qu'on batte de verges et qu'on mutile les serviteurs qui ont osé porter cette mauvaise nouvelle!... Pendant le repas, point de chanteurs, point de poëtes pour varier les distractions; la combinaison de quelque crime, les récits de rêves annonçant des succès ou des revers, sont les seules émotions intellectuelles que l'on réserve aux convives.

Chilpéric ajoute au dessert quelque dissertation théologique sur la Sainte-Trinité, qu'il n'a jamais pu comprendre, et qu'il se flatte cependant d'expliquer mieux que les théologiens.

On rit aussi dans les repas germaniques; mais d'un gros rire brutal, alimenté par la fermentation du vin et de la bière; on rit aux éclats lorsqu'on raconte les facéties du leude Rachingue, qui s'amuse à faire éteindre des torches entre les cuisses de ses esclaves et à les rallumer pour les étouffer de nouveau, jusqu'à ce que les chairs brûlées grésillent comme de la viande étendue sur le gril. On rit plus fort encore si l'on a réussi à faire tomber un adversaire dans un piége en transgressant le serment qu'on lui avait fait (1). Quelquefois une boisson, infusée de liqueurs enivrantes, dont Frédégonde a le secret, exalte ses complices au point de leur faire envisager le meurtre comme une volupté; la mort n'est-elle pas l'aurore des plaisirs du Walhall d'Odin.... Les buveurs mis hors de sens par ce hatchich occidental, courent aveuglément tenter d'assassiner Brunehaut, Sighebert ou tout autre ennemi de Frédégonde. (Thierry, t. II, p. 169.) Le repas se termine enfin, et, pour clôturer dignement la fête, si l'un des convives refuse d'entrer dans la machination qu'on lui propose, Frédégonde le prie gracieusement de vider une dernière coupe avant de s'éloigner; il boit. Le vin, mélangé d'absinthe et de miel, est empoisonné : le malheureux, saisi de déchirements d'entrailles, monte à cheval pour aller prendre du contre-poison dans sa demeure; mais il tombe à

(1) Ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere. (Thierry, t. II, p. 87.)

quelques pas du palais (Grégoire, l. VIII), et l'on raconte que le pauvre homme s'est brisé le crâne ou l'épine dorsale dans sa chute.

Continuons l'étude des contrastes que présentent la civilisation et les usages des deux races.

Les Francs étaient arrivés dans les Gaules, sans arts, sans connaissances scientifiques, sans autres essais littéraires que ceux des Eddas; leur idiome n'avait pas même d'alphabet pour fixer les idées et les rendre visibles (1); à plus forte raison ne possédaient-ils pas de grammaire. Ils comprirent toutefois que la force du commandement ne pouvait constituer toute la vie d'un peuple, même quand elle était formulée dans les lois et appuyée par le despotisme. Ils sentirent qu'il existait une autre puissance que la conquête : l'homme leur parut avoir une autre destinée que le libertinage et la bonne chère. L'intelligence était une force aussi, ils en voyaient la preuve dans les discours des évêques, dans les missions diplomatiques des Romains qu'ils employaient eux-mêmes; ils voulurent à leur tour écrire des épîtres, tenir des discours, ajouter l'éloquence du langage au maniement de l'épée. Dans ce louable mouvement d'émulation, ils avaient deux genres littéraires à prendre pour modèles, celui des Gallo-

(1) Chilpéric, le plus lettré des Mérovingiens, s'occupa de perfectionner l'alphabet romain adopté par les Francs; il l'enrichit de plusieurs lettres de l'alphabet grec, avec ordre de les enseigner dans les écoles et d'effacer tous les anciens manuscrits à la pierre-ponce, pour les écrire de nouveau avec les lettres de son invention (Grégoire, liv. V, chap. xxxv.) Plus tard, nous verrons Charlemagne s'occuper de la publication de la grammaire franque.

ıains, léger, gracieux, aux apologues pleins d'ob-
'ations, à la gaieté pleine de bon sens ; celui de
lise chrétienne, pompeux, sévère, un peu décla-
oire, imité de la Bible et des Pères de l'Église. Ce
:e dernier qu'ils choisirent, à l'exclusion absolue de
tre, et cela pour deux motifs également réfléchis.
ɔord le style biblique, avec ses images grandioses
ɜrribles, ses sentences brèves et implacables, con-
ɑit à leur caractère impérieux; il se rapprochait
lleurs de celui des Eddas..... (1). En second lieu,

) Voici deux fragments, les seuls qui nous aient été con-
és de la littérature scandinave de l'époque mérovingienne;
yle et les idées sont entièrement semblables à ceux des
ı. Le premier est un chant de guerre sur la bataille de
ɒurt.

L'armée est en marche, les oiseaux chantent, les cigales
nt, les lames belliqueuses retentissent. Maintenant com-
e à luire la lune errante sous les nuages, maintenant
gage l'action qui fera couler des larmes.

.... Alors commença le carnage; les guerriers s'arrachaient
mains leurs boucliers creux; les épées fendaient les os
crânes. La citadelle retentissait du bruit des coups; le
ɔeau tournoyait, noir et sombre comme la feuille du
e; le fer étincelait comme si le château eût été tout en
jamais je n'entendis conter bataille plus belle à voir. »
mogeot, p. 21.)

e second, est le récit d'un combat singulier, de l'effet le
ı dramatique :

J'ai ouï dire, racontait une chronique des Francs, que
lebrand et Hadebrand, le père et le fils, se provoquèrent
s une rencontre. Les héros arrangèrent leur sarrau de
rre, se couvrirent de leur vêtement de bataille et ceigni-
t leur glaive par-dessus. Comme ils lançaient leurs che-
x pour le combat, Hildebrand, père de Hadebrand, parla :
ait un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda
ɔvement à son adversaire quel était son père, dans la race

ce style était celui des évêques, qui exerçaient une grande prépondérance administrative, politique, et dont le concours leur était nécessaire. C'est dans Grégoire de Tours surtout que nous trouvons des preuves nombreuses de la préférence des Francs pour le genre littéraire du clergé. Dans toutes les parties de son œuvre, rois et leudes parlent absolument à la manière des évêques : c'est la même recherche de citations bibliques, le même emploi de paraboles et de sentences. Il est impossible que Grégoire de Tours, si véridique et si net, eût refait à plaisir le langage des Mérovingiens,

---

des hommes : « — De quelle famille es-tu? Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre à triple fils : car je connais, guerrier, toute la race des hommes. »

« Hadebrand, fils de Hildebrand, répondit : — Des hommes vieux et sages de notre pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand : je m'appelle Hadebrand. Un jour il alla vers l'Est, il fuyait la haine d'Odoacre, il était avec Théodoric et un grand nombre de ses héros ; il laissa dans son pays sa jeune femme, son fils encore petit, ses armes qui n'avaient plus de maître ; il s'en alla du côté de l'Est.

« Mon père était connu des vaillants guerriers; ce héros intrépide combattait toujours à la tête de l'armée : il aimait trop à guerroyer, je ne pense pas qu'il soit encore en vie. »

« — Seigneur des hommes ! dit Hildebrand, jamais du haut du ciel, tu ne permettras un combat semblable entre des hommes de même sang. » Alors il ôta un précieux bracelet d'or qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné. « Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. »

« Hadebrand, fils de Hildebrand, répondit :

« — C'est la lance à la main, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de semblables présents. Vieux Hun, tu es un mauvais compagnon : espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi, je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu forger de tels mensonges? Des hommes d'un grand

pour le façonner à la mode ecclésiastique, s'ils n'avaient pas eux-mêmes adopté ce genre d'imitation; quelque précaution que prît le traducteur, nous le surprendrions quelquefois en défaut ; il se laisserait aller à rendre aux Sicambres leur véritable style. Au lieu de cela nous voyons ces derniers imiter imperturbablement la rhétorique officielle et appliquer le ton biblique à toutes les circonstances de la vie. Le Franc est un écolier qui prend leçon des évêques; il se fâche quelquefois en politique contre ses professeurs, mais il leur obéit toujours aveuglément quand il s'agit de la grammaire.

âge, qui avaient navigué sur la mer des Vendes, m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils de Hérebrand. »

« Hildebrand fils de Hérebrand, répondit :

« — Hélas! hélas! quelle destinée est la mienne! J'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés ; on me plaçait toujours en tête des combattants; dans aucun fort on ne m'a mis les fers aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier. Il peut t'arriver, si ton bras te sers bien, de ravir à un homme de cœur son armure, de dépouiller son cadavre : fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'Est, qui te détournerait de ce combat, puisque tu en as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez, dans votre courage, qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. »

« Alors ils firent voler leurs javelots à la pointe tranchante, qui s'arrêtèrent dans leurs boucliers; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre : les haches de pierre résonnaient..... ils frappaient pesamment sur leurs boucliers blancs; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs corps restaient immobiles. » (Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. I.)

A l'époque où Clovis marcha contre Alaric et cassa la tête à un de ses soldats, parce qu'il avait dérobé du foin à un Gaulois, au lieu de se borner à lui prendre de l'herbe, il accompagna de cette belle sentence sa barbare exécution : « Où donc sera l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin ? »

« Ces branches ont été coupées d'un arbre vert et vivant, dit un jeune Franc à son père, avec lequel il est emprisonné ; il ne se séchera pas et en produira bientôt de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui les a abattues ne tarde pas à mourir ! »

Ne se souvient-on pas de cette curieuse discussion théologique entre Clotilde et Clovis, dans laquelle la reine emprunte le langage d'un docteur chrétien, pour éloigner Clovis de ses faux dieux et l'engager à recevoir le baptême? (Grégoire, liv. II, chap. XXIX.)

Le cruel et capricieux Chilpéric, cette espèce de Caligula mérovingien, ne se fait-il pas théologien, tantôt pour discuter avec les évêques sur les dogmes de l'Église, ce qui le conduit aux portes de l'hérésie, tantôt pour chercher à convaincre le juif Priscus? (Grégoire, liv. V, chap. XLV.) Un autre jour, il reproche à Grégoire la protection qu'il accorde à l'évêque Prétextat. « O évêque ! lui dit-il d'un ton prophétique, tu dois dispenser la justice à tous, et voilà que je ne puis l'obtenir de toi ;... mais, je le vois ! tu viens en aide à l'iniquité, et en toi s'accomplit le proverbe : le corbeau n'arrache point les yeux du corbeau (1). Mais je sais ce que je ferai, afin que tu sois noté parmi les peuples et signalé devant tous comme un

(1) Cette dernière sentence est tout à fait scandinave ; on en retrouve l'équivalent dans les Eddas.

ıomme d'iniquité; j'assemblerai le peuple de Tours, t je lui dirai : élevez la voix contre Grégoire, et riez qu'il est injuste et n'accorde justice à personne; t je répondrai à ceux qui crieront ainsi : moi, qui uis roi, je ne puis obtenir la justice de cet homme, omment vous, qui m'êtes inférieurs, espérez-vous obtenir? » (Grégoire, liv. V, chap. XIX.)

Il est évident que, pour prendre ainsi tout d'une ièce cette rhétorique de cathédrale, il fallait que les rancs n'eussent apporté des bords de la Baltique 'autres notions littéraires que celle des Eddas; encore es notions devaient-elles être fort superficielles, puis-u'elles protégèrent si mal la mythologie, dont les ddas étaient le livre sacré....

Ce style pompeux et sévère, théologique et un peu ırd, était admirablement servi d'ailleurs par l'idiome es Francs. Dans le sud de la Germanie, chez les 'isigoths, par exemple, la langue abondait en sons uverts, éclatants, en voyelles finales, témoin la majeure artie des noms propres visigoths qui se terminent en (1), quand ils ne finissent pas en *rik*, terminaison mmune à la Germanie et à la Gaule. Mais il semble, ıt M. Demogeot, « que le dialecte des tribus germa-iques, comme la végétation du globe, devient plus vère et plus sombre en s'éloignant des heureuses ntrées du soleil (2). » Ce défaut a nécessairement

---

(1) Wamba, wallia, sigila, etc.

(2) La diminution de la sonorité de la langue, à mesure que ı s'éloigne du midi, tient à des causes atmosphériques; on ırait en mesurer la graduation au thermomètre. De stantinople à Gibraltar, vous trouvez, sur les rives de la terranée, des sons également ouverts, que la langue soit rque, arménienne, grecque, latine, espagnole..... Pourquoi?

pour cause la rigueur du climat, qui rend l'émission des sons plus difficile, en ne permettant pas d'ouvrir largement la bouche..... Ces conditions matérielles du langage influent nécessairement sur le style. Lorsque celui qui parle est contrarié par la rigueur de l'air ambiant, il abrége naturellement sa phrase, il ne dit que juste les mots indispensables à la sèche expression de sa pensée; pas d'images, pas de figures poétiques, pas d'embellissement quelconque des idées: de là vient la concision des littératures du nord et l'abondance fleurie des littératures du midi. Toutes

---

c'est qu'à cette latitude la bouche ne craint pas de s'ouvrir et de rester longtemps dans cette position, pour émettre franchement les phrases et pousser les sons au dehors. Secondement, l'air ambiant étant pur, raréfié, dégagé de vapeurs, est favorable à la vibration et transmet les sons dans toute leur intensité. En troisième lieu, la chaleur donnant au sang une activité plus grande, imprime à tous les muscles qui aident à l'émission des paroles quelque chose de plus martelé, de plus saccadé, de plus vif; les gestes de la tête, des bras, de tout le corps enfin, si rapides chez les peuples du midi, augmentent la vigueur, l'accentuation de la parole.

En remontant de la latitude de Marseille à celle de Paris, nous trouvons des populations que l'abaissement de la température engage, pendant sept mois sur douze, à ouvrir peu la bouche, à la refermer aussitôt que la phrase est prononcée, pour empêcher que l'air froid ne se précipite dans la poitrine. La même cause impose des vêtements épais, fatigants, qui gênent l'agitation des membres; l'abaissement de la chaleur du corps modère le mouvement brusque et saccadé des muscles maxillaires; l'air ambiant, enfin, chargé de vapeurs, contrarie la transmission du son. Passons de la latitude de Paris à celle d'Edimbourg et de Dantzig: ici ces causes s'aggravent; le langage n'est plus qu'un léger murmure qui s'ouvre péniblement un passage bref et contenu à travers les lèvres à peine entr'ouvertes.

ces causes primitives devaient amener les Francs à préférer la sévérité du langage épiscopal à la légèreté, à la faconde gracieuse de la littérature gallo-romaine.

Les Francs n'appliquèrent pas cet esprit d'imitation à l'art de construire, pour des motifs qu'il est facile de comprendre. A leur arrivée dans les Gaules, ils ne connaissaient pas plus l'architecture proprement dite que la littérature; mais ils avaient une manière de bâtir tout opposée à celle des Gallo-Romains. Se trouvant disséminés au milieu des bruyères, et peu mêlés aux indigènes des villes, ils avaient partout les produits des forêts sous la main et continuaient à construire en bois, comme ils le faisaient dans la Germanie. Leurs plus grandes constructions civiles étaient des granges, des hangars servant aux Champs de mai et aux marchés; des palais surtout, vastes habitations rurales abritant des soldats, des serviteurs, des colons, de nombreux troupeaux; nous en avons un exemple dans la fameuse maison royale de *Braime*, près de Soissons : elle était immense, construite en bois, entourée de portiques et ornée de sculptures grossières (1).

---

(1) Singula sylva favens ædificavit opus.
Altior innititur quadrata porticus ambit;
Et sculptura lusit in arte faber.
(Fortunati *Carmina*, l. IX, ch. xv.)

Nous avons mille autres preuves de la construction en bois de toutes les habitations germaines et gauloises.

La maison d'Ursus, en Auvergne, était en bois et garnie de planches; ce qui facilita l'incendie et la mort de tous ceux qu'elle renfermait.

Rocolève, envoyé par Chilpéric à Tours pour contraindre

Les églises mérovingiennes étaient également en bois, témoin celles qu'on élevait sur les remparts (1), afin de mettre la place sous la protection des saints; celles de l'intérieur des villes ne s'éloignaient pas beaucoup de ces dernières. Un jour que Louis le Débonnaire revenait de prier, un portique construit en poutres et en solives s'écroula, entraînant le plafond et la charpente, qui blessèrent plusieurs personnes de sa suite (2).

Les Gallo-Romains, instruits par les impériaux à se servir de pierre, alors qu'antérieurement ils n'employaient que le bois, taillèrent naturellement leurs matériaux sur l'appareil romain, firent toutes leurs constructions, ponts, maisons, basiliques, sur les dessins des monuments de Rome et de Constantinople; de là une conséquence très-importante : le plein-cintre dans les ouvertures et les voûtes, la massivité dans les murs, l'absence de clochers furent leurs qualités fondamentales.

Les charpentiers francs, burgondes et visigoths, employant une matière plus facile à travailler, plus élancée, plus légère, composèrent les églises d'un nombre infini de pièces allongées, sveltes : piliers, voussures, colonnettes. Les ouvertures à l'extrémité pointue

---

Grégoire à livrer Gontran, accusé de la mort de Théodebert, s'établit dans la maison épiscopale, située dans les environs de la ville; il en enleva les planches et même les clous qui servaient à les fixer, et les emporta. (Grégoire, l. V, ch. IV.)

(1) Voir Thierry, Lettres sur l'histoire de France.

(2) Le pont que Charlemagne jeta sur le Rhin, à Mayence, était tout en bois : aussi un incendie le dévora-t-il après une année d'existence.

'urent découpées, sur toute espèce de dessins géomé-
.riques, produits par le jeu du compas : sphères,
obes, trèfles. Ils hérissèrent leurs toitures élancées
le flèches, de clochetons et de pyramides. Dès le dé-
›ut, les deux écoles d'architecture se trouvèrent donc
:n présence. Aux moines gallo-romains l'architecture
'omane et byzantine; aux charpentiers germains l'ar-
.hitecture ogivale. Les Goths se montrèrent probable-
nent les plus habiles dans les travaux de ce genre;
ls laissèrent leur nom au style *gothique* (1).

Le contraste de la civilisation gauloise et de la civi-
isation franque éclate dans une foule d'autres faits
lement tranchés; le culte des morts, la pensée qui
'attache au passage de la vie de la terre à celle du
:iel est un des points les plus délicats de l'existence,
:elui qui sert le mieux à dévoiler la nature de nos sen-
iments religieux et terrestres. Jetons les yeux sur un

(1) Les rois francs ne tardèrent pas néanmoins à mettre
leur confiance dans les architectes monastiques; l'emploi de
la pierre à la longue durée, l'art du verrier, du sculpteur,
1 joaillier qui complétaient si bien les monuments religieux,
es charmait et les séduisait; ils abandonnaient leurs char-
pentiers germains pour s'adresser à de véritables archi-
ectes. Les palais, les grandes basiliques prenaient une
majesté inconnue aux églises de bois. Charlemagne fut un
es premiers à construire en pierre et en marbre; il s'a-
ressa naturellement aux moines pour exécuter ses travaux,
: les plaça sous la surveillance de ses officiers; on en trouve
preuve dans la description que nous a laissée Ernoldus
igellius, du palais de Louis le Pieux à Ingelhein, sur le
hin : « Le temple du Seigneur est construit du marbre le
us précieux; il a de grandes portes d'airain et de plus pe-
tes enrichies d'or; de magnifiques peintures y retracent aux
eux les œuvres de la toute-puissance divine.

tombeau franc et sur un tombeau gallo-romain. Le premier est une simple cuve de pierre, une espèce d'auge où le corps peut à peine contenir; que trouve-t-on à côté du cadavre? une hache, un fer de lance. A l'extérieur, pas de sculpture, pas d'image qui vienne atténuer ce que la pensée de la mort a de lugubre.

Le tombeau gallo-romain, au contraire, est une belle cellule de marbre où le défunt a cherché à se placer à l'aise, de manière à s'y donner une position convenable. Fut-il païen? des sculptures représentent les guirlandes de fleurs dont ils aimaient à décorer son habitation, les génies ailés à la physionomie souriante qui protégèrent son existence; des chevaux, des chiens, des enfants se livrent à des jeux et rappellent les distractions qui lui furent les plus chères (1).

Avait-il reçu le baptême? des bas-reliefs retracent les épisodes les plus touchants de la vie du Christ : la guérison de l'aveugle et du paralytique, la résurrection de Lazare et la multiplication des pains; souvent le bon Pasteur s'y montre au milieu de scènes champêtres aussi gracieuses qu'une bucolique de Virgile : des brebis disséminées dans les pâturages, des chèvres

(1) Dans un tombeau qui nous est connu, des bas-reliefs représentent quatre enfants qui jouent au cerceau. Rien de plus gai, de plus vif que ces quatre lutins folâtres, nus comme de petits Cupidons; un seul est triste et porte sa main à ses yeux pour essuyer une larme; quel malheur lui est-il donc arrivé? Hélas! il a brisé son cerceau.... N'est-ce pas là une allégorie de l'existence aussi juste que gracieuse. Ces trois enfants, qui poussent gaiement leur cerceau, c'est l'enfance, c'est la jeunesse, c'est l'âge viril qui mènent la vie à grande vitesse. Le quatrième, celui qui a brisé son jouet, c'est la vieillesse que la mort arrête, et qui, malgré ses larmes, doit revenir en arrière.

perchées sur des rocs, des chiens qui veillent pendant que le berger négligent s'endort à l'ombre des oliviers.

N'est-il pas facile de comprendre, à la vue de ces deux tombeaux, que le Franc a quitté Odin pour le Christ, mais sans changer grand'chose à son caractère belliqueux, à son habitude de manier la francisque? ne voit-on pas aussi que le Gallo-Romain a substitué le Christ à Jupiter, sans modifier beaucoup la grâce enjouée de son caractère, et qu'il se borne à donner un développement nouveau, une portée religieuse à ses instincts charitables, à ses goûts délicats? Francs et Gaulois devaient donc apprécier le Christianisme à des points de vue bien différents : les Gaulois l'avaient pris du côté bienveillant, fraternel, gracieux, poétique; les Francs, cruels et violents, dévorés du désir de dominer à tout prix, en firent une simple modification de la morale des Eddas. Pour eux, la religion est toujours une arme de terreur, un art d'enchantements et de maléfices; ils s'en servent pour bouleverser à leur profit les lois naturelles et les lois morales, se parjurer selon les circonstances, escamoter des engagements.

Ce n'est pas avec les vaincus seulement qu'ils prétendent jouer au plus fin, mais avec les saints et avec Dieu lui-même.

Le roi Chilpéric, le plus fort théologien de race royale, s'était engagé par serment, envers ses frères, à ne pas entrer dans Paris sans leur consentement. Malgré cet obstacle, l'époux de Frédégonde eut envie d'y pénétrer la veille de Pâques : il cherche le moyen d'éluder sa promesse, et croit le trouver en prenant les saints pour complices : il se fait précéder d'un nombreux cortége chargé de reliques. (Grégoire, liv. VI, chap. XXVII.)

Était-il possible que ses frères osassent se quereller avec un homme qui avait mis un si grand nombre de saints dans son parti?

Gontran, accusé de la mort de Théodebert, s'était réfugié dans la basilique de Saint-Martin : pouvait-on l'arracher régulièrement de ce lieu malgré les priviléges du droit d'asile? Le cas était douteux, et Chilpéric ne savait que décider. Dans son embarras, il charge le diacre Baudegésile de déposer une lettre sur le tombeau de saint Martin, et d'y apporter du parchemin, une plume et de l'encre, afin que le bienheureux puisse lui répondre... Saint Martin, moins obéissant que certains *esprits* de notre siècle, lui tient rancune et garde le silence pendant trois jours. Alors Mérovée, complice de Gontran, a recours à une autre forme de consultation : il place trois livres sur le tombeau, le Psautier, le Livre des Rois et les Évangiles, puis il passe trois jours dans le jeûne et les prières pour se préparer à bien recevoir le *jugement* de Dieu. Il ouvre enfin les livres, et ses yeux tombent sur des paraboles sinistres. Il se met à pleurer et croit qu'il doit à tout prix chercher son salut dans la fuite, ce qu'il exécute sur-le-champ (Grégoire, liv. V, chap. XIV) (1).

Nous n'avons pas besoin de revenir sur la morale des Francs à l'endroit du mariage; on n'a qu'à parcourir Grégoire de Tours pour connaître la merveilleuse élasticité avec laquelle ils mêlent la polygamie et

(1) Frédégonde, voulant encourager les deux assassins de Tournai à poignarder Sighebert, leur promet abondance de faveurs s'ils reviennent sains et saufs de cette entreprise, et grandes distributions d'aumônes en leur nom, à tous les lieux saints, s'ils ont le malheur de succomber. (Grégoire, l. IV.)

le Christianisme (1). Nous nous bornerons à rappeler ici la naïveté singulière avec laquelle le meilleur, le plus vertueux des rois mérovingiens comprenait cette matière délicate : « Dagobert n'ayant pas d'enfants, rapporte le biographe de ce prince, fit entrer dans son lit, la huitième année de son règne, une jeune fille nommée Ragnetrude, et en eut, cette même année, par *la grâce de Dieu*, et à force de prières et d'aumônes, un fils que son frère Charibert tint sur les fonts baptismaux. » Il paraît qu'il prit goût à cette façon de vivre, car, imitant Salomon beaucoup plus qu'Abraham, « il se laissa corrompre à la fin de sa carrière, et se donna simultanément trois épouses et plusieurs concubines. » (*Vie de Pépin le Vieux*, Guizot.)

Nous voilà donc conduits à répéter, à l'occasion des mœurs, ce que nous avons dit en parlant des lois : le respect de la femme, cette galanterie chevaleresque qui, disait-on, tirait son origine des hommes du nord, fut au contraire une vertu gauloise complétement inconnue des Francs. Rien de plus méprisé, de plus maltraité que la femme mérovingienne; les reines sont constamment sacrifiées aux plus viles servantes, témoin Radegonde, Méroflède. Elles ne peuvent se soustraire à l'oppression et au mépris qu'en se faisant redouter comme les anciennes Skioldmæer, en se montrant, à l'exemple de Frédégonde, plus méchantes que leurs tyrans. La concubine, la *gouge*, occupent le premier rôle dans le palais franc, qui ressemble au harem oriental bien plus qu'à la maison chrétienne. C'est aux hommes du nord surtout, que Salvien aurait justement

(1) Nous avons résumé le tableau moral de la famille franque dans l'*Histoire de l'Amour*. (T. XI, p. 119 à 136.)

adressé les reproches dirigés contre les Aquitains.

Il n'y avait pas jusqu'à l'emploi de la force militaire qui ne fût chez les Francs assez différent de ce qu'il était chez les Gaulois. Nous connaissons la tactique de ces derniers : elle avait pour base la rapidité des évolutions et l'irruption torrentueuse de l'attaque; celle des Romains, au contraire, était fondée sur la cohésion des rangs, la lenteur des mouvements, le calcul, la sûreté des manœuvres. La tactique des Francs fut une sorte de terme moyen entre les deux écoles : moins étourdiment fougueux que les Gaulois, moins lents que les Romains, ils rendaient leurs rangs moins compactes que ceux des légions et marchaient toutefois avec assez d'ordre pour éviter la rupture des lignes. Arrivés à portée de trait, ils se lançaient sur l'ennemi la pique et la hache à la main, au lieu de le harceler à coups de flèches (1).

C'était mettre habilement à profit la supériorité musculaire du soldat. L'attaque corps à corps assure infailliblement la victoire au plus courageux, au plus robuste. Le regard furieux de l'adversaire, le contact de sa main, le souffle de son haleine ébranlent l'homme qui n'est pas familier avec de tels périls, bien autrement que le vol de traits lancés de loin, partant d'une

(1) Les Goths n'avaient pas cette manière de combattre... Moins courageux que les Francs, ils attaquaient à la flèche et au javelot; aussi se trouvaient-ils très-décontenancés quand les Francs les attaquaient à l'épée et à la hache. A la bataille de Voulon notamment, ils combattirent avec le javelot, mais les Francs se jetèrent sur eux la lance à la main et leur firent prendre la fuite selon leur coutume; la victoire, avec l'aide du Seigneur, demeura à Clovis (Grégoire liv. II, chap. XXXVII.)

main inconnue et qui ne vise que mollement sa victime.

Cette tactique de l'impétuosité, jointe au serrement des lignes et à l'opiniâtreté, donnèrent aisément la victoire aux Francs quand ils durent combattre les Romains dégénérés ou des mercenaires sans patriotisme; mais lorsqu'ils eurent affaire à des Gaulois pur sang, à ces rudes Gallo-Bretons de l'Armorique, aux agiles Gallo-Celtes de l'Aquitaine, le succès ne leur fut pas si facile, et ils durent plus d'une fois battre en retraite ou succomber.

Les chroniques franques nous en offrent plusieurs exemples.

Sous le règne de Chilpéric, le jeune Chlodowig s'était établi à Bordeaux (573); les habitants du triangle aquitain, moitié Basques et moitié Celtes, qui avaient conservé la fougue et la fierté de leurs ancêtres, craignant que le voisinage du prince mérovingien ne fût une menace pour leur indépendance, ne voulurent pas lui permettre de consolider son établissement si près de leurs pâturages. Un de leurs chefs, Sigulf, réunit «cette population de pâtres et de bûcherons,» dit très-judicieusement Augustin Thierry, et fondit sur Bordeaux, dont la population gallo-romaine ne lui opposa aucune résistance. Chlodowig et ses Francs, ne trouvant aucun appui parmi les indigènes, ne croient pas pouvoir résister dans *le palais Gallien* ou dans *celui des Tutelles*, ils prennent la fuite en toute hâte du côté du nord. Les agiles Vascons se mettent à leur poursuite avec l'entrain des vainqueurs du Capitole et de l'Allia; ils courent en sonnant de la trompe, et font grand peur aux Sicambres; si bien que le fils de Chilpéric, harcelé par ce bruit, ne cessa de fuir comme un cerf aux abois,

qu'après avoir mis la Vienne et la Loire entre lui et ces chasseurs d'hommes (1). Nous laissons à penser si les Vascons, les plus rieurs des habitants de la Gaule, devaient lancer des plaisanteries contre ces pauvres Francs qui couraient si bien.

Ce ne fut pas le seul acte de résistance tenté par l'ancienne nationalité gauloise.

Les Francs éprouvèrent des désastres bien plus sensibles dans l'intérieur même de la Novempopulanie. Quand les Gallo-Vascons voyaient arriver une armée ennemie, ils se gardaient bien de se mettre en ligne devant elle et de lui opposer la fermeté compacte de la légion romaine; ils demandaient la victoire à la ruse et à l'agilité; ils laissaient les Francs envahir leurs vallées, leurs forêts, se retiraient à leur approche avec un désordre simulé, afin de les mieux attirer dans les gorges. Quand ils les tenaient dans ces piéges à loups, entre les torrents et les précipices, les fuyards reprenaient l'offensive, s'élançaient des hauteurs avec des cris perçants, un bruit de trompes épouvantable; ils tombaient sur les Francs, qui, assourdis par le tumulte et n'entendant plus le commandement de leurs chefs, n'opposaient qu'une résistance impuissante. Ce n'était pas une défaite, c'était une destruction (2).

Cette revendication de l'indépendance gauloise par

(1) Grégoire, liv. IV, chap. XLVIII.

(2) Dans une de ces expéditions, dit naïvement Frédégaire, l'armée bourguignone de Dagobert serait rentrée sans aucune perte, «si le duc Arimbert n'eût été tué par les Vascons au fond de la vallée de Soule, avec les seigneurs et les nobles de son armée. » (Fréd., ch. LXXVIII.)

Quelques années plus tard, le désastre de Roncevaux fut la suite de la même ruse de guerre.

Vascons, nous amène à examiner quel était l'état
: la conquête germanique et la situation de la popu-
;ion indigène à la fin des Mérovingiens.

La race gallo-bretonne, bien que plus rapprochée
royaumes francs, ne vivait pas moins indépendante
libre dans l'Armorique et la Bretagne, que la race
lo-celte dans la Novempopulanie.

I ; Francs n'avaient guère franchi de ce côté la
ıe et la Mayenne. Quand ils y tentaient quelque ir-
tion, les vieux Bretons les repoussaient au bruit de
e chanson si franchement gauloise :

Mieux vaut vin brillant,
Oh que bière !
Mieux vaut vin brillant!

Sang, vin et danse.
A toi Heol.
Sang vin et danse (1).

(1) La chanson continuait ainsi :

Danse du glaive
En cercle.
Danse du glaive!

Bataille où le glaive sauvage
Est roi.
Bataille du glaive sauvage.

Glaive, grand roi
Du champ de bataille,
Glaive grand roi!

Que l'arc-en-ciel brille
A ton front.
Que l'arc-en-ciel brille!

Feu! feu! fer! oh fer! fer! feu! fer et feu!
Chêne! chêne! terre et flots! flots! chêne terre et chêne!
(De la Villemarqué, *Barzas-Breiz*, t. I, p. 25.)

Les Francs refoulés rentraient dans l'Ile-de-France et laissaient l'élément armorique continuer son existence fièrement jalouse, sans mélange de population germaine (1).

Le sud-est de la Gaule, le pays des Gallo-Celtes, avait eu un moment difficile à traverser à l'époque des Visigoths, principalement sous Euric, arien fanatique; mais leur règne fut de courte durée; il cessa avec la bataille de Vouglé. Les Visigoths se retirèrent alors en Espagne, et la Gaule méridionale (2), complétement délivrée de tout dominateur germain, retrouva l'indépendance et la prospérité municipale de ses villes à moitié Romaines: les mœurs, l'urbanité, l'élégance, les goûts littéraires que nous y avons remarqués à l'épo-

---

(1) Il suffit de rappeler les noms des chefs et des hommes influents de cette contrée, cités par Grégoire de Tours, pour se convaincre que l'élément germanique en est complétement exclu, et que la population est restée purement gallo-bretonne. Ces chefs, en effet, se nomment: Conan, Malo, Conobre, Chonomor, Bodic, Waroch, fils de Malo, Vinoch, simple prêtre, noms qui n'ont rien de gallo-romain et rien de germanique.

Plus tard, Louis le Débonnaire rencontrait chez les Bretons une résistance digne de cette homogénéité nationale. Le roi Murmal n'opposa pas aux Francs des forteresses et des lignes de soldats pressées; il cacha sa femme, ses enfants et ses serviteurs dans les bois; les Francs s'avancent, prennent les bœufs, les brebis, livrent les maisons aux flammes, et n'épargnent que les églises. Murmal alors, fidèle à la tactique de ses ancêtres, s'élance sur l'ennemi, l'attaque en détail, le harcelle par derrière, fuit un instant pour revenir à la charge, tombe sur ceux qui emmènent les troupeaux, et oblige, en fin de compte, les envahisseurs à quitter la Bretagne et à respecter son indépendance (Ernoldus Nigellus).

(2) Aquitaine, Provence, Septimanie.

ue de Sidoine Apollinaire. Les Francs y avaient à peine paru, les Visigoths s'y étaient peu arrêtés, la domination romaine avait cessé. Tout avait donc été bénéfice, dans ces deux tiers de la Gaule, pour le caractère, l'esprit et la nationalité indigène.

La Belgique, l'Ile-de-France et la Bourgogne étaient seules provinces où l'élément germanique se fut omplétement installé, se mêlant à une population pritive à peu près égale et partageant avec elle la possion du sol ; mais le Germain exerçait l'autorité ilitaire et civile tout entière ; c'était là qu'éclatait rtout le contraste des deux civilisations tel que nous ns de le définir.

CONCLUSION

DU PREMIER VOLUME

En résumé, la Gaule du septième siècle, renferme quelques Romains, beaucoup de Franco-Germains, mais bien plus encore de Gallo-Celtes.

Le Romain rallié aux vainqueurs, et leur complice, est l'aventurier corrompu, blasé, avide de domination et de richesse ; il n'est pas de moyen qu'il ne mette en œuvre pour assouvir son avidité : le plus ordinaire est de favoriser les passions et les crimes des Francs.

Le Gaulois est l'homme d'esprit et de bon sens, façonné à la prudence par le malheur, bon envers les infortunés, secourable envers les faibles, toujours aimable, enjoué, sympathique ; le Franco-Germain est l'homme de la violence et de l'oppression ; privé d'éducation et d'urbanité, il cède à l'instinct brutal, à la passion ; la crainte des autres et le désir de leur imposer la terreur sont les mobiles capitaux de ses actions.

Le Gaulois a le Christianisme tolérant et gracieux, le Franc a la dévotion implacable et sombre ; le Gaulois entoure la femme de respect et d'admiration, le

Franc la méprise et l'opprime ; le Gaulois aime la littérature légère, enjouée, un peu satirique, le Franc a le style lourd, sentencieux quand il n'est pas grossier.

Le Gaulois construit de superbes basiliques, de riches palais en pierre et en marbre, sur les dessins venus de Rome et de Constantinople, le Franc ne bâtit que des palais et des églises en bois.

Le Gaulois, pasteur ou membre des municipes, représente l'indépendance individuelle, le principe un peu républicain de l'association et de l'élection, celui de l'égalité surtout..... le Franc a perdu ces qualités qu'il possédait jadis dans les forêts des bords du Rhin et de l'Elbe; l'esprit de conquête l'a soumis au despotisme militaire et politique.

Le Gaulois a conservé son clergé doctrinaire, son clergé tolérant et pratique; le Franc impose à l'Église un clergé intolérant et guerrier.

Il y a de tout, enfin, sur le sol de la Gaule du septième siècle; les qualités morales, intellectuelles et politiques les plus opposées s'y heurtent aux aptitudes et aux instincts les plus variés et les plus contraires : nous y avons trouvé des germes de sacerdoce oriental (les Druides); des éléments grecs, romains, scandinaves, germaniques, scythes; des mœurs pastorales, agricoles, conquérantes ; des croyances mythologiques, philosophiques, chrétiennes. Les inondations humaines qui les y ont apportées ne sont pas encore finies; nous assisterons plus tard aux invasions des Normands et des Sarrasins ; nous aurons à constater les influences italiennes, espagnoles, allemandes, anglaises; mais dès le septième siècle, la Gaule présente déjà la prodigieuse variété qu'a si judicieusement constatée M. Guizot.....

Les civilisations antiques, dit-il, obéissent à des conditions d'unité qui font leur puissance. « Elles paraissent émanées d'un seul fait, d'une seule idée ; on dirait que la société a appartenu à un principe unique qui l'a dominée et en a déterminé les institutions, les mœurs, les croyances, en un mot, tous les développements. Il en a été tout autrement de la civilisation de l'Europe moderne..... Elle paraît, à première vue, variée, confuse, orageuse ; toutes les formes, tous les principes d'organisation sociale y coexistent..... ces forces diverses sont entre elles dans un état de lutte continuelle, sans qu'aucune parvienne à étouffer les autres et à prendre seule possession de la société. » (*Hist. de la Civilisation.*)

Cet état particulier de l'Europe n'est pas un fait accidentel, un produit du hasard ; mais un résultat inévitable de la longue marche des siècles.

Le fleuve humain, en courant du plateau de l'Asie vers l'extrémité septentrionale du globe, avait recueilli dans son cours des détritus de toutes les sociétés et les avait entraînés vers le centre de l'Europe, vers la Gaule ; ils s'y reposaient, forcément arrêtés par la barrière de l'Océan.

Un torrent, à sa source, est ordinairement d'une composition chimique excessivement simple ; quelque parcelle de granit est le seul dépôt minéral dont ses eaux soient légèrement saturées. Arrivé dans la plaine il rencontre une foule d'autres cours d'eau qui ont roulé sur des sols calcaires ou schisteux, crétacés ou argileux ; les uns renferment des miasmes humains, les autres des débris de plantes ; celui-ci des alluvions, cet autre des galets: tout cela vient se mêler dans la vaste confusion liquide d'un fleuve... Analysez les eaux

du Rhin à Thusis, à l'issue de la *via mala;* soumettez-les à la même opération dans la Hollande, et vous verrez quels résultats diamétralement opposés donneront les deux opérations. A Thusis, elles renferment trois ou quatre éléments, elles en présentent mille à Dusseldorf.

Ces milliers de mollécules ainsi amalgamées sont loin de rester calmes et chacune à sa place respective: elles montent et descendent, se heurtent, tourbillonnent, s'agrégent, se séparent, se corrompent ou se purifient sous les actions successives de la chaleur et du froid, du brouillard et du soleil. Les vents les poussent dans un sens, la marée les refoule dans un autre. Des courants et des remous s'établissent; il se passe dans cette masse d'eau si calme en apparence des tumultes physiques mille fois plus nombreux, plus incessants, plus profonds que les troubles politiques des sociétés.

Au septième siècle, la Gaule formait le lit de deux fleuves humains qui, après avoir coulé l'un à côté de l'autre, avaient rompu la digue séparative et mêlaient leurs eaux sur une grande partie du vaste lit envahi. La lutte de ces deux forces, mal assises, dominait, par la grandeur du spectacle, le bruit de tous les courants secondaires: ces deux fleuves étaient celui de la race franco-germanique et celui de la race gauloise.

Quel devait être le résultat final de ce grand phénomène? Les deux courants allaient-ils se mêler, se confondre au point de faire disparaître dans une complète fusion toutes les différences de couleur, de composition, de pesanteur qui séparaient naguère leurs éléments?

L'avenir se chargera de nous répondre.

Pendant la lutte politique et sociale qui va se pour-

suivre, nous assisterons à des résistances, à des combats acharnés, à des défaites et à des résurrections alternatives.

En fin de compte, cependant, l'homogénéité nationale triomphera ; mais dans ce dénouement final quel sera le caractère, quel sera l'esprit qui s'imposeront à la nation entière : ceux des Francs ou ceux des Gaulois ?

C'est le problème que nous allons entreprendre de résoudre, en commençant par la grande tentative d'unification germanique dirigée par Charlemagne.

NOTE UNIQUE. Traduction des deux fragments patois des pages 33, 34 et 35... Ce maladroit vieillard, ce vagabond tout voûté se retira, après avoir éloigné le bétail et la volaille des guérets et des labours ; il se mit à table devant un chaudron rempli de gras-double, et se prit à avaler comme un loir affamé... Sa belle-fille, Mijorée, se met à le regarder et à le contrefaire en rongeant ses ongles pendant que l'autre se gorgeait le gosier; le nigaud, furieux comme un lézard gris qui a perdu la queue, avale un morceau tout de travers, et, de colère, s'arrache les cheveux, s'égratigne les joues, se déchire les guêtres et la blouse; il roule (de çà, de là) comme un taon, murmure comme une fronde, bat, frappe la litière à coups de rateau et de houlette, prend la course et va tomber tout de son long, comme un patu et un saligaud, au milieu d'une mare de purin, dans laquelle il se couvre de boue comme une salamandre qui aurait la tourniole.

. . . .

Des parcelles d'étoiles se montraient à travers les fentes des nuages, le tonnerre grondait dans les vallons comme un taon enroué, les éclairs remplissaient de lumière les collines et les plaines (entre deux eaux), Vercingétorix, fier comme un coq, appelle un groupe de jeunes gens écervelés et de bonne maison, afin de combiner quelque défaite d'ennemis, en ten-

dant des piéges. Ses compagnons prennent chacun leur mulet ; aussitôt qu'ils y sont montés, ils enfilent un sentier plus raide qu'un mur en pisé déjeté de vieillesse ; ils traversent des friches brûlées par la canicule, des fondrières remplies de brouillards, et s'en vont loin des fossés de Gergovia.

En quelques enjambées ils atteignent un bois d'aulnes, de charmes et de chênes noirs, tout rempli de lierre et de houx, d'épines et d'églantiers, comme un champ de chanvre l'est de mauvaises herbes. L'averse de l'avant-veille avait fait suinter toutes les sources. Les landes (garnies de brande) versaient de l'eau comme un baquet ébréché, les bourbiers étaient remplis de petits crapauds qui leur mordillaient les jambes.

Vercingétorix marche droit au camp des Romains, perchés sur la pointe du coteau comme un groupe de blaireaux sur le tronc d'un chêne vermoulu. Arrivés au bas des fossés du camp et contre les tertres des terrassements, ses compagnons descendent de leur selle, et se mettent, en silence, à gravir à quatre pattes, comme des chats accrochés à des troncs de hêtres. Les Romains, aveugles comme des taupes, et endormis comme des loirs, n'entendent rien et ne s'inquiètent pas plus que si le hibou sifflait.

Vercingétorix et ses compagnons prennent chacun une massue, un couperet, un gros bâton, fondent comme l'épervier ou la foudre sur les Romains encore couchés ; ils frappent par-ci, frappent par-là, écrasent têtes et épaules, fendent (labourent) ventres et hanches, cassent les reins à l'un, les cuisses à l'autre, hachent de la chair, brisent des os, répandent des cervelles ; versent plus de sang qu'une cuve, tous les robinets ouverts, ne verse du vin, et reviennent, tout joyeux de gloire, se blottir dans le camp de Gergovie, comme de jeunes fouines rassasiées d'avoir égorgé une couvée de dindons et de canards.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

MÉLANGE DES CIVILISATIONS GRECQUE, ROMAINE ET GAULOISE

QUATRIÈME PARTIE.

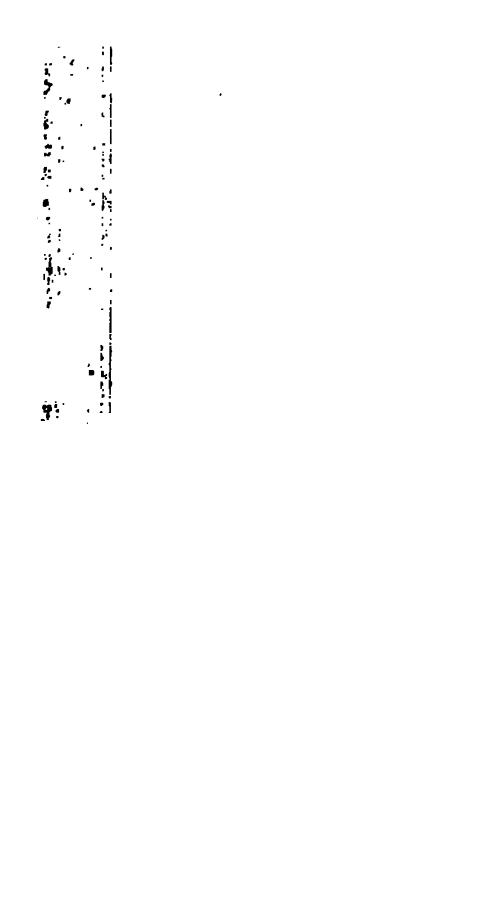
AVÈNEMENT DU CHRISTIANISME

CINQUIÈME PARTIE

INVASION DE LA GAULE
PAR LES PEUPLES SCANDINAVES ET GERMAINS

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

Paris. — E. DE SOYE, imprimeur, 2, place du Panthéon.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01374 2393